

BUDGET
DE DÉPENSES
2021 • 2022

VOL. 3

CRÉDITS
ET DÉPENSES
DES **PORTEFEUILLES**

2021 • 2022



CRÉDITS
ET DÉPENSES
DES **PORTEFEUILLES**

2021 • 2022

pour l'année financière se terminant
le 31 mars 2022

Déposés à l'Assemblée nationale conformément
aux articles 45, 47 et au paragraphe 3.1 de l'article 77
de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01)
ainsi qu'aux articles 48 et 52 de la
Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001)
par madame Sonia LeBel,
ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et présidente du Conseil du trésor

Ce document ne répond pas au Standard sur l'accessibilité des sites Web.
Un service d'assistance pour consulter le contenu de ce document sera
cependant offert à toute personne qui en fait la demande en communiquant
au 418 643-1529 ou, par courriel, à l'adresse communication@sct.gouv.qc.ca

Budget de dépenses 2021-2022
Crédits et dépenses des portefeuilles

Dépôt légal – Mars 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-88842-0 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-88843-7 (en ligne)

ISSN 2563-8637 (imprimé)
ISSN 2563-8645 (en ligne)

TABLE DES MATIÈRES

NOTES EXPLICATIVES

1. Objet du volume Crédits et dépenses des portefeuilles.....	7
2. Contenu du volume Crédits et dépenses des portefeuilles.....	7
3. Modifications à la structure de présentation des portefeuilles	12
4. Termes apparaissant au budget des dépenses consolidées et au budget et crédits du ministère et des organismes budgétaires	16
5. Termes apparaissant au budget des fonds spéciaux et au budget des organismes autres que budgétaires....	19
6. Définition des supercatégories	23
7. Définition des catégories	24

SOMMAIRE DES DÉPENSES CONSOLIDÉES

Dépenses consolidées des portefeuilles 2021-2022.....	28
---	----

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES BUDGÉTAIRES

Budget de dépenses	32
Budget de dépenses excluant l'effet des mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie.....	34
Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits.....	36
Sommaire des crédits.....	37
Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2022-2023.....	38
Programmes faisant l'objet d'un crédit au net	39

SOMMAIRE DU BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX

Résumé du budget des fonds spéciaux	43
Résultats des fonds spéciaux.....	44
Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022	50
Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2019-2020	52

SOMMAIRE DU BUDGET DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES

Résumé du budget des organismes autres que budgétaires	55
Résultats des organismes autres que budgétaires	56

SOMMAIRE DU BUDGET DES COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

Résultats des comptes à fin déterminée	67
--	----

DÉPENSES ET CRÉDITS PAR PORTEFEUILLE

Affaires municipales et Habitation	1-1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	2-1
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	3-1
Conseil exécutif	4-1
Culture et Communications	5-1
Économie et Innovation	6-1
Éducation	7-1
Énergie et Ressources naturelles	8-1
Enseignement supérieur	9-1
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	10-1
Famille	11-1
Finances	12-1
Forêts, Faune et Parcs	13-1
Immigration, Francisation et Intégration	14-1
Justice	15-1
Relations internationales et Francophonie	16-1
Santé et Services sociaux	17-1
Sécurité publique	18-1
Tourisme	19-1
Transports	20-1
Travail, Emploi et Solidarité sociale	21-1

**NOTES
EXPLICATIVES**

1. OBJET DU VOLUME CRÉDITS ET DÉPENSES DES PORTEFEUILLES

Le volume **Crédits et dépenses des portefeuilles** regroupe les informations qui étaient présentées antérieurement aux volumes **Crédits des ministères et organismes**, **Budget des fonds spéciaux** et **Budget des organismes autres que budgétaires**, en plus des données des comptes à fin déterminée.

Ainsi, l'ensemble de l'information budgétaire d'un portefeuille, c'est-à-dire un ministère et ses organismes budgétaires, ses fonds spéciaux, ses organismes autres que budgétaires et ses comptes à fin déterminée, est présenté par portefeuille dans un seul volume.

Le volume **Crédits et dépenses des portefeuilles** est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire autoriser les crédits des ministères et des organismes budgétaires requis au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2022, de faire approuver les prévisions des dépenses et des investissements des fonds spéciaux pour cet exercice ainsi que d'obtenir l'approbation, pour les fonds spéciaux, de l'excédent des dépenses et des investissements constaté à la suite du dépôt des comptes publics de l'exercice financier 2019-2020 par rapport aux prévisions approuvées par l'Assemblée nationale pour ce même exercice.

Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les sommes d'argent perçues par le gouvernement constituent le fonds consolidé du revenu. Ce dernier est composé du fonds général et des fonds spéciaux, et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

Les crédits des ministères et des organismes budgétaires portent sur les dépenses et les investissements dont les paiements grèvent le fonds général du fonds consolidé du revenu. De façon à présenter toute l'information pertinente aux parlementaires, le volume **Crédits et dépenses des portefeuilles** présente non seulement les crédits soumis au vote de l'Assemblée nationale, mais aussi les crédits permanents octroyés en vertu de lois particulières ainsi que les crédits déjà votés en vertu des lois sur les crédits adoptés antérieurement. L'ensemble de ces crédits permet de pourvoir au paiement des dépenses et des investissements des ministères et des organismes budgétaires prévus au Budget de dépenses 2021-2022.

L'approbation par l'Assemblée nationale des prévisions des dépenses et des investissements des fonds spéciaux autorise les ministres ou les organismes, aux fins des fonds spéciaux dont ils sont responsables, à prendre sur le fonds consolidé du revenu les sommes disponibles dans ces fonds spéciaux.

Le volume **Crédits et dépenses des portefeuilles** contient également les prévisions financières des organismes autres que budgétaires déposées par la présidente du Conseil du trésor, comme prescrit par la Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01).

Les prévisions des revenus et des dépenses des comptes à fin déterminée viennent compléter l'information.

2. CONTENU DU VOLUME CRÉDITS ET DÉPENSES DES PORTEFEUILLES

Le volume **Crédits et dépenses des portefeuilles** se divise en deux sections. La première section présente différents sommaires budgétaires du Budget de dépenses 2021-2022, dont celui du budget des dépenses consolidées et ceux des budgets des ministères et organismes budgétaires, des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée.

La seconde section est composée d'un sommaire des dépenses consolidées pour chacun des portefeuilles ministériels, suivi des informations concernant le budget et les crédits du ministère et, lorsque cela s'applique, des budgets des organismes budgétaires, des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée.

Ainsi, pour chacun des portefeuilles ministériels, sont présentés :

- le budget des ministères et des organismes budgétaires, incluant les mesures du Budget 2021-2022 intégrées au Fonds de suppléance, qui présente des informations sur les dépenses et les crédits selon différentes composantes;
- le budget des fonds spéciaux qui présente des informations financières, notamment sur les revenus des fonds spéciaux, leurs dépenses et leurs investissements à approuver. Il indique également l'excédent des dépenses et des investissements des fonds spéciaux sur les sommes approuvées par l'Assemblée nationale à la suite du dépôt du Budget des fonds spéciaux en 2019-2020. Lorsque cela s'applique, s'ajoutent les mesures du Budget 2021-2022 aux prévisions des dépenses à approuver. De plus, la mission, les sources de revenus ainsi que des explications sur les variations des prévisions budgétaires complètent l'information;
- le budget des organismes autres que budgétaires qui présente des informations financières, notamment sur les revenus des organismes, leurs dépenses et leurs investissements. Lorsque cela s'applique, s'ajoutent les mesures du Budget 2021-2022 aux prévisions des dépenses. De plus, la mission, les sources de revenus ainsi que des explications sur les variations des prévisions budgétaires complètent l'information;
- le budget des comptes à fin déterminée qui présente des informations financières concernant les sommes reçues à une fin spécifique d'un tiers (gouvernement fédéral, entreprises privées et entités autres que les ministères et les organismes budgétaires) et les dépenses engagées en lien avec chacun des comptes du portefeuille.

PREMIÈRE SECTION : SOMMAIRES BUDGÉTAIRES DES PORTEFEUILLES

Cette section présente l'information budgétaire sommaire de chacun des portefeuilles incluant l'Assemblée nationale et les personnes qu'elle désigne, dont l'information détaillée est contenue dans le volume **Crédits, dépenses et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées**.

SOMMAIRE DU BUDGET DES DÉPENSES CONSOLIDÉES

Ce tableau présente le total des dépenses des ministères et des organismes budgétaires, des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires, des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur ainsi que des comptes à fin déterminée. Les dépenses financées par le régime fiscal, les mesures du Budget 2021-2022 intégrées au Fonds de suppléance ou qui s'ajoutent aux prévisions des dépenses, et les ajustements de la consolidation, s'il y a lieu, sont également inclus dans le total des dépenses des portefeuilles. À ces dépenses s'ajoute le service de la dette, ce qui permet d'obtenir le total des dépenses consolidées 2021-2022.

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES BUDGÉTAIRES

Cette sous-section présente l'information budgétaire de chacun des ministères et des organismes budgétaires. Elle est composée des tableaux suivants, soit :

- le tableau « Budget de dépenses » qui compare le budget de dépenses 2021-2022 à la dépense probable 2020-2021. Également, une comparaison entre le budget de dépenses 2021-2022, incluant les mesures du Budget 2021-2022 intégrées au Fonds de suppléance et la dépense probable 2020-2021, est effectuée;

- le tableau « Budget de dépenses excluant l'effet des mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie » qui compare le budget de dépenses 2021-2022 à la dépense probable 2020-2021, en excluant l'effet des mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie. Également, une comparaison entre le budget de dépenses 2021-2022 incluant les mesures du Budget 2021-2022 intégrées au Fonds de suppléance et la dépense probable 2020-2021 est effectuée;
- le tableau « Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits » qui fait le lien entre le budget de dépenses et les crédits;
- le tableau « Sommaire des crédits » qui présente la répartition des crédits selon leur mode d'autorisation, à savoir les crédits qui seront à voter par l'Assemblée nationale, les crédits permanents ainsi que les crédits déjà votés;
- le tableau « Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2022-2023 » qui présente, par portefeuille et par programme, les crédits portant sur une période de plus d'un an. La ventilation par élément de programmes et par supercatégorie, de même que l'objet de ces crédits, sont fournis à la suite de la présentation des programmes de chacun des portefeuilles concernés;
- le tableau « Programmes faisant l'objet d'un crédit au net » qui énumère les programmes pour lesquels un crédit au net est convenu ainsi que les revenus et les crédits au net prévus.

SOMMAIRE DU BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX

Cette sous-section présente l'information budgétaire de chacun des fonds spéciaux. Elle est composée de quatre tableaux :

- un tableau « Résumé du budget des fonds spéciaux » qui présente le total des revenus et des dépenses, dont celles à approuver, ainsi que le surplus (déficit) de l'exercice et celui cumulé. Il affiche aussi le total des investissements et des investissements à approuver;
- un tableau « Résultats des fonds spéciaux » qui présente, par portefeuille et par fonds spécial, les revenus, dépenses et résultats pour l'exercice financier 2021-2022 ainsi que les données probables de l'exercice financier 2020-2021 de chacun des fonds spéciaux;
- un tableau « Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022 » ventilé par portefeuille et par fonds spécial;
- un tableau « Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2019-2020 » qui précise, par portefeuille et par fonds spécial, les excédents de l'exercice financier 2019-2020 de chaque fonds spécial à approuver.

SOMMAIRE DU BUDGET DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES

Cette sous-section présente l'information budgétaire de chacun des organismes autres que budgétaires. Elle est composée de deux tableaux :

- un tableau « Résumé du budget des organismes autres que budgétaires » qui présente le total des revenus, des dépenses ainsi que le surplus (déficit) de l'exercice et celui cumulé. Il présente aussi le total des investissements;

- un tableau « Résultats des organismes autres que budgétaires » qui présente, par portefeuille, les revenus, les dépenses et les résultats pour l'exercice financier 2021-2022, ainsi que les données probables de l'exercice financier 2020-2021 de chacun des organismes autres que budgétaires.

SOMMAIRE DU BUDGET DES COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

Cette sous-section présente l'information budgétaire de chacun des comptes à fin déterminée. Elle est composée d'un tableau affichant le total des revenus, des dépenses et des résultats prévus des comptes à fin déterminée pour l'exercice financier 2021-2022, ainsi que les données probables pour l'exercice financier 2020-2021.

DEUXIÈME SECTION : DÉPENSES DES PORTEFEUILLES

Cette section présente, par portefeuille sous la responsabilité d'un ministre, les dépenses consolidées 2021-2022, le budget et les crédits du ministère et, lorsque cela s'applique, des budgets des organismes budgétaires, des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée.

DÉPENSES CONSOLIDÉES DU PORTEFEUILLE 2021-2022

Ce tableau présente les dépenses consolidées prévues en 2021-2022 ainsi que le montant prévu pour le service de la dette et les mesures du Budget 2021-2022 intégrées au Fonds de suppléance ou qui s'ajoutent aux prévisions des dépenses. Ces informations sont présentées pour chaque ministère et, lorsque cela s'applique, pour les organismes budgétaires, les fonds spéciaux, les organismes autres que budgétaires, les organismes des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur ainsi que pour les comptes à fin déterminée sous la responsabilité d'un ministre. Les dépenses financées par le régime fiscal et les ajustements de la consolidation complètent l'information, lorsque cela s'applique.

BUDGET ET CRÉDITS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES BUDGÉTAIRES

Cette sous-section présente les budgets de dépenses et d'investissements ainsi que les crédits prévus en 2021-2022 comparés à ceux de l'exercice précédent selon différentes ventilations.

- Un tableau sommaire présente, par programme, la conciliation entre les dépenses et les crédits du ministère, en distinguant les crédits permanents et déjà votés de ceux à voter.
 - Des tableaux complémentaires ventilent les budgets de dépenses et d'investissements selon les différentes supercatégories ainsi que par ministère et organisme budgétaire, en plus de présenter les mesures du Budget 2021-2022 intégrées au Fonds de suppléance, lorsque cela s'applique;
 - Pour chaque programme, un tableau sommaire présente, par élément, la conciliation entre les dépenses et les crédits, en distinguant ces crédits selon leur nature. Une courte description précisant les objets du programme complète l'information;
 - Un tableau complémentaire présente, pour chaque élément, la ventilation par supercatégorie des budgets de dépenses et d'investissements;
 - L'utilisation d'un crédit au net ainsi que d'un crédit portant sur une période de plus d'un an est, lorsque cela s'applique, spécifiée. Sont également précisées, le cas échéant, les règles régissant le transfert de crédits à partir d'une provision de même que les conditions prévoyant que lorsqu'un montant est retourné à un crédit, ce dernier peut être utilisé à nouveau.

- Un tableau « Crédits de transfert » présente, pour chacun des programmes, les dépenses prévues à la supercatégorie « Transfert » ventilées par projet. L'ensemble de ces dépenses est également réparti par bénéficiaire et par catégorie de dépenses.

Lorsque cela s'applique, les tableaux suivants peuvent être inclus dans cette sous-section :

- un tableau « Crédit au net » indique, par programme et par crédit au net, les revenus et les crédits au net prévus ainsi que les modalités d'application;
- un tableau « Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2022-2023 » précise, par programme et par élément, les crédits à voter en 2021-2022 pour des dépenses prévues en 2022-2023;
- un tableau « Crédits affectés à un fonds spécial » précise, pour chacun des programmes, les crédits affectés à chaque fonds spécial. L'ensemble de ces crédits est également réparti par catégorie de dépenses.

BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX

Cette sous-section présente, lorsque cela s'applique, les éléments suivants en lien avec les fonds spéciaux rattachés au portefeuille :

- un tableau sommaire précisant les prévisions des revenus et des dépenses de chaque fonds spécial pour les exercices financiers 2021-2022 et 2020-2021 suivi, si requis, d'un autre tableau présentant les mesures du Budget 2021-2022 qui s'ajoutent aux prévisions à approuver;
- un tableau sommaire indiquant les prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2021-2022 à approuver pour chacun des fonds spéciaux;
- un tableau sommaire montrant l'excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020 à approuver pour chacun des fonds spéciaux;
- pour chacun des fonds spéciaux :
 - la présentation de l'entité, c'est-à-dire sa mission ou sa raison d'être ainsi que ses sources de revenus;
 - les explications des variations significatives entre les prévisions des résultats 2021-2022 et les résultats probables 2020-2021 pour les revenus, les dépenses et les investissements.
- un tableau indiquant les prévisions des résultats 2021-2022 réparties par catégorie, les prévisions des résultats 2020-2021 déposées à l'Assemblée nationale ainsi que les résultats probables de ce même exercice;
- un tableau indiquant les résultats réels de l'entité pour l'exercice financier 2019-2020, ses prévisions, ainsi que son excédent des dépenses et des investissements à approuver.

BUDGET DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES

Cette sous-section présente, lorsque cela s'applique, les éléments suivants en lien avec les organismes autres que budgétaires rattachés au portefeuille :

- un tableau sommaire précisant les prévisions des revenus et des dépenses de chaque organisme autre que budgétaire pour les exercices financiers 2021-2022 et 2020-2021 suivi, si requis, d'un autre tableau présentant les mesures du Budget 2021-2022 qui s'ajoutent aux prévisions des dépenses;
- pour chacun des organismes autres que budgétaires :
 - la présentation de l'entité, c'est-à-dire sa mission ou sa raison d'être ainsi que ses sources de revenus;
 - les explications des variations significatives entre les prévisions des résultats 2021-2022 et les résultats probables 2020-2021 pour les revenus, les dépenses et les investissements.
- un tableau indiquant les prévisions des résultats 2021-2022 réparties par catégorie, les prévisions des résultats 2020-2021 déposées à l'Assemblée nationale ainsi que les résultats probables de ce même exercice.

À noter que les opérations des organismes exerçant une fonction juridictionnelle sont présentées dans le cadre de leur fonds respectif dans le budget des fonds spéciaux. Ces organismes sont :

- le Tribunal administratif des marchés financiers;
- le Tribunal administratif du Québec;
- le Tribunal administratif du travail.

BUDGET DES COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

Cette sous-section présente, lorsque cela s'applique, les prévisions des revenus et des dépenses pour 2021-2022 de chacun des comptes à fin déterminée rattachés au portefeuille ainsi que la comparaison avec celles de l'exercice précédent.

3. MODIFICATIONS À LA STRUCTURE DE PRÉSENTATION DES PORTEFEUILLES

Des modifications ont été apportées à la structure de présentation du Budget de dépenses 2021-2022 par rapport à celle en vigueur au cours de l'exercice financier 2020-2021. Ces modifications sont présentées par portefeuille. Elles peuvent porter sur un ministère ou un organisme budgétaire, lorsque cela s'applique, notamment sur les programmes ou les éléments qui composent le portefeuille ministériel, de même que sur certains fonds spéciaux, organismes autres que budgétaires ou comptes à fin déterminée. Elles permettent de refléter les changements de responsabilité ministérielle, de statut, de dénomination ainsi que de nouvelles orientations gouvernementales ou des réorganisations internes.

Cette section décrit ainsi les principales modifications apportées aux structures de programmes et aux responsabilités d'un titulaire par rapport à celles en vigueur au cours de l'exercice financier 2020-2021. Un signe (+) indique l'ajout d'une responsabilité tandis qu'un signe (-) indique son retrait.

AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION

La Régie du logement est dorénavant désignée sous le nom de Tribunal administratif du logement.

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

- (+) Modification des éléments du programme 02 « Soutien aux fonctions gouvernementales » à la suite de la création d'Infrastructures technologiques Québec.
- (+) Création de l'élément 02 « Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit en application de la norme sur les paiements de transfert » au programme 05 « Fonds de suppléance ».
- (+) Le Centre d'acquisitions gouvernementales et le Fonds des infrastructures et des services numériques gouvernementaux ont été ajoutés à ce portefeuille.
- (-) Le Centre de services partagés du Québec est aboli depuis le 1^{er} septembre 2020.

CONSEIL EXÉCUTIF

- (+) Création du programme 08 « Internet haute vitesse et projets spéciaux de connectivité » à la suite du transfert de la responsabilité du déploiement de l'Internet haute vitesse en région en provenance du portefeuille « Économie et Innovation ».
- (-) Le compte à fin déterminée « Compte pour le financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord » a été retiré.

ÉCONOMIE ET INNOVATION

- (-) Transfert de la responsabilité du déploiement de l'Internet haute vitesse en région au portefeuille « Conseil exécutif ».

ÉDUCATION

- (-) Les responsabilités concernant l'enseignement supérieur se retrouvent maintenant au portefeuille « Enseignement supérieur ». Ce changement a amené le transfert de plusieurs programmes vers ce portefeuille.
- (-) Le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec ont été transférés au portefeuille « Enseignement supérieur ».
- (+) Le compte à fin déterminée « Compte relatif au programme d'infrastructure Investir dans le Canada » a été ajouté à ce portefeuille. Ce compte a été constitué pour permettre de comptabiliser des sommes versées par le gouvernement du Canada pour le financement de projets d'infrastructures québécois.
- (-) Les comptes à fin déterminée « Compte pour la formation dans les pénitenciers fédéraux » et « Compte relatif au Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires » ont été transférés au portefeuille « Enseignement supérieur ».

ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

- (-) Transition énergétique Québec a été aboli et les activités ont été transférées au Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques le 1^{er} novembre 2020.

Le Fonds de transition énergétique est dorénavant désigné sous le nom de Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- (+) Les responsabilités relatives à l'enseignement supérieur proviennent de l'ancien portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur ». Ce changement a conduit à la création d'une nouvelle structure budgétaire avec plusieurs programmes en provenance de ce portefeuille.
- (+) Le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec ont été intégrés à ce portefeuille en provenance de l'ancien portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur ».
- (+) L'Office des professions du Québec a été intégré à ce portefeuille en provenance du portefeuille « Justice ».
- (+) Le compte à fin déterminée « Compte relatif au programme d'infrastructure Investir dans le Canada » a été ajouté à ce portefeuille. Ce compte a été constitué pour permettre de comptabiliser des sommes versées par le gouvernement du Canada pour le financement de projets d'infrastructures québécois.
- (+) Les comptes à fin déterminée « Compte pour la formation dans les pénitenciers fédéraux » et « Compte relatif au Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires » ont été intégrés à ce portefeuille en provenance de l'ancien portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur ».
- (+) Une partie des comptes à fin déterminée « Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux », « Compte pour le financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord » et « Compte pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde » a été intégrée à ce portefeuille en provenance de l'ancien portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur ».

ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- (-) Le Conseil de gestion du Fonds vert est aboli depuis le 1^{er} novembre 2020.

Le Fonds vert est dorénavant désigné sous le nom de Fonds d'électrification et de changements climatiques.

FAMILLE

- (-) Le Fonds pour le développement des jeunes enfants est aboli depuis le 31 mars 2020.

FINANCES

- (+) Le Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux a été ajouté à ce portefeuille.

IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION

- (-) Retrait du programme « Langue française » au bénéfice du portefeuille « Justice ».
- (-) Le projet « Office de la langue française » du compte à fin déterminée « Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux » a été transféré au portefeuille « Justice ».

JUSTICE

- (+) Ajout du programme « Langue française » en provenance du portefeuille « Immigration, Francisation et Intégration ».
- (-) L'Office des professions du Québec a été transféré au portefeuille « Enseignement supérieur ».
- (+) Le projet « Office de la langue française » du compte à fin déterminée « Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux » a été intégré à ce portefeuille en provenance du portefeuille « Immigration, Francisation et Intégration ».

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- (+) Création de l'élément 20 « Financement des actions temporaires pour vaincre la crise sanitaire » au programme 02 « Services dispensés à la population ».

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- (+) Une nouvelle demande d'utilisation du compte à fin déterminée « Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux » a été accordée à ce portefeuille.

TOURISME

La Régie des installations olympiques est dorénavant désignée sous le nom de Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique.

AUTRES MODIFICATIONS À LA STRUCTURE DE PROGRAMMES DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES BUDGÉTAIRES

La structure de présentation du Budget de dépenses 2021-2022 incorpore également d'autres modifications de nature administrative, des changements de dénomination, ainsi que des retraites, des ajouts, des subdivisions ou des fusions de programmes ou d'éléments de programmes à divers portefeuilles ministériels.

Lorsque cela s'applique, les données comparatives 2020-2021 ont été reclassées pour en assurer la cohérence.

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La liste des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur est disponible à l'annexe 3 du volume 1 des Comptes publics 2019-2020.

4. TERMES APPARAISSANT AU BUDGET DES DÉPENSES CONSOLIDÉES ET AU BUDGET ET CRÉDITS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES BUDGÉTAIRES

BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses représente la prévision des dépenses des ministères et des organismes budgétaires à soumettre à l'Assemblée nationale pour un exercice financier.

Le budget de dépenses regroupe les dépenses prévues pour les supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Service de la dette », « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Créances douteuses et autres provisions ».

Les dépenses de programmes regroupent les dépenses prévues pour les supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Créances douteuses et autres provisions », mais excluent la supercatégorie « Service de la dette ».

Ainsi, les dépenses de programmes auxquels s'ajoute le « Service de la dette » constituent les dépenses budgétaires, soit le budget de dépenses.

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissements comprend les sommes prévues pour les supercatégories « Immobilisations en ressources informationnelles », « Immobilisations tangibles » et « Prêts, placements, avances et autres coûts ».

CRÉDITS OU CRÉDITS TOTAUX

Les crédits représentent les sommes requises pour un programme afin de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget de dépenses ainsi que des sommes prévues au budget d'investissements. Ces crédits autorisent le gouvernement à prélever sur le fonds général du fonds consolidé du revenu un montant maximal par programme pour le paiement des dépenses et des investissements de l'exercice.

CRÉDITS À VOTER

Les crédits à voter correspondent à la portion des dépenses et des investissements prévus pour un exercice financier et qui ne sont pas pourvus par des lois déjà sanctionnées. Ainsi, les crédits permanents et les crédits déjà votés sont soustraits du total des crédits d'un programme afin de déterminer le crédit à voter.

L'Assemblée nationale vote les crédits par programme de telle sorte qu'il n'est pas possible de procéder à des réaménagements entre programmes. Le Conseil du trésor est toutefois habilité à autoriser un transfert de crédits entre programmes d'un même portefeuille dans les limites fixées aux lois sur les crédits. Pour 2021-2022, il sera proposé à l'Assemblée nationale que des transferts entre programmes d'un même portefeuille puissent être autorisés pourvu que de tels transferts n'aient pas pour effet d'augmenter ou de diminuer de plus de 10 % le montant du crédit voté d'un programme, déduction faite de la partie de ce crédit qui fait l'objet d'une provision, lorsque cela s'applique.

À l'intérieur d'un même programme et d'une même supercatégorie, les ministères et organismes peuvent modifier entre éléments, en cours d'exercice, la répartition de leurs crédits, à moins que celle-ci ne concerne la supercatégorie « Transfert » ou la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

Les virements entre supercatégories d'un même élément ou d'un même programme ainsi que les virements en provenance ou au bénéfice de la supercatégorie « Transfert » ou de la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial » nécessitent une autorisation préalable du Conseil du trésor.

Dans la mesure où les dépenses à pourvoir sont effectuées aux mêmes fins que celles pour lesquelles une provision a été créée, les crédits affectés à une provision peuvent faire l'objet d'un transfert de crédits entre programmes ou portefeuilles après autorisation du Conseil du trésor.

Au terme de la clôture d'un exercice financier, tout solde d'un crédit alloué non entièrement utilisé après imputation des dépenses portées aux comptes de l'exercice est périmé.

CRÉDIT AU NET

La législation permet, sous certaines conditions, que le crédit autorisé pour un programme donné puisse augmenter lorsque les revenus associés au crédit au net sont supérieurs au montant de revenus minimal prévu dans les modalités d'application. En contrepartie, lorsque les revenus sont inférieurs à ceux prévus, le montant des dépenses imputables sur le crédit du programme doit être diminué d'autant.

CRÉDITS COMPARATIFS OU CRÉDITS 2020-2021

Au total, les crédits comparatifs correspondent aux crédits inscrits au Budget de dépenses 2020-2021 ajustés des variations des crédits permanents et des crédits supplémentaires votés en cours d'exercice.

Pour un portefeuille donné, les crédits comparatifs peuvent être ajustés des dépenses imprévues financées en 2020-2021 par un recours au Fonds de suppléance du Conseil du trésor, mais qui, en raison de leur caractère récurrent, ont été ajoutées au Budget de dépenses 2021-2022.

De plus, les crédits comparatifs reflètent les changements qui ont été apportés aux structures de portefeuilles ou de programmes pour l'exercice financier 2021-2022.

Dans le cas des budgets de dépenses et d'investissements, les données comparatives correspondent généralement aux données qui apparaissaient au Budget de dépenses 2020-2021, sur la base des mêmes ajustements apportés pour établir les crédits comparatifs.

CRÉDITS DÉJÀ VOTÉS

Les crédits déjà votés découlent de crédits portant sur plus d'un an qui ont été votés lors d'un exercice antérieur. La Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01) prévoit qu'un crédit peut porter sur une période de plus d'un an, sans excéder trois ans.

CRÉDITS PERMANENTS

Contrairement aux crédits autorisés annuellement par un vote du Parlement, les crédits permanents sont autorisés par des lois particulières et n'ont pas à être votés chaque année. De façon générale, chacune de ces lois précise que les sommes nécessaires pour les activités visées par ces lois sont payées à même le fonds général du fonds consolidé du revenu. Les crédits permanents présentés reflètent une prévision de la dépense. Ces crédits fluctueront en cours d'exercice afin de refléter la dépense réelle.

DÉPENSE PROBABLE

La dépense probable reflète la prévision des dépenses totales de l'exercice qui se termine. Elle tient compte des changements qui ont été apportés aux structures de portefeuilles ou de programmes pour l'exercice financier 2021-2022.

DÉPENSES CONSOLIDÉES

Les dépenses consolidées représentent l'ensemble des dépenses des ministères et des organismes budgétaires, des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires, des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, des dépenses fiscales financées par le régime fiscal, des mesures du Budget 2021-2022 intégrées au Fonds de suppléance ou qui s'ajoutent aux prévisions des dépenses ainsi que des ajustements de consolidation.

- **Dépenses financées par le régime fiscal** : comprennent les crédits d'impôt remboursables accordés dans les régimes d'imposition des particuliers et des sociétés ainsi que les dépenses liées aux créances fiscales douteuses. Les crédits d'impôt remboursables constituent des transferts effectués par l'entremise du régime fiscal et sont, à ce titre, reclassés et présentés dans les dépenses du gouvernement;
- **Ajustements de consolidation** : résultent principalement de l'élimination des opérations réciproques entre entités d'un même portefeuille (éliminations intraportefeuilles) ou de différents portefeuilles (éliminations interportefeuilles).

DÉPENSES NE NÉCESSITANT PAS DE CRÉDIT

Les dépenses ne nécessitant pas de crédit regroupent l'amortissement ainsi que la consommation de biens et de services acquis lors d'exercices antérieurs.

Ces dépenses ne nécessitent pas de crédit puisqu'elles découlent de crédits utilisés antérieurement pour l'acquisition d'immobilisations en ressources informationnelles et en immobilisations tangibles ainsi que de fournitures ou de services qui seront consommés au cours du présent exercice financier ou d'exercices financiers ultérieurs.

- **Amortissement** : correspond au montant imputé à la dépense de l'exercice découlant de la répartition du coût de l'immobilisation sur sa durée de vie utile. Au Budget de dépenses 2021-2022, les dépenses ne nécessitant pas de crédit correspondent principalement à l'amortissement.

ÉLÉMENT

L'élément est une division plus détaillée d'un programme et sert à refléter différents champs d'intervention.

PORTEFEUILLE

Un portefeuille regroupe, sous la responsabilité d'un ministre, l'ensemble des programmes d'un ministère et des organismes budgétaires, les fonds spéciaux, les organismes autres que budgétaires, les organismes des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur ainsi que les comptes à fin déterminée.

PROGRAMME

Un programme regroupe les crédits destinés à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui concourent à la réalisation d'objectifs pour lesquels il est possible de rendre compte. Le vote des crédits par les membres de l'Assemblée nationale se fait par programme.

PROVISION

Une provision est un élément de programme pour lequel la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et selon les conditions, s'il y a lieu, prévus à la sous-section Budget et crédits du ministère et des organismes budgétaires.

5. TERMES APPARAISSANT AU BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX ET AU BUDGET DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES

Pour chacun des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires, le budget regroupe les différents éléments concernant les prévisions suivantes :

- les revenus du fonds ou de l'organisme;
- les dépenses du fonds ou de l'organisme;
- le surplus ou le déficit de l'exercice du fonds ou de l'organisme;
- le surplus ou le déficit cumulé du fonds ou de l'organisme;
- les investissements du fonds ou de l'organisme;
- les sommes empruntées auprès du Fonds de financement ou qui lui sont avancées du fonds général ou auprès de celui-ci, dans le cas d'un fonds, ou les sommes empruntées ou qui lui sont avancées, dans le cas d'un organisme.

Il importe de noter que ces prévisions ne tiennent pas compte des éliminations des opérations réciproques entre entités qui peuvent être considérées dans d'autres documents budgétaires.

DÉPENSES

Les dépenses comprennent celles liées à la rémunération, au fonctionnement, incluant l'amortissement des immobilisations, aux dépenses de transfert, aux créances douteuses et autres provisions ainsi que le service de la dette.

- **Rémunération** : comprend les dépenses encourues pour la rémunération normale, les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement aux employés permanents, aux employés à temps partiel et aux employés occasionnels, tels que les étudiants et les saisonniers. Elle comprend également tous les avantages sociaux et les autres contributions à titre d'employeur, comme la contribution aux régimes de retraite, au régime des rentes du Québec et au régime d'assurance maladie;
- **Fonctionnement** : comprend les dépenses encourues dans le cadre de la réalisation des activités du fonds ou de l'organisme. Il inclut notamment le coût estimatif lié à la réévaluation et aux obligations du gouvernement relatives à la réhabilitation de sites contaminés, l'amortissement des immobilisations de même que les dépenses découlant d'une opération de restructuration;
- **Transfert** : comprend les dépenses dont le versement est effectué dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes et qui ne constituent, pour l'entité, ni des acquisitions directes de biens ou de services, ni des sommes accordées en vue d'obtenir un rendement, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement, ni des sommes pour lesquelles elle s'attend à obtenir un remboursement ultérieurement comme dans le cas des prêts;
- **Créances douteuses et autres provisions** : comprennent les dépenses découlant des variations de la provision pour créances douteuses, de la provision pour pertes sur les interventions financières garanties et de la provision pour moins-values sur les prêts, les placements et les avances;
- **Service de la dette** : comprend les intérêts sur les dettes, l'amortissement des primes, des escomptes et des frais liés à l'émission d'emprunt et à la gestion des dettes ainsi que les gains et les pertes de change, incluant l'amortissement de ceux-ci.

DÉPENSES À APPROUVER

Ces dépenses représentent les prévisions présentées au budget des fonds spéciaux pour l'exercice financier 2021-2022 qui sont soumises à l'approbation du Parlement. Elles excluent les dépenses dont l'autorisation de prélever sur le fonds consolidé du revenu est prévue par d'autres lois.

EXCÉDENT DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS

À l'égard des fonds spéciaux, l'excédent des dépenses et des investissements correspond à l'écart entre les dépenses et les investissements réellement effectués et les sommes approuvées par le Parlement.

EXCÉDENT À APPROUVER

À l'égard des fonds spéciaux, l'excédent à approuver représente l'écart entre les dépenses et les investissements réellement effectués sur les sommes approuvées par le Parlement pour l'exercice financier 2019-2020, lequel sera soumis à l'approbation du Parlement.

INVESTISSEMENTS

Les investissements comprennent les immobilisations ainsi que les prêts, placements, avances et autres coûts.

- **Immobilisations** : comprennent les sommes prévues pour les immobilisations tangibles et celles en ressources informationnelles;
- **Prêts, placements, avances et autres coûts** : comprennent les prêts, les fonds locaux et les avances autres que celles au fonds général du fonds consolidé du revenu, les placements à long terme consentis à des tiers sous forme d'actions et mise de fonds, les dépôts à participation, les obligations et les billets. Ils comprennent également les engagements financiers découlant d'une opération de restructuration.

INVESTISSEMENTS À APPROUVER

Ces investissements correspondent aux prévisions présentées au budget des fonds spéciaux pour l'exercice financier 2021-2022 qui sont soumises à l'approbation du Parlement. Ils excluent les investissements dont l'autorisation de prélever sur le fonds consolidé du revenu est prévue dans d'autres lois.

PRÉVISIONS DES RÉSULTATS 2020-2021

Les prévisions des résultats 2020-2021 correspondent à celles apparaissant au budget des fonds spéciaux 2020-2021 ajustées des revenus et des dépenses additionnels présentés à la section Budget des fonds spéciaux des volumes Crédits supplémentaires 2020-2021 et Crédits supplémentaires 2020-2021 – Mars 2021.

REVENUS

Les revenus provenant du ministère responsable sont distingués de ceux provenant d'autres sources de revenus.

- **Transferts provenant du ministère responsable** : de façon générale, correspondent aux dépenses prévues à la sous-section Budget et crédits du ministère et des organismes budgétaires à la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial » de ce ministère pour les fonds spéciaux et à la supercatégorie « Transferts » de ce ministère pour les organismes autres que budgétaires. Des écarts peuvent toutefois être constatés, principalement en raison de revenus reportés comptabilisés par certains organismes autres que budgétaires;
- **Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec** : comprennent notamment les transferts en provenance d'autres ministères, d'organismes autres que budgétaires, d'autres fonds spéciaux et d'entreprises du gouvernement;
- **Impôt sur le revenu et les biens** : comprend l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt des sociétés et les autres sources d'impôts;
- **Taxes à la consommation** : comprennent les revenus provenant des taxes sur les ventes, les carburants, le tabac, le pari mutuel, les boissons alcooliques et d'autres sources;
- **Droits et permis** : comprennent les revenus provenant de droits et permis reliés aux véhicules automobiles, aux boissons alcooliques, aux ressources forestières, minières et hydrauliques, aux émissions de gaz à effet de serre, aux concours publicitaires et appareils d'amusement et à d'autres sources de revenus de droits et permis;

- **Revenus divers** : comprennent les revenus provenant des ventes de biens et de services, des intérêts sur les débiteurs et les prêts, des amendes et des confiscations, des recouvrements, des donations de tiers et des revenus sur les placements. Ils comprennent également d'autres revenus divers tels que ceux provenant des partenariats commerciaux, des transferts des autres gouvernements, ainsi que des revenus découlant d'une opération de restructuration;
- **Revenus provenant des entreprises du gouvernement** : comprennent les revenus provenant d'une partie des bénéficiaires ou des dividendes des entreprises du gouvernement;
- **Transferts du gouvernement fédéral** : comprennent les transferts provenant de la péréquation, des transferts pour la santé, des transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux, des paiements de protection et d'autres programmes.

SOLDE DES AVANCES AU (DU) FONDS GÉNÉRAL

À l'égard des fonds spéciaux, ces avances regroupent les sommes avancées par le fonds spécial au fonds général du fonds consolidé du revenu ou celles avancées par ce dernier au fonds spécial, conformément aux dispositions de l'article 54 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001). Elles n'incluent pas un dû au fonds général comptabilisé dans le cadre d'autres opérations, dont les transferts d'actifs nets lors de la constitution du fonds spécial et les modifications de conventions comptables effectuées par le fonds spécial.

Quant aux organismes autres que budgétaires, ces avances regroupent toutes les sommes avancées par l'organisme au fonds général du fonds consolidé du revenu ou celles avancées par ce dernier à l'organisme.

SOLDE DES EMPRUNTS AUPRÈS DU FONDS DE FINANCEMENT

Pour les fonds spéciaux, ces emprunts regroupent ceux contractés par le fonds spécial auprès du Fonds de financement, conformément aux dispositions de l'article 53 de la Loi sur l'administration financière.

Quant aux organismes autres que budgétaires, ces emprunts regroupent ceux contractés auprès du Fonds de financement.

SOLDE DES EMPRUNTS AUPRÈS D'AUTRES ENTITÉS

Pour les organismes autres que budgétaires, ces emprunts regroupent ceux contractés auprès de toute source autre que le Fonds de financement et le fonds général du fonds consolidé du revenu. Ils comprennent, entre autres, les emprunts effectués auprès d'une autre entité du périmètre comptable du gouvernement.

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE

L'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice constitue un surplus. À l'inverse, un déficit est constaté lorsque les dépenses sont supérieures aux revenus.

6. DÉFINITION DES SUPERCATÉGORIES

Les supercatégories regroupent les catégories utilisées par les ministères et les organismes pour la comptabilisation de leurs dépenses, leurs investissements et des autres coûts.

AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour être virées à un fonds spécial par un ministère ou un organisme budgétaire en application d'une disposition législative à cet effet. Ces sommes peuvent, notamment, pourvoir aux dépenses de rémunération et de fonctionnement, ainsi qu'au coût de service de la dette d'un fonds spécial. Ne font pas partie de cette supercatégorie les sommes allouées pouvant être virées à un fonds spécial par un ministère ou un organisme budgétaire pour des biens ou des services fournis à ce ministère ou à cet organisme que le fonds a servi à financer.

CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour les dépenses découlant des variations de la provision pour créances douteuses, de la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement et de la provision pour moins-values sur les prêts, les placements et les avances.

FONCTIONNEMENT

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour les dépenses encourues dans le cadre de la réalisation des programmes des ministères et des organismes budgétaires, à l'exclusion des dépenses de rémunération, de transfert, d'affectation à un fonds spécial, des créances douteuses et autres provisions ainsi que du service de la dette. Elle inclut notamment le coût estimatif lié à la réévaluation et aux obligations du gouvernement relatives à la réhabilitation de sites contaminés, l'amortissement des immobilisations, de même que les dépenses découlant d'une opération de restructuration. Elle comprend également les sommes pouvant être virées à un fonds spécial par un ministère ou un organisme budgétaire en application d'une disposition législative à cet effet jusqu'à concurrence des sommes portées au débit du fonds pour des biens ou des services fournis à ce ministère ou à cet organisme.

IMMOBILISATIONS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour les investissements encourus pour les immobilisations qui sont des développements informatiques ainsi que des équipements informatiques et bureautiques, soit pour leur acquisition, pour leur réalisation, laquelle comprend la conception jusqu'à l'implantation, de même que pour leur amélioration.

IMMOBILISATIONS TANGIBLES

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour les investissements encourus pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations, y compris celles relatives aux ententes de partenariat public-privé, à l'exclusion des immobilisations en ressources informationnelles.

PRÊTS, PLACEMENTS, AVANCES ET AUTRES COÛTS

Cette supercatégorie comprend les apports de capitaux et les avances consenties aux organismes et aux entreprises du gouvernement, l'acquisition d'actions ou d'obligations d'entreprises du gouvernement ou autres, de même que les prêts consentis à des municipalités, à des organismes à but non lucratif ou à des personnes physiques ou morales du secteur privé. Sont également incluses dans cette supercatégorie les avances pour l'établissement ou le fonctionnement des fonds locaux, et celles accordées aux employés du gouvernement. Elle comprend également l'inscription de stock et des frais payés d'avance, les taxes de vente payées ou à payer (TVQ, TPS/TVH) et comptabilisées lors de l'acquisition de biens et de services et les engagements financiers concernant des années antérieures qui sont portés à la dette nette ainsi que ceux découlant d'une opération de restructuration.

RÉMUNÉRATION

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour les dépenses encourues dans le cadre de la réalisation des programmes des ministères et des organismes budgétaires pour la rémunération normale, les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement par le gouvernement aux employés permanents, aux employés à temps partiel et aux occasionnels, y compris les étudiants et les saisonniers. Elle comprend également les traitements et les indemnités encourus envers les membres de l'Assemblée nationale, toute personne nommée ou désignée par cette dernière pour exercer une fonction en relevant le personnel qu'elle dirige, les juges ainsi que les membres de la Sûreté du Québec. Finalement, elle comprend tous les avantages sociaux fournis aux employés ainsi que les autres contributions du gouvernement à titre d'employeur.

SERVICE DE LA DETTE

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour les intérêts sur les dettes, l'amortissement des primes, des escomptes et des frais liés à l'émission d'emprunt et à la gestion des dettes ainsi que les gains et les pertes de change, incluant l'amortissement de ceux-ci. Elle comprend également les intérêts sur les obligations relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Enfin, elle comporte les intérêts relatifs aux ententes de partenariat public-privé signées par les ministères et les organismes budgétaires.

TRANSFERT

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour les dépenses effectuées dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes. Ces dépenses ne constituent pour le gouvernement ni des acquisitions directes de biens et de services, ni des sommes accordées en vue d'obtenir un rendement, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement, ni des sommes pour lesquelles il s'attend à obtenir un remboursement ultérieurement comme dans le cas des prêts.

7. DÉFINITION DES CATÉGORIES

Les supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial » se subdivisent selon les cinq catégories suivantes :

CAPITAL

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour l'acquisition d'immobilisations subventionnées, incluant le remboursement du principal des emprunts contractés pour des immobilisations.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour l'amortissement d'une immobilisation comptabilisée dans un fonds spécial.

FONCTIONNEMENT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour le fonctionnement, autre que pour la rémunération, d'organismes du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour le fonctionnement, autre que la rémunération, d'un fonds spécial.

INTÉRÊT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour le paiement des intérêts sur des emprunts contractés pour des immobilisations, lorsque le service de la dette d'un organisme, d'une institution ou d'un établissement bénéficiaire est assumé en tout ou en partie par le gouvernement.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour les intérêts et autres frais inhérents à une dette comptabilisée dans un fonds spécial.

RÉMUNÉRATION

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour la rémunération du personnel d'organismes du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Cette catégorie comprend également la rémunération des professionnels de la santé.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour la rémunération du personnel imputées sur un fonds spécial.

SUPPORT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts destinés à fournir aux bénéficiaires un soutien financier pour des fins autres que celles mentionnées aux catégories « Transfert-rémunération », « Transfert-fonctionnement », « Transfert-capital » et « Transfert-intérêt ».

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations destinées à fournir aux bénéficiaires d'un programme géré au moyen d'un fonds spécial un soutien financier sous différentes formes, mais ne constituant pas pour le gouvernement une acquisition directe de biens ou de services, un prêt ou un placement.

SOMMAIRE DES DÉPENSES CONSOLIDÉES

Dépenses consolidées des portefeuilles 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Ministères et organismes budgétaires ²	Fonds spéciaux	Organismes autres que budgétaires	Organismes des réseaux ³	Comptes à fin déterminée
Assemblée nationale	142,6	-	-	-	-
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	121,3	-	-	-	-
Affaires municipales et Habitation	2 575,3	306,1	1 474,8	-	153,5
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 094,3	-	519,0	-	120,7
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	5 754,3	488,2	1 810,9	-	-
Conseil exécutif	675,3	-	2,6	-	0,3
Culture et Communications	857,3	39,0	608,6	-	13,6
Économie et Innovation	1 505,0	474,2	316,2	-	71,2
Éducation	15 559,5	97,9	1,1	15 874,5	232,1
Énergie et Ressources naturelles	121,9	318,1	235,7	-	35,1
Enseignement supérieur	7 894,5	25,0	57,1	4 875,1	152,8
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	301,3	1 564,7	114,5	-	0,9
Famille	2 976,1	2 743,6	-	-	-
Finances	175,6	1 603,5	2 426,4	-	518,3
Forêts, Faune et Parcs	553,9	575,3	171,6	-	4,6
Immigration, Francisation et Intégration	522,8	-	-	-	4,8
Justice	1 154,2	171,1	223,6	-	0,9
Relations internationales et Francophonie	126,6	-	10,8	-	-
Santé et Services sociaux	47 113,9	502,2	18 468,0	31 716,0	198,7
Sécurité publique	1 753,1	734,8	69,8	-	33,0
Tourisme	215,7	235,3	133,9	-	-
Transports	1 221,3	4 599,9	508,1	-	17,9
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 559,4	1 582,4	29,3	-	7,1
Éliminations interportefeuilles ^{3,5}					
Total	96 975,4	16 061,3	27 181,8	52 465,6	1 565,4
Service de la dette	6 202,0	2 696,7	470,7	1 055,0	-
Dépenses consolidées	103 177,4	18 758,0	27 652,6	53 520,6	1 565,4

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.² Les dépenses des ministères et des organismes budgétaires correspondent aux dépenses budgétaires, lesquelles incluent les dépenses de programmes et le service de la dette.³ Source : ministère des Finances.⁴ Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.⁵ Les éliminations interportefeuilles résultent principalement de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.

	Dépenses financées par le régime fiscal ³	Mesures du Budget ⁴	Ajustements de la consolidation ³	Dépenses des portefeuilles	Variation par rapport à l'année précédente % ³
Assemblée nationale	-	-	-	142,6	0,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	-	-	-	121,3	15,1
Affaires municipales et Habitation	1,1	196,2	(1 124,6)	3 582,3	(11,7)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	0,3	6,0	(466,2)	1 274,1	3,2
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	-	(2 592,3)	(225,0)	5 236,0	35,1
Conseil exécutif	-	597,4	(2,4)	1 273,2	(1,1)
Culture et Communications	416,9	119,3	(527,4)	1 527,3	(8,9)
Économie et Innovation	1 350,3	268,8	(683,4)	3 302,3	(3,0)
Éducation	27,3	251,8	(13 731,9)	18 312,3	3,9 ⁶
Énergie et Ressources naturelles	42,8	51,3	(36,7)	768,3	(2,7)
Enseignement supérieur	128,0	285,1	(3 927,0)	9 490,6	8,5 ⁷
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	15,0	21,0	(62,4)	1 955,0	52,4
Famille	4 096,3	31,2	(2 743,6)	7 103,6	2,6
Finances	684,3	23,9	(1 608,0)	3 824,0	(4,9)
Forêts, Faune et Parcs	23,8	85,6	(274,5)	1 140,3	(7,9)
Immigration, Francisation et Intégration	-	84,9	-	612,4	64,7
Justice	-	85,1	(220,6)	1 414,3	6,6
Relations internationales et Francophonie	-	-	(2,4)	135,0	5,6
Santé et Services sociaux	1 057,2	10,5	(46 708,5)	52 358,0	(2,6) ⁸
Sécurité publique	-	37,6	(414,7)	2 213,6	(0,3)
Tourisme	-	53,1	(221,9)	416,1	(2,5)
Transports	2,3	43,4	(575,6)	5 817,2	(8,1)
Travail, Emploi et Solidarité sociale	478,8	42,8	(1 241,8)	5 458,0	3,4
Éliminations interportefeuilles ^{3,5}			(5 604,1)	(5 604,1)	
Total	8 324,4	(297,3)	(80 402,7)	121 873,9	(1,2) ⁹
Service de la dette	-	-	(1 811,3)	8 613,2	12,4
Dépenses consolidées	8 324,4	(297,3)	(82 214,0)	130 487,1	(0,4)

⁶ En excluant l'effet des mesures mises en oeuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie, la croissance des dépenses consolidées du portefeuille est de 4,6 %.

⁷ En excluant l'effet des mesures mises en oeuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie, la croissance des dépenses consolidées du portefeuille est de 8,2 %.

⁸ En excluant l'effet des mesures mises en oeuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie, la croissance des dépenses consolidées du portefeuille est de 5,8 %.

⁹ En excluant l'effet des mesures mises en oeuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie ainsi que l'impact budgétaire découlant du changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert, la croissance des dépenses consolidées des portefeuilles est de 5,4 %.

**SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES
ET DES CRÉDITS DES MINISTÈRES ET DES
ORGANISMES BUDGÉTAIRES**

Budget de dépenses

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Dépense probable 2020-2021	Variation ¹	
			(000 \$)	%
Assemblée nationale ²	142 605,2	142 094,7	510,5	0,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ²	121 333,7	105 402,3	15 931,4	15,1
Affaires municipales et Habitation	2 575 253,1	3 240 031,6	(664 778,5)	(20,5)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 094 312,6	1 069 641,2	24 671,4	2,3
Conseil du trésor et Administration gouvernementale ³	5 754 263,4	2 513 381,0	3 240 882,4	3,0
Conseil exécutif ³	675 341,4	1 287 714,9	(612 373,5)	(47,6)
Culture et Communications	857 320,9	1 099 286,2	(241 965,3)	(22,0)
Économie et Innovation	1 505 047,0	1 866 358,5	(361 311,5)	(19,4)
Éducation	15 559 544,7	15 300 772,3	258 772,4	2,2
Énergie et Ressources naturelles	121 936,8	245 865,4	(123 928,6)	(50,4)
Enseignement supérieur	7 894 461,4	7 585 175,9	309 285,5	4,1
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	301 328,9	281 320,0	20 008,9	7,1
Famille	2 976 134,3	3 027 492,7	(51 358,4)	(1,7)
Finances ³	175 609,1	512 715,4	(337 106,3)	(68,7)
Forêts, Faune et Parcs	553 880,8	693 471,9	(139 591,1)	(20,1)
Immigration, Francisation et Intégration ³	522 767,1	369 000,5	153 766,6	(2,2)
Justice	1 154 231,3	1 161 813,6	(7 582,3)	(0,3)
Relations internationales et Francophonie	126 599,5	122 919,3	3 680,2	3,0
Santé et Services sociaux	47 113 900,0	49 053 915,4	(1 940 015,4)	(3,9)
Sécurité publique	1 753 096,7	1 784 267,4	(31 170,7)	0,2
Tourisme	215 711,7	305 878,2	(90 166,5)	(29,5)
Transports	1 221 277,0	2 880 719,3	(1 659 442,3)	(57,6)
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 559 417,3	4 448 296,3	111 121,0	4,4
Dépenses de programmes	96 975 373,9	99 097 534,0	(2 122 160,1)	(2,1)
Service de la dette	6 202 039,0	5 378 151,3	823 887,7	15,3
Dépenses budgétaires	103 177 412,9	104 475 685,3	(1 298 272,4)	(1,2)

¹ L'information portant sur la variation des dépenses se retrouve dans le volume « Stratégie de gestion des dépenses - Renseignements supplémentaires ».

² L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits, dépenses et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

Sommaire du budget de dépenses et des crédits des ministères et des organismes budgétaires

	Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance	Budget de dépenses 2021-2022 (incluant les mesures)	Variation ¹	
			(000 \$)	%
Assemblée nationale	-	142 605,2	510,5	0,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	-	121 333,7	15 931,4	15,1
Affaires municipales et Habitation	89 600,0	2 664 853,1	(575 178,5)	(17,7)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	6 000,0	1 100 312,6	30 671,4	2,9
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	(2 592 300,0)	3 161 963,4	648 582,4	3,2
Conseil exécutif	597 400,0	1 272 741,4	(14 973,5)	(1,2)
Culture et Communications	108 000,0	965 320,9	(133 965,3)	(12,2)
Économie et Innovation	255 200,0	1 760 247,0	(106 111,5)	(5,7)
Éducation	251 800,0	15 811 344,7	510 572,4	3,9
Énergie et Ressources naturelles	51 300,0	173 236,8	(72 628,6)	(29,5)
Enseignement supérieur	284 600,0	8 179 061,4	593 885,5	7,8
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	21 000,0	322 328,9	41 008,9	14,6
Famille	31 200,0	3 007 334,3	(20 158,4)	(0,7)
Finances	1 000,0	176 609,1	(336 106,3)	(68,5)
Forêts, Faune et Parcs	84 800,0	638 680,8	(54 791,1)	(7,9)
Immigration, Francisation et Intégration	84 900,0	607 667,1	238 666,6	13,6
Justice	85 100,0	1 239 331,3	77 517,7	7,1
Relations internationales et Francophonie	-	126 599,5	3 680,2	3,0
Santé et Services sociaux	-	47 113 900,0	(1 940 015,4)	(3,9)
Sécurité publique	37 600,0	1 790 696,7	6 429,3	2,3
Tourisme	53 100,0	268 811,7	(37 066,5)	(12,1)
Transports	508 400,0	1 729 677,0	(1 151 042,3)	(40,0)
Travail, Emploi et Solidarité sociale	41 300,0	4 600 717,3	152 421,0	5,4
Dépenses de programmes	-	96 975 373,9	(2 122 160,1)	(2,1)
Service de la dette	-	6 202 039,0	823 887,7	15,3
Dépenses budgétaires	-	103 177 412,9	(1 298 272,4)	(1,2)

³ Ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses qui y sont comptabilisées en 2020-2021 tiennent compte des virements à l'un ou l'autre des portefeuilles.

Budget de dépenses excluant l'effet des mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Dépense probable 2020-2021	Variation ¹	
			(000 \$)	%
Assemblée nationale ²	142 605,2	142 094,7	510,5	0,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ²	121 333,7	105 402,3	15 931,4	15,1
Affaires municipales et Habitation	2 569 353,1	2 355 031,6	214 321,5	9,2
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	994 312,6	1 005 641,2	(11 328,6)	(1,1)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale ³	4 819 063,4	2 513 381,0	2 305 682,4	3,0
Conseil exécutif ³	675 341,4	1 287 714,9	(612 373,5)	(47,6)
Culture et Communications	857 320,9	862 322,4	(5 001,5)	(0,6)
Économie et Innovation	1 153 047,0	1 079 578,5	73 468,5	6,8
Éducation	15 302 044,7	14 787 519,9	514 524,8	4,0
Énergie et Ressources naturelles	116 936,8	220 865,4	(103 928,6)	(47,1)
Enseignement supérieur	7 818 961,4	7 392 655,5	426 305,9	5,8
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	301 328,9	281 320,0	20 008,9	7,1
Famille	2 951 134,3	2 886 270,8	64 863,5	2,2
Finances ³	175 609,1	275 715,4	(100 106,3)	(45,7)
Forêts, Faune et Parcs	555 380,8	649 871,9	(94 491,1)	(14,5)
Immigration, Francisation et Intégration ³	522 767,1	369 000,5	153 766,6	(2,2)
Justice	1 154 231,3	1 156 813,6	(2 582,3)	0,1
Relations internationales et Francophonie	126 599,5	122 919,3	3 680,2	3,0
Santé et Services sociaux	44 702 900,0	42 473 915,4	2 228 984,6	5,3
Sécurité publique	1 753 096,7	1 760 608,0	(7 511,3)	1,5
Tourisme	205 711,7	184 719,9	20 991,8	11,4
Transports	1 221 277,0	1 168 873,6	52 403,4	4,5
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 558 717,3	4 426 896,3	131 821,0	4,9
Dépenses de programmes	92 799 073,9	87 509 132,1	5 289 941,8	6,0
Service de la dette	6 202 039,0	5 378 151,3	823 887,7	15,3
Dépenses budgétaires	99 001 112,9	92 887 283,4	6 113 829,5	6,6

¹ L'information portant sur la variation des dépenses se retrouve dans le volume « Stratégie de gestion des dépenses - Renseignements supplémentaires ».

² L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits, dépenses et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

Sommaire du budget de dépenses et des crédits des ministères et des organismes budgétaires

	Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance	Budget de dépenses 2021-2022 (incluant les mesures)	Variation ¹	
			(000 \$)	%
Assemblée nationale	-	142 605,2	510,5	0,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	-	121 333,7	15 931,4	15,1
Affaires municipales et Habitation	89 600,0	2 658 953,1	303 921,5	13,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	3 000,0	997 312,6	(8 328,6)	(0,8)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	(1 657 100,0)	3 161 963,4	648 582,4	3,2
Conseil exécutif	597 400,0	1 272 741,4	(14 973,5)	(1,2)
Culture et Communications	108 000,0	965 320,9	102 998,5	11,9
Économie et Innovation	4 200,0	1 157 247,0	77 668,5	7,2
Éducation	81 300,0	15 383 344,7	595 824,8	4,6
Énergie et Ressources naturelles	-	116 936,8	(103 928,6)	(47,1)
Enseignement supérieur	130 000,0	7 948 961,4	556 305,9	7,5
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	21 000,0	322 328,9	41 008,9	14,6
Famille	31 200,0	2 982 334,3	96 063,5	3,3
Finances	1 000,0	176 609,1	(99 106,3)	(45,4)
Forêts, Faune et Parcs	1 000,0	556 380,8	(93 491,1)	(14,4)
Immigration, Francisation et Intégration	-	522 767,1	153 766,6	(2,2)
Justice	85 100,0	1 239 331,3	82 517,7	7,5
Relations internationales et Francophonie	-	126 599,5	3 680,2	3,0
Santé et Services sociaux	-	44 702 900,0	2 228 984,6	5,3
Sécurité publique	37 600,0	1 790 696,7	30 088,7	3,7
Tourisme	-	205 711,7	20 991,8	11,4
Transports	465 000,0	1 686 277,0	517 403,4	44,3
Travail, Emploi et Solidarité sociale	1 700,0	4 560 417,3	133 521,0	5,0
Dépenses de programmes	-	92 799 073,9	5 289 941,8	6,0
Service de la dette	-	6 202 039,0	823 887,7	15,3
Dépenses budgétaires	-	99 001 112,9	6 113 829,5	6,6

³ Ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses qui y sont comptabilisées en 2020-2021 tiennent compte des virements à l'un ou l'autre des portefeuilles.

Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits totaux 2021-2022
Assemblée nationale ¹	142 605,2	7 025,0	18 074,1	153 654,3
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ¹	121 333,7	3 336,7	14 976,2	132 973,2
Affaires municipales et Habitation	2 575 253,1	3 989,8	3 173,6	2 574 436,9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 094 312,6	13 621,3	19 704,0	1 100 395,3
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	5 754 263,4	3 100,0	2 804 884,4	8 556 047,8
Conseil exécutif	675 341,4	873,5	1 186,3	675 654,2
Culture et Communications	860 359,9	6 165,1	2 637,2	856 832,0
Économie et Innovation	1 505 047,0	1 350,1	1 813,7	1 505 510,6
Éducation	15 559 544,7	5 158,8	11 894,6	15 566 280,5
Énergie et Ressources naturelles	121 936,8	4 105,8	3 847,8	121 678,8
Enseignement supérieur	7 894 461,4	1 147,3	141 246,1	8 034 560,2
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	301 328,9	20 675,9	39 128,7	319 781,7
Famille	2 976 134,3	12 751,3	12 846,7	2 976 229,7
Finances	6 374 609,1	(60 830,0)	1 850,5	6 437 289,6
Forêts, Faune et Parcs	553 880,8	11 868,6	35 146,4	577 158,6
Immigration, Francisation et Intégration	522 767,1	5 520,0	11 590,6	528 837,7
Justice	1 154 231,3	18 244,3	43 529,6	1 179 516,6
Relations internationales et Francophonie	126 599,5	2 698,0	6 824,0	130 725,5
Santé et Services sociaux	47 113 900,0	1 075,0	500 010,5	47 612 835,5
Sécurité publique	1 753 096,7	22 255,1	27 891,3	1 758 732,9
Tourisme	215 711,7	-	-	215 711,7
Transports	1 221 277,0	20 172,5	154 453,1	1 355 557,6
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 559 417,3	1 315,3	3 266,0	4 561 368,0
Total	103 177 412,9	105 619,4	3 859 975,4	106 931 768,9

¹ L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits, dépenses et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

Sommaire des crédits

(en milliers de dollars)

	2021-2022			2020-2021	
	Crédits à voter ¹	Crédits permanents	Crédits déjà votés ²	Crédits totaux	Crédits comparatifs
Assemblée nationale ³	-	153 654,3	-	153 654,3	149 763,1
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ³	61 461,2	71 512,0	-	132 973,2	110 681,4
Affaires municipales et Habitation	2 574 427,3	9,6	-	2 574 436,9	3 115 230,1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 100 385,7	9,6	-	1 100 395,3	1 050 993,5
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	8 150 093,9	405 953,9	-	8 556 047,8	4 196 205,4
Conseil exécutif	673 750,0	1 904,2	-	675 654,2	1 297 986,7
Culture et Communications	856 822,4	9,6	-	856 832,0	1 035 527,8
Économie et Innovation	1 505 481,8	28,8	-	1 505 510,6	3 139 171,5
Éducation	14 461 203,6	1 105 076,9	-	15 566 280,5	15 083 607,8
Énergie et Ressources naturelles	121 669,2	9,6	-	121 678,8	167 519,0
Enseignement supérieur	7 835 201,3	199 358,9	-	8 034 560,2	7 725 534,3
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	319 747,1	34,6	-	319 781,7	295 036,9
Famille	2 750 620,1	209,6	225 400,0	2 976 229,7	2 956 315,7
Finances	166 787,3	6 270 502,3	-	6 437 289,6	5 790 737,1
Forêts, Faune et Parcs	552 054,0	25 104,6	-	577 158,6	653 057,1
Immigration, Francisation et Intégration	528 828,1	9,6	-	528 837,7	547 354,8
Justice	903 974,3	275 542,3	-	1 179 516,6	1 191 430,7
Relations internationales et Francophonie	130 625,5	100,0	-	130 725,5	119 261,7
Santé et Services sociaux	29 496 031,5	18 116 804,0	-	47 612 835,5	50 250 204,5
Sécurité publique	1 725 330,3	33 402,6	-	1 758 732,9	1 717 342,7
Tourisme	215 702,1	9,6	-	215 711,7	207 157,9
Transports	1 355 513,4	44,2	-	1 355 557,6	2 773 539,5
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 555 857,7	5 510,3	-	4 561 368,0	4 444 985,2
Total	80 041 567,8	26 664 801,1	225 400,0	106 931 768,9	108 018 644,4

¹ Les crédits à voter incluent, outre les montants présentés ci-dessus, ceux portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2022-2023 apparaissant à la page suivante.

² Ce montant inclut, conformément à la Loi n° 3 sur les crédits, 2020-2021 (L.Q. 2020, chapitre 14), les crédits déjà votés pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2021-2022.

³ L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits, dépenses et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2022-2023

(en milliers de dollars)

	<u>2022-2023</u>
Famille	
Programme 3 - Services de garde	<u>227 600,0</u>
Total	<u>227 600,0</u>

Programmes faisant l'objet d'un crédit au net¹

(en milliers de dollars)

	2021-2022	
	Revenus prévus	Crédits au net prévus
Affaires municipales et Habitation		
Programme 7 - Habitation	4 000,0	1 400,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation		
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	14 727,8	6 817,8
Programme 2 - Organismes d'État	1 548,4	1 408,4
Énergie et Ressources naturelles		
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles	1 600,0	540,0
Forêts, Faune et Parcs		
Programme 3 - Gestion des ressources fauniques et des parcs	34 661,7	10 762,4
Immigration, Francisation et Intégration		
Programme 2 - Immigration, francisation et intégration	39 560,9	35 060,9
Justice		
Programme 1 - Administration de la justice	153 200,0	350,0
Programme 5 - Autres organismes relevant du ministre	4 643,5	4 643,5
Sécurité publique		
Programme 2 - Services de la Sûreté du Québec	1 597,0	1 497,0
Transports		
Programme 1 - Infrastructures et systèmes de transport	1 293,0	1 293,0
Travail, Emploi et Solidarité sociale		
Programme 1 - Gouvernance, administration et services à la clientèle	88 465,0	7 250,0
Total		71 023,0

¹ Les données concernant les crédits au net sont fonction de variations de revenus et de modalités qui sont précisées dans les pages présentant chacun des portefeuilles.

SOMMAIRE DU BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX

Résumé du budget des fonds spéciaux

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Total des revenus	21 087 863,7	21 800 889,1
Dépenses à approuver¹	16 994 390,3	18 591 252,3
Retrait des mesures du Budget 2021-2022 s'ajoutant aux prévisions de dépenses	(169 200,0)	-
Dépenses ayant déjà fait l'objet d'une approbation :		
Contribution au transport en commun ²	90 417,8	92 365,8
Service de la dette ³	1 842 433,5	1 793 780,7
Total des dépenses	18 758 041,6	18 591 252,3
Surplus (déficit) de l'exercice	2 329 822,1	3 209 636,8
Surplus (déficit) cumulé au début	17 767 347,5	14 286 674,4
Surplus (déficit) cumulé à la fin	20 055 792,1⁴	17 767 347,5⁵
Investissements à approuver	5 082 819,4	4 337 888,5
Investissements ayant déjà fait l'objet d'une approbation :		
Fonds de financement ⁶	12 570 265,3	1 793 780,7
Fonds des générations ⁶	3 080 000,0	3 014 000,0
Total investissements	20 733 084,7	19 814 520,9

¹ Incluant les mesures du Budget 2021-2022 pour certains fonds spéciaux.

² Ce montant a déjà fait l'objet d'une approbation par l'Assemblée nationale en vertu de la Loi sur les transports (RLRQ, chapitre T-12).

³ Correspondant aux dépenses du service de la dette du Fonds de financement qui sont déjà pourvues à même le fonds général et qui sont remboursées par la clientèle.

⁴ Incluant un ajustement à la baisse du surplus cumulé de 41,4 M\$ au Fonds de soutien aux proches aidants.

⁵ Incluant un ajustement à la hausse au surplus cumulé au fonds Capital ressources naturelles et énergie de 157,2 M\$, au Fonds du développement économique de 109,4 M\$ et au Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques de 4,4 M\$.

⁶ Les prêts, placements, avances et autres coûts du Fonds des générations et du Fonds de financement n'ont pas à être approuvés par le Parlement puisque l'autorisation de prélever sur le fonds consolidé du revenu est prévue par d'autres lois.

Sommaire du budget des fonds spéciaux

Résultats des fonds spéciaux^{1,2}

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	2021-2022				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
Affaires municipales et Habitation					
Fonds régions et ruralité	269 839,0	306 078,6	-	306 078,6	(36 239,6)
	269 839,0	306 078,6	-	306 078,6	(36 239,6)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Fonds des infrastructures et des services numériques gouvernementaux	479 921,1	488 172,0	4 194,3	492 366,3	(12 445,2)
	479 921,1	488 172,0	4 194,3	492 366,3	(12 445,2)
Culture et Communications					
Fonds Avenir Mécénat Culture	5 006,0	5 003,7	-	5 003,7	2,3
Fonds du patrimoine culturel québécois ¹	19 820,9	34 026,9	-	34 026,9	(14 206,0)
	24 826,9	39 030,6	-	39 030,6	(14 203,7)
Économie et Innovation					
Capital ressources naturelles et énergie	398,0	1 408,0	-	1 408,0	(1 010,0)
Fonds du développement économique ¹	564 956,8	472 645,8	92 311,0	564 956,8	-
Fonds pour la croissance des entreprises québécoises	501,0	150,0	-	150,0	351,0
	565 855,8	474 203,8	92 311,0	566 514,8	(659,0)
Éducation					
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	92 016,7	97 880,2	-	97 880,2	(5 863,5)
	92 016,7	97 880,2	-	97 880,2	(5 863,5)
Énergie et Ressources naturelles					
Fonds des ressources naturelles ¹	54 906,8	59 662,0	-	59 662,0	(4 755,2)
Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques	111 843,0	111 843,0	-	111 843,0	-
Fonds d'information sur le territoire	181 286,1	146 592,9	-	146 592,9	34 693,2
	348 035,9	318 097,9	-	318 097,9	29 938,0
Enseignement supérieur					
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	25 000,0	-	25 000,0	-
	25 000,0	25 000,0	-	25 000,0	-

Crédits et dépenses des portefeuilles

Portefeuilles	2020-2021				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
Affaires municipales et Habitation					
Fonds régions et ruralité	252 339,0	224 253,2	-	224 253,2	28 085,8
	252 339,0	224 253,2	-	224 253,2	28 085,8
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Fonds des infrastructures et des services numériques gouvernementaux	255 483,9	265 537,4	3 274,8	268 812,2	(13 328,3)
	255 483,9	265 537,4	3 274,8	268 812,2	(13 328,3)
Culture et Communications					
Fonds Avenir Mécénat Culture	5 006,0	5 375,1	-	5 375,1	(369,1)
Fonds du patrimoine culturel québécois	24 000,0	22 681,0	-	22 681,0	1 319,0
	29 006,0	28 056,1	-	28 056,1	949,9
Économie et Innovation					
Capital ressources naturelles et énergie	75,0	948,0	-	948,0	(873,0)
Fonds du développement économique	713 256,0	631 334,0	81 922,0	713 256,0	-
Fonds pour la croissance des entreprises québécoises	434,0	25,0	-	25,0	409,0
	713 765,0	632 307,0	81 922,0	714 229,0	(464,0)
Éducation					
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	92 052,4	95 614,1	-	95 614,1	(3 561,7)
	92 052,4	95 614,1	-	95 614,1	(3 561,7)
Énergie et Ressources naturelles					
Fonds des ressources naturelles	53 149,5	49 458,0	-	49 458,0	3 691,5
Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques	137 168,7	143 354,4	-	143 354,4	(6 185,7)
Fonds d'information sur le territoire	154 854,7	117 034,8	-	117 034,8	37 819,9
	345 172,9	309 847,2	-	309 847,2	35 325,7
Enseignement supérieur					
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	25 000,0	-	25 000,0	-
	25 000,0	25 000,0	-	25 000,0	-

Résultats des fonds spéciaux (suite)^{1,2}

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	2021-2022				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
Environnement et Lutte contre les changements climatiques					
Fonds d'électrification et de changements climatiques	1 095 206,4	1 295 271,0	-	1 295 271,0	(200 064,6)
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	212 885,4	269 472,4	-	269 472,4	(56 587,0)
	1 308 091,8	1 564 743,4	-	1 564 743,4	(256 651,6)
Famille					
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 743 584,9	2 743 584,9	-	2 743 584,9	-
	2 743 584,9	2 743 584,9	-	2 743 584,9	-
Finances					
Fonds de financement	1 882 789,1	2 911,1	1 842 433,5	1 845 344,6	37 444,5
Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux	235 000,0	235 000,0	-	235 000,0	-
Fonds des générations	3 080 000,0	-	-	-	3 080 000,0
Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis ¹	164 635,6	164 094,9	422,8	164 517,7	117,9
Fonds du centre financier de Montréal	1 547,2	1 390,6	-	1 390,6	156,6
Fonds du Plan Nord	94 376,3	130 165,8	-	130 165,8	(35 789,5)
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	4 375,9	4 375,9	-	4 375,9	-
Fonds relatif à l'administration fiscale ¹	1 065 569,3	1 065 569,3	-	1 065 569,3	-
	6 528 293,4	1 603 507,6	1 842 856,3	3 446 363,9	3 081 929,5
Forêts, Faune et Parcs					
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	577 100,2	575 300,3	-	575 300,3	1 799,9
	577 100,2	575 300,3	-	575 300,3	1 799,9
Justice					
Fonds Accès Justice	21 507,3	27 777,2	-	27 777,2	(6 269,9)
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	25 301,0	47 318,5	-	47 318,5	(22 017,5)
Fonds des registres du ministère de la Justice	38 863,3	46 444,9	-	46 444,9	(7 581,6)
Fonds du Tribunal administratif du Québec	52 587,1	49 567,6	17,1	49 584,7	3 002,4
Fonds relatif aux contrats publics	37,3	6,3	-	6,3	31,0
	138 296,0	171 114,5	17,1	171 131,6	(32 835,6)

Portefeuilles	2020-2021				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
Environnement et Lutte contre les changements climatiques					
Fonds d'électrification et de changements climatiques	787 331,6	829 355,4	-	829 355,4	(42 023,8)
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	111 683,6	110 848,3	-	110 848,3	835,3
	899 015,2	940 203,7	-	940 203,7	(41 188,5)
Famille					
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 746 299,9	2 746 299,9	-	2 746 299,9	-
	2 746 299,9	2 746 299,9	-	2 746 299,9	-
Finances					
Fonds de financement	1 828 356,4	2 721,6	1 793 780,7	1 796 502,3	31 854,1
Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux	164 000,0	164 000,0	-	164 000,0	-
Fonds des générations	3 014 000,0	-	-	-	3 014 000,0
Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis	127 846,9	88 319,5	234,0	88 553,5	39 293,4
Fonds du centre financier de Montréal	1 530,1	1 376,8	-	1 376,8	153,3
Fonds du Plan Nord	94 189,4	63 042,3	-	63 042,3	31 147,1
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	1 668,5	3 056,5	-	3 056,5	(1 388,0)
Fonds relatif à l'administration fiscale	1 235 594,5	1 235 594,5	-	1 235 594,5	-
	6 467 185,8	1 558 111,2	1 794 014,7	3 352 125,9	3 115 059,9
Forêts, Faune et Parcs					
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	666 145,9	715 290,9	-	715 290,9	(49 145,0)
	666 145,9	715 290,9	-	715 290,9	(49 145,0)
Justice					
Fonds Accès Justice	14 928,7	19 957,7	-	19 957,7	(5 029,0)
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	24 919,4	47 255,4	-	47 255,4	(22 336,0)
Fonds des registres du ministère de la Justice	46 033,9	50 071,8	-	50 071,8	(4 037,9)
Fonds du Tribunal administratif du Québec	45 540,4	46 413,1	15,1	46 428,2	(887,8)
Fonds relatif aux contrats publics	43,2	6,3	-	6,3	36,9
	131 465,6	163 704,3	15,1	163 719,4	(32 253,8)

Résultats des fonds spéciaux (suite)^{1,2}

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	2021-2022				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
Santé et Services sociaux					
Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis	82 317,8	134 840,4	-	134 840,4	(52 522,6)
Fonds de soutien aux proches aidants	8 821,1	10 488,3	-	10 488,3	(1 667,2)
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	352 040,1	356 880,5	238,2	357 118,7	(5 078,6)
	443 179,0	502 209,2	238,2	502 447,4	(59 268,4)
Sécurité publique					
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	25 000,0	25 000,0	-	25 000,0	-
Fonds des services de police	710 015,3	709 815,3	200,0	710 015,3	-
	735 015,3	734 815,3	200,0	735 015,3	-
Tourisme					
Fonds de partenariat touristique ¹	228 280,0	235 311,6	-	235 311,6	(7 031,6)
	228 280,0	235 311,6	-	235 311,6	(7 031,6)
Transports					
Fonds aérien	87 892,3	86 296,6	980,8	87 277,4	614,9
Fonds de gestion de l'équipement roulant	133 558,4	127 191,7	5 015,3	132 207,0	1 351,4
Fonds de la sécurité routière	79 211,4	58 219,9	-	58 219,9	20 991,5
Fonds des réseaux de transport terrestre ¹	4 614 615,9	4 328 198,8	750 092,7	5 078 291,5	(463 675,6)
	4 915 278,0	4 599 907,0	756 088,8	5 355 995,8	(440 717,8)
Travail, Emploi et Solidarité sociale					
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	40 119,6	41 818,7	-	41 818,7	(1 699,1)
Fonds de développement du marché du travail ¹	1 365 259,8	1 276 643,9	-	1 276 643,9	88 615,9
Fonds des biens et des services	122 104,8	127 088,1	16,7	127 104,8	(5 000,0)
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	23 785,5	23 085,5	700,0	23 785,5	-
Fonds du Tribunal administratif du travail	82 240,7	82 141,7	99,0	82 240,7	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	31 739,3	31 585,4	-	31 585,4	153,9
	1 665 249,7	1 582 363,3	815,7	1 583 179,0	82 070,7
Total	21 087 863,7	16 061 320,2	2 696 721,4	18 758 041,6	2 329 822,1

¹ À ces prévisions, s'ajoute un montant pour les mesures du Budget 2021-2022. L'information est disponible au sommaire « Budget des fonds spéciaux » du portefeuille.

² Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

Portefeuilles	2020-2021				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
Santé et Services sociaux					
Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis	64 033,8	37 689,9	-	37 689,9	26 343,9
Fonds de soutien aux proches aidants	15 111,4	17 980,0	-	17 980,0	(2 868,6)
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	381 153,7	383 021,8	252,2	383 274,0	(2 120,3)
	460 298,9	438 691,7	252,2	438 943,9	21 355,0
Sécurité publique					
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	21 000,0	21 050,0	-	21 050,0	(50,0)
Fonds des services de police	689 538,5	689 428,5	110,0	689 538,5	-
	710 538,5	710 478,5	110,0	710 588,5	(50,0)
Tourisme					
Fonds de partenariat touristique	261 410,9	271 360,1	-	271 360,1	(9 949,2)
	261 410,9	271 360,1	-	271 360,1	(9 949,2)
Transports					
Fonds aérien	89 722,8	88 240,5	805,9	89 046,4	676,4
Fonds de gestion de l'équipement roulant	124 524,4	119 097,9	4 906,6	124 004,5	519,9
Fonds de la sécurité routière	50 649,5	28 062,0	-	28 062,0	22 587,5
Fonds des réseaux de transport terrestre	5 743 974,5	5 006 838,2	737 136,3	5 743 974,5	-
	6 008 871,2	5 242 238,6	742 848,8	5 985 087,4	23 783,8
Travail, Emploi et Solidarité sociale					
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	39 817,8	42 204,5	-	42 204,5	(2 386,7)
Fonds de développement du marché du travail	1 444 304,5	1 305 959,6	-	1 305 959,6	138 344,9
Fonds des biens et des services	121 281,9	121 262,6	19,3	121 281,9	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	22 275,9	21 475,9	800,0	22 275,9	-
Fonds du Tribunal administratif du travail	78 388,3	78 328,3	60,0	78 388,3	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	30 769,6	31 710,6	-	31 710,6	(941,0)
	1 736 838,0	1 600 941,5	879,3	1 601 820,8	135 017,2
Total	21 800 889,1	15 967 935,4	2 623 316,9	18 591 252,3	3 209 636,8

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022¹

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	Dépenses	Investissements
Affaires municipales et Habitation		
Fonds régions et ruralité	306 078,6	-
Conseil du trésor et Administration gouvernementale		
Fonds des infrastructures et des services numériques gouvernementaux	492 366,3	99 979,6
Culture et Communications		
Fonds Avenir Mécénat Culture	5 003,7	-
Fonds du patrimoine culturel québécois	45 326,9	-
Économie et Innovation		
Capital ressources naturelles et énergie	1 408,0	73 500,0
Fonds du développement économique	634 956,8	1 486 157,0
Fonds pour la croissance des entreprises québécoises	150,0	100 000,0
Éducation		
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	97 880,2	98 031,4
Énergie et Ressources naturelles		
Fonds des ressources naturelles	69 662,0	625,1
Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques	111 843,0	407,5
Fonds d'information sur le territoire	146 592,9	63 786,4
Enseignement supérieur		
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	-
Environnement et Lutte contre les changements climatiques		
Fonds d'électrification et de changements climatiques	1 295 271,0	1 273,9
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	269 472,4	250,0
Famille		
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 743 584,9	-
Finances		
Fonds de financement	2 911,1	-
Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux	235 000,0	-
Fonds des générations	-	-
Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis	174 517,7	-
Fonds du centre financier de Montréal	1 390,6	-
Fonds du Plan Nord	130 165,8	-
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	4 375,9	12 380,6
Fonds relatif à l'administration fiscale	1 078 469,3	-
Forêts, Faune et Parcs		
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	575 300,3	15 985,6

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022 (suite)¹

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	Dépenses	Investissements
Justice		
Fonds Accès Justice	27 777,2	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	47 318,5	-
Fonds des registres du ministère de la Justice	46 444,9	1 550,0
Fonds du Tribunal administratif du Québec	49 584,7	4 342,4
Fonds relatif aux contrats publics	6,3	-
Santé et Services sociaux		
Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis	134 840,4	-
Fonds de soutien aux proches aidants	10 488,3	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	357 118,7	54 714,2
Sécurité publique		
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	25 000,0	-
Fonds des services de police	710 015,3	17 700,0
Tourisme		
Fonds de partenariat touristique	272 811,6	1 169,0
Transports		
Fonds aérien	87 277,4	37 971,0
Fonds de gestion de l'équipement roulant	132 207,0	55 963,2
Fonds de la sécurité routière	58 219,9	3 197,5
Fonds des réseaux de transport terrestre	4 992 873,7	2 932 815,6
Travail, Emploi et Solidarité sociale		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	41 818,7	-
Fonds de développement du marché du travail	1 289 143,9	-
Fonds des biens et des services	127 104,8	1 000,0
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	23 785,5	17 149,4
Fonds du Tribunal administratif du travail	82 240,7	2 870,0
Fonds québécois d'initiatives sociales	31 585,4	-
Total à approuver	16 994 390,3	5 082 819,4

¹ Incluant les mesures du Budget 2021-2022 pour certains fonds spéciaux.

Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	Dépenses	Investissements
Culture et Communications		
Fonds Avenir Mécénat Culture	588,0	-
Économie et Innovation		
Capital ressources naturelles et énergie	107 085,7 ¹	-
Fonds du développement économique	1 088 143,9	70 249,7
Énergie et Ressources naturelles		
Fonds d'information sur le territoire	-	21 738,1
Environnement et Lutte contre les changements climatiques		
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	248,0 ²	-
Famille		
Fonds pour le développement des jeunes enfants	20 009,6	-
Forêts, Faune et Parcs		
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	12 348,8	-
Justice		
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	5 600,2 ³	-
Fonds du Tribunal administratif du Québec	1 292,7	-
Santé et Services sociaux		
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	23 257,5	-
Tourisme		
Fonds de partenariat touristique	17 893,1	-
Transports		
Fonds aérien	13 432,6	-
Fonds des réseaux de transport terrestre	295 625,6	139 293,2
Travail, Emploi et Solidarité sociale		
Fonds de développement du marché du travail	73 635,3	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	2 559,5	-
Total à approuver	1 661 720,5	231 281,0

¹ L'excédent est de 102,2 M\$ pour l'exercice financier 2019-2020 auquel s'ajoutent des excédents respectifs de 4,8 M\$ et de 0,02 M\$ pour les exercices financiers 2018-2019 et 2015-2016.

² L'excédent est relatif à l'exercice financier 2017-2018.

³ L'excédent est de 1,7 M\$ pour l'exercice financier 2019-2020 auquel s'ajoutent des excédents respectifs de 1,3 M\$, de 1,7 M\$ et de 0,9 M\$ pour les exercices financiers 2018-2019, 2017-2018 et 2016-2017.

**SOMMAIRE DU BUDGET DES ORGANISMES
AUTRES QUE BUDGÉTAIRES**

Résumé du budget des organismes autres que budgétaires¹

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Total des revenus	27 220 065,0	26 134 705,6
Total des dépenses	27 652 550,4	26 005 682,7
Surplus (déficit) de l'exercice	(432 485,4)	129 022,9
Surplus (déficit) cumulé au début	4 453 965,5	4 385 325,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	3 994 952,5²	4 453 965,5 ^{2,3}
Investissements		
Immobilisations	2 466 743,0	1 372 837,5
Prêts, placements, avances et autres coûts	4 584 272,5	1 986 119,0
Total investissements	7 051 015,5	3 358 956,5

¹ À ces prévisions, s'ajoute un montant pour les mesures du Budget 2021-2022. L'information est disponible au sommaire « Budget des organismes autres que budgétaires » du portefeuille.

² Incluant un ajustement à la baisse de 26,5 M\$ en 2021-2022 et de 44,8 M\$ en 2020-2021 au surplus cumulé de Financement Québec.

³ Incluant un ajustement à la baisse de 15,6 M\$ en 2020-2021 au surplus cumulé d'Héma-Québec.

Résultats des organismes autres que budgétaires^{1,2}

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	2021-2022				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
Affaires municipales et Habitation					
Régie du bâtiment du Québec	79 561,8	77 546,5	-	77 546,5	2 015,3
Société d'habitation du Québec ¹	1 523 436,9	1 397 219,0	70 715,0	1 467 934,0	55 502,9
	1 602 998,7	1 474 765,5	70 715,0	1 545 480,5	57 518,2
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
La Financière agricole du Québec	502 039,6	519 043,8	1 373,0	520 416,8	(18 377,2)
	502 039,6	519 043,8	1 373,0	520 416,8	(18 377,2)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Autorité des marchés publics	20 088,1	24 865,9	-	24 865,9	(4 777,8)
Centre d'acquisitions gouvernementales	525 756,5	517 135,9	92,1	517 228,0	8 528,5
Société québécoise des infrastructures	983 406,0	1 268 904,0	99 519,0	1 368 423,0	(385 017,0)
	1 529 250,6	1 810 905,8	99 611,1	1 910 516,9	(381 266,3)
Conseil exécutif					
Centre de la francophonie des Amériques	2 376,2	2 586,1	36,6	2 622,7	(246,5)
	2 376,2	2 586,1	36,6	2 622,7	(246,5)
Culture et Communications					
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	91 121,5	93 311,8	4 260,5	97 572,3	(6 450,8)
Conseil des arts et des lettres du Québec ¹	136 598,5	137 115,7	48,3	137 164,0	(565,5)
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	32 696,2	32 046,3	1 711,1	33 757,4	(1 061,2)
Musée d'Art contemporain de Montréal	12 539,9	12 078,2	74,3	12 152,5	387,4
Musée de la Civilisation	30 222,1	31 416,0	809,7	32 225,7	(2 003,6)
Musée national des beaux-arts du Québec	30 926,1	32 315,6	848,8	33 164,4	(2 238,3)
Société de développement des entreprises culturelles ¹	138 510,1	141 289,8	1 239,5	142 529,3	(4 019,2)
Société de la Place des Arts de Montréal	25 645,1	32 710,0	2 235,0	34 945,0	(9 299,9)
Société de télédiffusion du Québec ¹	89 423,7	84 103,0	1 315,9	85 418,9	4 004,8
Société du Grand Théâtre de Québec	12 205,7	12 182,0	750,8	12 932,8	(727,1)
	599 888,9	608 568,4	13 293,9	621 862,3	(21 973,4)

Portefeuilles	2020-2021				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
Affaires municipales et Habitation					
Régie du bâtiment du Québec	77 548,9	67 908,8	183,2	68 092,0	9 456,9
Société d'habitation du Québec	1 378 201,4	1 175 242,0	70 132,0	1 245 374,0	132 827,4
	1 455 750,3	1 243 150,8	70 315,2	1 313 466,0	142 284,3
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
La Financière agricole du Québec	507 020,5	510 196,4	1 295,0	511 491,4	(4 470,9)
	507 020,5	510 196,4	1 295,0	511 491,4	(4 470,9)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Autorité des marchés publics	19 797,8	16 547,8	-	16 547,8	3 250,0
Centre d'acquisitions gouvernementales	296 940,1	290 854,8	72,9	290 927,7	6 012,4
Société québécoise des infrastructures	1 109 483,0	972 750,0	138 096,0	1 110 846,0	(1 363,0)
	1 426 220,9	1 280 152,6	138 168,9	1 418 321,5	7 899,4
Conseil exécutif					
Centre de la francophonie des Amériques	2 550,1	2 619,7	52,0	2 671,7	(121,6)
	2 550,1	2 619,7	52,0	2 671,7	(121,6)
Culture et Communications					
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	94 681,3	92 511,3	4 751,2	97 262,5	(2 581,2)
Conseil des arts et des lettres du Québec	215 756,6	215 734,1	27,6	215 761,7	(5,1)
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	31 556,2	30 079,3	1 655,3	31 734,6	(178,4)
Musée d'Art contemporain de Montréal	12 144,9	11 971,1	66,9	12 038,0	106,9
Musée de la Civilisation	32 304,0	30 047,5	945,6	30 993,1	1 310,9
Musée national des beaux-arts du Québec	27 549,5	26 530,9	996,5	27 527,4	22,1
Société de développement des entreprises culturelles	329 730,4	328 874,7	1 236,5	330 111,2	(380,8)
Société de la Place des Arts de Montréal	36 904,9	31 713,8	2 527,2	34 241,0	2 663,9
Société de télédiffusion du Québec	99 807,0	91 757,3	1 149,2	92 906,5	6 900,5
Société du Grand Théâtre de Québec	13 206,7	10 605,0	948,0	11 553,0	1 653,7
	893 641,5	869 825,0	14 304,0	884 129,0	9 512,5

Résultats des organismes autres que budgétaires (suite)^{1,2}

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	2021-2022				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
Économie et Innovation					
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	87 651,2	87 651,2	-	87 651,2	-
Fonds de recherche du Québec - Santé	140 414,3	140 414,3	-	140 414,3	-
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	82 513,3	82 513,3	-	82 513,3	-
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	10 634,7	5 589,2	425,0	6 014,2	4 620,5
	321 213,5	316 168,0	425,0	316 593,0	4 620,5
Éducation					
Institut national des mines	962,0	1 078,3	-	1 078,3	(116,3)
	962,0	1 078,3	-	1 078,3	(116,3)
Énergie et Ressources naturelles					
Régie de l'énergie	18 319,5	18 311,1	-	18 311,1	8,4
Société de développement de la Baie-James	70 173,6	51 271,5	2 169,7	53 441,2	16 732,4
Société du Plan Nord	170 963,1	166 100,2	-	166 100,2	4 862,9
	259 456,2	235 682,8	2 169,7	237 852,5	21 603,7
Enseignement supérieur					
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	45 789,4	44 284,2	2 034,1	46 318,3	(528,9)
Office des professions du Québec	11 891,0	12 806,0	-	12 806,0	(915,0)
	57 680,4	57 090,2	2 034,1	59 124,3	(1 443,9)
Environnement et Lutte contre les changements climatiques					
Société québécoise de récupération et de recyclage	109 072,8	114 462,0	-	114 462,0	(5 389,2)
	109 072,8	114 462,0	-	114 462,0	(5 389,2)

Portefeuilles	2020-2021				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
Économie et Innovation					
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	80 275,6	82 460,2	-	82 460,2	(2 184,6)
Fonds de recherche du Québec - Santé	137 697,3	139 276,3	-	139 276,3	(1 579,0)
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	77 062,2	78 573,4	-	78 573,4	(1 511,2)
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	10 973,9	5 554,4	430,5	5 984,9	4 989,0
	306 009,0	305 864,3	430,5	306 294,8	(285,8)
Éducation					
Institut national des mines	973,1	1 101,8	-	1 101,8	(128,7)
	973,1	1 101,8	-	1 101,8	(128,7)
Énergie et Ressources naturelles					
Régie de l'énergie	15 930,3	17 428,5	-	17 428,5	(1 498,2)
Société de développement de la Baie-James	56 533,3	43 185,4	1 866,9	45 052,3	11 481,0
Société du Plan Nord	83 425,0	76 055,4	-	76 055,4	7 369,6
	155 888,6	136 669,3	1 866,9	138 536,2	17 352,4
Enseignement supérieur					
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	37 947,7	36 596,8	1 978,5	38 575,3	(627,6)
Office des professions du Québec	11 900,0	12 200,0	-	12 200,0	(300,0)
	49 847,7	48 796,8	1 978,5	50 775,3	(927,6)
Environnement et Lutte contre les changements climatiques					
Société québécoise de récupération et de recyclage	55 083,6	60 422,5	-	60 422,5	(5 338,9)
	55 083,6	60 422,5	-	60 422,5	(5 338,9)

Résultats des organismes autres que budgétaires (suite)^{1,2}

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	2021-2022				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
Finances					
Agence du revenu du Québec ¹	1 341 235,4	1 346 432,7	3 679,3	1 350 112,0	(8 876,6)
Autorité des marchés financiers	228 723,6	168 625,8	-	168 625,8	60 097,8
Financement-Québec	244 330,8	347,5	228 750,6	229 098,1	15 232,7
Institut de la statistique du Québec	41 771,2	41 771,2	-	41 771,2	-
Société de financement des infrastructures locales du Québec	836 055,0	869 176,0	-	869 176,0	(33 121,0)
	2 692 116,0	2 426 353,2	232 429,9	2 658 783,1	33 332,9
Forêts, Faune et Parcs					
Fondation de la faune du Québec	12 881,0	12 856,0	-	12 856,0	25,0
Société des établissements de plein air du Québec ¹	155 132,4	158 753,9	2 685,2	161 439,1	(6 306,7)
	168 013,4	171 609,9	2 685,2	174 295,1	(6 281,7)
Justice					
Commission des services juridiques	182 488,9	198 409,5	-	198 409,5	(15 920,6)
Fonds d'aide aux actions collectives	3 340,0	4 353,0	-	4 353,0	(1 013,0)
Société québécoise d'information juridique	20 140,9	20 830,2	-	20 830,2	(689,3)
	205 969,8	223 592,7	-	223 592,7	(17 622,9)
Relations internationales et Francophonie					
Office Québec-Monde pour la jeunesse	9 986,1	10 786,9	3,8	10 790,7	(804,6)
	9 986,1	10 786,9	3,8	10 790,7	(804,6)
Santé et Services sociaux					
Corporation d'urgences-santé	167 679,8	166 995,3	684,5	167 679,8	-
Fonds de l'assurance médicaments	4 140 314,1	4 138 183,7	2 130,4	4 140 314,1	-
Héma-Québec	502 701,3	501 357,3	1 344,0	502 701,3	-
Institut national de santé publique du Québec	85 965,1	87 849,3	615,8	88 465,1	(2 500,0)
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	27 039,8	29 439,9	-	29 439,9	(2 400,1)
Régie de l'assurance maladie du Québec	13 544 773,2	13 544 218,1	555,1	13 544 773,2	-
	18 468 473,3	18 468 043,6	5 329,8	18 473 373,4	(4 900,1)
Sécurité publique					
Commission de la capitale nationale du Québec	25 059,2	22 144,9	1 742,9	23 887,8	1 171,4
École nationale de police du Québec	44 994,5	45 034,7	50,0	45 084,7	(90,2)
École nationale des pompiers du Québec	1 952,0	2 619,4	4,6	2 624,0	(672,0)
	72 005,7	69 799,0	1 797,5	71 596,5	409,2

Portefeuilles	2020-2021				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
Finances					
Agence du revenu du Québec	1 262 181,2	1 303 298,8	2 589,7	1 305 888,5	(43 707,3)
Autorité des marchés financiers	211 300,7	149 750,1	-	149 750,1	61 550,6
Financement-Québec	236 699,7	292,6	213 838,2	214 130,8	22 568,9
Institut de la statistique du Québec	33 694,2	33 556,8	-	33 556,8	137,4
Société de financement des infrastructures locales du Québec	819 461,0	880 345,0	-	880 345,0	(60 884,0)
	2 563 336,8	2 367 243,3	216 427,9	2 583 671,2	(20 334,4)
Forêts, Faune et Parcs					
Fondation de la faune du Québec	12 413,5	11 817,2	-	11 817,2	596,3
Société des établissements de plein air du Québec	152 269,7	150 345,9	1 923,8	152 269,7	-
	164 683,2	162 163,1	1 923,8	164 086,9	596,3
Justice					
Commission des services juridiques	189 855,3	185 514,1	-	185 514,1	4 341,2
Fonds d'aide aux actions collectives	3 300,0	4 318,7	-	4 318,7	(1 018,7)
Société québécoise d'information juridique	19 948,1	19 308,6	-	19 308,6	639,5
	213 103,4	209 141,4	-	209 141,4	3 962,0
Relations internationales et Francophonie					
Office Québec-Monde pour la jeunesse	7 270,0	7 433,6	5,3	7 438,9	(168,9)
	7 270,0	7 433,6	5,3	7 438,9	(168,9)
Santé et Services sociaux					
Corporation d'urgences-santé	172 755,2	171 994,2	761,0	172 755,2	-
Fonds de l'assurance médicaments	4 002 213,4	3 993 915,8	8 297,6	4 002 213,4	-
Héma-Québec	442 853,3	441 476,3	1 377,0	442 853,3	-
Institut national de santé publique du Québec	85 809,1	87 657,1	623,9	88 281,0	(2 471,9)
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	25 951,8	29 135,9	-	29 135,9	(3 184,1)
Régie de l'assurance maladie du Québec	12 869 279,1	12 868 451,0	828,1	12 869 279,1	-
	17 598 861,9	17 592 630,3	11 887,6	17 604 517,9	(5 656,0)
Sécurité publique					
Commission de la capitale nationale du Québec	24 076,8	20 943,9	1 980,1	22 924,0	1 152,8
École nationale de police du Québec	41 911,7	41 904,4	18,0	41 922,4	(10,7)
École nationale des pompiers du Québec	1 606,1	2 192,5	-	2 192,5	(586,4)
	67 594,6	65 040,8	1 998,1	67 038,9	555,7

Résultats des organismes autres que budgétaires (suite)^{1,2}

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	2021-2022				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
Tourisme					
Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique	54 848,7	59 966,4	7 830,7	67 797,1	(12 948,4)
Société du Centre des congrès de Québec	20 633,9	25 665,4	1 567,4	27 232,8	(6 598,9)
Société du Palais des congrès de Montréal	37 616,2	48 246,0	5 960,1	54 206,1	(16 589,9)
	113 098,8	133 877,8	15 358,2	149 236,0	(36 137,2)
Transports					
Société de l'assurance automobile du Québec	279 108,0	303 536,0	3 865,0	307 401,0	(28 293,0)
Société des Traversiers du Québec	197 043,0	204 558,4	19 602,2	224 160,6	(27 117,6)
	476 151,0	508 094,4	23 467,2	531 561,6	(55 410,6)
Travail, Emploi et Solidarité sociale					
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crïs	29 312,0	29 312,0	-	29 312,0	-
	29 312,0	29 312,0	-	29 312,0	-
Total	27 220 065,0	27 181 820,4	470 730,0	27 652 550,4	(432 485,4)

¹ À ces prévisions, s'ajoute un montant pour les mesures du Budget 2021-2022. L'information est disponible au sommaire « Budget des organismes autres que budgétaires » du portefeuille.

² Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

Portefeuilles	2020-2021				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
Tourisme					
Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique	63 404,9	55 940,8	7 464,1	63 404,9	-
Société du Centre des congrès de Québec	21 864,7	22 373,0	1 667,6	24 040,6	(2 175,9)
Société du Palais des congrès de Montréal	55 737,5	49 268,9	6 468,6	55 737,5	-
	141 007,1	127 582,7	15 600,3	143 183,0	(2 175,9)
Transports					
Société de l'assurance automobile du Québec	265 561,0	275 465,0	3 635,0	279 100,0	(13 539,0)
Société des Traversiers du Québec	231 820,3	211 579,3	20 241,0	231 820,3	-
	497 381,3	487 044,3	23 876,0	510 920,3	(13 539,0)
Travail, Emploi et Solidarité sociale					
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crïs	28 482,0	28 474,0	-	28 474,0	8,0
	28 482,0	28 474,0	-	28 474,0	8,0
Total	26 134 705,6	25 505 552,7	500 130,0	26 005 682,7	129 022,9

**SOMMAIRE DU BUDGET DES COMPTES
À FIN DÉTERMINÉE**

Résultats des comptes à fin déterminée¹

(en milliers de dollars)

	2021-2022			2020-2021		
	Revenus	Dépenses	Résultats	Revenus	Dépenses	Résultats
Affaires municipales et Habitation						
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	1 902,0	1 902,0	-	8 293,5	8 293,5	-
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	125 220,2	125 220,2	-	169 211,1	169 211,1	-
Projets d'infrastructures 2008	23 400,9	23 400,9	-	43 492,5	43 492,5	-
Projets d'infrastructures 2015	2 998,2	2 998,2	-	97 588,9	97 588,9	-
	153 521,3	153 521,3	-	318 586,0	318 586,0	-
Agriculture, Pêcheries et Alimentation						
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	119 270,7	119 270,7	-	123 598,0	123 598,0	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 397,5	1 412,5	(15,0)	1 412,5	1 602,5	(190,0)
	120 668,2	120 683,2	(15,0)	125 010,5	125 200,5	(190,0)
Conseil exécutif						
Financement de la Stratégie d'action jeunesse	-	286,1	(286,1)	-	-	-
Financement de la stratégie du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	-	-	-	-	13,9	(13,9)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-	-	-
	-	286,1	(286,1)	-	13,9	(13,9)
Culture et Communications						
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	1 400,0	1 400,0	-	1 380,0	1 380,0	-
Développement de la musique classique au Québec	-	-	-	-	-	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	1 970,0	1 970,0	-	200,0	200,0	-
Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	1 265,8	1 069,2	196,6	609,0	1 259,2	(650,2)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-	-	-
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	-	-	-	-	-	-
Projets d'infrastructures 2008	9 125,0	9 125,0	-	7 000,0	7 000,0	-
	13 760,8	13 564,2	196,6	9 189,0	9 839,2	(650,2)

Résultats des comptes à fin déterminée (suite)¹

(en milliers de dollars)

	2021-2022			2020-2021		
	Revenus	Dépenses	Résultats	Revenus	Dépenses	Résultats
Économie et Innovation						
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	-	-	-	570,5	400,0	170,5
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	7 449,0	4 882,0	2 567,0	-	290,0	(290,0)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	300,0	300,0	-	100,0	230,0	(130,0)
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	53 929,8	65 975,3	(12 045,5)	26 663,9	14 618,4	12 045,5
	61 678,8	71 157,3	(9 478,5)	27 334,4	15 538,4	11 796,0
Éducation						
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	22 344,5	22 344,5	-	23 366,6	23 366,6	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	10 761,4	10 761,4	-	-	-	-
Financement des immobilisations des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'école des Naskapis	15 827,1	32 205,3	(16 378,2)	92 616,1	92 616,1	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	818,4	818,4	-	13 443,6	13 710,1	(266,5)
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	166 000,0	166 000,0	-	8 200,0	8 200,0	-
	215 751,4	232 129,6	(16 378,2)	137 626,3	137 892,8	(266,5)
Énergie et Ressources naturelles						
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	-	217,0	(217,0)	-	26,4	(26,4)
Financement d'infrastructures 2018	31 954,8	31 954,8	-	66 008,2	66 008,2	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-	-	-
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	2 971,2	2 971,2	-	2 185,2	2 185,2	-
	34 926,0	35 143,0	(217,0)	68 193,4	68 219,8	(26,4)
Enseignement supérieur						
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	8 264,4	8 264,4	-	8 642,6	8 642,6	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	100,0	100,0	-	-	-	-
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	-	-	-	8 092,2	9 858,5	(1 766,3)
Formation dans les pénitenciers fédéraux	65,0	65,0	-	215,9	215,9	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	216,5	216,5	-	148,5	148,5	-
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	144 200,0	144 200,0	-	-	-	-
	152 845,9	152 845,9	-	17 099,2	18 865,5	(1 766,3)

Crédits et dépenses des portefeuilles

Résultats des comptes à fin déterminée (suite)¹

(en milliers de dollars)

	2021-2022			2020-2021		
	Revenus	Dépenses	Résultats	Revenus	Dépenses	Résultats
Environnement et Lutte contre les changements climatiques						
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	815,4	902,6	(87,2)	1 110,6	1 039,8	70,8
	815,4	902,6	(87,2)	1 110,6	1 039,8	70,8
Finances						
Transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et d'un montant additionnel prévu en vertu de la loi C-66	518 305,0	518 305,0	-	495 770,0	495 770,0	-
	518 305,0	518 305,0	-	495 770,0	495 770,0	-
Forêts, Faune et Parcs						
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	-	-	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3 794,2	4 630,4	(836,2)	2 385,3	1 941,1	444,2
	3 794,2	4 630,4	(836,2)	2 385,3	1 941,1	444,2
Immigration, Francisation et Intégration						
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3 196,9	4 764,8	(1 567,9)	2 158,5	2 862,8	(704,3)
	3 196,9	4 764,8	(1 567,9)	2 158,5	2 862,8	(704,3)
Justice						
Accord relatif à la Loi sur les contraventions	600,0	600,0	-	500,0	500,0	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	251,0	251,0	-	250,0	250,0	-
	851,0	851,0	-	750,0	750,0	-
Santé et Services sociaux						
Coûts des services de santé occasionnés par les accidents d'automobile	103 985,0	103 985,0	-	103 985,0	103 985,0	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	-	221,9	(221,9)	396,5	237,4	159,1
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	22 000,0	22 000,0	-	22 000,0	22 000,0	-
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	-	-	-	-	39,6	(39,6)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	43 828,7	52 942,4	(9 113,7)	39 670,1	40 076,4	(406,3)
Mise en oeuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	9 171,0	19 539,3	(10 368,3)	-	20 000,0	(20 000,0)
	178 984,7	198 688,6	(19 703,9)	166 051,6	186 338,4	(20 286,8)

Résultats des comptes à fin déterminée (suite)¹

(en milliers de dollars)

	2021-2022			2020-2021		
	Revenus	Dépenses	Résultats	Revenus	Dépenses	Résultats
Sécurité publique						
Administration de la Loi sur les armes à feu	5 871,0	5 871,0	-	5 871,0	5 871,0	-
Financement des unités autonomes de service - Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	3 675,0	3 675,0	-	3 660,0	3 660,0	-
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3 000,0	3 185,0	(185,0)	3 000,0	2 900,0	100,0
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	20 229,4	20 241,8	(12,4)	40 243,1	40 253,1	(10,0)
	32 775,4	32 972,8	(197,4)	52 774,1	52 684,1	90,0
Transports						
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	17 852,0	(17 852,0)	-	1 379,9	(1 379,9)
	-	17 852,0	(17 852,0)	-	1 379,9	(1 379,9)
Travail, Emploi et Solidarité sociale						
Financement du Bureau d'évaluation médicale	6 725,2	6 725,2	-	4 657,8	4 657,8	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	403,0	403,0	-	402,9	402,9	-
	7 128,2	7 128,2	-	5 060,7	5 060,7	-
Total	1 499 003,2	1 565 426,0	(66 422,8)	1 429 099,6	1 441 982,9	(12 883,3)

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

**DÉPENSES ET CRÉDITS
PAR PORTEFEUILLE**

AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organismes budgétaires				
Affaires municipales et Habitation	2 537,9	-	2 537,9	89,6
Commission municipale du Québec	10,9	-	10,9	-
Tribunal administratif du logement	26,4	-	26,4	-
Sous-total	2 575,3	-	2 575,3	89,6
Fonds spécial				
Fonds régions et ruralité	306,1	-	306,1	-
Sous-total	306,1	-	306,1	-
Organismes autres que budgétaires				
Régie du bâtiment du Québec	77,5	-	77,5	-
Société d'habitation du Québec	1 397,2	70,7	1 467,9	44,3
Sous-total	1 474,8	70,7	1 545,5	44,3
Comptes à fin déterminée				
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	1,9	-	1,9	-
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	125,2	-	125,2	-
Projets d'infrastructures 2008	23,4	-	23,4	-
Projets d'infrastructures 2015	3,0	-	3,0	-
Sous-total	153,5	-	153,5	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	1,1	-	1,1	-
Ajustement de consolidation³	(1 124,6)	-	(1 124,6)	62,3
Total	3 386,1	70,7	3 456,8	196,2
Mesures du Budget ²	196,2			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	3 582,3			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	(11,7)			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère et des organismes budgétaires

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Soutien aux activités ministérielles	78 351,9	3 513,2	2 583,6	77 422,3	67 805,3
2. Modernisation des infrastructures municipales	416 265,8	-	-	416 265,8	428 203,8
3. Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités	777 459,3	-	-	777 459,3	1 479 715,7
4. Développement des régions et des territoires	271 624,4	-	-	271 624,4	254 656,8
5. Promotion et développement de la région métropolitaine	139 481,1	-	-	139 481,1	41 388,9
6. Commission municipale du Québec	10 943,5	56,6	140,0	11 026,9	12 030,5
7. Habitation	881 127,1	420,0	450,0	881 157,1	831 429,1
	2 575 253,1	3 989,8	3 173,6	2 574 436,9	3 115 230,1
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				2 574 427,3	3 115 220,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	77 950,9	71 569,6
Fonctionnement	41 466,4	39 479,4
Affectation à un fonds spécial	269 839,0	252 339,0
Transfert	2 185 996,8	2 751 897,2
Total	2 575 253,1	3 115 285,2
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	1 221,0	475,0
Immobilisations en ressources informationnelles	1 952,6	3 439,7
Total	3 173,6	3 914,7

Ventilation par ministère et organisme budgétaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	2 537 906,4	3 076 477,4
Commission municipale du Québec	10 943,5	11 742,1
Tribunal administratif du logement	26 403,2	27 065,7
Total	2 575 253,1	3 115 285,2
Budget d'investissements		
Ministère	2 583,6	2 839,7
Commission municipale du Québec	140,0	345,0
Tribunal administratif du logement	450,0	730,0
Total	3 173,6	3 914,7

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	89 600,0
Total	89 600,0

PROGRAMME 1

Soutien aux activités ministérielles

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	31 728,7	3 513,2	2 583,6	30 799,1	31 136,6
2. Politiques et programmes	46 623,2	-	-	46 623,2	36 668,7
	78 351,9	3 513,2	2 583,6	77 422,3	67 805,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				77 412,7	67 795,7

Ce programme vise à allouer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des unités administratives afin d'assurer la gestion des différents programmes, l'élaboration et la mise en œuvre des orientations et politiques gouvernementales touchant le milieu municipal, l'habitation, l'aménagement, le développement et l'occupation durables du territoire ainsi que le traitement des divulgations d'actes répréhensibles à l'égard des municipalités. En outre, il comprend les sommes investies en technologies de l'information et l'amortissement des systèmes informatiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments	Éléments		2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	11 054,8	35 027,1	46 081,9	39 418,6
Fonctionnement	19 949,1	11 596,1	31 545,2	28 335,4
Transfert	724,8	-	724,8	724,8
	31 728,7	46 623,2	78 351,9	68 478,8
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	1 056,0	-	1 056,0	180,0
Immobilisations en ressources informationnelles	1 527,6	-	1 527,6	2 659,7
	2 583,6	-	2 583,6	2 839,7

PROGRAMME 2 Modernisation des infrastructures municipales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Programmes en lien avec le Plan québécois des infrastructures	368 385,0	-	-	368 385,0	373 870,3
2. Autres programmes d'infrastructures municipales	47 880,8	-	-	47 880,8	54 333,5
	416 265,8	-	-	416 265,8	428 203,8
Crédit à voter				416 265,8	428 203,8

Ce programme permet de soutenir financièrement les municipalités pour maintenir, remplacer, améliorer ou construire des infrastructures de traitement d'eau potable, d'assainissement des eaux usées ou des infrastructures collectives.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	3 982,9	-	3 982,9	4 017,2
Fonctionnement	460,6	-	460,6	470,0
Transfert	363 941,5	47 880,8	411 822,3	423 716,6
	368 385,0	47 880,8	416 265,8	428 203,8

PROGRAMME 3

Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Compensations tenant lieu de taxes	562 947,3	-	-	562 947,3	556 079,4
2. Aide financière aux municipalités	16 687,3	-	-	16 687,3	810 311,6
3. Mesures financières du partenariat fiscal	197 824,7	-	-	197 824,7	113 324,7
	777 459,3	-	-	777 459,3	1 479 715,7
Crédit à voter				777 459,3	1 479 715,7

Ce programme englobe des mesures du Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes. En outre, il vise à allouer aux municipalités des compensations tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux de même que sur ceux des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Enfin, il vise à soutenir financièrement les municipalités pour maintenir, remplacer, améliorer ou construire des infrastructures pour mitiger ou atténuer les impacts des changements climatiques, dont les inondations.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Transfert	562 947,3	16 687,3	197 824,7	777 459,3	1 479 715,7
	562 947,3	16 687,3	197 824,7	777 459,3	1 479 715,7

PROGRAMME 4 Développement des régions et des territoires

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Soutien au développement des régions et à la ruralité	269 839,0	-	-	269 839,0	252 339,0
2. Autres programmes d'aide financière aux territoires	1 785,4	-	-	1 785,4	2 317,8
	271 624,4	-	-	271 624,4	254 656,8
Crédit à voter				271 624,4	254 656,8

Ce programme permet de soutenir les organismes dans la réalisation de projets de développements alignés sur les priorités régionales ou qui contribuent à l'occupation et à la vitalité des territoires. Il offre également un soutien financier aux municipalités régionales de comté dans l'exercice de leur compétence pour favoriser le développement local et régional, incluant les efforts de vitalisation et de coopération intermunicipale. Il est constitué des enveloppes budgétaires affectées au développement des régions et des territoires.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Affectation à un fonds spécial	269 839,0	-	269 839,0	252 339,0
Transfert	-	1 785,4	1 785,4	2 317,8
	269 839,0	1 785,4	271 624,4	254 656,8

PROGRAMME 5

Promotion et développement de la région métropolitaine

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Soutien à la région métropolitaine	139 481,1	-	-	139 481,1	41 388,9
Crédit à voter				139 481,1	41 388,9

Ce programme vise à susciter et à soutenir l'essor économique, culturel et social de la région métropolitaine de Montréal en assurant la cohérence des politiques et la coordination des actions gouvernementales sur ce territoire, en appuyant des initiatives et des projets structurants et en poursuivant des activités de concertation avec les principaux partenaires qui interviennent sur ce territoire.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Transfert	139 481,1		139 481,1	41 388,9
	139 481,1		139 481,1	41 388,9

PROGRAMME 6

Commission municipale du Québec

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Commission municipale du Québec	10 943,5	56,6	140,0	11 026,9	12 030,5
Crédit à voter				11 026,9	12 030,5

En vertu de ce programme, la Commission municipale du Québec exerce des compétences de nature juridictionnelle ou administrative. Dans le cadre de ses fonctions juridictionnelles, elle rend des décisions exécutoires, dont des décisions concernant des demandes d'exemption de taxes municipales, des manquements en éthique et en déontologie municipales ou encore en arbitrages municipaux. En matière de compétences administratives, la Commission exerce des fonctions exécutives de contrôle, de surveillance, d'administration ou de conseil, dont des audits dans certaines municipalités et organismes municipaux, des enquêtes administratives sur les divulgations visant des élus municipaux, des administrations provisoires, des tutelles ou de l'accompagnement d'une municipalité.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	7 664,2		7 664,2	7 731,6
Fonctionnement	3 279,3		3 279,3	4 010,5
	10 943,5		10 943,5	11 742,1
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	15,0		15,0	195,0
Immobilisations en ressources informationnelles	125,0		125,0	150,0
	140,0		140,0	345,0

PROGRAMME 7 Habitation

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Société d'habitation du Québec	854 723,9	-	-	854 723,9	804 033,4
2. Tribunal administratif du logement	26 403,2	420,0	450,0	26 433,2	27 395,7
	881 127,1	420,0	450,0	881 157,1	831 429,1
Crédit à voter¹				881 157,1	831 429,1

Ce programme vise à répondre aux besoins en habitation des citoyens du Québec par une approche intégrée et durable. Il appuie financièrement le développement d'une offre de logements à loyer modique et abordables, la rénovation et la qualité du parc résidentiel québécois ainsi que les initiatives publiques et privées favorisant l'instauration et la consolidation de milieux de vie de qualité sur l'ensemble du territoire québécois. Ce programme vise également à soutenir les activités du Tribunal administratif du logement. En tant que tribunal spécialisé exerçant sa compétence en matière de louage résidentiel, celui-ci a principalement pour mission de décider des demandes dont il est saisi, de favoriser la conciliation entre les locataires et les locataires et de renseigner les citoyens quant aux droits et obligations découlant d'un bail de logement. Le Tribunal veille, dans certaines circonstances, à la conservation du parc de logements.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	-	20 221,9	20 221,9	20 402,2
Fonctionnement	-	6 181,3	6 181,3	6 663,5
Transfert	854 723,9	-	854 723,9	804 033,4
	854 723,9	26 403,2	881 127,1	831 099,1
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	-	150,0	150,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	300,0	300,0	630,0
	-	450,0	450,0	730,0

CRÉDIT AU NET

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 7 - Habitation		
Tribunal administratif du logement		
Revenus prévus associés au crédit au net	4 000,0	4 000,0
Crédit au net prévu	1 400,0	1 400,0
<p>Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion intervenue entre la ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités du Tribunal administratif du logement dont la mission consiste à décider des litiges, à informer les locataires et les locateurs de leurs droits et obligations découlant du bail et à favoriser la conciliation entre ceux-ci. Les revenus associés à ce crédit proviennent de la tarification des activités de règlement des litiges.</p> <p>Lorsque ces revenus dépassent 2 600 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.</p>		

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 4 - Développement des régions et des territoires		
Fonds régions et ruralité	269 839,0	252 339,0
Total	269 839,0	252 339,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Support	269 839,0	252 339,0
Total	269 839,0	252 339,0

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Soutien aux activités ministérielles		
Autres crédits de transfert	724,8	724,8
Programme 2 - Modernisation des infrastructures municipales		
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	12 757,4	9 961,1
Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau	5 001,6	273,0
Infrastructures municipales en milieu nordique	15 077,4	14 100,1
Parachèvement des programmes en infrastructures municipales	47 880,8	54 333,5
Programmes de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec	84 688,7	79 928,3
Programmes des Fonds Chantiers Canada-Québec	72 519,1	66 077,3
Programmes d'infrastructures Québec-Municipalités	143 260,1	146 331,3
Programmes issus du Plan d'action économique du Canada	25 550,4	49 484,4
Autres crédits de transfert	5 086,8	3 227,6
Total du programme 2	411 822,3	423 716,6
Programme 3 - Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités		
Aide aux municipalités reconstituées	327,6	381,8
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	528 244,1	521 617,4
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux et des organisations internationales	34 703,2	34 462,0
Mesures financières du partenariat fiscal	197 824,7	113 324,7
Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations	6 503,6	-
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Québec	1 739,6	1 703,1
Autres crédits de transfert	8 116,5	808 226,7
Total du programme 3	777 459,3	1 479 715,7
Programme 4 - Développement des régions et des territoires		
Communautés rurales branchées	416,4	757,9
Villages branchés du Québec	1 369,0	1 559,9
Total du programme 4	1 785,4	2 317,8
Programme 5 - Promotion et développement de la région métropolitaine		
Entente-cadre pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole	97 721,9	-
Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole	17 000,0	17 000,0
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal	24 759,2	24 388,9
Total du programme 5	139 481,1	41 388,9

CRÉDITS DE TRANSFERT (suite)

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 7 - Habitation		
Aide à l'amélioration de l'habitat	64 358,0	62 824,0
Aide au logement social, communautaire et abordable	752 065,2	700 477,4
Appui au développement de l'industrie québécoise en habitation	875,0	480,0
Fonctionnement de la Société d'habitation du Québec	37 425,7	40 252,0
Total du programme 7	854 723,9	804 033,4
Total	2 185 996,8	2 751 897,2

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	2 361,8	1 797,6
Entreprises et organismes d'État	37 425,7	40 252,0
Institutions d'enseignement	4 705,3	4 188,5
Municipalités	1 504 542,4	2 112 800,3
Organismes à but non lucratif	369 015,6	331 999,8
Personnes	267 946,0	260 859,0
Total	2 185 996,8	2 751 897,2

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	24 242,9	26 516,5
Fonctionnement	11 925,8	12 036,5
Capital	538 344,6	530 541,9
Intérêt	156 937,3	168 482,4
Support	1 454 546,2	2 014 319,9
Total	2 185 996,8	2 751 897,2

Budget du fonds spécial

Prévisions des revenus et des dépenses (en milliers de dollars)

Fonds spécial	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds régions et ruralité	269 839,0	306 078,6	252 339,0	224 253,2
Total	269 839,0	306 078,6	252 339,0	224 253,2

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds régions et ruralité	306 078,6	-
Total à approuver	306 078,6	-

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds régions et ruralité (FRR) a été institué le 11 décembre 2019 en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (RLRQ, chapitre M-22.1, article 21.18). La création du FRR fait suite à la mise en œuvre du Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes, conclu le 30 octobre 2019.

Le fonds vise à soutenir les municipalités régionales de comté (MRC) et les organismes équivalents en matière de développement local et régional, en plus d'être affecté à toute autre mesure de développement ou de rayonnement des régions ou de coopération intermunicipale.

Le FRR comporte quatre volets :

Volet 1 - Soutien au rayonnement des régions;

Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC;

Volet 3 - Signature innovation;

Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale.

La Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire prévoit que les revenus du fonds proviennent des crédits alloués à cette fin par le Parlement.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du FRR s'établissent à 269,8 M\$ en 2021-2022, soit 17,5 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021.

Le FRR prévoit une enveloppe supplémentaire de 17,5 M\$ en 2021-2022.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du FRR s'établissent à 306,1 M\$ en 2021-2022, soit 81,8 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021.

La variation s'explique notamment par le report en 2021-2022 de versements d'aide financière qui étaient prévus en 2020-2021 ainsi que par la bonification de l'enveloppe.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu.

Fonds régions et ruralité

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022
(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	269 839,0	17 500,0	252 339,0	252 339,0
Total des revenus	269 839,0	17 500,0	252 339,0	252 339,0
DÉPENSES				
Transfert	306 078,6	81 825,4	261 165,4	224 253,2
Total des dépenses excluant le service de la dette	306 078,6	81 825,4	261 165,4	224 253,2
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	306 078,6	81 825,4	261 165,4	224 253,2
Surplus (déficit) de l'exercice	(36 239,6)	(64 325,4)	(8 826,4)	28 085,8
Surplus (déficit) cumulé au début	36 239,6	28 085,8	8 826,4	8 153,8
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	(36 239,6)	-	36 239,6
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	806,9	(47 132,7)	729,0	47 939,6
Total	806,9	(47 132,7)	729,0	47 939,6

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds régions et ruralité

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	117 339,0	115 000,0	
Total des dépenses	123 557,1	113 899,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(6 218,1)	1 100,4	
Surplus (déficit) cumulé au début	6 218,1	7 053,4	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	8 153,8	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	-	-	-

Budget des organismes autres que budgétaires

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Organismes autres que budgétaires				
Régie du bâtiment du Québec	79 561,8	77 546,5	77 548,9	68 092,0
Société d'habitation du Québec	1 523 436,9	1 467 934,0	1 378 201,4	1 245 374,0
Total	1 602 998,7	1 545 480,5	1 455 750,3	1 313 466,0
Mesures du Budget s'ajoutant aux prévisions de dépenses				
Société d'habitation du Québec		44 300,0		
Total		44 300,0		

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a été instituée en 1992. Sa mission a trois volets :

- veiller à la qualité des travaux de construction;
- veiller à la sécurité des personnes;
- prévenir la criminalité et lutter contre les pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction.

Les responsabilités de la RBQ couvrent les dix domaines suivants : bâtiment, électricité, plomberie, gaz, équipements pétroliers, appareils sous pression, ascenseurs et autres appareils élévateurs, remontées mécaniques, jeux et manèges ainsi que les lieux de baignade. Elle est également appelée à appuyer, par réglementation, diverses politiques et orientations gouvernementales.

Elle surveille l'application de la réglementation adoptée en vertu de la Loi sur le bâtiment (RLRQ, chapitre B-1.1) et d'autres lois sectorielles dans les différents domaines techniques de sa compétence.

Elle remplit sa mission en adoptant des normes et des règlements en matière de construction, de sécurité, de garanties financières et de qualification professionnelle, en délivrant les licences conférant des droits d'exercice ainsi que des permis d'utilisation ou d'exploitation, en accordant à des professionnels la reconnaissance pour délivrer des attestations de conformité et en surveillant l'application des normes et des règlements relevant de sa compétence.

Ses revenus annuels proviennent principalement de la qualification professionnelle des entrepreneurs, de la tarification sectorielle et de l'émission de permis dans différents domaines d'activités dont le gaz, les équipements pétroliers, les installations électriques, les appareils sous pression, les installations en tuyauterie, les appareils de levage ainsi que les jeux et remontées mécaniques. Elle perçoit également des revenus d'intérêts provenant des placements, des avances ainsi que sur les excédents d'encaisse.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

La prévision des revenus s'établit à 79,6 M\$ en 2021-2022, soit une hausse de 2,0 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par l'indexation annuelle des grilles tarifaires et par l'augmentation prévue des revenus en installations électriques.

Les dépenses

La prévision des dépenses s'établit à 77,5 M\$ en 2021-2022, soit une hausse de 9,5 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des effectifs et par une hausse des dépenses de services professionnels et auxiliaires.

Les investissements

Les prévisions d'investissements pour l'exercice financier 2021-2022 s'établissent à 8,4 M\$, soit une diminution de 3,3 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par une diminution des prêts, placements et avances, partiellement compensée par une augmentation des investissements en ressources informationnelles en lien avec la poursuite des projets informatiques en cours.

Régie du bâtiment du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	1 500,0	-	1 500,0	1 500,0
Droits et permis	76 690,8	2 089,9	77 014,8	74 600,9
Revenus divers	1 371,0	(77,0)	3 077,0	1 448,0
Total des revenus	79 561,8	2 012,9	81 591,8	77 548,9
DÉPENSES				
Rémunération	49 702,5	7 216,1	45 921,5	42 486,4
Fonctionnement	27 103,2	2 455,6	29 366,8	24 647,6
Transfert	340,8	(34,0)	340,8	374,8
Créances douteuses et autres provisions	400,0	-	200,0	400,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	77 546,5	9 637,7	75 829,1	67 908,8
Service de la dette	-	(183,2)	183,2	183,2
Total des dépenses¹	77 546,5	9 454,5	76 012,3	68 092,0
Surplus (déficit) de l'exercice	2 015,3	(7 441,6)	5 579,5	9 456,9
Surplus (déficit) cumulé au début	167 266,8	9 456,9	153 149,4	157 809,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	169 282,1	2 015,3	158 728,9	167 266,8
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	2 293,0	(2 585,7)	7 760,0	4 878,7
Ressources informationnelles	6 121,5	4 540,6	6 069,0	1 580,9
Total des immobilisations	8 414,5	1 954,9	13 829,0	6 459,6
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	(5 250,0)	-	5 250,0
Total des investissements	8 414,5	(3 295,1)	13 829,0	11 709,6
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	21 159,9	(2 149,4)	26 965,2	23 309,3
Total	21 159,9	(2 149,4)	26 965,2	23 309,3

¹ De plus, un montant de 0,5 M\$ aux résultats probables 2020-2021 et de 0,1 M\$ en 2021-2022 est imputé au Fonds d'électrification et de changements climatiques.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Société d'habitation du Québec (SHQ) a pour mission de répondre aux besoins en habitation des citoyens du Québec par une approche intégrée et durable. Pour ce faire, elle soutient les citoyens du Québec par une offre de logements à loyer modique et abordables et par un éventail de programmes appuyant la construction, la rénovation et l'adaptation résidentielles ainsi que l'accession à la propriété. Elle favorise une approche intégrée et durable de l'habitation sur le territoire québécois en contribuant au développement d'une offre variée de logements de qualité et abordables et en stimulant l'innovation et la concertation des initiatives publiques et privées en habitation. Elle adhère et participe aux grandes orientations gouvernementales actuelles telles que l'inclusion économique et la participation sociale, l'itinérance, la prévention en santé, l'occupation et la vitalité des territoires et le Plan Nord.

Les activités de la SHQ sont financées par des contributions du gouvernement du Québec et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ainsi que par des revenus autonomes.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de la SHQ s'établissent à 1 523,4 M\$ en 2021-2022, en hausse de 145,2 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de la contribution du gouvernement du Québec et des revenus provenant de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de la SHQ s'établissent à 1 467,9 M\$ en 2021-2022, en hausse de 222,6 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette augmentation, principalement en dépenses de transfert, s'explique notamment par une hausse prévue des dépenses des programmes de construction de logements abordables.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 237,7 M\$ en 2021-2022, en hausse de 35,0 M\$ par rapport à 2020-2021. Cette hausse s'explique principalement par la conversion en prêts à long terme de certaines avances temporaires effectuées dans le cadre du programme de logements sans but lucratif, de même que par une augmentation des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation des organismes subventionnés par ce programme.

Société d'habitation du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	854 723,9	50 690,5	805 671,4	804 033,4
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	14 267,0	(182,0)	14 335,0	14 449,0
Revenus divers	254 358,0	(11 385,0)	268 139,0	265 743,0
Transferts du gouvernement fédéral	400 088,0	106 112,0	294 285,0	293 976,0
Total des revenus	1 523 436,9	145 235,5	1 382 430,4	1 378 201,4
DÉPENSES				
Rémunération	29 167,0	(2 322,0)	33 467,0	31 489,0
Fonctionnement	145 875,0	265,0	148 450,0	145 610,0
Transfert	1 220 222,0	224 267,0	1 088 476,0	995 955,0
Créances douteuses et autres provisions	1 955,0	(233,0)	2 081,0	2 188,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	1 397 219,0	221 977,0	1 272 474,0	1 175 242,0
Service de la dette	70 715,0	583,0	82 053,0	70 132,0
Total des dépenses	1 467 934,0	222 560,0	1 354 527,0	1 245 374,0
Surplus (déficit) de l'exercice	55 502,9	(77 324,5)	27 903,4	132 827,4
Surplus (déficit) cumulé au début	505 012,6	132 827,4	385 249,6	372 185,2
Surplus (déficit) cumulé à la fin	560 515,5 ¹	55 502,9	413 153,0	505 012,6
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	122 361,0	16 598,0	126 238,0	105 763,0
Ressources informationnelles	1 616,5	(123,5)	1 740,0	1 740,0
Total des immobilisations	123 977,5	16 474,5	127 978,0	107 503,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	113 751,2	18 480,5	237 603,5	95 270,7
Total des investissements	237 728,7	34 955,0	365 581,5	202 773,7
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(2 226 823,9)	(114 451,5)	(2 158 230,4)	(2 112 372,4)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(398 582,0)	85 629,0	(485 307,0)	(484 211,0)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(2 625 405,9)	(28 822,5)	(2 643 537,4)	(2 596 583,4)

¹ Ce surplus cumulé considère une somme de 324,7 M\$ provenant des contributions des organismes devant être utilisée exclusivement selon les modalités de gestion et d'utilisation établies en cogestion par la Société et les organismes contributeurs.

Budget des comptes à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Comptes à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	1 902,0	1 902,0	8 293,5	8 293,5
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	125 220,2	125 220,2	169 211,1	169 211,1
Projets d'infrastructures 2008	23 400,9	23 400,9	43 492,5	43 492,5
Projets d'infrastructures 2015	2 998,2	2 998,2	97 588,9	97 588,9
Total	153 521,3	153 521,3	318 586,0	318 586,0

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organismes budgétaires				
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 080,4	-	1 080,4	6,0
Commission de protection du territoire agricole du Québec	9,6	-	9,6	-
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	4,3	-	4,3	-
Sous-total	1 094,3	-	1 094,3	6,0
Organisme autre que budgétaire				
La Financière agricole du Québec	519,0	1,4	520,4	-
Sous-total	519,0	1,4	520,4	-
Comptes à fin déterminée				
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	119,3	-	119,3	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,4	-	1,4	-
Sous-total	120,7	-	120,7	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	0,3	-	0,3	-
Ajustement de consolidation³	(466,2)	-	(466,2)	-
Total	1 268,1	1,4	1 269,5	6,0
Mesures du Budget ²	6,0			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	1 274,1			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	3,2			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère et des organismes budgétaires

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	653 277,9	13 238,5	19 255,4	659 294,8	613 825,2
2. Organismes d'État	441 034,7	382,8	448,6	441 100,5	437 168,3
	1 094 312,6	13 621,3	19 704,0	1 100 395,3	1 050 993,5
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				1 100 385,7	1 050 983,9

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	120 056,4	119 483,3
Fonctionnement	70 758,2	73 573,3
Transfert	903 498,0	852 359,6
Total	1 094 312,6	1 045 416,2
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	12 926,0	11 183,0
Immobilisations en ressources informationnelles	6 278,0	8 515,6
Prêts, placements, avances et autres coûts	500,0	500,0
Total	19 704,0	20 198,6

Ventilation par ministère et organisme budgétaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	1 080 396,5	1 031 516,2
Commission de protection du territoire agricole du Québec	9 620,4	9 609,6
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	4 295,7	4 290,4
Total	1 094 312,6	1 045 416,2
Budget d'investissements		
Ministère	19 255,4	19 790,0
Commission de protection du territoire agricole du Québec	275,0	205,0
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	173,6	203,6
Total	19 704,0	20 198,6

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	6 000,0
Total	6 000,0

PROGRAMME 1**Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments**

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	69 744,2	13 238,5	19 255,4	75 761,1	76 398,8
2. Développement régional et développement durable	147 952,3	-	-	147 952,3	133 431,9
3. Transformation alimentaire et politiques bioalimentaires	131 777,5	-	-	131 777,5	102 226,9
4. Pêches et aquaculture commerciales	18 116,6	-	-	18 116,6	17 974,2
5. Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	201 744,7	-	-	201 744,7	200 553,4
6. Formation bioalimentaire	23 570,8	-	-	23 570,8	23 137,6

Suite à la page suivante

Ce programme a pour objet le développement d'un secteur bioalimentaire prospère, durable et dynamique à l'écoute des consommateurs par le soutien aux entreprises de la production agricole, des pêches, de l'aquaculture, de la transformation et de la commercialisation des produits bioalimentaires. Il vise également à former des personnes compétentes en agroalimentaire et à assurer la sécurité des aliments.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	25 398,1	27 999,8	9 730,6	4 437,8	869,3	17 972,1	86 407,7
Fonctionnement	44 346,1	2 547,0	1 493,1	675,8	157,5	2 131,8	51 351,3
Transfert	-	117 405,5	120 553,8	13 003,0	200 717,9	3 466,9	455 147,1
	69 744,2	147 952,3	131 777,5	18 116,6	201 744,7	23 570,8	592 906,1
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	12 775,4	-	-	-	-	-	12 775,4
Immobilisations en ressources informationnelles	5 980,0	-	-	-	-	-	5 980,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	500,0	-	-	-	-	-	500,0
	19 255,4	-	-	-	-	-	19 255,4

PROGRAMME 1 (suite)**Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments**

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
7. Santé animale et inspection des aliments	60 371,8	-	-	60 371,8	60 102,4
	653 277,9	13 238,5	19 255,4	659 294,8	613 825,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter¹				659 285,2	613 815,6

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.**Ventilation par supercatégorie**

(en milliers de dollars)

	Sous-total		Éléments	
		7	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	86 407,7	22 798,8	109 206,5	108 649,5
Fonctionnement	51 351,3	16 340,7	67 692,0	70 507,1
Transfert	455 147,1	21 232,3	476 379,4	429 117,1
	592 906,1	60 371,8	653 277,9	608 273,7
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	12 775,4	-	12 775,4	11 032,4
Immobilisations en ressources informationnelles	5 980,0	-	5 980,0	8 257,6
Prêts, placements, avances et autres coûts	500,0	-	500,0	500,0
	19 255,4	-	19 255,4	19 790,0

PROGRAMME 2 Organismes d'État

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. La Financière agricole du Québec	427 118,6	-	-	427 118,6	423 242,5
2. Commission de protection du territoire agricole du Québec	9 620,4	327,8	275,0	9 567,6	9 486,8
3. Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	4 295,7	55,0	173,6	4 414,3	4 439,0
	441 034,7	382,8	448,6	441 100,5	437 168,3
Crédit à voter¹				441 100,5	437 168,3

Ce programme vise à favoriser une gestion responsable des risques agricoles en offrant notamment une gamme d'outils financiers pour assurer la stabilité économique et financière des entreprises agricoles québécoises et faciliter l'établissement d'une relève en agriculture. Il a aussi pour objet d'appuyer la mise en marché efficace des produits agricoles, de la pêche et alimentaires et de préserver la vocation agricole des sols arables.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	-	7 282,1	3 567,8	10 849,9	10 833,8
Fonctionnement	-	2 338,3	727,9	3 066,2	3 066,2
Transfert	427 118,6	-	-	427 118,6	423 242,5
	427 118,6	9 620,4	4 295,7	441 034,7	437 142,5
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	-	150,6	150,6	150,6
Immobilisations en ressources informationnelles	-	275,0	23,0	298,0	258,0
	-	275,0	173,6	448,6	408,6

CRÉDIT AU NET

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales		
Revenus prévus associés au crédit au net	168,0	167,0
Crédit au net prévu	168,0	167,0
Ce crédit au net concerne les activités de la Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification aux usagers de la fabrique à glace aux Îles-de-la-Madeleine ainsi que des frais ou droits exigibles lors de la délivrance, le renouvellement ou la cessation des permis de pêche commerciale et d'aquaculture.		
Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.		
Institut de technologie agroalimentaire		
Revenus prévus associés au crédit au net	246,6	129,9
Crédit au net prévu	246,6	129,9
Ce crédit au net concerne les activités de l'Institut de technologie agroalimentaire. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la vente de divers biens et services offerts aux étudiants ainsi qu'aux clientèles externes par les établissements d'enseignement de La Pocatière et de St-Hyacinthe.		
Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.		
Laboratoire de diagnostics en phytoprotection		
Revenus prévus associés au crédit au net	97,0	88,0
Crédit au net prévu	87,0	78,0
Ce crédit au net concerne les activités du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification pour l'analyse des échantillons de végétaux et d'insectes.		
Lorsque ces revenus dépassent 10 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.		
Laboratoire de pathologie animale		
Revenus prévus associés au crédit au net	1 000,0	900,0
Crédit au net prévu	600,0	500,0
Ce crédit au net concerne les activités de Santé animale et inspection des aliments. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des services offerts par le Laboratoire de pathologie animale.		
Lorsque les revenus du Laboratoire de pathologie animale dépassent 400 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.		
Santé animale et inspection des aliments		
Revenus prévus associés au crédit au net	13 216,2	14 095,0
Crédit au net prévu	5 716,2	6 595,0
Ce crédit au net concerne les activités de Santé animale et inspection des aliments. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des produits et services d'inspection, d'expertises et d'analyses alimentaires, et de l'émission de permis.		
Lorsque les revenus des activités de Santé animale et d'inspection des aliments dépassent 7 500 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.		

CRÉDIT AU NET (suite)

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 2 - Organismes d'État		
Commission de protection du territoire agricole du Québec		
Revenus prévus associés au crédit au net	565,0	545,0
Crédit au net prévu	495,0	475,0
<p>Ce crédit au net concerne les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des tarifs pour le traitement des demandes, des déclarations, des attestations et des permis.</p> <p>Lorsque ces revenus dépassent 70 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.</p>		
<hr/>		
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec		
Revenus prévus associés au crédit au net	983,4	1 035,2
Crédit au net prévu	913,4	965,2
<p>Ce crédit au net concerne les activités de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des services offerts par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, ainsi que des tarifs pour les affaires entendues en séance publique, l'homologation de convention et l'approbation de règlement.</p> <p>Lorsque ces revenus dépassent 70 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.</p>		

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Aide à la recherche et au transfert technologique	27 849,6	27 049,6
Amélioration de la santé animale	17 132,3	15 132,3
Appui à la formation	7 141,9	7 041,9
Appui au développement des entreprises des pêches et aquacoles	13 003,0	13 003,0
Appui au développement en région	119 440,5	91 020,1
Appui au secteur de la transformation	68 704,2	53 353,6
Prime-Vert	21 646,2	21 646,2
Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	200 717,9	199 526,6
Autres crédits de transfert	743,8	1 343,8
Total du programme 1	476 379,4	429 117,1
Programme 2 - Organismes d'État		
La Financière agricole du Québec	427 118,6	423 242,5
Total	903 498,0	852 359,6

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	737 545,5	674 491,7
Entreprises et organismes d'État	63 836,1	65 343,2
Institutions d'enseignement	10 987,2	13 738,2
Municipalités	2 507,6	1 157,3
Organismes à but non lucratif	88 621,6	97 629,2
Total	903 498,0	852 359,6

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	49 893,4	50 294,9
Fonctionnement	10 948,9	11 048,3
Capital	116 746,9	73 780,4
Intérêt	34,3	41,0
Support	725 874,5	717 195,0
Total	903 498,0	852 359,6

Budget de l'organisme autre que budgétaire

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organisme autre que budgétaire	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
La Financière agricole du Québec	502 039,6	520 416,8	507 020,5	511 491,4
Total	502 039,6	520 416,8	507 020,5	511 491,4

LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Financière agricole du Québec (la Société) est une personne morale, mandataire de l'État, constituée en vertu de la Loi sur La Financière agricole du Québec (RLRQ, chapitre L-0.1) qui a pour mission de soutenir et de promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Dans la poursuite de cette mission, la Société attache une importance particulière au développement du secteur primaire.

L'organisation met à la disposition des entreprises des produits et des services en matière de protection du revenu, d'assurances et de financement agricole et forestier adaptés à la gestion des risques inhérents à ce secteur d'activité.

La Société acquitte ses obligations et finance ses activités à partir des sommes qui proviennent notamment du gouvernement du Québec, des contributions des entreprises et des revenus qu'elle tire de ses activités. La Société reçoit également des contributions du gouvernement du Canada pour l'administration des programmes fédéraux-provinciaux-territoriaux à frais partagés.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de la Société s'établissent à 502,0 M\$ en 2021-2022, soit une diminution de 5,0 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cet écart est principalement attribuable à une majoration prévisible de la part utilisée par le Ministère, au cours de l'exercice 2021-2022, de l'enveloppe d'investissements dans le secteur agricole et alimentaire annoncée au Budget 2019-2020 et financée à partir d'excédents budgétaires de la Société, compensée en partie par une augmentation prévue des transferts du gouvernement fédéral.

La prévision de revenus 2021-2022 de 372,1 M\$ attribuables aux transferts provenant du Ministère responsable diffère du montant de dépenses de transfert de 427,1 M\$ prévu pour la Société au budget de dépenses du Ministère 2021-2022. Cet écart de 55,0 M\$ représente le réaménagement budgétaire estimé à prévoir au cours de l'exercice 2021-2022 au bénéfice du Ministère à l'égard de l'enveloppe d'investissements dans le secteur agricole et alimentaire annoncée au Budget 2019-2020. Ce montant sera également dédié au financement du Plan d'agriculture durable et au déploiement d'un plan de croissance de la serriculture et de l'horticulture, annoncés au Budget 2020-2021. Ces sommes sont financées à partir d'excédents budgétaires de la Société.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de la Société s'établissent à 520,4 M\$ en 2021-2022, soit une augmentation de 8,9 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette hausse prévisible des dépenses est notamment attribuable à l'obtention, par la Société, d'effectifs supplémentaires afin d'accélérer les investissements agricoles ainsi qu'à la diminution des dépenses de transfert. Cette diminution des dépenses de transfert s'explique principalement par des dépenses supplémentaires, au cours de l'exercice 2020-2021, associées au remboursement partiel du solde du déficit cumulé de 2010 du Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles compensées en partie par une augmentation prévue, au cours de l'exercice 2021-2022, des dépenses relatives aux programmes de financement de la Société.

Les investissements

Les prévisions d'investissements de la Société s'établissent à 47,6 M\$ en 2021-2022, soit une hausse de 4,5 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021. Cet écart est principalement attribuable à la majoration du niveau des investissements en immobilisations dans le cadre de l'élaboration du plan des investissements et des dépenses en ressources informationnelles et du Plan québécois des infrastructures.

La Financière agricole du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	372 118,6	(7 423,9)	423 242,5	379 542,5
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	635,0	-	635,0	635,0
Droits et permis	9 995,0	198,0	9 830,0	9 797,0
Revenus divers	30 373,0	(75,0)	39 730,0	30 448,0
Transferts du gouvernement fédéral	88 918,0	2 320,0	79 255,0	86 598,0
Total des revenus	502 039,6	(4 980,9)	552 692,5	507 020,5
DÉPENSES				
Rémunération	58 230,4	8 467,3	49 294,5	49 763,1
Fonctionnement	19 005,4	7 135,1	14 325,8	11 870,3
Transfert	437 487,0	(7 282,0)	388 474,0	444 769,0
Créances douteuses et autres provisions	4 321,0	527,0	2 955,0	3 794,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	519 043,8	8 847,4	455 049,3	510 196,4
Service de la dette	1 373,0	78,0	3 683,0	1 295,0
Total des dépenses	520 416,8	8 925,4	458 732,3	511 491,4
Surplus (déficit) de l'exercice	(18 377,2)	(13 906,3)	93 960,2	(4 470,9)
Surplus (déficit) cumulé au début	785 242,0	(4 470,9)	912 537,6	789 712,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	766 864,8	(18 377,2)	1 006 497,8	785 242,0
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	3 569,0	3 532,0	170,0	37,0
Ressources informationnelles	2 505,5	932,1	4 800,0	1 573,4
Total des immobilisations	6 074,5	4 464,1	4 970,0	1 610,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	41 500,0	-	91 410,0	41 500,0
Total des investissements	47 574,5	4 464,1	96 380,0	43 110,4
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(4 442,0)	127,0	(4 569,0)	(4 569,0)
Solde des avances au (du) fonds général	(15 453,0)	10 000,0	(25 519,0)	(25 453,0)
Total	(19 895,0)	10 127,0	(30 088,0)	(30 022,0)

Budget des comptes à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Comptes à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	119 270,7	119 270,7	123 598,0	123 598,0
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 397,5	1 412,5	1 412,5	1 602,5
Total	120 668,2	120 683,2	125 010,5	125 200,5

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organismes budgétaires				
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	5 723,9	-	5 723,9	(2 592,3)
Commission de la fonction publique	5,1	-	5,1	-
Infrastructures technologiques Québec	25,3	-	25,3	-
Sous-total	5 754,3	-	5 754,3	(2 592,3)
Fonds spécial				
Fonds des infrastructures et des services numériques gouvernementaux	488,2	4,2	492,4	-
Sous-total	488,2	4,2	492,4	-
Organismes autres que budgétaires				
Autorité des marchés publics	24,9	-	24,9	-
Centre d'acquisitions gouvernementales	517,1	0,1	517,2	-
Société québécoise des infrastructures	1 268,9	99,5	1 368,4	-
Sous-total	1 810,9	99,6	1 910,5	-
Ajustement de consolidation³	(225,0)	-	(225,0)	-
Total	7 828,3	103,8	7 932,1	(2 592,3)
Mesures du Budget ²				(2 592,3)
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	5 236,0			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	35,1			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère et des organismes budgétaires

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Soutien au Conseil du trésor	108 875,5	2 975,0	3 996,0	109 896,5	102 816,4
2. Soutien aux fonctions gouvernementales	290 851,6	25,0	100,0	290 926,6	248 349,1
3. Commission de la fonction publique	5 057,1	100,0	788,4	5 745,5	5 910,7
4. Régimes de retraite et d'assurances	410 179,2	-	-	410 179,2	425 393,5
5. Fonds de suppléance	4 939 300,0	-	2 800 000,0	7 739 300,0	3 413 735,7
	5 754 263,4	3 100,0	2 804 884,4	8 556 047,8	4 196 205,4
Moins :					
Crédits permanents				405 953,9	425 868,2
Crédits à voter				8 150 093,9	3 770 337,2

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	563 621,3	565 265,0
Fonctionnement	5 149 546,6	3 149 836,4
Transfert	41 095,5	43 606,1
Total	5 754 263,4	3 758 707,5
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	1 150,0	1 150,0
Immobilisations en ressources informationnelles	3 609,4	10 472,9
Prêts, placements, avances et autres coûts	2 800 125,0	424 975,0
Total	2 804 884,4	436 597,9

Ventilation par ministère et organisme budgétaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	5 723 905,5	3 738 796,8
Commission de la fonction publique	5 057,1	5 010,7
Infrastructures technologiques Québec	25 300,8	14 900,0
Total	5 754 263,4	3 758 707,5
Budget d'investissements		
Ministère	2 804 096,0	435 597,9
Commission de la fonction publique	788,4	1 000,0
Total	2 804 884,4	436 597,9

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	(2 592 300,0)
Total	(2 592 300,0)

PROGRAMME 1 Soutien au Conseil du trésor

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	42 067,0	2 975,0	3 996,0	43 088,0	45 962,4
2. Gouvernance en gestion des ressources humaines	24 369,6	-	-	24 369,6	22 604,4
3. Gouvernance en gestion des ressources budgétaires et d'infrastructures	15 881,6	-	-	15 881,6	14 115,7
4. Gouvernance en gestion des ressources informationnelles	20 621,9	-	-	20 621,9	14 527,2
5. Gouvernance en gestion des marchés publics	5 935,4	-	-	5 935,4	5 606,7
	108 875,5	2 975,0	3 996,0	109 896,5	102 816,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				109 877,3	102 797,2

Ce programme assure le financement de la prestation de services du personnel du Secrétariat du Conseil du trésor, laquelle a pour objet le soutien au Conseil du trésor, l'élaboration d'avis à l'intention du gouvernement et l'appui à la direction de l'administration gouvernementale en matière de gestion et d'utilisation des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	22 093,2	19 880,9	15 101,1	12 927,5	5 752,4	75 755,1	68 665,2
Fonctionnement	19 770,5	4 488,7	580,5	7 694,4	183,0	32 717,1	27 827,9
Transfert	203,3	-	200,0	-	-	403,3	203,3
	42 067,0	24 369,6	15 881,6	20 621,9	5 935,4	108 875,5	96 696,4
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	750,0	-	-	-	-	750,0	750,0
Immobilisations en ressources informationnelles	3 121,0	-	-	-	-	3 121,0	8 245,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	125,0	-	-	-	-	125,0	125,0
	3 996,0	-	-	-	-	3 996,0	9 120,0

PROGRAMME 2

Soutien aux fonctions gouvernementales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Financement des services gouvernementaux	165 012,6	-	-	165 012,6	123 039,1
2. Financement de l'Autorité des marchés publics	17 019,9	-	-	17 019,9	16 750,0
3. Financement des activités gouvernementales de recherche, d'examen ou d'enquête	1 140,0	-	-	1 140,0	8 100,0
4. Financement des conditions de travail	71 839,4	-	-	71 839,4	73 171,1
5. Provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles, conformément aux modalités de gestion approuvées par le Conseil du trésor, toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes ¹	-	-	100,0	100,0	100,0
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de la stratégie de transformation numérique gouvernementale ¹	10 538,9	-	-	10 538,9	12 288,9

Suite à la page suivante

Ce programme contribue au financement des obligations et des services nécessaires au fonctionnement de l'appareil gouvernemental.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	2 951,5	-	200,0	71 839,4	-	-	74 990,9
Fonctionnement	161 061,1	-	940,0	-	-	10 538,9	172 540,0
Transfert	1 000,0	17 019,9	-	-	-	-	18 019,9
	165 012,6	17 019,9	1 140,0	71 839,4	-	10 538,9	265 550,8
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	-	-	-	100,0	-	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	100,0	-	100,0

PROGRAMME 2 (suite) Soutien aux fonctions gouvernementales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
7. Infrastructures technologiques Québec	25 300,8	25,0	-	25 275,8	14 900,0
	290 851,6	25,0	100,0	290 926,6	248 349,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les employés publics, (RLRQ, chapitre E-6)					
Élément 3				200,0	4 900,0
Crédit à voter				290 726,6	243 449,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total		Éléments	
		7	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	74 990,9	21 315,5	96 306,4	92 871,1
Fonctionnement	172 540,0	3 985,3	176 525,3	136 100,1
Transfert	18 019,9	-	18 019,9	17 750,0
	265 550,8	25 300,8	290 851,6	246 721,2
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	100,0	-	100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	1 527,9
	100,0	-	100,0	1 627,9

PROGRAMME 3

Commission de la fonction publique

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Commission de la fonction publique	5 057,1	100,0	788,4	5 745,5	5 910,7
Crédit à voter				5 745,5	5 910,7

Ce programme regroupe les dépenses de la Commission de la fonction publique afin de lui permettre de vérifier et d'enquêter en matière de gestion des ressources humaines, d'entendre les recours prévus par la Loi sur la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1), de certifier les moyens d'évaluation, de donner des avis, d'émettre des recommandations aux autorités compétentes et, si elle le juge utile, de faire rapport directement à l'Assemblée nationale.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	4 052,9		4 052,9	3 988,0
Fonctionnement	1 004,2		1 004,2	1 022,7
	5 057,1		5 057,1	5 010,7
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	300,0		300,0	300,0
Immobilisations en ressources informationnelles	488,4		488,4	700,0
	788,4		788,4	1 000,0

PROGRAMME 4 Régimes de retraite et d'assurances

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Régime de retraite des fonctionnaires	22 791,6	-	-	22 791,6	22 739,6
2. Régime de retraite de certains enseignants	19 296,8	-	-	19 296,8	22 277,3
3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	179 296,2	-	-	179 296,2	168 407,9
4. Assurance collective sur la vie des employés publics	4 456,5	-	-	4 456,5	4 456,5
5. Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels	22 506,9	-	-	22 506,9	22 006,0
6. Régime de retraite des juges	24 680,9	-	-	24 680,9	24 947,7

Suite à la page suivante

Ce programme vise à fournir les contributions du gouvernement à certains régimes de retraite et d'assurances.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	22 791,6	-	179 296,2	1 081,0	22 506,9	24 680,9	250 356,6
Transfert	-	19 296,8	-	3 375,5	-	-	22 672,3
	22 791,6	19 296,8	179 296,2	4 456,5	22 506,9	24 680,9	273 028,9

PROGRAMME 4 (suite)

Régimes de retraite et d'assurances

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
7. Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec	47 363,4	-	-	47 363,4	66 938,1
8. Régime de retraite du personnel d'encadrement	89 786,9	-	-	89 786,9	93 620,4
	410 179,2	-	-	410 179,2	425 393,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (RLRQ, chapitre R-12) Élément 1				22 791,6	22 739,6
Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (RLRQ, chapitre R-9.1) Élément 2				19 296,8	22 277,3
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10) Élément 3				179 296,2	168 407,9
Loi accordant une pension à la veuve de M. Pierre Laporte, (L.Q. 1970, chapitre 6) Élément 4				12,0	12,0
Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (RLRQ, chapitre R-9.2) Élément 5				22 506,9	22 006,0
Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16) Élément 6				24 680,9	24 947,7
Loi sur la police, (RLRQ, chapitre P-13.1) Élément 7				47 363,4	66 938,1
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1) Élément 8				89 786,9	93 620,4
Crédit à voter				4 444,5	4 444,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	Éléments		2021-2022	2020-2021
		7	8		
Budget de dépenses					
Rémunération	250 356,6	47 363,4	89 786,9	387 506,9	399 740,7
Transfert	22 672,3	-	-	22 672,3	25 652,8
	273 028,9	47 363,4	89 786,9	410 179,2	425 393,5

PROGRAMME 5 Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit aux programmes des ministères et organismes ¹	4 157 000,0	-	350 000,0	4 507 000,0	3 113 735,7
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit en application de la norme sur les paiements de transfert ¹	782 300,0	-	1 850 000,0	2 632 300,0	-
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à des besoins de liquidités temporaires des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté soit remboursé à même leur enveloppe de crédits avant la fin de l'exercice financier	-	-	300 000,0	300 000,0	300 000,0
4. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, au financement des besoins en investissements ¹	-	-	300 000,0	300 000,0	-
	4 939 300,0	-	2 800 000,0	7 739 300,0	3 413 735,7
Crédit à voter				7 739 300,0	3 413 735,7

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues pouvant survenir dans l'un ou l'autre des programmes gouvernementaux ainsi qu'à certaines mesures qui sont annoncées au Budget.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Fonctionnement	4 157 000,0	782 300,0	-	-	4 939 300,0	2 984 885,7
	4 157 000,0	782 300,0	-	-	4 939 300,0	2 984 885,7
Budget d'investissements						
Prêts, placements, avances et autres coûts	350 000,0	1 850 000,0	300 000,0	300 000,0	2 800 000,0	424 850,0
	350 000,0	1 850 000,0	300 000,0	300 000,0	2 800 000,0	424 850,0

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Soutien au Conseil du trésor		
Autres crédits de transfert	403,3	203,3
Programme 2 - Soutien aux fonctions gouvernementales		
Autorité des marchés publics	17 019,9	16 750,0
Autres crédits de transfert	1 000,0	1 000,0
Total du programme 2	18 019,9	17 750,0
Programme 4 - Régimes de retraite et d'assurances		
Assurance collective sur la vie des employés publics	3 375,5	3 375,5
Régime de retraite de certains enseignants	19 296,8	22 277,3
Total du programme 4	22 672,3	25 652,8
Total	41 095,5	43 606,1

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises et organismes d'État	17 019,9	16 750,0
Établissements de santé et de services sociaux	1 808,5	1 808,5
Institutions d'enseignement	22 063,8	24 844,3
Organismes à but non lucratif	203,3	203,3
Total	41 095,5	43 606,1

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	22 672,3	25 652,8
Support	18 423,2	17 953,3
Total	41 095,5	43 606,1

Budget du fonds spécial

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds des infrastructures et des services numériques gouvernementaux	479 921,1	492 366,3	255 483,9	268 812,2
Total	479 921,1	492 366,3	255 483,9	268 812,2

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des infrastructures et des services numériques gouvernementaux	492 366,3	99 979,6
Total à approuver	492 366,3	99 979,6

FONDS DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES NUMÉRIQUES GOUVERNEMENTAUX

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des infrastructures et des services numériques gouvernementaux (FISNG) a été institué à Infrastructures technologiques Québec le 1^{er} septembre 2020 en vertu de la Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec (L.Q. 2020, chapitre 2). Il est affecté au financement des infrastructures technologiques et des systèmes de soutien communs des organismes publics, de même que des services offerts ou fournis par Infrastructures technologiques Québec.

La mission d'Infrastructures technologiques Québec, dans le respect des orientations déterminées par le Conseil du trésor, est de fournir aux organismes publics des services en infrastructures technologiques et en systèmes de soutien communs permettant notamment de soutenir ces organismes dans l'exercice de leurs fonctions et dans leur prestation de services afin de favoriser leur transformation numérique.

Infrastructures technologiques Québec concentre et développe une expertise interne en infrastructures technologiques communes. De plus, Infrastructures technologiques Québec contribue à rehausser la sécurité de l'information numérique au sein des organismes publics et la disponibilité des services aux citoyens et aux entreprises par l'utilisation accrue, au sein de ces organismes, d'infrastructures technologiques partagées sécuritaires et performantes.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du FISNG s'établissent à 479,9 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit une augmentation de 224,4 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette augmentation s'explique principalement par le fait qu'il s'agit de la première année complète d'activités du FISNG.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du FISNG s'élèvent à 492,4 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit une augmentation de 223,6 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette augmentation s'explique principalement par le fait qu'il s'agit de la première année complète d'activités du FISNG.

Les investissements

Les investissements prévus pour le FISNG sont de 100,0 M\$ pour l'exercice 2021-2022, en hausse de 58,2 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021. Cette augmentation s'explique principalement par le fait qu'il s'agit de la première année complète d'activités du FISNG.

Fonds des infrastructures et des services numériques gouvernementaux

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Revenus divers	479 921,1	224 437,2	-	255 483,9
Total des revenus	479 921,1	224 437,2	-	255 483,9
DÉPENSES				
Rémunération	119 171,7	49 542,5	-	69 629,2
Fonctionnement	369 000,3	173 092,1	-	195 908,2
Total des dépenses excluant le service de la dette	488 172,0	222 634,6	-	265 537,4
Service de la dette	4 194,3	919,5	-	3 274,8
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	492 366,3	223 554,1	-	268 812,2
Surplus (déficit) de l'exercice	(12 445,2)	883,1	-	(13 328,3)
Surplus (déficit) cumulé au début	59 316,0	(13 328,3)	-	72 644,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	46 870,8	(12 445,2)	-	59 316,0
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	11 788,3	6 945,8	-	4 842,5
Ressources informationnelles	88 191,3	51 298,5	-	36 892,8
Total des immobilisations	99 979,6	58 244,3	-	41 735,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	99 979,6	58 244,3	-	41 735,3
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(292 058,2)	28 922,0	-	(320 980,2)
Solde des avances au (du) fonds général	(27 442,2)	(24 469,6)	-	(2 972,6)
Total	(319 500,4)	4 452,4	-	(323 952,8)

Budget des organismes autres que budgétaires

Prévisions des revenus et des dépenses (en milliers de dollars)

Organismes autres que budgétaires	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Autorité des marchés publics	20 088,1	24 865,9	19 797,8	16 547,8
Centre d'acquisitions gouvernementales	525 756,5	517 228,0	296 940,1	290 927,7
Société québécoise des infrastructures	983 406,0	1 368 423,0	1 109 483,0	1 110 846,0
Total	1 529 250,6	1 910 516,9	1 426 220,9	1 418 321,5

AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Instituée par la Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics (L.Q. 2017, chapitre 27), le 1^{er} décembre 2017, l'Autorité des marchés publics (AMP) est chargée de surveiller l'ensemble des contrats des organismes publics incluant les organismes municipaux. Elle est également responsable d'appliquer les dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics (RLRQ, chapitre C-65.1) concernant l'inadmissibilité aux contrats publics, l'autorisation préalable à l'obtention d'un contrat public ou d'un sous-contrat public et les rapports de rendement des contractants relativement à l'exécution d'un contrat.

L'AMP peut notamment examiner la conformité du processus d'adjudication ou d'attribution d'un contrat d'un organisme public de sa propre initiative, à la suite d'une plainte portée par une personne intéressée, à la suite d'une demande présentée par la présidente du Conseil du trésor ou par la ministre responsable des affaires municipales ou à la suite d'une communication de renseignements.

La Loi prévoit également que l'AMP peut, dans certaines circonstances, examiner l'exécution d'un contrat d'un organisme public.

L'AMP doit s'assurer que la gestion contractuelle d'un organisme public désigné par elle ou par le gouvernement s'effectue conformément au cadre normatif.

La Loi confère à l'AMP divers pouvoirs dont des pouvoirs de vérification et d'enquête au terme desquelles elle pourra, selon le cas, rendre des ordonnances, formuler des recommandations ou encore suspendre ou résilier un contrat. Lorsque la vérification ou l'enquête concerne un organisme municipal, toute décision de l'AMP prend la forme d'une recommandation au conseil de l'organisme.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de l'Autorité des marchés publics s'établissent à 20,1 M\$ en 2021-2022, en hausse de 0,3 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par une augmentation des revenus provenant du portefeuille ministériel.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de l'AMP s'établissent à 24,9 M\$ en 2021-2022, en hausse de 8,3 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette variation est principalement attribuable à la hausse de la rémunération en lien avec l'ajout d'effectifs ainsi qu'à la mise en place de projets en ressources informationnelles.

Les investissements

Les prévisions d'investissements pour 2021-2022 s'établissent à 1,5 M\$, en hausse de 0,4 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021. Cette variation s'explique par le report des projets informatiques prévus en 2020-2021.

Autorité des marchés publics

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	17 019,9	269,9	16 750,0	16 750,0
Revenus divers	3 068,2	20,4	2 368,3	3 047,8
Total des revenus	20 088,1	290,3	19 118,3	19 797,8
DÉPENSES				
Rémunération	16 806,8	4 403,5	13 062,5	12 403,3
Fonctionnement	8 059,1	3 914,6	7 305,4	4 144,5
Total des dépenses excluant le service de la dette	24 865,9	8 318,1	20 367,9	16 547,8
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	24 865,9	8 318,1	20 367,9	16 547,8
Surplus (déficit) de l'exercice	(4 777,8)	(8 027,8)	(1 249,6)	3 250,0
Surplus (déficit) cumulé au début	12 669,4	3 250,0	9 231,2	9 419,4
Surplus (déficit) cumulé à la fin	7 891,6	(4 777,8)	7 981,6	12 669,4
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	369,5	16,1	133,7	353,4
Ressources informationnelles	1 097,2	354,4	436,1	742,8
Total des immobilisations	1 466,7	370,5	569,8	1 096,2
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	1 466,7	370,5	569,8	1 096,2
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) a été institué le 1^{er} septembre 2020 en vertu de la Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures Québec (L.Q. 2020, chapitre 2). Le CAG a pour mission de fournir aux ministères et organismes publics les biens et les services dont ils ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions, et ce, dans l'objectif d'optimiser les acquisitions gouvernementales dans le respect des règles contractuelles applicables.

Dans le cadre de ses activités, il a comme objectif de rencontrer les besoins en biens et services de l'ensemble des ministères et des organismes publics, incluant ceux du réseau de la santé et des services sociaux et des réseaux de l'éducation, à un juste prix, au bon moment et dans le respect de l'encadrement éthique, légal et financier. Ainsi, il assure à la population québécoise l'accessibilité à des produits et à des services de qualité.

Le CAG acquitte ses obligations et finance ses activités à partir de la tarification ainsi que d'autres formes de rémunération payables pour la prestation des services qu'il dispense. Cette tarification et ces autres formes de rémunération peuvent varier selon les biens et services fournis ou offerts ou selon la clientèle desservie.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 525,8 M\$ en 2021-2022, en hausse de 228,8 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par une augmentation des revenus provenant de services liés à la pandémie de la COVID-19, notamment l'achat d'équipements de protection ainsi que la publicité et les placements médias.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du CAG s'établissent à 517,2 M\$ en 2021-2022, en hausse de 226,3 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette variation est principalement attribuable à une hausse des dépenses en lien avec la pandémie de la COVID-19, notamment en acquisitions d'équipements de protection ainsi qu'en publicité et placements médias.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 1,8 M\$ pour 2021-2022. Ces investissements sont notamment attribuables à l'aménagement du siège social de Québec et des succursales régionales ainsi qu'au développement d'applications informatiques pour soutenir les activités du CAG.

Centre d'acquisitions gouvernementales

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	1 631,4	698,4	-	933,0
Revenus divers	524 125,1	228 118,0	-	296 007,1
Total des revenus	525 756,5	228 816,4	-	296 940,1
DÉPENSES				
Rémunération	24 310,5	9 985,9	-	14 324,6
Fonctionnement	492 825,4	216 295,2	-	276 530,2
Total des dépenses excluant le service de la dette	517 135,9	226 281,1	-	290 854,8
Service de la dette	92,1	19,2	-	72,9
Total des dépenses	517 228,0	226 300,3	-	290 927,7
Surplus (déficit) de l'exercice	8 528,5	2 516,1	-	6 012,4
Surplus (déficit) cumulé au début	6 012,4	6 012,4	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	14 540,9	8 528,5	-	6 012,4
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	811,0	783,2	-	27,8
Ressources informationnelles	945,5	942,0	-	3,5
Total des immobilisations	1 756,5	1 725,2	-	31,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	1 756,5	1 725,2	-	31,3
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(25 000,0)	-	-	(25 000,0)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	7 193,4	(1 501,5)	-	8 694,9
Total	(17 806,6)	(1 501,5)	-	(16 305,1)

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Société québécoise des infrastructures (SQI) est un organisme dont la mission consiste notamment à développer, maintenir et gérer un parc immobilier qui répond aux besoins de sa clientèle, principalement en mettant à sa disposition des immeubles et en lui fournissant des services de construction, d'exploitation et de gestion immobilière.

La SQI a la responsabilité d'assurer la pérennité de l'un des plus grands parcs immobiliers du Québec. Elle doit donc maintenir ses actifs dans un état satisfaisant pour en assurer l'intégrité physique et fonctionnelle à long terme. De plus, elle doit combler les besoins immobiliers des ministères et organismes gouvernementaux en leur offrant des locaux dont l'emplacement, la disponibilité, la qualité et les coûts répondent à leurs attentes, tout en assurant une occupation optimale, de manière à gérer rigoureusement la facture de loyer gouvernementale.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de la SQI s'établissent à 983,4 M\$ en 2021-2022, en baisse de 126,1 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette diminution s'explique notamment par une baisse des revenus de location d'espaces à la suite du transfert de propriété de certains immeubles au réseau de la santé et des services sociaux au 1^{er} avril 2021. Cette variation s'explique également par la diminution des revenus d'aménagement découlant des services rendus.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 1 368,4 M\$ en 2021-2022, en hausse de 257,6 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette augmentation s'explique notamment par la hausse des frais de fonctionnement, par l'augmentation attendue de la dépense d'amortissement à la suite de la livraison de nouveaux projets, ainsi que par une hausse de la rémunération à la suite de l'ajout d'effectifs. La variation tient également compte de l'impact du transfert de propriété de certains immeubles au réseau de la santé et des services sociaux.

Les investissements

Les investissements prévus pour l'exercice 2021-2022 sont estimés à 2 639,5 M\$, en hausse de 1 438,1 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021. Cette variation s'explique notamment par l'augmentation des investissements en maintien et en bonification dans les immeubles en propriété et par l'augmentation des services de construction, principalement pour les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Société québécoise des infrastructures

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	-	(11 089,0)	6 520,0	11 089,0
Revenus divers	983 406,0	(114 988,0)	1 087 094,0	1 098 394,0
Total des revenus	983 406,0	(126 077,0)	1 093 614,0	1 109 483,0
DÉPENSES				
Rémunération	132 733,0	17 016,0	104 868,0	115 717,0
Fonctionnement	1 136 171,0	279 138,0	836 506,0	857 033,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	1 268 904,0	296 154,0	941 374,0	972 750,0
Service de la dette	99 519,0	(38 577,0)	146 842,0	138 096,0
Total des dépenses	1 368 423,0	257 577,0	1 088 216,0	1 110 846,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(385 017,0)	(383 654,0)	5 398,0	(1 363,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	526 463,3	(1 363,0)	516 502,0	527 826,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	141 446,3	(385 017,0)	521 900,0	526 463,3
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	1 542 690,0	911 743,0	713 146,0	630 947,0
Ressources informationnelles	7 600,0	2 609,0	5 000,0	4 991,0
Total des immobilisations	1 550 290,0	914 352,0	718 146,0	635 938,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 089 162,0	523 777,0	758 248,0	565 385,0
Total des investissements	2 639 452,0	1 438 129,0	1 476 394,0	1 201 323,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(2 336 366,0)	645 353,0	(3 056 990,0)	(2 981 719,0)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(1 790 191,0)	(905 045,0)	(740 491,0)	(885 146,0)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(4 126 557,0)	(259 692,0)	(3 797 481,0)	(3 866 865,0)

CONSEIL EXÉCUTIF

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organisme budgétaire				
Conseil exécutif	667,2	-	667,2	597,4
Commission d'accès à l'information	8,2	-	8,2	-
Sous-total	675,3	-	675,3	597,4
Organisme autre que budgétaire				
Centre de la francophonie des Amériques	2,6	-	2,6	-
Sous-total	2,6	-	2,6	-
Comptes à fin déterminée				
Financement de la Stratégie d'action jeunesse	0,3	-	0,3	-
Financement de la stratégie du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
Sous-total	0,3	-	0,3	-
Ajustement de consolidation³	(2,4)	-	(2,4)	-
Total	675,8	-	675,9	597,4
Mesures du Budget ²	597,4			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	1 273,2			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	(1,1)			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère et de l'organisme budgétaire

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	758,4	-	-	758,4	758,4
2. Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	114 844,6	617,9	1 001,2	115 227,9	102 525,4
3. Relations canadiennes	15 243,5	100,6	103,0	15 245,9	15 865,0
4. Affaires autochtones	346 999,1	-	-	346 999,1	337 613,3
5. Jeunesse	60 122,5	-	-	60 122,5	53 640,6
6. Accès à l'information et réforme des institutions démocratiques	10 714,3	155,0	82,1	10 641,4	10 177,5
7. Relations avec les Québécois d'expression anglaise	10 492,6	-	-	10 492,6	6 520,1
8. Internet haute vitesse et projets spéciaux de connectivité	116 166,4	-	-	116 166,4	770 886,4
	675 341,4	873,5	1 186,3	675 654,2	1 297 986,7
Moins :					
Crédits permanents				1 904,2	1 904,2
Crédits à voter				673 750,0	1 296 082,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	111 392,7	110 710,7
Fonctionnement	38 167,4	24 231,2
Transfert	524 781,3	1 161 957,1
Créances douteuses et autres provisions	1 000,0	1 000,0
Total	675 341,4	1 297 899,0
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	129,7	129,7
Immobilisations en ressources informationnelles	950,1	725,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	106,5	106,5
Total	1 186,3	961,2

Ventilation par ministère et organisme budgétaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	667 176,5	1 290 202,9
Commission d'accès à l'information	8 164,9	7 696,1
Total	675 341,4	1 297 899,0
Budget d'investissements		
Ministère	1 104,2	874,2
Commission d'accès à l'information	82,1	87,0
Total	1 186,3	961,2

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	597 400,0
Total	597 400,0

PROGRAMME 1

Cabinet du lieutenant-gouverneur

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	758,4	-	-	758,4	758,4
Crédit à voter				758,4	758,4

Ce programme permet au lieutenant-gouverneur du Québec d'assumer les fonctions constitutionnelles (exécutive et législative), protocolaires et communautaires qui lui sont dévolues par la loi.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	643,8		643,8	643,8
Fonctionnement	114,6		114,6	114,6
	758,4		758,4	758,4

PROGRAMME 2

Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Cabinet du premier ministre	5 432,3	-	-	5 432,3	5 432,3
2. Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif	13 719,1	-	-	13 719,1	13 719,1
3. Direction générale de la gouvernance et de l'administration	23 185,1	617,9	1 001,2	23 568,4	25 865,9
4. Indemnités de l'exécutif	1 885,0	-	-	1 885,0	1 885,0
5. Secrétariat à la communication gouvernementale	50 660,4	-	-	50 660,4	50 660,4

Suite à la page suivante

Ce programme assure le financement des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles requises pour assister le premier ministre, le Conseil exécutif et ses comités dans l'exercice de leurs fonctions.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Rémunération	4 255,0	12 271,7	17 735,5	1 885,0	49 815,0	85 962,2
Fonctionnement	643,2	1 382,4	5 449,6	-	845,4	8 320,6
Transfert	534,1	65,0	-	-	-	599,1
	5 432,3	13 719,1	23 185,1	1 885,0	50 660,4	94 881,9
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	-	64,7	-	-	64,7
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	930,0	-	-	930,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	6,5	-	-	6,5
	-	-	1 001,2	-	-	1 001,2

PROGRAMME 2 (suite)

Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales ¹	19 962,7	-	-	19 962,7	4 962,7
	114 844,6	617,9	1 001,2	115 227,9	102 525,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Élément 4				1 885,0	1 885,0
Crédit à voter				113 333,3	100 630,8

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision et de ceux déjà inscrits pour de tels projets dans les programmes des autres portefeuilles pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total		Éléments	
		6	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	85 962,2	-	85 962,2	86 710,8
Fonctionnement	8 320,6	19 962,7	28 283,3	15 062,2
Transfert	599,1	-	599,1	599,1
	94 881,9	19 962,7	114 844,6	102 372,1
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	64,7	-	64,7	64,7
Immobilisations en ressources informationnelles	930,0	-	930,0	700,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	6,5	-	6,5	6,5
	1 001,2	-	1 001,2	771,2

PROGRAMME 3 Relations canadiennes

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Cabinet de la ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne	289,1	-	-	289,1	289,1
2. Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	12 568,9	100,6	103,0	12 571,3	12 771,9
3. Représentation du Québec au Canada	2 385,5	-	-	2 385,5	2 804,0
	15 243,5	100,6	103,0	15 245,9	15 865,0
Crédit à voter				15 245,9	15 865,0

Ce programme vise à permettre la défense et la promotion des compétences et des intérêts du Québec dans ses relations avec les autres gouvernements au Canada.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	175,0	4 823,4	1 600,0	6 598,4	6 666,8
Fonctionnement	59,5	2 018,4	785,5	2 863,4	3 392,4
Transfert	54,6	5 727,1	-	5 781,7	5 803,4
	289,1	12 568,9	2 385,5	15 243,5	15 862,6
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	3,0	-	3,0	3,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	100,0	-	100,0	100,0
	-	103,0	-	103,0	103,0

PROGRAMME 4 Affaires autochtones

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Cabinet du ministre responsable des Affaires autochtones	1 053,1	-	-	1 053,1	1 053,1
2. Secrétariat aux affaires autochtones	345 946,0	-	-	345 946,0	336 560,2
	346 999,1	-	-	346 999,1	337 613,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				346 989,5	337 603,7

Ce programme vise à assurer la coordination et le développement politique des activités gouvernementales en matière d'affaires autochtones.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments	Éléments		2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	735,0	4 194,6	4 929,6	4 975,4
Fonctionnement	263,6	2 445,3	2 708,9	2 821,3
Transfert	54,5	338 306,1	338 360,6	328 816,6
Créances douteuses et autres provisions	-	1 000,0	1 000,0	1 000,0
	1 053,1	345 946,0	346 999,1	337 613,3

PROGRAMME 5

Jeunesse

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Secrétariat à la jeunesse	60 122,5	-	-	60 122,5	53 640,6
Crédit à voter				60 122,5	53 640,6

Ce programme vise à assurer la cohérence des politiques et des initiatives en matière de jeunesse, à coordonner des dossiers jeunesse à portée interministérielle et à administrer le plan d'action jeunesse, en s'appuyant sur la Politique québécoise de la jeunesse 2030.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	1 926,6		1 926,6	1 947,7
Fonctionnement	410,6		410,6	429,5
Transfert	57 785,3		57 785,3	51 263,4
	60 122,5		60 122,5	53 640,6

PROGRAMME 6

Accès à l'information et réforme des institutions démocratiques

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Cabinet de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale, cabinet du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire et ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels	286,8	-	-	286,8	286,8
2. Commission d'accès à l'information	8 164,9	155,0	82,1	8 092,0	7 628,1
3. Réforme des institutions démocratiques	1 557,5	-	-	1 557,5	1 557,5
4. Accès à l'information et protection des renseignements personnels	705,1	-	-	705,1	705,1
	10 714,3	155,0	82,1	10 641,4	10 177,5
Crédit à voter				10 641,4	10 177,5

Ce programme vise à permettre l'élaboration et la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière d'institutions démocratiques, d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels, en matière de transparence des institutions, ainsi qu'en matière de laïcité de l'État. Il vise également à assurer la surveillance et le contrôle de l'application de la législation en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	175,0	6 707,6	1 254,4	553,5	8 690,5	8 214,7
Fonctionnement	57,2	1 457,3	303,1	151,6	1 969,2	1 976,2
Transfert	54,6	-	-	-	54,6	54,6
	286,8	8 164,9	1 557,5	705,1	10 714,3	10 245,5
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	62,0	-	-	62,0	62,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	20,1	-	-	20,1	25,0
	-	82,1	-	-	82,1	87,0

PROGRAMME 7

Relations avec les Québécois d'expression anglaise

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise	10 492,6	-	-	10 492,6	6 520,1
Crédit à voter				10 492,6	6 520,1

Ce programme vise à offrir une structure administrative formelle pour assurer le lien entre les organismes gouvernementaux et les communautés d'expression anglaise du Québec pour s'assurer de la prise en compte de leurs préoccupations dans les orientations et les décisions gouvernementales ainsi qu'en matière d'accès aux programmes gouvernementaux. Il assure un rôle-conseil auprès du gouvernement, des ministères et organismes en matière de relations avec les Québécois d'expression anglaise. Finalement, il assure l'interaction avec le gouvernement fédéral sur les enjeux, les ententes, les programmes ou les politiques qui peuvent avoir une incidence sur les Québécois d'expression anglaise.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	910,2		910,2	720,1
Fonctionnement	382,4		382,4	400,0
Transfert	9 200,0		9 200,0	5 400,0
	10 492,6		10 492,6	6 520,1

PROGRAMME 8

Internet haute vitesse et projets spéciaux de connectivité

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité	116 166,4	-	-	116 166,4	770 886,4
Crédit à voter				116 166,4	770 886,4

Le programme a pour but de soutenir les projets visant à offrir aux citoyens, aux organismes et aux entreprises situés en milieu rural, un service Internet haut débit là où il n'est pas offert, de qualité et à coût comparables au service offert en milieu urbain. L'objectif gouvernemental est de compléter ce déploiement et cette implantation avant la fin de l'année 2022.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	1 731,4		1 731,4	831,4
Fonctionnement	1 435,0		1 435,0	35,0
Transfert	113 000,0		113 000,0	770 020,0
	116 166,4		116 166,4	770 886,4

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 2 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif		
Autres crédits de transfert	599,1	599,1
Programme 3 - Relations canadiennes		
Appui à la francophonie canadienne	2 314,9	2 314,9
Appui aux relations canadiennes	350,0	350,0
Centre de la francophonie des Amériques	2 362,2	2 383,9
Soutien à la recherche	700,0	700,0
Autres crédits de transfert	54,6	54,6
Total du programme 3	5 781,7	5 803,4
Programme 4 - Affaires autochtones		
Entente avec la nation naskapie	2 506,3	2 445,2
Entente avec les Inuits (Sanarrutik)	26 746,8	24 651,7
Ententes avec la nation crie	131 139,0	133 486,0
Entente sur la gouvernance crie (Eeyou Istchee)	5 000,0	5 000,0
Financement du coût de la vie au Nunavik	18 700,0	17 200,0
Financement global de l'Administration régionale Kativik	90 555,4	83 001,9
Financement global des villages nordiques	20 848,3	20 536,0
Fonds de développement pour les autochtones	507,3	597,3
Fonds d'initiatives autochtones	40 003,7	39 544,7
Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits	800,0	800,0
Projets ponctuels autochtones	1 499,3	1 499,3
Autres crédits de transfert	54,5	54,5
Total du programme 4	338 360,6	328 816,6
Programme 5 - Jeunesse		
Stratégie d'action jeunesse et autres crédits de transfert	57 785,3	51 263,4
Programme 6 - Accès à l'information et réforme des institutions démocratiques		
Autres crédits de transfert	54,6	54,6
Programme 7 - Relations avec les Québécois d'expression anglaise		
Maintien et création de Wellness Centres	2 400,0	-
Mise en place d'une stratégie d'employabilité	1 400,0	-
Programme d'appui aux organismes et institutions desservant les communautés d'expression anglaise	5 400,0	5 400,0
Total du programme 7	9 200,0	5 400,0
Programme 8 - Internet haute vitesse et projets spéciaux de connectivité		
Programme Éclair	-	660 020,0
Programme Québec haut débit	113 000,0	110 000,0
Total du programme 8	113 000,0	770 020,0
Total	524 781,3	1 161 957,1

CRÉDITS DE TRANSFERT (suite)

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	195 556,2	749 379,5
Entreprises et organismes d'État	2 362,2	2 383,9
Institutions d'enseignement	3 385,1	2 312,1
Municipalités	199 396,1	295 974,8
Organismes à but non lucratif	123 861,7	111 687,5
Personnes	220,0	219,3
Total	524 781,3	1 161 957,1

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Fonctionnement	2 362,2	2 383,9
Capital	10 472,6	13 818,1
Intérêt	1 590,0	2 089,7
Support	510 356,5	1 143 665,4
Total	524 781,3	1 161 957,1

Budget de l'organisme autre que budgétaire

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organisme autre que budgétaire	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Centre de la francophonie des Amériques	2 376,2	2 622,7	2 550,1	2 671,7
Total	2 376,2	2 622,7	2 550,1	2 671,7

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Centre de la francophonie des Amériques contribue à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur la complémentarité d'actions entre les francophones et les francophiles du Québec, du Canada et des Amériques.

Il s'intéresse au développement et à l'épanouissement des francophones et des francophiles et soutient le rapprochement des personnes, groupes et communautés intéressés par la francophonie. Il favorise les échanges, le partenariat et le développement de réseaux francophones afin de soutenir des projets structurants liés aux enjeux de société et diffuse l'information concernant diverses thématiques liées à la francophonie. Le centre privilégie la créativité et l'innovation, la solidarité et la coopération dans le respect d'un devoir de mémoire.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

La prévision totale des revenus du Centre de la francophonie des Amériques pour l'exercice 2021-2022 s'établit à 2,4 M\$ provenant d'une subvention du gouvernement du Québec. La baisse des revenus est principalement liée à la fin du programme du Réseau des villes francophonies et francophiles des Amériques.

Les dépenses

La prévision de dépenses pour l'exercice financier 2021-2022 s'établit à 2,6 M\$, soit un niveau comparable à la dépense probable 2020-2021.

Les investissements

La prévision d'investissements pour l'exercice financier 2021-2022 vise principalement le développement d'applications et de mises à jour du portail du Centre et l'acquisition de livres numériques pour la bibliothèque des Amériques.

Centre de la francophonie des Amériques

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	2 362,2	(21,7)	2 383,9	2 383,9
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	-	(145,0)	70,0	145,0
Revenus divers	14,0	(7,2)	123,0	21,2
Total des revenus	2 376,2	(173,9)	2 576,9	2 550,1
DÉPENSES				
Rémunération	1 453,7	(78,7)	1 596,8	1 532,4
Fonctionnement	1 132,4	45,1	1 358,5	1 087,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	2 586,1	(33,6)	2 955,3	2 619,7
Service de la dette	36,6	(15,4)	52,0	52,0
Total des dépenses	2 622,7	(49,0)	3 007,3	2 671,7
Surplus (déficit) de l'exercice	(246,5)	(124,9)	(430,4)	(121,6)
Surplus (déficit) cumulé au début	2 483,0	(121,6)	2 605,9	2 604,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 236,5	(246,5)	2 175,5	2 483,0
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	58,0	(3,8)	80,0	61,8
Total des immobilisations	58,0	(3,8)	80,0	61,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	58,0	(3,8)	80,0	61,8
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(653,0)	368,7	(1 164,5)	(1 021,7)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(653,0)	368,7	(1 164,5)	(1 021,7)

Budget des comptes à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Comptes à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Financement de la Stratégie d'action jeunesse	-	286,1	-	-
Financement de la stratégie du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	-	-	-	13,9
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
Total	-	286,1	-	13,9

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organisme budgétaire				
Culture et Communications	856,8	3,0	859,8	108,0
Conseil du patrimoine culturel du Québec	0,5	-	0,5	-
Sous-total	857,3	3,0	860,4	108,0
Fonds spéciaux				
Fonds Avenir Mécénat Culture	5,0	-	5,0	-
Fonds du patrimoine culturel québécois	34,0	-	34,0	11,3
Sous-total	39,0	-	39,0	11,3
Organismes autres que budgétaires				
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	93,3	4,3	97,6	-
Conseil des arts et des lettres du Québec	137,1	-	137,2	41,0
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	32,0	1,7	33,8	-
Musée d'Art contemporain de Montréal	12,1	0,1	12,2	-
Musée de la Civilisation	31,4	0,8	32,2	-
Musée national des beaux-arts du Québec	32,3	0,8	33,2	-
Société de développement des entreprises culturelles	141,3	1,2	142,5	54,0
Société de la Place des Arts de Montréal	32,7	2,2	34,9	-
Société de télédiffusion du Québec	84,1	1,3	85,4	5,0
Société du Grand Théâtre de Québec	12,2	0,8	12,9	-
Sous-total	608,6	13,3	621,9	100,0
Comptes à fin déterminée				
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	1,4	-	1,4	-
Développement de la musique classique au Québec	-	-	-	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	2,0	-	2,0	-
Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	1,1	-	1,1	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	-	-	-	-
Projets d'infrastructures 2008	9,1	-	9,1	-
Sous-total	13,6	-	13,6	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	416,9	-	416,9	-
Ajustement de consolidation³	(527,4)	-	(527,4)	(100,0)
Total	1 408,0	16,3	1 424,3	119,3

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Mesures du Budget ²	119,3			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	1 527,3			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	(8,9)			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère et de l'organisme budgétaire

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction, administration et soutien à la mission	68 320,7	6 165,1	2 637,2	64 792,8	65 716,0
2. Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine	792 039,2	-	-	792 039,2	969 811,8
	860 359,9	6 165,1	2 637,2	856 832,0	1 035 527,8
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				856 822,4	1 035 518,2

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	32 794,9	31 088,0
Fonctionnement	32 486,8	33 486,4
Transfert	791 865,3	969 637,9
Créances douteuses et autres provisions	173,9	173,9
Sous-total	857 320,9	1 034 386,2
Service de la dette	3 039,0	3 151,3
Total	860 359,9	1 037 537,5
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	537,3	537,3
Immobilisations en ressources informationnelles	2 099,9	3 618,1
Total	2 637,2	4 155,4

Ventilation par ministère et organisme budgétaire

(en milliers de dollars)

	<u>2021-2022</u>	<u>2020-2021</u>
Budget de dépenses		
Ministère	859 820,3	1 036 997,9
Conseil du patrimoine culturel du Québec	539,6	539,6
Total	<u>860 359,9</u>	<u>1 037 537,5</u>
Budget d'investissements		
Ministère	2 637,2	4 155,4
Total	<u>2 637,2</u>	<u>4 155,4</u>

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	<u>2021-2022</u>
Budget de dépenses	
Ministère	108 000,0
Total	<u>108 000,0</u>

PROGRAMME 1

Direction, administration et soutien à la mission

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	38 724,1	6 119,1	2 601,4	35 206,4	37 494,5
2. Soutien à la mission	29 057,0	46,0	35,8	29 046,8	27 681,9
3. Conseil du patrimoine culturel du Québec	539,6	-	-	539,6	539,6
	68 320,7	6 165,1	2 637,2	64 792,8	65 716,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				64 783,2	65 706,4

Ce programme vise à développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec, à élaborer et gérer les politiques, les orientations et les programmes en matière de culture et de communications. Il vise aussi à assurer les services de soutien à la gestion et au classement des films présentés au Québec par des distributeurs qui en détiennent les droits et à faire connaître ce classement au public. Ce programme a également pour but d'assurer la restauration de biens culturels, ainsi que l'expertise et la sensibilisation en cette matière. Enfin, par l'action du Conseil du patrimoine culturel du Québec, ce programme permet de fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	10 667,5	21 723,0	404,4	32 794,9	31 088,0
Fonctionnement	25 017,6	7 334,0	135,2	32 486,8	33 486,4
Service de la dette	3 039,0	-	-	3 039,0	3 151,3
	38 724,1	29 057,0	539,6	68 320,7	67 725,7
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	501,5	35,8	-	537,3	537,3
Immobilisations en ressources informationnelles	2 099,9	-	-	2 099,9	3 618,1
	2 601,4	35,8	-	2 637,2	4 155,4

PROGRAMME 2

Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Actions en matière de développement culturel, de communications et de patrimoine	254 321,8	-	-	254 321,8	255 207,5
2. Musées nationaux	71 185,1	-	-	71 185,1	78 031,5
3. Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec	28 166,9	-	-	28 166,9	36 489,9
4. Société de développement des entreprises culturelles	126 786,8	-	-	126 786,8	284 721,4
5. Société de télédiffusion du Québec	70 898,4	-	-	70 898,4	70 955,4
6. Conseil des arts et des lettres du Québec	136 107,5	-	-	136 107,5	137 323,5

Suite à la page suivante

Ce programme vise à soutenir les activités suivantes : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises, de même que favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine archivistique; il vise aussi à favoriser l'enseignement des arts d'interprétation par l'intermédiaire du réseau des conservatoires.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Transfert	254 321,8	71 185,1	28 166,9	126 612,9	70 898,4	136 107,5	687 292,6
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	173,9	-	-	173,9
	254 321,8	71 185,1	28 166,9	126 786,8	70 898,4	136 107,5	687 466,5

PROGRAMME 2 (suite)**Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine**

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
7. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	75 380,2	-	-	75 380,2	76 664,9
8. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	29 192,5	-	-	29 192,5	30 417,7
	792 039,2	-	-	792 039,2	969 811,8
Crédit à voter				792 039,2	969 811,8

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	Éléments		2021-2022	2020-2021
		7	8		
Budget de dépenses					
Transfert	687 292,6	75 380,2	29 192,5	791 865,3	969 637,9
Créances douteuses et autres provisions	173,9	-	-	173,9	173,9
	687 466,5	75 380,2	29 192,5	792 039,2	969 811,8

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 2 - Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine		
Aide au fonctionnement	57 893,2	57 893,2
Aide aux immobilisations	120 900,6	116 902,3
Aide aux initiatives de partenariat	18 885,0	18 885,0
Aide aux projets	20 872,3	26 056,3
Autres interventions particulières en culture et en communications	35 770,7	35 470,7
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - fonctionnement	74 005,9	75 290,6
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - programmes d'aide	1 374,3	1 374,3
Conseil des arts et des lettres du Québec - fonctionnement	8 079,6	8 150,6
Conseil des arts et des lettres du Québec - programmes d'aide	128 027,9	129 172,9
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	29 192,5	30 417,7
Musée d'Art contemporain de Montréal	9 301,7	10 535,6
Musée de la Civilisation	24 769,2	27 684,1
Musée des beaux-arts de Montréal	14 191,8	15 171,3
Musée national des beaux-arts du Québec	22 922,4	24 640,5
Société de développement des entreprises culturelles - fonctionnement	9 751,5	11 436,1
Société de développement des entreprises culturelles - programmes d'aide	116 861,4	273 111,4
Société de la Place des Arts de Montréal	18 728,1	24 977,2
Société de télédiffusion du Québec	70 898,4	70 955,4
Société du Grand Théâtre de Québec	9 438,8	11 512,7
Total du programme 2	791 865,3	969 637,9
Total	791 865,3	969 637,9

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	109 242,1	265 217,0
Entreprises et organismes d'État	277 088,1	295 600,5
Institutions d'enseignement	2 951,5	2 856,7
Municipalités	66 926,3	63 174,4
Organismes à but non lucratif	321 934,8	328 861,2
Personnes	13 722,5	13 928,1
Total	791 865,3	969 637,9

CRÉDITS DE TRANSFERT (suite)**Ventilation par catégorie de dépenses**
(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	89 996,1	89 559,7
Fonctionnement	108 463,9	127 304,8
Capital	159 215,9	151 310,6
Intérêt	41 703,8	45 279,7
Support	392 485,6	556 183,1
Total	791 865,3	969 637,9

Budget des fonds spéciaux

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds Avenir Mécénat Culture	5 006,0	5 003,7	5 006,0	5 375,1
Fonds du patrimoine culturel québécois	19 820,9	34 026,9	24 000,0	22 681,0
Total	24 826,9	39 030,6	29 006,0	28 056,1
Mesures du Budget s'ajoutant aux prévisions de dépenses à approuver				
Fonds du patrimoine culturel québécois		11 300,0		
Total		11 300,0		

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds Avenir Mécénat Culture	5 003,7	-
Fonds du patrimoine culturel québécois	45 326,9	-
Total à approuver	50 330,6	-

Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds Avenir Mécénat Culture	588,0	-
Total à approuver	588,0	-

FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Lors du Budget 2014-2015, le gouvernement a confirmé la création du Fonds Avenir Mécénat Culture, en vue d'assurer un financement prévisible et stable du programme Mécénat Placements Culture. Les revenus du fonds proviennent d'un prélèvement sur les revenus de la taxe spécifique sur les produits du tabac en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2). Les sommes versées à ce fonds servent entièrement au financement des divers volets du programme Mécénat Placements Culture, qui permet aux organismes culturels récoltant des dons auprès de mécènes et donateurs de bonifier les montants récoltés grâce à une aide en appariement du programme Mécénat Placements Culture.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 5,0 M\$ en 2021-2022 et correspondent aux revenus probables 2020-2021.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 5,0 M\$ en 2021-2022, représentant une baisse de 0,4 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette diminution s'explique principalement par des modifications apportées au programme Mécénat Placements Culture.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu en 2020-2021 ni en 2021-2022.

Culture et Communications

Fonds Avenir Mécénat Culture

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Taxes à la consommation	5 000,0	-	5 000,0	5 000,0
Revenus divers	6,0	-	6,0	6,0
Total des revenus	5 006,0	-	5 006,0	5 006,0
DÉPENSES				
Rémunération	247,7	(2,3)	230,0	250,0
Fonctionnement	-	-	20,0	-
Transfert	4 756,0	(369,1)	4 874,4	5 125,1
Total des dépenses excluant le service de la dette	5 003,7	(371,4)	5 124,4	5 375,1
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	5 003,7	(371,4)	5 124,4	5 375,1
Surplus (déficit) de l'exercice	2,3	371,4	(118,4)	(369,1)
Surplus (déficit) cumulé au début	-	(369,1)	118,4	369,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2,3	2,3	-	-
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Le Ministère prévoyait un niveau de dépenses pour l'année 2018-2019 qui s'élevait à un peu plus de 5,7 M\$, alors que le niveau réel des dépenses (selon les états financiers au 31 mars 2019) s'est élevé à 5,1 M\$. En raison d'un rythme de réalisation moins élevé que prévu en 2018-2019, un montant de 0,6 M\$ a plutôt fait l'objet d'une dépense l'année suivante, soit en 2019-2020, somme ayant été puisée dans le surplus accumulé du Fonds au 31 mars 2019.

Fonds Avenir Mécénat Culture

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	5 006,0	5 100,1	
Total des dépenses	5 450,3	6 038,3	588,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(444,3)	(938,2)	
Surplus (déficit) cumulé au début	566,4	1 307,3	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	122,1	369,1	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	-	-	-

FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL QUÉBÉCOIS

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du patrimoine culturel québécois soutient financièrement des initiatives favorisant la conservation et la mise en valeur d'éléments significatifs du patrimoine culturel québécois. Lancé officiellement le 6 septembre 2006, le fonds comporte cinq volets :

Volet 1 : biens protégés par le gouvernement du Québec en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002);

Volet 2 : bâtiments, sites et ensembles d'intérêt patrimonial significatif protégés par les municipalités;

Volet 3 : œuvres d'art intégrées à l'architecture et à l'environnement;

Volet 4 : expositions permanentes des institutions muséales;

Volet 5 : études, activités de diffusion, de sensibilisation, d'inventaire et de mise en valeur du patrimoine culturel en lien avec la Loi sur le patrimoine culturel.

Les revenus du fonds proviennent d'un prélèvement sur les revenus de la taxe spécifique sur les produits du tabac en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2). Ceux-ci ont été de 5,0 M\$ en 2006-2007 et de 10,0 M\$ annuellement de 2007-2008 à 2012-2013. Depuis l'exercice financier 2013-2014, les revenus du fonds sont passés de 10,0 M\$ à 15,5 M\$ et ils étaient prévus à ce niveau jusqu'en 2021-2022.

Au Budget 2018-2019, le gouvernement du Québec a annoncé une bonification de 35,5 M\$ des revenus du fonds, afin de les augmenter à 19,5 M\$ annuellement. Il a également annoncé le prolongement des versements au fonds jusqu'en 2022-2023.

De plus, au Budget 2019-2020, le gouvernement du Québec a annoncé une bonification additionnelle de 19,5 M\$ des revenus du fonds afin de prolonger les versements prévus jusqu'en 2023-2024.

Ces revenus auront pour effet de porter le montant total pouvant être engagé à un peu plus de 260,0 M\$, incluant le capital et les intérêts, d'ici la fin prévue du fonds en 2023-2024. Ainsi, au total, avec la participation des partenaires, ce sont environ 500,0 M\$ qui seront investis dans la protection et la mise en valeur de notre patrimoine culturel à travers le Québec.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 19,8 M\$ en 2021-2022, représentant une baisse de 4,2 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette baisse s'explique par le fait que les revenus probables de l'année 2020-2021 prennent en considération une somme de 4,0 M\$ qui aurait dû être versée au Fonds en 2018-2019.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 34,0 M\$ en 2021-2022, représentant une hausse de 11,3 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par le report, à l'année 2021-2022, d'initiatives non réalisées au cours des années antérieures.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu en 2020-2021 ni en 2021-2022.

Fonds du patrimoine culturel québécois

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Taxes à la consommation	19 500,0	(4 000,0)	19 500,0	23 500,0
Revenus divers	320,9	(179,1)	540,2	500,0
Total des revenus	19 820,9	(4 179,1)	20 040,2	24 000,0
DÉPENSES				
Rémunération	559,7	(125,3)	565,0	685,0
Fonctionnement	20,0	-	20,0	20,0
Transfert	33 447,2	11 471,2	31 045,0	21 976,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	34 026,9	11 345,9	31 630,0	22 681,0
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	34 026,9	11 345,9	31 630,0	22 681,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(14 206,0)	(15 525,0)	(11 589,8)	1 319,0
Surplus (déficit) cumulé au début	40 431,1	1 319,0	36 275,5	39 112,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	26 225,1	(14 206,0)	24 685,7	40 431,1
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020**Fonds du patrimoine culturel québécois**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	19 695,1	16 185,5	
Total des dépenses	22 097,5	9 538,2	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 402,4)	6 647,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	25 655,1	32 464,8	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	<u>23 252,7</u>	<u>39 112,1</u>	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	<u>-</u>	<u>-</u>	-

Budget des organismes autres que budgétaires

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organismes autres que budgétaires	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	91 121,5	97 572,3	94 681,3	97 262,5
Conseil des arts et des lettres du Québec	136 598,5	137 164,0	215 756,6	215 761,7
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	32 696,2	33 757,4	31 556,2	31 734,6
Musée d'Art contemporain de Montréal	12 539,9	12 152,5	12 144,9	12 038,0
Musée de la Civilisation	30 222,1	32 225,7	32 304,0	30 993,1
Musée national des beaux-arts du Québec	30 926,1	33 164,4	27 549,5	27 527,4
Société de développement des entreprises culturelles	138 510,1	142 529,3	329 730,4	330 111,2
Société de la Place des Arts de Montréal	25 645,1	34 945,0	36 904,9	34 241,0
Société de télédiffusion du Québec	89 423,7	85 418,9	99 807,0	92 906,5
Société du Grand Théâtre de Québec	12 205,7	12 932,8	13 206,7	11 553,0
Total	599 888,9	621 862,3	893 641,5	884 129,0
Mesures du Budget s'ajoutant aux prévisions de dépenses				
Conseil des arts et des lettres du Québec		41 000,0		
Société de développement des entreprises culturelles		54 000,0		
Société de télédiffusion du Québec		5 000,0		
Total		100 000,0		

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a pour mission de rassembler, de conserver de manière permanente et de diffuser le patrimoine documentaire québécois publié et tout document qui s'y rattache et qui présente un intérêt culturel, de même que tout document relatif au Québec et publié à l'extérieur du Québec.

L'organisme a également pour mandat d'offrir un accès démocratique au patrimoine documentaire constitué par ses collections, à la culture et au savoir et d'agir, à cet égard, comme catalyseur auprès des institutions documentaires québécoises, contribuant ainsi à l'épanouissement des citoyens.

Enfin, BAnQ a pour mission d'encadrer, de soutenir et de conseiller les organismes publics en matière de gestion de leurs documents, d'assurer la conservation d'archives publiques, d'en faciliter l'accès et d'en favoriser la diffusion. L'organisme est aussi chargé de promouvoir la conservation et l'accessibilité des archives privées.

Les revenus annuels de BAnQ proviennent de subventions du gouvernement du Québec et de contributions de la Ville de Montréal. Les autres revenus sont générés par les amendes, la location d'espaces de stationnement, les ventes et la prestation de services divers.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 91,1 M\$ en 2021-2022, soit 3,6 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par la baisse prévue des revenus liés à des subventions reportées et des subventions ponctuelles pour le fonctionnement et la réalisation de projets spécifiques combinée à la hausse prévue des revenus autonomes à la suite d'une reprise graduelle des activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 97,6 M\$ en 2021-2022, soit un niveau comparable aux dépenses probables 2020-2021.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 13,9 M\$ en 2021-2022, soit un niveau comparable aux investissements probables 2020-2021.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	75 380,2	(720,4)	73 551,5	76 100,6
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	1 520,0	-	1 520,0	1 520,0
Revenus divers	14 221,3	(2 839,4)	17 299,3	17 060,7
Total des revenus	91 121,5	(3 559,8)	92 370,8	94 681,3
DÉPENSES				
Rémunération	44 350,0	2 090,4	44 022,2	42 259,6
Fonctionnement	47 106,0	(1 079,9)	45 382,3	48 185,9
Transfert	1 855,8	(210,0)	1 855,8	2 065,8
Total des dépenses excluant le service de la dette	93 311,8	800,5	91 260,3	92 511,3
Service de la dette	4 260,5	(490,7)	4 681,2	4 751,2
Total des dépenses	97 572,3	309,8	95 941,5	97 262,5
Surplus (déficit) de l'exercice	(6 450,8)	(3 869,6)	(3 570,7)	(2 581,2)
Surplus (déficit) cumulé au début	(44 440,4)	(2 581,2)	(43 153,4)	(41 859,2)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(50 891,2)	(6 450,8)	(46 724,1)	(44 440,4)
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	9 643,5	1 370,6	9 385,2	8 272,9
Ressources informationnelles	4 282,1	(2 060,5)	5 270,9	6 342,6
Total des immobilisations	13 925,6	(689,9)	14 656,1	14 615,5
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	13 925,6	(689,9)	14 656,1	14 615,5
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(189 426,0)	(1 287,2)	(164 845,8)	(188 138,8)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(189 426,0)	(1 287,2)	(164 845,8)	(188 138,8)

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a pour mission de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création artistique et littéraire, l'expérimentation, la production et la diffusion. Les domaines dans lesquels le CALQ exerce ses attributions sont la littérature et le conte, les arts de la scène (théâtre, danse, musique, chanson, arts du cirque), les arts multidisciplinaires, les arts médiatiques (arts numériques, cinéma et vidéo), les arts visuels, les métiers d'art ainsi que la recherche architecturale. Le CALQ soutient également le rayonnement des artistes, des écrivains, des organismes artistiques et de leurs œuvres, que ce soit au Québec, ailleurs au Canada ou à l'étranger.

Les revenus annuels proviennent principalement des subventions du gouvernement du Québec.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 136,6 M\$ en 2021-2022, soit 79,2 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par des subventions ponctuelles en 2020-2021 pour le soutien des artistes et des organismes culturels dans le cadre du plan de relance économique du milieu culturel dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 137,2 M\$ en 2021-2022, soit 78,6 M\$ de moins que les dépenses probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par des dépenses ponctuelles en programmes d'aide en 2020-2021 pour le soutien des artistes et des organismes culturels dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 0,4 M\$ en 2021-2022, soit 0,5 M\$ de moins que les investissements probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par la fin des investissements en immobilisations tangibles en lien avec la relocalisation dans l'édifice Wilder.

Conseil des arts et des lettres du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	136 107,5	(36 670,9)	137 073,0	172 778,4
Revenus divers	491,0	(42 487,2)	1 005,0	42 978,2
Total des revenus	136 598,5	(79 158,1)	138 078,0	215 756,6
DÉPENSES				
Rémunération	7 491,2	570,0	6 921,2	6 921,2
Fonctionnement	1 946,6	(315,0)	2 247,9	2 261,6
Transfert	127 677,9	(78 873,4)	129 172,9	206 551,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	137 115,7	(78 618,4)	138 342,0	215 734,1
Service de la dette	48,3	20,7	32,2	27,6
Total des dépenses	137 164,0	(78 597,7)	138 374,2	215 761,7
Surplus (déficit) de l'exercice	(565,5)	(560,4)	(296,2)	(5,1)
Surplus (déficit) cumulé au début	1 018,4	(5,1)	476,0	1 023,5
Surplus (déficit) cumulé à la fin	452,9	(565,5)	179,8	1 018,4
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	(320,5)	336,1	320,5
Ressources informationnelles	409,7	(154,1)	518,1	563,8
Total des immobilisations	409,7	(474,6)	854,2	884,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	409,7	(474,6)	854,2	884,3
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(2 475,1)	(101,5)	(2 609,2)	(2 373,6)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(2 475,1)	(101,5)	(2 609,2)	(2 373,6)

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a pour objet d'administrer et d'exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement d'art dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement.

Les revenus proviennent principalement des subventions du gouvernement du Québec, des droits de scolarité perçus et d'ententes de service.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 32,7 M\$ en 2021-2022, soit 1,1 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par la hausse prévue des revenus liés à des subventions reportées pour la réalisation de projets spécifiques ainsi que par l'augmentation prévue des revenus autonomes à la suite des activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 33,8 M\$ en 2021-2022, soit 2,0 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par la hausse prévue des dépenses de rémunération et de fonctionnement liées à l'indexation, aux dépenses de programmes ainsi qu'à la reprise de certaines activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les investissements

Les prévisions d'investissement s'établissent à 1,0 M\$ en 2021-2022, soit 0,6 M\$ de plus que les investissements probables 2020-2021. La variation s'explique par des projets de maintien des actifs et par des projets en ressources informationnelles en lien avec le Plan culturel numérique du Québec.

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	29 192,5	(1 146,9)	29 477,1	30 339,4
Revenus divers	3 503,7	2 286,9	2 790,0	1 216,8
Total des revenus	32 696,2	1 140,0	32 267,1	31 556,2
DÉPENSES				
Rémunération	18 198,9	1 230,7	17 131,9	16 968,2
Fonctionnement	13 847,4	736,3	13 388,7	13 111,1
Total des dépenses excluant le service de la dette	32 046,3	1 967,0	30 520,6	30 079,3
Service de la dette	1 711,1	55,8	1 746,9	1 655,3
Total des dépenses	33 757,4	2 022,8	32 267,5	31 734,6
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 061,2)	(882,8)	(0,4)	(178,4)
Surplus (déficit) cumulé au début	767,7	(178,4)	(446,2)	946,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(293,5)	(1 061,2)	(446,6)	767,7
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	370,7	269,8	446,3	100,9
Ressources informationnelles	625,0	371,9	250,0	253,1
Total des immobilisations	995,7	641,7	696,3	354,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	995,7	641,7	696,3	354,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(3 024,0)	591,5	(3 615,5)	(3 615,5)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(1 000,0)	-	(1 000,0)	(1 000,0)
Solde des avances au (du) fonds général	(26 109,0)	2 107,9	(28 216,9)	(28 216,9)
Total	(30 133,0)	2 699,4	(32 832,4)	(32 832,4)

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Musée d'Art contemporain de Montréal a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois contemporain et d'assurer une présence de l'art contemporain international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Les revenus annuels proviennent principalement de subventions du gouvernement du Québec. Les autres revenus sont générés notamment par des subventions fédérales, la billetterie, la location d'espaces et d'expositions, les activités éducatives et culturelles ainsi que les commandites et autres dons.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 12,5 M\$ en 2021-2022, soit 0,4 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par la hausse prévue des revenus liés à des subventions reportées pour la réalisation de projets spécifiques.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 12,2 M\$ en 2021-2022, soit un niveau comparable aux dépenses probables 2020-2021.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 0,6 M\$ soit 0,6 M\$ de moins que les investissements probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par la mise à niveau de systèmes informatiques en 2020-2021.

Musée d'Art contemporain de Montréal

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	9 301,7	(1 204,4)	9 576,5	10 506,1
Revenus divers	2 914,2	1 685,0	4 003,8	1 229,2
Transferts du gouvernement fédéral	324,0	(85,6)	409,6	409,6
Total des revenus	12 539,9	395,0	13 989,9	12 144,9
DÉPENSES				
Rémunération	4 310,2	(321,9)	4 939,8	4 632,1
Fonctionnement	7 768,0	429,0	8 975,4	7 339,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	12 078,2	107,1	13 915,2	11 971,1
Service de la dette	74,3	7,4	154,8	66,9
Total des dépenses	12 152,5	114,5	14 070,0	12 038,0
Surplus (déficit) de l'exercice	387,4	280,5	(80,1)	106,9
Surplus (déficit) cumulé au début	437,9	106,9	427,8	331,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	825,3	387,4	347,7	437,9
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	73,7	73,7	28,8	-
Ressources informationnelles	313,6	(497,5)	895,8	811,1
Total des immobilisations	387,3	(423,8)	924,6	811,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	164,7	(147,9)	168,7	312,6
Total des investissements	552,0	(571,7)	1 093,3	1 123,7
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(2 669,6)	450,6	(2 827,6)	(3 120,2)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(857,8)	(253,9)	(1 155,2)	(603,9)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(3 527,4)	196,7	(3 982,8)	(3 724,1)

MUSÉE DE LA CIVILISATION

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Musée de la Civilisation a pour mandat de faire connaître l'histoire et les diverses composantes de notre civilisation, d'assurer la conservation et la mise en valeur de la collection ethnographique et des autres collections représentatives de notre civilisation et d'assurer une présence du Québec dans le réseau international des manifestations muséologiques.

Les revenus proviennent principalement des subventions du gouvernement du Québec et de revenus autonomes générés notamment par la visite d'expositions, les commandites financières, les événements privés et spéciaux, la location d'espaces, la boutique et les contributions de la Fondation du Musée.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 30,2 M\$ en 2021-2022, soit 2,1 M\$ de moins que les revenus probables de 2020-2021. La variation s'explique principalement par une subvention ponctuelle en 2020-2021 pour compenser la perte des revenus autonomes engendrée par la fermeture de l'établissement dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 32,2 M\$ en 2021-2022, soit 1,2 M\$ de plus que les dépenses probables de 2020-2021. La variation s'explique principalement par la hausse prévue des dépenses de rémunération et de fonctionnement liées à la reprise graduelle des activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19, combinée à la diminution prévue des dépenses d'amortissement des immobilisations.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 5,2 M\$ en 2021-2022, soit 0,7 M\$ de plus que les investissements probables de 2020-2021. La variation s'explique principalement par des projets en maintien des actifs et une réduction de ceux en ressources informationnelles.

Culture et Communications

Musée de la Civilisation

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	24 769,2	(2 930,3)	25 466,8	27 699,5
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	72,1	(359,1)	72,1	431,2
Revenus divers	5 359,4	1 190,2	7 666,3	4 169,2
Transferts du gouvernement fédéral	21,4	17,3	-	4,1
Total des revenus	30 222,1	(2 081,9)	33 205,2	32 304,0
DÉPENSES				
Rémunération	14 745,5	984,8	13 706,4	13 760,7
Fonctionnement	16 670,5	383,7	17 746,5	16 286,8
Total des dépenses excluant le service de la dette	31 416,0	1 368,5	31 452,9	30 047,5
Service de la dette	809,7	(135,9)	953,1	945,6
Total des dépenses	32 225,7	1 232,6	32 406,0	30 993,1
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 003,6)	(3 314,5)	799,2	1 310,9
Surplus (déficit) cumulé au début	(12 257,5)	1 310,9	(13 525,8)	(13 568,4)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(14 261,1)	(2 003,6)	(12 726,6)	(12 257,5)
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	3 240,4	1 616,3	3 851,3	1 624,1
Ressources informationnelles	1 913,8	(895,4)	648,0	2 809,2
Total des immobilisations	5 154,2	720,9	4 499,3	4 433,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	5 154,2	720,9	4 499,3	4 433,3
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(26 036,8)	3 678,0	(33 535,6)	(29 714,8)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(5 592,3)	(2 161,7)	(3 459,2)	(3 430,6)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(31 629,1)	1 516,3	(36 994,8)	(33 145,4)

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ) a pour mandat de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Les revenus proviennent principalement des subventions du gouvernement du Québec. Le MNBAQ reçoit également des subventions ou des contributions du gouvernement du Canada, de sa fondation ou d'autres partenaires. Les autres revenus sont notamment générés par la visite d'expositions, la location et la diffusion d'œuvres d'art et d'expositions, les activités éducatives et culturelles, la boutique, la location d'espaces et les services alimentaires.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 30,9 M\$ en 2021-2022, soit 3,4 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par la hausse prévue des revenus liés à des subventions reportées pour la réalisation de projets spécifiques et d'expositions internationales ainsi que par l'augmentation prévue des revenus autonomes à la suite d'une reprise graduelle des activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 33,2 M\$ en 2021-2022, soit 5,6 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par la hausse prévue des dépenses de rémunération et de fonctionnement liées à la reprise graduelle des activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ainsi que pour réaliser des projets spécifiques et des expositions internationales.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 3,5 M\$, soit 1,0 M\$ de plus que les investissements probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par l'amorce du projet de réfection de la maçonnerie du pavillon Gérard-Morisset.

Musée national des beaux-arts du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	22 922,4	(1 576,0)	23 454,8	24 498,4
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	1 244,7	890,0	789,3	354,7
Revenus divers	5 500,3	4 069,1	5 689,0	1 431,2
Transferts du gouvernement fédéral	1 258,7	(6,5)	1 258,7	1 265,2
Total des revenus	30 926,1	3 376,6	31 191,8	27 549,5
DÉPENSES				
Rémunération	11 595,9	1 477,9	11 169,2	10 118,0
Fonctionnement	20 719,7	4 306,8	19 320,7	16 412,9
Total des dépenses excluant le service de la dette	32 315,6	5 784,7	30 489,9	26 530,9
Service de la dette	848,8	(147,7)	986,2	996,5
Total des dépenses	33 164,4	5 637,0	31 476,1	27 527,4
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 238,3)	(2 260,4)	(284,3)	22,1
Surplus (déficit) cumulé au début	5 948,8	22,1	5 527,8	5 926,7
Surplus (déficit) cumulé à la fin	3 710,5	(2 238,3)	5 243,5	5 948,8
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	3 146,1	1 054,5	3 075,3	2 091,6
Ressources informationnelles	300,0	(75,0)	335,2	375,0
Total des immobilisations	3 446,1	979,5	3 410,5	2 466,6
Prêts, placements, avances et autres coûts	27,2	(6,1)	32,6	33,3
Total des investissements	3 473,3	973,4	3 443,1	2 499,9
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(29 677,5)	2 020,7	(33 482,3)	(31 698,2)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(5 528,0)	1 491,0	(6 741,0)	(7 019,0)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(35 205,5)	3 511,7	(40 223,3)	(38 717,2)

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) a pour mandat spécifique de promouvoir et de soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles. Elle contribue à accroître la qualité des produits et des services, ainsi que la capacité de celles-ci à être concurrentielles au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger. La SODEC a également pour mandat de protéger, de mettre en valeur et de gérer un parc immobilier patrimonial dont elle est propriétaire depuis 1989.

Pour ce faire, la SODEC :

- élabore des programmes et administre l'aide gouvernementale destinée aux entreprises culturelles pour soutenir la production, la mise en marché, la diffusion et l'exportation des œuvres, favorisant ainsi la création. Cette aide est accordée sous forme d'investissements, de subventions ou d'aides remboursables en vertu de différents programmes d'aide;
- offre les services d'une banque d'affaires dans les différents domaines de la culture et des communications. Les outils financiers comprennent le prêt et la garantie de prêt;
- gère, pour le gouvernement du Québec, les mesures d'aide fiscale destinées aux entreprises culturelles. Celles-ci prennent la forme de crédits d'impôt remboursables liés à la production d'œuvres. Le rôle de la SODEC consiste à évaluer l'admissibilité des entreprises et des projets;
- mène ou participe à des recherches et à des analyses sectorielles, et coordonne le travail de diverses commissions consultatives;
- est partenaire du Fonds d'investissement de la Culture et des Communications et du Fonds Capital Culture Québec.

Les revenus annuels proviennent principalement des subventions du gouvernement du Québec et de revenus autonomes résultant essentiellement d'honoraires de gestion des crédits d'impôt, de revenus d'intérêts ainsi que de revenus de loyer du parc immobilier patrimonial.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 138,5 M\$ en 2021-2022, soit 191,2 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par des subventions ponctuelles en 2020-2021 pour le soutien des entreprises culturelles dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 142,5 M\$ en 2021-2022, soit 187,6 M\$ de moins que les dépenses probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par les dépenses ponctuelles pour le soutien des entreprises culturelles dans le contexte de la pandémie de COVID-19 en 2020-2021.

Les investissements

Les prévisions d'investissements sont de 16,9 M\$ en 2021-2022, soit 100,0 M\$ de moins que les investissements probables 2020-2021. La variation s'explique par les prêts accordés dans le cadre du programme d'aide aux entreprises - soutien temporaire au fonds de roulement COVID-19 instauré dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel.

Société de développement des entreprises culturelles

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	126 612,9	(183 458,0)	128 798,0	310 070,9
Revenus divers	11 897,2	(7 762,3)	12 785,5	19 659,5
Total des revenus	138 510,1	(191 220,3)	141 583,5	329 730,4
DÉPENSES				
Rémunération	13 529,0	1 453,0	12 678,5	12 076,0
Fonctionnement	8 299,4	(32,1)	8 357,0	8 331,5
Transfert	116 561,4	(189 005,8)	118 811,4	305 567,2
Créances douteuses et autres provisions	2 900,0	-	900,0	2 900,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	141 289,8	(187 584,9)	140 746,9	328 874,7
Service de la dette	1 239,5	3,0	983,5	1 236,5
Total des dépenses	142 529,3	(187 581,9)	141 730,4	330 111,2
Surplus (déficit) de l'exercice	(4 019,2)	(3 638,4)	(146,9)	(380,8)
Surplus (déficit) cumulé au début	(6 128,7)	(380,8)	(5 473,0)	(5 747,9)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(10 147,9)	(4 019,2)	(5 619,9)	(6 128,7)
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	2 683,4	(85,7)	1 138,5	2 769,1
Ressources informationnelles	250,0	64,0	107,0	186,0
Total des immobilisations	2 933,4	(21,7)	1 245,5	2 955,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	14 000,0	(100 000,0)	14 000,0	114 000,0
Total des investissements	16 933,4	(100 021,7)	15 245,5	116 955,1
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(25 295,1)	6 874,6	(28 352,1)	(32 169,7)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(109 500,0)	28 000,0	(28 300,0)	(137 500,0)
Total	(134 795,1)	34 874,6	(56 652,1)	(169 669,7)

SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Société de la Place des Arts de Montréal a pour mission d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Les revenus annuels proviennent notamment de subventions du gouvernement du Québec. Les autres revenus sont générés par la location de salles, la billetterie, la location d'espaces de stationnement, les bars et les services que la Société de la Place des Arts de Montréal offre aux producteurs. L'organisme exploite également des espaces locatifs (bureaux, restaurants).

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 25,6 M\$ en 2021-2022, soit 11,3 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par une subvention ponctuelle en 2020-2021 pour compenser la perte des revenus autonomes engendrée par la fermeture de l'établissement dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 34,9 M\$, soit 0,7 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par la hausse prévue des dépenses de rémunération et de fonctionnement liées à la reprise graduelle des activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les investissements

Les prévisions d'investissement s'établissent à 25,5 M\$, soit 8,0 M\$ de plus que les investissements probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par l'avancement du projet de transformation du Musée d'Art contemporain de Montréal, la réalisation des travaux en résorption du déficit de maintien des actifs et le projet d'accès universel au complexe de la Place des arts.

Société de la Place des Arts de Montréal

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	18 728,1	(13 082,7)	19 402,2	31 810,8
Revenus divers	6 917,0	1 822,9	25 260,9	5 094,1
Total des revenus	25 645,1	(11 259,8)	44 663,1	36 904,9
DÉPENSES				
Rémunération	8 497,3	103,7	10 940,2	8 393,6
Fonctionnement	24 212,7	892,5	28 725,3	23 320,2
Total des dépenses excluant le service de la dette	32 710,0	996,2	39 665,5	31 713,8
Service de la dette	2 235,0	(292,2)	2 525,1	2 527,2
Total des dépenses	34 945,0	704,0	42 190,6	34 241,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(9 299,9)	(11 963,8)	2 472,5	2 663,9
Surplus (déficit) cumulé au début	16 225,5	2 663,9	13 822,8	13 561,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	6 925,6	(9 299,9)	16 295,3	16 225,5
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	25 308,6	8 197,0	18 672,3	17 111,6
Ressources informationnelles	150,0	(180,0)	242,5	330,0
Total des immobilisations	25 458,6	8 017,0	18 914,8	17 441,6
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	25 458,6	8 017,0	18 914,8	17 441,6
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(127 963,6)	(7 143,9)	(124 667,0)	(120 819,7)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(127 963,6)	(7 143,9)	(124 667,0)	(120 819,7)

SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

Société de télédiffusion du Québec

La Société de télédiffusion du Québec a pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle afin d'assurer, par tout mode de diffusion, l'accessibilité de ses produits au public. Ces activités ont particulièrement pour but de développer le goût du savoir, de favoriser l'acquisition de connaissances, de promouvoir la vie artistique et culturelle et de refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise.

Les revenus annuels proviennent principalement des subventions du gouvernement du Québec, des revenus de publicité et de location d'antennes et de locaux.

Les dépenses proviennent principalement des droits de diffusion et de la rémunération.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 89,4 M\$ en 2021-2022, soit 10,4 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique par des subventions ponctuelles en 2020-2021 pour des projets spécifiques et pour le soutien à la mission de la Société dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ainsi que par une subvention reportée pour rembourser une partie d'un emprunt autorisé auprès du Fonds de financement.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 85,4 M\$ en 2021-2022, soit 7,5 M\$ de moins que les dépenses probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par la réalisation de projets spécifiques ponctuels en 2020-2021 dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les investissements

Les prévisions d'investissement s'établissent à 7,4 M\$ en 2021-2022, soit 1,9 M\$ de moins que les investissements probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par des projets en ressources informationnelles et par une diminution dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec.

Société de télédiffusion du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	70 898,4	(3 447,7)	70 955,4	74 346,1
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	188,0	(3 913,7)	-	4 101,7
Revenus divers	18 337,3	(3 021,9)	17 438,5	21 359,2
Total des revenus	89 423,7	(10 383,3)	88 393,9	99 807,0
DÉPENSES				
Rémunération	23 297,0	858,7	22 967,0	22 438,3
Fonctionnement	60 806,0	(8 513,0)	61 651,4	69 319,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	84 103,0	(7 654,3)	84 618,4	91 757,3
Service de la dette	1 315,9	166,7	1 297,0	1 149,2
Total des dépenses	85 418,9	(7 487,6)	85 915,4	92 906,5
Surplus (déficit) de l'exercice	4 004,8	(2 895,7)	2 478,5	6 900,5
Surplus (déficit) cumulé au début	(19 408,9)	6 900,5	(21 878,6)	(26 309,4)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(15 404,1)	4 004,8	(19 400,1)	(19 408,9)
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	4 004,2	(375,8)	1 219,0	4 380,0
Ressources informationnelles	3 400,1	(1 559,3)	3 330,0	4 959,4
Total des immobilisations	7 404,3	(1 935,1)	4 549,0	9 339,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	7 404,3	(1 935,1)	4 549,0	9 339,4
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(62 732,7)	2 200,5	(71 633,0)	(64 933,2)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(2 750,0)	-	(2 750,0)	(2 750,0)
Total	(65 482,7)	2 200,5	(74 383,0)	(67 683,2)

SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Société du Grand Théâtre de Québec a pour mission d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Les revenus annuels proviennent notamment de subventions du gouvernement du Québec. Les autres revenus sont générés par la location de salles, la billetterie, la location d'espaces de stationnement et la production de spectacles.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 12,2 M\$ en 2021-2022, soit 1,0 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par une subvention ponctuelle en 2020-2021 pour compenser la perte des revenus autonomes engendrée par la fermeture de l'établissement dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 12,9 M\$, soit 1,4 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par la hausse prévue des dépenses de rémunération et de fonctionnement liées à la reprise graduelle des activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les investissements

Les prévisions d'investissement s'établissent à 4,0 M\$ en 2021-2022, soit 0,5 M\$ de plus que les investissements probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par des projets en maintien des actifs et en lien avec le Plan culturel numérique du Québec.

Société du Grand Théâtre de Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	9 438,8	(2 554,8)	9 862,7	11 993,6
Revenus divers	2 766,9	1 553,8	5 697,0	1 213,1
Total des revenus	12 205,7	(1 001,0)	15 559,7	13 206,7
DÉPENSES				
Rémunération	3 750,0	563,0	4 263,0	3 187,0
Fonctionnement	8 432,0	1 014,0	9 232,8	7 418,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	12 182,0	1 577,0	13 495,8	10 605,0
Service de la dette	750,8	(197,2)	1 029,3	948,0
Total des dépenses	12 932,8	1 379,8	14 525,1	11 553,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(727,1)	(2 380,8)	1 034,6	1 653,7
Surplus (déficit) cumulé au début	6 050,3	1 653,7	3 212,4	4 396,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	5 323,2	(727,1)	4 247,0	6 050,3
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	3 807,9	620,4	4 513,1	3 187,5
Ressources informationnelles	156,1	(146,6)	252,3	302,7
Total des immobilisations	3 964,0	473,8	4 765,4	3 490,2
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	3 964,0	473,8	4 765,4	3 490,2
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(35 024,7)	(1 830,0)	(5 972,6)	(33 194,7)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(12 218,4)	1 138,9	(35 745,7)	(13 357,3)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(47 243,1)	(691,1)	(41 718,3)	(46 552,0)

Budget des comptes à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Comptes à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	1 400,0	1 400,0	1 380,0	1 380,0
Développement de la musique classique au Québec	-	-	-	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	1 970,0	1 970,0	200,0	200,0
Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	1 265,8	1 069,2	609,0	1 259,2
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	-	-	-	-
Projets d'infrastructures 2008	9 125,0	9 125,0	7 000,0	7 000,0
Total	13 760,8	13 564,2	9 189,0	9 839,2

ÉCONOMIE ET INNOVATION

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organisme budgétaire				
Économie et Innovation	1 504,4	-	1 504,4	255,2
Commission de l'éthique en science et en technologie	0,7	-	0,7	-
Sous-total	1 505,0	-	1 505,0	255,2
Fonds spéciaux				
Capital ressources naturelles et énergie	1,4	-	1,4	-
Fonds du développement économique	472,6	92,3	565,0	70,0
Fonds pour la croissance des entreprises québécoises	0,2	-	0,2	-
Sous-total	474,2	92,3	566,5	70,0
Organismes autres que budgétaires				
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	87,7	-	87,7	-
Fonds de recherche du Québec - Santé	140,4	-	140,4	-
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	82,5	-	82,5	-
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	5,6	0,4	6,0	-
Sous-total	316,2	0,4	316,6	-
Comptes à fin déterminée				
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	-	-	-	-
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	4,9	-	4,9	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,3	-	0,3	-
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	66,0	-	66,0	-
Sous-total	71,2	-	71,2	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	1 350,3	-	1 350,3	13,6
Ajustement de consolidation³	(683,4)	-	(683,4)	(70,0)
Total	3 033,5	92,7	3 126,2	268,8
Mesures du Budget ²	268,8			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	3 302,3			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	(3,0)			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère et de l'organisme budgétaire

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	33 134,4	1 350,1	1 803,7	33 588,0	34 059,0
2. Développement de l'économie	482 222,6	-	5,0	482 227,6	1 254 415,9
3. Développement de la science, de la recherche et de l'innovation	316 466,3	-	5,0	316 471,3	295 240,2
4. Interventions relatives au Fonds du développement économique	418 275,8	-	-	418 275,8	1 330 212,6
5. Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	254 947,9	-	-	254 947,9	225 243,8
	1 505 047,0	1 350,1	1 813,7	1 505 510,6	3 139 171,5
Moins : Crédits permanents				28,8	389 308,8
Crédits à voter				1 505 481,8	2 749 862,7

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	45 921,1	45 875,6
Fonctionnement	25 548,0	28 831,9
Affectation à un fonds spécial	217 502,8	177 719,6
Transfert	1 015 302,1	814 274,5
Créances douteuses et autres provisions	200 773,0	957 381,0
Total	1 505 047,0	2 024 082,6
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	950,0	950,0
Immobilisations en ressources informationnelles	848,7	1 082,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	15,0	1 114 407,0
Total	1 813,7	1 116 439,0

Ventilation par ministère et organisme budgétaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	1 504 379,5	2 023 402,5
Commission de l'éthique en science et en technologie	667,5	680,1
Total	1 505 047,0	2 024 082,6
Budget d'investissements		
Ministère	1 813,7	1 116 439,0
Total	1 813,7	1 116 439,0

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	255 200,0
Total	255 200,0

PROGRAMME 1
Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	33 134,4	1 350,1	1 803,7	33 588,0	34 059,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				<u>28,8</u>	<u>28,8</u>
Crédit à voter				33 559,2	34 030,2

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	17 093,5		17 093,5	17 112,7
Fonctionnement	15 489,7		15 489,7	15 708,2
Transfert	551,2		551,2	551,2
	<u>33 134,4</u>		<u>33 134,4</u>	<u>33 372,1</u>
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	950,0		950,0	950,0
Immobilisations en ressources informationnelles	848,7		848,7	1 082,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	5,0		5,0	5,0
	<u>1 803,7</u>		<u>1 803,7</u>	<u>2 037,0</u>

PROGRAMME 2 Développement de l'économie

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Politiques économiques et affaires extérieures	47 230,2	-	5,0	47 235,2	42 722,0
2. Industries stratégiques et projets économiques majeurs	167 702,9	-	-	167 702,9	129 069,1
3. Développement économique régional	267 289,5	-	-	267 289,5	1 082 624,8
	482 222,6	-	5,0	482 227,6	1 254 415,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 3				-	389 280,0
Crédit à voter				482 227,6	865 135,9

Ce programme vise à soutenir le développement de l'économie du Québec dans une perspective de création d'emplois, d'augmentation de la productivité et de développement régional. Plus précisément, il favorise la croissance et la compétitivité des entreprises ainsi que le renouvellement de la base entrepreneuriale. Il a aussi pour objectifs l'accélération et l'attraction des investissements, la diversification et la consolidation de l'économie des régions, l'essor de l'entrepreneuriat collectif, de même que l'ouverture des marchés extérieurs et la conquête de ceux-ci par les entreprises québécoises. De plus, il vise à favoriser la concertation et la mobilisation des différents acteurs économiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	4 697,5	8 005,2	8 784,6	21 487,3	21 527,5
Fonctionnement	3 238,7	4 569,5	1 709,8	9 518,0	12 552,0
Transfert	39 294,0	155 128,2	256 795,1	451 217,3	301 051,4
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	-	389 280,0
	47 230,2	167 702,9	267 289,5	482 222,6	724 410,9
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres coûts	5,0	-	-	5,0	530 005,0
	5,0	-	-	5,0	530 005,0

PROGRAMME 3

Développement de la science, de la recherche et de l'innovation

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Soutien administratif	7 213,1	-	5,0	7 218,1	7 132,0
2. Soutien aux organismes et aux projets	166 172,4	-	-	166 172,4	159 067,4
3. Soutien aux infrastructures de recherche	100 000,0	-	-	100 000,0	80 500,0
4. Soutien à l'entrepreneuriat technologique	15 075,0	-	-	15 075,0	17 400,0
5. Soutien à la relève et à la culture scientifique	20 771,0	-	-	20 771,0	21 771,0

Suite à la page suivante

Ce programme vise à soutenir la recherche et l'innovation dans une perspective de développement scientifique. Plus précisément, ce programme vise à accroître la capacité d'innovation des entreprises et des organisations par la recherche ainsi que la valorisation de ses résultats tout en contribuant au développement d'une main-d'œuvre qualifiée et en favorisant la concertation et la mobilisation des acteurs scientifiques et des milieux socioéconomiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Rémunération	6 755,2	-	-	-	-	6 755,2
Fonctionnement	457,9	-	-	-	-	457,9
Transfert	-	166 172,4	100 000,0	15 075,0	20 771,0	302 018,4
	7 213,1	166 172,4	100 000,0	15 075,0	20 771,0	309 231,5
Budget d'investissements						
Prêts, placements, avances et autres coûts	5,0	-	-	-	-	5,0
	5,0	-	-	-	-	5,0

PROGRAMME 3 (suite)

Développement de la science, de la recherche et de l'innovation

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
6. Soutien à la recherche industrielle	7 234,8	-	-	7 234,8	9 369,8
	316 466,3	-	5,0	316 471,3	295 240,2
Crédit à voter				316 471,3	295 240,2

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	6	Éléments	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses					
Rémunération	6 755,2	-		6 755,2	6 642,5
Fonctionnement	457,9	-		457,9	484,5
Transfert	302 018,4	7 234,8		309 253,2	288 108,2
	309 231,5	7 234,8		316 466,3	295 235,2
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres coûts	5,0	-		5,0	5,0
	5,0	-		5,0	5,0

PROGRAMME 4

Interventions relatives au Fonds du développement économique

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Mandats gouvernementaux et autres programmes	198 924,6	-	-	198 924,6	704 437,0
2. Programme ESSOR	100 800,0	-	-	100 800,0	545 100,0
3. Soutien aux projets de commercialisation	96 163,4	-	-	96 163,4	61 963,4
4. Autres mesures de soutien aux entreprises	22 387,8	-	-	22 387,8	18 712,2
	418 275,8	-	-	418 275,8	1 330 212,6
Crédit à voter				418 275,8	1 330 212,6

Ce programme est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré ou désigné par le gouvernement et de toute aide financière accordée par Investissement Québec dans l'exécution d'un mandat que le gouvernement lui confie. Le Fonds du développement économique a été institué au sein du ministère de l'Économie et de l'Innovation et son administration a été confiée à Investissement Québec.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Affectation à un fonds spécial	85 248,6	27 703,0	88 163,4	16 387,8	217 502,8	177 719,6
Créances douteuses et autres provisions	113 676,0	73 097,0	8 000,0	6 000,0	200 773,0	568 101,0
	198 924,6	100 800,0	96 163,4	22 387,8	418 275,8	745 820,6
Budget d'investissements						
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-	-	584 392,0
	-	-	-	-	-	584 392,0

PROGRAMME 5

Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Fonds de recherche du Québec - Santé	103 718,2	-	-	103 718,2	94 867,2
2. Fonds de recherche du Québec - Société et culture	73 514,0	-	-	73 514,0	64 295,8
3. Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	77 048,2	-	-	77 048,2	65 400,7
4. Commission de l'éthique en science et en technologie	667,5	-	-	667,5	680,1
	254 947,9	-	-	254 947,9	225 243,8
Crédit à voter				254 947,9	225 243,8

Ce programme vise principalement le financement des fonds subventionnaires dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance. De plus, il est constitué de l'enveloppe affectée à la Commission de l'éthique en science et en technologie.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	-	-	-	585,1	585,1	592,9
Fonctionnement	-	-	-	82,4	82,4	87,2
Transfert	103 718,2	73 514,0	77 048,2	-	254 280,4	224 563,7
	103 718,2	73 514,0	77 048,2	667,5	254 947,9	225 243,8

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 4 - Interventions relatives au Fonds du développement économique		
Fonds du développement économique	217 502,8	177 719,6
Total	217 502,8	177 719,6

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Fonctionnement	90 825,0	78 072,5
Capital	735,6	970,0
Support	125 942,2	98 677,1
Total	217 502,8	177 719,6

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	551,2	551,2
Programme 2 - Développement de l'économie		
Accompagnement des entreprises des régions et vitalisation des milieux	21 500,0	11 500,0
Appui à la relance des centres-villes	25 000,0	25 000,0
Appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence	19 010,9	20 450,0
Déploiement de mesures adaptées à certains secteurs stratégiques	101 200,0	35 000,0
Développement des chaînes d'approvisionnement locales	30 000,0	10 000,0
Économie sociale	17 820,0	10 335,0
Exportation	7 400,0	18 400,0
Fonds d'accélération des collaborations en santé	13 500,0	13 500,0
Offensive pour la numérisation des entreprises	80 000,0	20 000,0
Projets mobilisateurs	5 300,0	14 000,0
Soutien à l'entrepreneuriat et aide aux initiatives régionales	35 336,4	38 036,4
Soutien au développement économique de la Ville de Montréal	30 000,0	20 000,0
Soutien aux espaces stratégiques pour les entreprises innovantes	30 000,0	20 000,0
Autres crédits de transfert	35 150,0	44 830,0
Total du programme 2	451 217,3	301 051,4
Programme 3 - Développement de la science, de la recherche et de l'innovation		
Infrastructures de recherche et d'innovation	100 000,0	80 500,0
Projet ENCQOR	14 700,0	13 920,0
Soutien à la recherche industrielle	7 234,8	9 369,8
Soutien à la relève et à la culture scientifique	20 771,0	21 771,0
Soutien à l'entrepreneuriat technologique	15 075,0	17 400,0
Soutien aux organismes de recherche et d'innovation	151 472,4	145 147,4
Total du programme 3	309 253,2	288 108,2
Programme 5 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation		
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	77 048,2	65 400,7
Fonds de recherche du Québec - Santé	103 718,2	94 867,2
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	73 514,0	64 295,8
Total du programme 5	254 280,4	224 563,7
Total	1 015 302,1	814 274,5

CRÉDITS DE TRANSFERT (suite)

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	231 033,3	139 540,0
Entreprises et organismes d'État	23 620,5	23 038,8
Établissements de santé et de services sociaux	34 451,9	34 451,9
Institutions d'enseignement	211 418,0	184 989,8
Municipalités	67 766,3	46 558,0
Organismes à but non lucratif	345 310,0	313 993,9
Personnes	101 702,1	71 702,1
Total	1 015 302,1	814 274,5

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	7 807,4	7 933,9
Fonctionnement	2 853,4	3 010,2
Capital	38 446,1	32 276,9
Intérêt	4 368,4	3 904,0
Support	961 826,8	767 149,5
Total	1 015 302,1	814 274,5

Budget des fonds spéciaux

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Capital ressources naturelles et énergie	398,0	1 408,0	75,0	948,0
Fonds du développement économique	564 956,8	564 956,8	713 256,0	713 256,0
Fonds pour la croissance des entreprises québécoises	501,0	150,0	434,0	25,0
Total	565 855,8	566 514,8	713 765,0	714 229,0
Mesures du Budget s'ajoutant aux prévisions de dépenses à approuver				
Fonds du développement économique		70 000,0		
Total		70 000,0		

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Capital ressources naturelles et énergie	1 408,0	73 500,0
Fonds du développement économique	634 956,8	1 486 157,0
Fonds pour la croissance des entreprises québécoises	150,0	100 000,0
Total à approuver	636 514,8	1 659 657,0

Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Capital ressources naturelles et énergie	107 085,7	-
Fonds du développement économique	1 088 143,9	70 249,7
Total à approuver	1 195 229,6	70 249,7

CAPITAL RESSOURCES NATURELLES ET ÉNERGIE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Capital ressources naturelles et énergie est institué au sein du ministère de l'Économie et de l'Innovation en vertu de la Loi sur Investissement Québec (RLRQ, chapitre I-16.0.1) et son administration est confiée à Investissement Québec.

Ce fonds a pour objet de faire fructifier et d'accroître les sommes dont il dispose par des investissements en participations dans des entreprises dont la principale activité correspond à l'une des suivantes :

- l'exploitation ou la transformation, au Québec, de ressources naturelles;
- la production, le stockage, le transport et la distribution de combustibles permettant la réduction de l'intensité en carbone;
- la production, le stockage, le transport et la distribution d'énergie renouvelable ou de matières de substitution aux combustibles fossiles qui permettent la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou contribuent à l'offre en énergie propre ou en hydrogène au Québec;
- le développement, la commercialisation ou l'implantation de technologies favorisant la transition, l'innovation ou l'efficacité énergétique.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 0,4 M\$ en 2021-2022, soit 0,3 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. Cette hausse s'explique principalement par le nombre limité de dossiers de financement réalisés en 2020-2021.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 1,4 M\$ en 2021-2022, soit 0,5 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. Cette variation s'explique essentiellement par les frais liés aux partenariats autres que commerciaux.

Les investissements

Les investissements du fonds prennent la forme de participations dans des sociétés cotées en bourse, dans des sociétés privées et dans des partenariats autres que commerciaux. Les prévisions d'investissements s'établissent à 73,5 M\$ en 2021-2022.

Aucun investissement en immobilisations n'est prévu pour Capital ressources naturelles et énergie pour les exercices financiers 2020-2021 et 2021-2022.

Capital ressources naturelles et énergie

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Revenus divers	398,0	323,0	4 455,0	75,0
Total des revenus	398,0	323,0	4 455,0	75,0
DÉPENSES				
DÉPENSES À APPROUVER : Créances douteuses et autres provisions	1 408,0	460,0	171,0	948,0
Dépenses liées aux quotes-parts des participations	-	-	1 881,0	-
Total des dépenses excluant le service de la dette	1 408,0	460,0	2 052,0	948,0
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	1 408,0	460,0	2 052,0	948,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 010,0)	(137,0)	2 403,0	(873,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	44 991,0	156 364,0	(15 723,0)	(111 373,0)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	43 981,0	(1 010,0)	(13 320,0)	44 991,0 ¹
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	73 500,0	63 500,0	495 695,0	10 000,0
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	73 500,0	63 500,0	495 695,0	10 000,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(360 320,0)	(73 500,0)	(923 619,0)	(286 820,0)
Total	(360 320,0)	(73 500,0)	(923 619,0)	(286 820,0)

¹ Incluant un ajustement de 157,2 M\$ au surplus cumulé en 2020-2021 pour des gains de réévaluation.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

L'excédent des dépenses à approuver de 107,1 M\$ en 2019-2020 s'explique principalement par la comptabilisation d'une moins-value durable sur actions.

Capital ressources naturelles et énergie

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 236,0	179 116,5	
Dépenses	157,0	102 376,7	102 219,7
Dépenses liées aux quotes-parts des participations	2 076,0	167,2	
Total des dépenses	2 233,0	102 543,9	
Surplus (déficit) de l'exercice	(997,0)	76 572,6	
Redressements des exercices antérieurs			
Revenus	-	438,0	
Dépenses	-	4 866,0	4 866,0
Total des redressements des exercices antérieurs	-	(4 428,0)	
Total des excédents des dépenses à approuver			107 085,7 ¹
Surplus (déficit) cumulé au début redressé	(105 891,0)	(203 879,5)	
Gains (pertes) de réévaluation cumulé(e)s redressé(e)s	-	15 933,9	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(106 888,0)	(111 373,0)	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	93 135,0	6 200,0	
Total des investissements	93 135,0	6 200,0	-

¹ L'excédent est de 102,2 M\$ pour l'exercice financier 2019-2020 auquel s'ajoutent des excédents respectifs de 4,8 M\$ et de 0,02 M\$ pour les exercices financiers 2018-2019 et 2015-2016.

FONDS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du développement économique a été institué au sein du ministère de l'Économie et de l'Innovation en vertu de la Loi sur Investissement Québec (RLRQ, chapitre I-16.0.1) et son administration a été confiée à Investissement Québec.

Le fonds est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré ou désigné par le gouvernement et de toute aide financière accordée par Investissement Québec dans l'exécution d'un mandat que le gouvernement lui confie.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 565,0 M\$ en 2021-2022, soit 148,3 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021. La variation est principalement attribuable à des revenus plus importants en 2020-2021 provenant du ministère responsable en lien avec le déploiement du Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE).

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 565,0 M\$ en 2021-2022, soit 148,3 M\$ de moins que les dépenses probables 2020-2021. La variation s'explique notamment par des dépenses plus importantes en 2020-2021 résultant des coûts liés au déploiement du PACTE.

Les investissements

Les aides financières administrées par le fonds sont composées de prêts, de participations et de garanties d'emprunts et d'engagements financiers (marges de crédit et crédits-acheteurs). Ces investissements s'établissent à 1 486,2 M\$ en 2021-2022, soit 79,7 M\$ de plus que les investissements probables 2020-2021.

Aucun investissement en immobilisations n'est prévu pour le fonds au cours des exercices 2020-2021 et 2021-2022.

Fonds du développement économique

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	418 275,8	(116 537,2)	898 548,1	534 813,0
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	-	(577,0)	-	577,0
Revenus divers	146 681,0	(31 185,0)	153 681,0	177 866,0
Total des revenus	564 956,8	(148 299,2)	1 052 229,1	713 256,0
DÉPENSES				
Fonctionnement	90 825,0	12 752,5	72 694,1	78 072,5
Transfert	164 474,8	(283 161,7)	126 444,0	447 636,5
Créances douteuses et autres provisions	217 346,0	111 721,0	767 136,0	105 625,0
Dépenses liées aux quotes-parts des participations	-	-	-	-
Total des dépenses excluant le service de la dette	472 645,8	(158 688,2)	966 274,1	631 334,0
Service de la dette	92 311,0	10 389,0	85 955,0	81 922,0
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	564 956,8	(148 299,2)	1 052 229,1	713 256,0
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	85 834,0	109 427,0	94 089,0	(23 593,0)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	85 834,0	-	94 089,0	85 834,0 ¹
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 486 157,0	79 701,0	647 359,0	1 406 456,0
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	1 486 157,0	79 701,0	647 359,0	1 406 456,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(4 994 380,0)	(791 245,0)	(3 603 199,0)	(4 203 135,0)
Solde des avances au (du) fonds général	(1 269 978,0)	(193 719,0)	(2 143 528,0)	(1 076 259,0)
Total	(6 264 358,0)	(984 964,0)	(5 746 727,0)	(5 279 394,0)

¹ Incluant un ajustement de 109,4 M\$ au surplus cumulé en 2020-2021 dont 97,1 M\$ pour des gains de réévaluation sur les cours de change, les instruments financiers dérivés et les actions participantes cotées en Bourse.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

L'excédent des dépenses à approuver de 1 088,1 M\$ en 2019-2020 s'explique par la comptabilisation d'une perte sur disposition de placement, de moins-values durables sur actifs financiers et d'une hausse de la provision pour pertes.

L'excédent des investissements à approuver de 70,2 M\$ en 2019-2020 est justifié par des investissements plus élevés que prévu.

Fonds du développement économique

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020
(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	976 060,0	2 064 203,9	
Total des dépenses	976 060,0	2 064 203,9	1 088 143,9
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	64 201,0	82 984,0	
Gains (pertes) de réévaluation cumulé(e)s	-	(106 577,0)	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	64 201,0	(23 593,0)	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	777 741,0	847 990,7	
Total des investissements	777 741,0	847 990,7	70 249,7

FONDS POUR LA CROISSANCE DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds pour la croissance des entreprises québécoises est institué au sein du ministère de l'Économie et de l'Innovation en vertu de la Loi sur Investissement Québec (RLRQ, chapitre I-16.0.1) et son administration est confiée à Investissement Québec.

Ce fonds a pour objet de faire fructifier et d'accroître les sommes dont il dispose en soutenant des entreprises dont les principales activités sont exercées au Québec et qui présentent un fort potentiel de croissance ou un caractère stratégique pour l'économie du Québec.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 0,5 M\$ en 2021-2022.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 0,2 M\$ en 2021-2022.

Les investissements

Les investissements du fonds prennent la forme de participations dans des entreprises admissibles ou dans des fonds de toute forme juridique poursuivant le même objet, autre qu'un fonds spécial au sens de l'article 5.1 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001). Les prévisions d'investissements s'établissent à 100,0 M\$ en 2021-2022. Aucun investissement en immobilisations n'est prévu en 2021-2022.

Fonds pour la croissance des entreprises québécoises

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Revenus divers	501,0	67,0	1 025,0	434,0
Total des revenus	501,0	67,0	1 025,0	434,0
DÉPENSES				
Créances douteuses et autres provisions	150,0	125,0	150,0	25,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	150,0	125,0	150,0	25,0
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	150,0	125,0	150,0	25,0
Surplus (déficit) de l'exercice	351,0	(58,0)	875,0	409,0
Surplus (déficit) cumulé au début	409,0	409,0	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	760,0	351,0	875,0	409,0
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	100 000,0	13 200,0	100 000,0	86 800,0
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	100 000,0	13 200,0	100 000,0	86 800,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(186 800,0)	(100 000,0)	(100 000,0)	(86 800,0)
Total	(186 800,0)	(100 000,0)	(100 000,0)	(86 800,0)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds pour la croissance des entreprises québécoises

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	-	-	
Total des dépenses	-	-	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	100 000,0	-	
Total des investissements	100 000,0	-	-

Budget des organismes autres que budgétaires

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organismes autres que budgétaires	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	87 651,2	87 651,2	80 275,6	82 460,2
Fonds de recherche du Québec - Santé	140 414,3	140 414,3	137 697,3	139 276,3
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	82 513,3	82 513,3	77 062,2	78 573,4
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	10 634,7	6 014,2	10 973,9	5 984,9
Total	321 213,5	316 593,0	306 009,0	306 294,8

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - NATURE ET TECHNOLOGIES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies est constitué par la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1).

Le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies a pour mission de soutenir financièrement et de promouvoir la recherche universitaire et collégiale, la formation de personnel hautement qualifié, la diffusion de connaissances dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie, et ainsi contribuer au développement scientifique et à l'innovation, de même qu'à la prospérité économique et au développement durable du Québec.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les revenus proviennent principalement du ministère de l'Économie et de l'Innovation et, dans une moindre mesure, de partenariats externes.

Pour l'exercice 2021-2022, les prévisions de revenus s'établissent à 87,7 M\$, soit une augmentation de 7,4 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette augmentation est principalement attribuable aux sommes additionnelles annoncées dans Le point sur la situation économique et financière du Québec - Automne 2020.

Les dépenses

Les dépenses du Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies sont constituées principalement d'octrois de bourses et de subventions pour le soutien direct à la relève scientifique, le soutien de carrières en recherche, le financement de regroupements de chercheurs et de projets de recherche, dont ceux associés aux grands défis de société du Québec de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.

Pour l'exercice 2021-2022, le Fonds prévoit des dépenses de 87,7 M\$, soit une hausse de 5,2 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette augmentation est principalement attribuable à de nouveaux crédits visant à permettre une meilleure rétention des chercheurs et à augmenter la collaboration entre l'industrie et les milieux collégial et universitaire.

Les investissements

Les investissements prévus pour l'exercice 2021-2022 s'inscrivent dans le développement des systèmes informatiques administratifs et des outils de gestion des trois Fonds de recherche du Québec.

Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	77 048,2	11 647,5	62 754,0	65 400,7
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	7 425,0	(1 565,8)	7 380,7	8 990,8
Revenus divers	3 178,0	(2 706,1)	2 030,4	5 884,1
Total des revenus	87 651,2	7 375,6	72 165,1	80 275,6
DÉPENSES				
Rémunération	3 816,6	(46,0)	3 839,6	3 862,6
Fonctionnement	1 594,6	(3,7)	1 703,5	1 598,3
Transfert	82 240,0	5 240,7	66 622,0	76 999,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	87 651,2	5 191,0	72 165,1	82 460,2
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	87 651,2	5 191,0	72 165,1	82 460,2
Surplus (déficit) de l'exercice	-	2 184,6	-	(2 184,6)
Surplus (déficit) cumulé au début	-	(2 184,6)	-	2 184,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	-	-
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	203,0	13,0	60,0	190,0
Ressources informationnelles	161,0	(155,3)	304,0	316,3
Total des immobilisations	364,0	(142,3)	364,0	506,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	364,0	(142,3)	364,0	506,3
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de recherche du Québec - Santé est constitué par la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1). Le Fonds de recherche du Québec - Santé a pour mission d'agir comme catalyseur de la recherche en santé au Québec :

- en planifiant, coordonnant et soutenant le développement de l'ensemble des secteurs de la recherche publique en santé humaine;
- en favorisant l'émergence de partenariats de recherche avec le secteur public, l'industrie et le milieu caritatif;
- en maximisant les retombées de la recherche sur la santé des citoyens, sur le développement économique et sur le rayonnement du Québec au Canada et au niveau international.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les revenus proviennent principalement du ministère de l'Économie et de l'Innovation et, dans une moindre mesure, de partenariats externes.

Pour l'exercice 2021-2022, les prévisions de revenus s'établissent à 140,4 M\$, soit une augmentation de 2,7 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par des sommes additionnelles annoncées dans Le point sur la situation économique et financière du Québec - Automne 2020 provenant du ministère de l'Économie et de l'Innovation, compensées par une diminution provenant des prévisions de revenus des partenaires.

Les dépenses

Les dépenses du Fonds de recherche du Québec - Santé sont constituées principalement d'octrois de bourses et de subventions pour le soutien direct à la relève scientifique, le soutien de carrières en recherche, le financement de regroupements de chercheurs et de projets de recherche, dont ceux associés aux grands défis de société du Québec de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.

Pour l'exercice 2021-2022, le Fonds prévoit des dépenses de 140,4 M\$, soit une hausse de 1,1 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par une augmentation de la contribution de transfert provenant du ministère responsable en 2021-2022 et par des dépenses non récurrentes en 2020-2021. De plus, cette variation tient compte de l'utilisation, en 2020-2021, du surplus cumulé de début d'exercice.

Les investissements

Les investissements prévus pour l'exercice 2021-2022 s'inscrivent dans le développement des systèmes informatiques administratifs et des outils de gestion des trois Fonds de recherche du Québec.

Fonds de recherche du Québec - Santé

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	103 718,2	8 851,0	90 983,1	94 867,2
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	28 320,1	(2 501,6)	28 326,9	30 821,7
Revenus divers	8 376,0	(3 632,4)	8 376,7	12 008,4
Total des revenus	140 414,3	2 717,0	127 686,7	137 697,3
DÉPENSES				
Rémunération	4 111,7	(46,1)	4 133,3	4 157,8
Fonctionnement	1 908,2	10,1	1 999,3	1 898,1
Transfert	134 394,4	1 174,0	121 554,1	133 220,4
Total des dépenses excluant le service de la dette	140 414,3	1 138,0	127 686,7	139 276,3
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	140 414,3	1 138,0	127 686,7	139 276,3
Surplus (déficit) de l'exercice	-	1 579,0	-	(1 579,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	-	(1 579,0)	-	1 579,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	-	-
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	119,0	89,0	30,0	30,0
Ressources informationnelles	121,0	(65,3)	210,0	186,3
Total des immobilisations	240,0	23,7	240,0	216,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	240,0	23,7	240,0	216,3
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture est constitué par la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1).

Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture se consacre au développement du système de recherche et d'innovation québécois en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Pour ce faire, le Fonds soutient financièrement la recherche et la formation des chercheurs dans ces secteurs en plus de favoriser la diffusion et le transfert des connaissances. Il établit aussi les partenariats nécessaires à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales.

Le Fonds s'acquitte de sa mission grâce à un partenariat actif avec, d'une part, les universités et les administrateurs de la recherche et, d'autre part, les professeurs-chercheurs qui participent aux comités d'évaluation des demandes d'aide financière soumises au Fonds.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les revenus proviennent principalement du ministère de l'Économie et de l'Innovation et, dans une moindre mesure, de partenariats externes.

Pour l'exercice 2021-2022, les prévisions de revenus s'établissent à 82,5 M\$, soit une augmentation de 5,5 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par des sommes additionnelles annoncées dans Le point sur la situation économique et financière du Québec - Automne 2020 provenant du ministère de l'Économie et de l'Innovation, compensées par une diminution provenant des prévisions de revenus des partenaires.

Les dépenses

Les dépenses du Fonds de recherche du Québec - Société et culture sont constituées principalement d'octrois de bourses et de subventions pour le soutien direct à la relève scientifique, le soutien de carrières en recherche, le financement de regroupements de chercheurs et de projets de recherche, dont ceux associés aux grands défis de société du Québec de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.

Pour l'exercice 2021-2022, le Fonds prévoit des dépenses de 82,5 M\$, soit une hausse de 3,9 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par une augmentation de la contribution de transfert provenant du ministère responsable en 2021-2022 et par des dépenses non récurrentes en 2020-2021. De plus, cette variation tient compte de l'utilisation, en 2020-2021, du surplus cumulé de début d'exercice.

Les investissements

Les investissements prévus pour l'exercice 2021-2022 s'inscrivent dans le développement des systèmes informatiques administratifs et des outils de gestion des trois Fonds de recherche du Québec.

Fonds de recherche du Québec - Société et culture

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	73 514,0	9 218,2	60 826,6	64 295,8
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	7 204,3	(1 770,5)	7 202,9	8 974,8
Revenus divers	1 795,0	(1 996,6)	1 845,5	3 791,6
Total des revenus	82 513,3	5 451,1	69 875,0	77 062,2
DÉPENSES				
Rémunération	4 392,3	(46,0)	4 172,2	4 438,3
Fonctionnement	1 735,0	45,2	1 867,9	1 689,8
Transfert	76 386,0	3 940,7	63 834,9	72 445,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	82 513,3	3 939,9	69 875,0	78 573,4
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	82 513,3	3 939,9	69 875,0	78 573,4
Surplus (déficit) de l'exercice	-	1 511,2	-	(1 511,2)
Surplus (déficit) cumulé au début	-	(1 511,2)	-	1 511,2
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	-	-
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	60,0	60,0	-	-
Ressources informationnelles	110,0	43,2	170,0	66,8
Total des immobilisations	170,0	103,2	170,0	66,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	170,0	103,2	170,0	66,8
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire. La Société a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et à l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

Ses principales sources de revenus sont les revenus portuaires, le service d'eau industrielle, le remboursement, par la Ville de Bécancour, de certains frais d'entretien, les locations d'immeubles et les ventes de terrains.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 10,6 M\$ en 2021-2022, soit 0,3 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021. La variation s'explique notamment par une diminution anticipée de 2,0 M\$ des revenus liés à la vente de terrains en 2021-2022, compensée par la réception d'un paiement de transfert de 1,5 M\$ lié à des travaux prévus au port.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 6,0 M\$ en 2021-2022, soit un niveau comparable aux dépenses probables 2020-2021.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 5,0 M\$ en 2021-2022, soit 1,7 M\$ de plus que les investissements probables 2020-2021. Cette variation s'explique par des investissements importants prévus dans les installations portuaires au cours de la prochaine année afin de supporter la croissance des activités.

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
 Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022
 (en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	1 500,0	1 500,0	500,0	-
Droits et permis	5 941,5	116,5	6 141,6	5 825,0
Revenus divers	3 193,2	(1 955,7)	2 665,3	5 148,9
Total des revenus	10 634,7	(339,2)	9 306,9	10 973,9
DÉPENSES				
Rémunération	1 837,0	80,5	1 501,3	1 756,5
Fonctionnement	3 752,2	(45,7)	4 489,6	3 797,9
Total des dépenses excluant le service de la dette	5 589,2	34,8	5 990,9	5 554,4
Service de la dette	425,0	(5,5)	425,0	430,5
Total des dépenses	6 014,2	29,3	6 415,9	5 984,9
Surplus (déficit) de l'exercice	4 620,5	(368,5)	2 891,0	4 989,0
Surplus (déficit) cumulé au début	25 628,9	4 989,0	20 273,0	20 639,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	30 249,4	4 620,5	23 164,0	25 628,9
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	4 960,0	1 747,0	4 960,0	3 213,0
Ressources informationnelles	40,0	-	40,0	40,0
Total des immobilisations	5 000,0	1 747,0	5 000,0	3 253,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	5 000,0	1 747,0	5 000,0	3 253,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(16 965,9)	6,0	(16 952,2)	(16 971,9)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(16 965,9)	6,0	(16 952,2)	(16 971,9)

Budget des comptes à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Comptes à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	-	-	570,5	400,0
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	7 449,0	4 882,0	-	290,0
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	300,0	300,0	100,0	230,0
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	53 929,8	65 975,3	26 663,9	14 618,4
Total	61 678,8	71 157,3	27 334,4	15 538,4

ÉDUCATION

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organismes budgétaires				
Éducation	15 552,4	-	15 552,4	251,8
Commission consultative de l'enseignement privé	0,2	-	0,2	-
Conseil du statut de la femme	3,5	-	3,5	-
Conseil supérieur de l'éducation	3,4	-	3,4	-
Sous-total	15 559,5	-	15 559,5	251,8
Fonds spécial				
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	97,9	-	97,9	-
Sous-total	97,9	-	97,9	-
Organisme autre que budgétaire				
Institut national des mines	1,1	-	1,1	-
Sous-total	1,1	-	1,1	-
Organismes du réseau de l'éducation³				
Centres de services scolaires et commissions scolaires	15 874,5	334,1	16 208,6	-
Sous-total	15 874,5	334,1	16 208,6	-
Comptes à fin déterminée				
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	22,3	-	22,3	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	10,8	-	10,8	-
Financement des immobilisations des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'école des Naskapis	32,2	-	32,2	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,8	-	0,8	-
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	166,0	-	166,0	-
Sous-total	232,1	-	232,1	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	27,3	-	27,3	-
Ajustement de consolidation³	(13 731,9)	-	(13 731,9)	-
Total	18 060,5	334,1	18 394,6	251,8
Mesures du Budget ²	251,8			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	18 312,3			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)⁴	3,9			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

⁴ En excluant l'effet des mesures mises en oeuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie, la croissance des dépenses consolidées du portefeuille est de 4,6 %.

Budget et crédits du ministère et des organismes budgétaires

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Administration	189 099,3	5 123,6	11 823,6	195 799,3	220 509,2
2. Soutien aux organismes	84 236,2	15,2	30,0	84 251,0	95 833,0
3. Taxe scolaire - Subvention d'équilibre fiscal	1 572 658,7	-	-	1 572 658,7	1 551 582,5
4. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	12 480 859,7	-	-	12 480 859,7	11 990 422,2
5. Développement du loisir et du sport	108 244,1	-	-	108 244,1	116 655,4
6. Régimes de retraite	1 105 057,7	-	-	1 105 057,7	1 085 252,1
7. Condition féminine	19 389,0	20,0	41,0	19 410,0	23 353,4
	15 559 544,7	5 158,8	11 894,6	15 566 280,5	15 083 607,8
Moins :					
Crédits permanents				1 105 076,9	1 085 271,3
Crédits à voter				14 461 203,6	13 998 336,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	78 486,5	75 389,6
Fonctionnement	118 187,6	130 960,3
Transfert	15 362 870,6	14 855 622,4
Total	15 559 544,7	15 061 972,3
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	48,0	53,0
Immobilisations en ressources informationnelles	11 843,6	26 738,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	3,0	3,0
Total	11 894,6	26 794,3

Ventilation par ministère et organisme budgétaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	15 552 448,3	15 054 894,4
Commission consultative de l'enseignement privé	185,1	185,5
Conseil du statut de la femme	3 494,5	3 417,9
Conseil supérieur de l'éducation	3 416,8	3 474,5
Total	15 559 544,7	15 061 972,3
Budget d'investissements		
Ministère	11 833,6	26 736,8
Conseil du statut de la femme	31,0	37,5
Conseil supérieur de l'éducation	30,0	20,0
Total	11 894,6	26 794,3

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	251 800,0
Total	251 800,0

PROGRAMME 1 Administration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction	9 532,3	-	-	9 532,3	9 755,3
2. Gouvernance des infrastructures et des ressources	38 970,6	54,7	33,0	38 948,9	48 211,5
3. Transformation numérique et ressources informationnelles	40 850,6	5 068,9	11 790,6	47 572,3	62 424,7
4. Soutien aux élèves, pédagogie et services à l'enseignement	66 162,4	-	-	66 162,4	67 114,5
5. Soutien aux réseaux et relations avec les partenaires	8 933,9	-	-	8 933,9	8 716,1
6. Réseau éducatif anglophone, relations interculturelles et Autochtones	4 197,3	-	-	4 197,3	4 191,5

Suite à la page suivante

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère et à soutenir les actions des réseaux de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement du loisir et du sport.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	6 221,4	15 376,2	11 318,0	16 591,9	7 505,1	3 454,4	60 467,0
Fonctionnement	3 036,5	23 594,4	29 532,6	49 570,5	1 428,8	742,9	107 905,7
Transfert	274,4	-	-	-	-	-	274,4
	9 532,3	38 970,6	40 850,6	66 162,4	8 933,9	4 197,3	168 647,1
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	30,0	-	-	-	-	30,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	11 790,6	-	-	-	11 790,6
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	3,0	-	-	-	-	3,0
	-	33,0	11 790,6	-	-	-	11 823,6

PROGRAMME 1 (suite)

Administration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
7. Loisir et sport	6 939,7	-	-	6 939,7	7 115,7
8. Prospective, statistiques et politiques	13 512,5	-	-	13 512,5	12 979,9
	189 099,3	5 123,6	11 823,6	195 799,3	220 509,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				195 780,1	220 490,0

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	Éléments		2021-2022	2020-2021
		7	8		
Budget de dépenses					
Rémunération	60 467,0	3 705,2	6 690,8	70 863,0	68 053,5
Fonctionnement	107 905,7	3 095,6	4 937,4	115 938,7	128 515,2
Transfert	274,4	138,9	1 884,3	2 297,6	2 337,3
	168 647,1	6 939,7	13 512,5	189 099,3	198 906,0
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	30,0	-	-	30,0	30,0
Immobilisations en ressources informationnelles	11 790,6	-	-	11 790,6	26 693,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	3,0	-	-	3,0	3,0
	11 823,6	-	-	11 823,6	26 726,8

PROGRAMME 2

Soutien aux organismes

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Institut national des mines	959,5	-	-	959,5	970,5
2. Soutien à des partenaires en éducation	50 151,4	-	-	50 151,4	61 674,3
3. Action communautaire	29 523,4	-	-	29 523,4	29 523,4
4. Conseil supérieur de l'éducation	3 416,8	15,2	30,0	3 431,6	3 479,3
5. Commission consultative de l'enseignement privé	185,1	-	-	185,1	185,5
	84 236,2	15,2	30,0	84 251,0	95 833,0
Crédit à voter				84 251,0	95 833,0

Ce programme a pour objectifs de réaliser les activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, d'estimer les besoins de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines. De plus, il soutient le fonctionnement des organismes de consultation relevant du Ministre ainsi que le fonctionnement des divers organismes oeuvrant en éducation.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	-	-	-	2 720,5	167,8	2 888,3	2 794,3
Fonctionnement	-	-	-	696,3	17,3	713,6	865,7
Transfert	959,5	50 151,4	29 523,4	-	-	80 634,3	92 168,2
	959,5	50 151,4	29 523,4	3 416,8	185,1	84 236,2	95 828,2
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	-	-	10,0	-	10,0	-
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	20,0	-	20,0	20,0
	-	-	-	30,0	-	30,0	20,0

PROGRAMME 3

Taxe scolaire - Subvention d'équilibre fiscal

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Insuffisance fiscale	-	-	-	-	-
2. Uniformisation	1 453 980,8	-	-	1 453 980,8	1 401 923,8
3. Exemption	89 863,8	-	-	89 863,8	129 890,7
4. Revenus accessoires	28 814,1	-	-	28 814,1	19 768,0
	1 572 658,7	-	-	1 572 658,7	1 551 582,5
Crédit à voter				1 572 658,7	1 551 582,5

Ce programme permet de compenser les pertes de revenus directs et accessoires engendrées par les réductions du taux de taxation scolaire faisant suite à l'application de la Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire (L.Q. 2019, chapitre 5).

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Transfert	-	1 453 980,8	89 863,8	28 814,1	1 572 658,7	1 551 582,5
	-	1 453 980,8	89 863,8	28 814,1	1 572 658,7	1 551 582,5

PROGRAMME 4

Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Centres de services scolaires et commissions scolaires	9 877 772,4	-	-	9 877 772,4	9 543 435,6
2. Centre de services scolaire et commissions scolaires à statut particulier	450 771,6	-	-	450 771,6	394 472,8
3. Service de la dette des centres de services scolaires et des commissions scolaires	1 167 098,9	-	-	1 167 098,9	1 063 950,5
4. Enseignement privé	590 322,9	-	-	590 322,9	590 402,1
5. Aide au transport scolaire	394 893,9	-	-	394 893,9	398 161,2
	12 480 859,7	-	-	12 480 859,7	11 990 422,2
Crédit à voter				12 480 859,7	11 990 422,2

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux centres de services scolaires, aux commissions scolaires et aux établissements privés subventionnés les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Transfert	9 877 772,4	450 771,6	1 167 098,9	590 322,9	394 893,9	12 480 859,7	11 990 422,2
	9 877 772,4	450 771,6	1 167 098,9	590 322,9	394 893,9	12 480 859,7	11 990 422,2

PROGRAMME 5

Développement du loisir et du sport

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Développement du loisir et du sport	103 954,1	-	-	103 954,1	116 655,4
2. Infrastructures de loisirs et de sports	4 290,0	-	-	4 290,0	-
	108 244,1	-	-	108 244,1	116 655,4
Crédit à voter				108 244,1	116 655,4

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Transfert	103 954,1	4 290,0	108 244,1	116 655,4
	103 954,1	4 290,0	108 244,1	116 655,4

PROGRAMME 6

Régimes de retraite

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Régime de retraite des enseignants	107 889,2	-	-	107 889,2	107 773,3
2. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	899 184,3	-	-	899 184,3	881 445,4
3. Régime de retraite du personnel d'encadrement	97 984,2	-	-	97 984,2	96 033,4
	1 105 057,7	-	-	1 105 057,7	1 085 252,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des enseignants, (RLRQ, chapitre R-11)					
Élément 1				107 889,2	107 773,3
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10)					
Élément 2				899 184,3	881 445,4
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1)					
Élément 3				97 984,2	96 033,4
Crédit à voter				-	-

Ce programme regroupe le régime de retraite des enseignants, le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicables au personnel des réseaux.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Budget de dépenses	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Transfert	107 889,2	899 184,3	97 984,2	1 105 057,7	1 085 252,1
	107 889,2	899 184,3	97 984,2	1 105 057,7	1 085 252,1

PROGRAMME 7 Condition féminine

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Conseil du statut de la femme	3 494,5	15,0	31,0	3 510,5	3 440,4
2. Secrétariat à la condition féminine	15 894,5	5,0	10,0	15 899,5	19 913,0
	19 389,0	20,0	41,0	19 410,0	23 353,4
Crédit à voter				19 410,0	23 353,4

Ce programme vise à promouvoir l'égalité et le respect des droits et du statut des femmes. Il vise également à assurer la coordination, en collaboration avec les ministères et les organismes concernés, des actions gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	2 535,4	2 199,8	4 735,2	4 541,8
Fonctionnement	959,1	576,2	1 535,3	1 579,4
Transfert	-	13 118,5	13 118,5	17 204,7
	3 494,5	15 894,5	19 389,0	23 325,9
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	5,0	3,0	8,0	23,0
Immobilisations en ressources informationnelles	26,0	7,0	33,0	24,5
	31,0	10,0	41,0	47,5

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Administration		
Autres crédits de transfert	2 297,6	2 337,3
Programme 2 - Soutien aux organismes		
Institut national des mines	959,5	970,5
Programme d'action communautaire	29 523,4	29 523,4
Autres crédits de transfert	50 151,4	61 674,3
Total du programme 2	80 634,3	92 168,2
Programme 3 - Taxe scolaire - Subvention d'équilibre fiscal		
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	28 814,1	19 768,0
Exemption	89 863,8	129 890,7
Uniformisation	1 453 980,8	1 401 923,8
Total du programme 3	1 572 658,7	1 551 582,5
Programme 4 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire		
Comités patronaux de négociation	-	9 044,1
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	10 328 544,0	9 928 864,3
Enseignement privé	590 322,9	590 402,1
Programme d'aide financière pour la rétention des conducteurs d'autobus scolaire	19 100,0	14 500,0
Service de la dette des centres de services scolaires et des commissions scolaires	1 167 098,9	1 063 950,5
Transport scolaire	375 793,9	383 661,2
Total du programme 4	12 480 859,7	11 990 422,2
Programme 5 - Développement du loisir et du sport		
Équipe Québec	5 000,0	5 000,0
Infrastructures de loisirs et de sports	4 290,0	-
Promotion de l'activité physique	8 626,0	8 626,0
Promotion du loisir	19 158,0	21 108,0
Promotion du sport	31 181,3	33 661,3
Soutien aux organismes multidisciplinaires	37 558,8	45 830,1
Autres crédits de transfert	2 430,0	2 430,0
Total du programme 5	108 244,1	116 655,4
Programme 6 - Régimes de retraite		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	899 184,3	881 445,4
Régime de retraite des enseignants	107 889,2	107 773,3
Régime de retraite du personnel d'encadrement	97 984,2	96 033,4
Total du programme 6	1 105 057,7	1 085 252,1

CRÉDITS DE TRANSFERT (suite)

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 7 - Condition féminine		
Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	6 639,1	9 286,8
Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en milieux autochtones	1 379,0	1 296,0
Programme de soutien financier à des initiatives en matière de violences sexuelles	5 000,0	6 521,5
Autres crédits de transfert	100,4	100,4
Total du programme 7	13 118,5	17 204,7
Total	15 362 870,6	14 855 622,4

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	7 040,0	7 040,0
Institutions d'enseignement	15 127 099,6	14 591 347,2
Organismes à but non lucratif	191 295,0	224 399,2
Personnes	37 436,0	32 836,0
Total	15 362 870,6	14 855 622,4

CRÉDITS DE TRANSFERT (suite)

Ventilation par catégorie de dépenses (en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	12 244 752,7	11 842 858,8
Fonctionnement	1 618 140,6	1 639 200,0
Capital	1 006 037,0	834 516,2
Intérêt	271 505,3	288 108,2
Support	222 435,0	250 939,2
Total	15 362 870,6	14 855 622,4

Budget du fonds spécial

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	92 016,7	97 880,2	92 052,4	95 614,1
Total	92 016,7	97 880,2	92 052,4	95 614,1

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	97 880,2	98 031,4
Total à approuver	97 880,2	98 031,4

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique vise notamment à contribuer au développement d'une culture sportive au sein de la population. Les activités du fonds ont débuté le 1^{er} août 2006.

Les revenus annuels du fonds proviennent essentiellement d'une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2).

Ces revenus sont affectés à des programmes d'aide financière ayant pour objectif le financement des activités suivantes :

- la construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives;
- l'organisation d'événements sportifs internationaux;
- la mise à niveau et l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
- le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 dans les arénas et les centres de curling.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 92,0 M\$ en 2021-2022, comparativement aux revenus probables de 92,1 M\$ en 2020-2021, soit un niveau comparable.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'élèvent à 97,9 M\$ en 2021-2022, alors que les dépenses probables 2020-2021 totalisent 95,6 M\$, soit une augmentation de 2,3 M\$.

La variation des dépenses s'explique principalement par le fait que le Fonds finance des projets, par l'entremise de différents programmes d'aides financières. Le Fonds est tributaire des dates de réalisation des travaux fournis par les bénéficiaires.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 98,0 M\$ en 2021-2022, comparativement à 142,0 M\$ en 2020-2021, soit une diminution de 44,0 M\$. La variation provient principalement d'une diminution d'acquisition de placements à l'exercice 2021-2022.

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Taxes à la consommation	90 000,0	-	80 000,0	90 000,0
Revenus divers	2 016,7	(35,7)	1 864,3	2 052,4
Total des revenus	92 016,7	(35,7)	81 864,3	92 052,4
DÉPENSES				
Rémunération	792,8	16,0	717,1	776,8
Fonctionnement	31,5	(68,0)	99,5	99,5
Transfert	97 055,9	2 318,1	92 270,5	94 737,8
Total des dépenses excluant le service de la dette	97 880,2	2 266,1	93 087,1	95 614,1
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	97 880,2	2 266,1	93 087,1	95 614,1
Surplus (déficit) de l'exercice	(5 863,5)	(2 301,8)	(11 222,8)	(3 561,7)
Surplus (déficit) cumulé au début	201 674,9	(3 561,7)	186 435,0	205 236,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	195 811,4	(5 863,5)	175 212,2	201 674,9
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	98 031,4	(43 968,6)	142 999,9	142 000,0
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	98 031,4	(43 968,6)	142 999,9	142 000,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	71 969,2	74 084,2	
Total des dépenses	84 299,8	72 153,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(12 330,6)	1 931,2	
Surplus (déficit) cumulé au début	196 915,8	203 305,4	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	<u>184 585,2</u>	<u>205 236,6</u>	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	107 669,4	36 356,5	
Total des investissements	<u>107 669,4</u>	<u>36 356,5</u>	-

Budget de l'organisme autre que budgétaire

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organisme autre que budgétaire	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Institut national des mines	962,0	1 078,3	973,1	1 101,8
Total	962,0	1 078,3	973,1	1 101,8

INSTITUT NATIONAL DES MINES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'Institut national des mines a pour objectif de conseiller le gouvernement du Québec dans la mise en œuvre d'une offre de formation d'avant-garde contribuant au développement du plein potentiel du secteur minier.

Les revenus proviennent presque exclusivement d'une subvention du gouvernement du Québec.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de l'Institut national des mines s'établissent à près de 1,0 M\$ en 2021-2022, soit un niveau comparable à 2020-2021.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de l'Institut national des mines s'établissent à 1,1 M\$ en 2021-2022, soit un niveau comparable à 2020-2021.

Les investissements

L'Institut national des mines ne prévoit aucun investissement majeur.

Institut national des mines

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	959,5	(11,1)	970,5	970,6
Revenus divers	2,5	-	6,0	2,5
Total des revenus	962,0	(11,1)	976,5	973,1
DÉPENSES				
Rémunération	731,8	(14,4)	606,8	746,2
Fonctionnement	346,5	(9,1)	512,7	355,6
Total des dépenses excluant le service de la dette	1 078,3	(23,5)	1 119,5	1 101,8
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	1 078,3	(23,5)	1 119,5	1 101,8
Surplus (déficit) de l'exercice	(116,3)	12,4	(143,0)	(128,7)
Surplus (déficit) cumulé au début	267,8	(128,7)	290,9	396,5
Surplus (déficit) cumulé à la fin	151,5	(116,3)	147,9	267,8
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	5,0	-	5,0	5,0
Ressources informationnelles	2,5	-	5,0	2,5
Total des immobilisations	7,5	-	10,0	7,5
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	7,5	-	10,0	7,5
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Budget des comptes à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Comptes à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	22 344,5	22 344,5	23 366,6	23 366,6
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	10 761,4	10 761,4	-	-
Financement des immobilisations des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'école des Naskapis	15 827,1	32 205,3	92 616,1	92 616,1
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	818,4	818,4	13 443,6	13 710,1
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	166 000,0	166 000,0	8 200,0	8 200,0
Total	215 751,4	232 129,6	137 626,3	137 892,8

ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère				
Énergie et Ressources naturelles	121,9	-	121,9	51,3
Sous-total	121,9	-	121,9	51,3
Fonds spéciaux				
Fonds des ressources naturelles	59,7	-	59,7	10,0
Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques	111,8	-	111,8	-
Fonds d'information sur le territoire	146,6	-	146,6	-
Sous-total	318,1	-	318,1	10,0
Organismes autres que budgétaires				
Régie de l'énergie	18,3	-	18,3	-
Société de développement de la Baie-James	51,3	2,2	53,4	-
Société du Plan Nord	166,1	-	166,1	-
Sous-total	235,7	2,2	237,9	-
Comptes à fin déterminée				
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	0,2	-	0,2	-
Financement d'infrastructures 2018	32,0	-	32,0	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	3,0	-	3,0	-
Sous-total	35,1	-	35,1	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	42,8	-	42,8	-
Ajustement de consolidation³	(36,7)	-	(36,7)	(10,0)
Total	717,0	2,2	719,1	51,3
Mesures du Budget ²	51,3			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	768,3			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	(2,7)			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Gestion des ressources naturelles	121 936,8	4 105,8	3 847,8	121 678,8	167 519,0
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédit à voter				121 669,2	167 509,4

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	42 749,1	43 182,8
Fonctionnement	20 911,1	21 333,6
Affectation à un fonds spécial	15 055,6	12 503,1
Transfert	43 221,0	90 145,9
Total	121 936,8	167 165,4
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	1 482,4	1 482,4
Immobilisations en ressources informationnelles	2 315,2	2 926,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	50,2	50,2
Total	3 847,8	4 459,4

Ventilation par ministère

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	121 936,8	167 165,4
Total	121 936,8	167 165,4
Budget d'investissements		
Ministère	3 847,8	4 459,4
Total	3 847,8	4 459,4

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	51 300,0
Total	51 300,0

PROGRAMME 1 Gestion des ressources naturelles

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	8 163,6	28,8	130,2	8 265,0	8 192,1
2. Services partagés au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	34 264,1	3 183,8	3 017,6	34 097,9	34 633,4
3. Ressources énergétiques	53 370,7	144,7	100,0	53 326,0	102 695,0
4. Ressources minérales	15 695,5	416,0	200,0	15 479,5	10 698,3
5. Territoire	10 442,9	332,5	400,0	10 510,4	11 300,2
	121 936,8	4 105,8	3 847,8	121 678,8	167 519,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter¹				121 669,2	167 509,4

Ce programme vise à assurer le développement, la connaissance et la mise en valeur du territoire public ainsi que des ressources énergétiques et minières dans une perspective de développement durable. Il vise également à offrir les services administratifs dans les domaines de la gestion des ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs depuis sa création le 24 avril 2014.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation du programme de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	5 984,8	21 640,6	3 925,5	3 179,2	8 019,0	42 749,1	43 182,8
Fonctionnement	1 860,1	12 623,5	1 152,6	3 051,0	2 223,9	20 911,1	21 333,6
Affectation à un fonds spécial	-	-	5 590,3	9 465,3	-	15 055,6	12 503,1
Transfert	318,7	-	42 702,3	-	200,0	43 221,0	90 145,9
	8 163,6	34 264,1	53 370,7	15 695,5	10 442,9	121 936,8	167 165,4
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	80,0	702,4	100,0	200,0	400,0	1 482,4	1 482,4
Immobilisations en ressources informationnelles	-	2 315,2	-	-	-	2 315,2	2 926,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	50,2	-	-	-	-	50,2	50,2
	130,2	3 017,6	100,0	200,0	400,0	3 847,8	4 459,4

CRÉDIT AU NET

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Suivi, contrôle et mise en valeur des terres publiques		
Revenus prévus associés au crédit au net	1 500,0	2 900,0
Crédit au net prévu	500,0	1 900,0
<p>Ce crédit au net concerne les activités permettant d'effectuer un suivi et un contrôle adéquat des occupants sans droits et des dépotoirs illicites sur les terres du domaine de l'État, de même que les activités visant à assurer une meilleure mise en valeur de ce patrimoine public. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de l'augmentation des revenus générés par la révision des loyers et des tarifs à la suite de la modification du Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État, le 1^{er} janvier 2016.</p> <p>Lorsque ces revenus dépassent 1 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.</p> <p>Advenant l'adoption des modifications législatives à la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (RLRQ, chapitre M-25.2) proposées au projet de loi n° 82, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 10 mars 2020, le crédit au net « Suivi, contrôle et mise en valeur des terres publiques » sera aboli. Les activités financées par ce crédit au net seraient dorénavant financées par le Fonds d'information sur le territoire.</p>		
Tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques		
Revenus prévus associés au crédit au net	100,0	150,0
Crédit au net prévu	40,0	90,0
<p>Ce crédit au net concerne les activités de tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de l'inscription des participants au tirage.</p> <p>Lorsque ces revenus dépassent 60 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.</p> <p>Advenant l'adoption des modifications législatives à la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (RLRQ, chapitre M-25.2) proposées au projet de loi n° 82, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 10 mars 2020, le crédit au net « Tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques » sera aboli. Les activités financées par ce crédit au net seraient dorénavant financées par le Fonds d'information sur le territoire.</p>		

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Fonds des ressources naturelles	11 596,9	9 503,1
Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques	3 458,7	3 000,0
Total	15 055,6	12 503,1

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	5 624,1	5 879,5
Fonctionnement	5 972,8	3 623,6
Support	3 458,7	3 000,0
Total	15 055,6	12 503,1

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Enfouissement des fils électriques	1 646,0	1 928,7
Extension du réseau triphasé	4 700,0	6 100,0
Logistique de transport pour le gaz naturel liquéfié	10 000,0	10 000,0
Prolongement du réseau de distribution de gaz naturel	7 200,0	55 970,0
Soutien au raccordement et à la production de gaz naturel renouvelable	12 500,0	12 500,0
Transition énergétique des réseaux autonomes	5 000,0	-
Autres crédits de transfert	2 175,0	3 647,2
Total du programme 1	43 221,0	90 145,9
Total	43 221,0	90 145,9

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	40 800,0	85 970,0
Entreprises et organismes d'État	329,2	1 801,4
Municipalités	1 646,0	1 928,7
Organismes à but non lucratif	445,8	445,8
Total	43 221,0	90 145,9

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Capital	1 509,6	1 701,9
Intérêt	209,3	226,8
Support	41 502,1	88 217,2
Total	43 221,0	90 145,9

Budget des fonds spéciaux

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds des ressources naturelles	54 906,8	59 662,0	53 149,5	49 458,0
Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques	111 843,0	111 843,0	137 168,7	143 354,4
Fonds d'information sur le territoire	181 286,1	146 592,9	154 854,7	117 034,8
Total	348 035,9	318 097,9	345 172,9	309 847,2
Mesures du Budget s'ajoutant aux prévisions de dépenses à approuver				
Fonds des ressources naturelles		10 000,0		
Total		10 000,0		

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles	69 662,0	625,1
Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques	111 843,0	407,5
Fonds d'information sur le territoire	146 592,9	63 786,4
Total à approuver	328 097,9	64 819,0

Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds d'information sur le territoire	-	21 738,1
Total à approuver	-	21 738,1

FONDS DES RESSOURCES NATURELLES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des ressources naturelles a été institué le 1^{er} juillet 2011 et le Ministère est responsable des volets Gestion des énergies fossiles, Patrimoine minier, ainsi que Gestion de l'activité minière.

Le volet Gestion des énergies fossiles est affecté au financement des activités nécessaires à l'application de la Loi sur les hydrocarbures (RLRQ, chapitre H-4.2) et des règlements pris pour son application, de même qu'à l'acquisition et à la diffusion de connaissances géoscientifiques et à la recherche et au développement dans le domaine du pétrole, du gaz naturel, des réservoirs souterrains et de la saumure.

Le volet Patrimoine minier est affecté au financement d'activités favorisant le développement du potentiel minéral incluant des activités d'acquisition de connaissances géoscientifiques, de recherche et de développement des techniques d'exploration, d'exploitation, de réaménagement et de restauration de sites miniers et de soutien au développement de l'entrepreneuriat québécois.

Le volet Gestion de l'activité minière est affecté au financement des activités liées à l'application de la Loi sur les mines (RLRQ, chapitre M-13.1), à l'exception de celles liées au pétrole, au gaz naturel, aux réservoirs souterrains et à la saumure, et celles liées à l'application de la Loi sur l'impôt minier (RLRQ, chapitre I-0.4).

Le financement provient principalement d'une partie de sommes perçues à titre de droits miniers, de certains revenus perçus en vertu de la Loi sur les hydrocarbures (RLRQ, chapitre H-4.2), ainsi que par des crédits alloués par le Parlement.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les revenus de ce fonds pour l'exercice financier 2021-2022 s'établissent à 54,9 M\$, soit une hausse de 1,8 M\$ comparativement à l'exercice financier précédent. La variation s'explique principalement par une hausse des contributions du Ministère afin de mettre en valeur le territoire public par la remise en état de sablières et de gravières.

Les dépenses

Les dépenses de ce fonds pour l'exercice financier 2021-2022 s'établissent à 59,7 M\$, soit une hausse de 10,2 M\$ comparativement à l'exercice 2020-2021. La variation s'explique principalement par une hausse des dépenses afin de réaliser le Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025 et de permettre la remise en état de sablières et de gravières.

Les investissements

Les investissements prévus de ce fonds en 2021-2022 totalisent 0,6 M\$, soit une diminution de 1,0 M\$ comparativement à l'exercice 2020-2021. Cette variation s'explique par des acquisitions plus importantes en 2020-2021 dans le cadre de la mise en œuvre Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025.

Fonds des ressources naturelles

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	11 596,9	2 041,5	9 555,3	9 555,4
Droits et permis	43 184,9	(284,2)	23 268,5	43 469,1
Revenus divers	125,0	-	125,0	125,0
Total des revenus	54 906,8	1 757,3	32 948,8	53 149,5
DÉPENSES				
Rémunération	17 716,2	5 163,3	15 156,4	12 552,9
Fonctionnement	21 749,5	6 912,7	13 436,9	14 836,8
Transfert	20 195,3	(1 872,0)	15 268,0	22 067,3
Créances douteuses et autres provisions	1,0	-	5,0	1,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	59 662,0	10 204,0	43 866,3	49 458,0
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	59 662,0	10 204,0	43 866,3	49 458,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(4 755,2)	(8 446,7)	(10 917,5)	3 691,5
Surplus (déficit) cumulé au début	38 428,9	3 691,5	28 188,4	34 737,4
Surplus (déficit) cumulé à la fin	33 673,7	(4 755,2)	17 270,9	38 428,9
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	250,0	(856,7)	100,0	1 106,7
Ressources informationnelles	375,1	(175,6)	500,0	550,7
Total des immobilisations	625,1	(1 032,3)	600,0	1 657,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	625,1	(1 032,3)	600,0	1 657,4
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	27 562,3	(4 823,9)	6 006,7	32 386,2
Total	27 562,3	(4 823,9)	6 006,7	32 386,2

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020**Fonds des ressources naturelles**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	29 729,5	32 154,1	
Total des dépenses	40 033,9	29 397,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(10 304,4)	2 756,4	
Surplus (déficit) cumulé au début	28 006,9	31 981,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	17 702,5	34 737,4	
Investissements			
Immobilisations	786,4	407,9	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	786,4	407,9	-

FONDS DE TRANSITION, D'INNOVATION ET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques (FTIEE), créé par la Loi 44 - Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification (L.Q. 2020, chapitre 19), est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2020. Cette loi abolissait notamment l'organisme Transition énergétique Québec et confiait au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles la responsabilité d'élaborer un Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques et de piloter la transition du secteur énergétique.

Le Fonds a pour mission de soutenir, de stimuler et de promouvoir la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques et d'en assurer une gouvernance intégrée. Il coordonne la mise en œuvre de l'ensemble des programmes et des mesures nécessaires à l'atteinte des cibles en matière énergétique déterminées par le gouvernement et en assure le suivi.

Les activités du FTIEE sont financées par la quote-part annuelle que ce fonds reçoit de la part des distributeurs d'énergie, par des contributions du gouvernement du Québec, ainsi que des droits perçus pour des licences ou des autorisations, de diverses redevances et par d'autres sommes qu'il reçoit.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Pour l'exercice 2021-2022, les prévisions de revenus s'établissent à 111,8 M\$, soit une baisse de 25,3 M\$ en comparaison de l'exercice précédent. Cette diminution provient principalement de l'utilisation en 2020-2021 de l'ensemble des sommes reçues de la quote-part annuelle des distributeurs d'énergie réservées lors d'années antérieures pour mettre en œuvre le Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques 2018-2023 et des sommes supplémentaires prévues pour les mesures de relance économique jusqu'au 31 décembre 2020. Étant donné la création du fonds au 1^{er} novembre 2020, la variation présentée considère douze mois pour l'exercice 2021-2022 par rapport à cinq mois en 2020-2021.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 111,8 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit une baisse de 31,5 M\$ en comparaison de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique essentiellement par une diminution de la participation dans les programmes qu'il administre et par la fin des mesures de relance économique au 31 décembre 2020. Étant donné la création du fonds au 1^{er} novembre 2020, la variation présentée considère douze mois pour l'exercice 2021-2022 par rapport à cinq mois en 2020-2021.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 0,4 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit une hausse de 0,3 M\$ en comparaison de l'exercice précédent. Cette variation s'explique par la refonte de l'application pour les programmes de la clientèle affaires. Étant donné la création du fonds au 1^{er} novembre 2020, la variation présentée considère douze mois pour l'exercice 2021-2022 par rapport à cinq mois en 2020-2021.

Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	13 400,0	(36 626,9)	-	50 026,9
Droits et permis	85 265,0	85,7	1 291,6	85 179,3
Revenus divers	-	(1 424,4)	-	1 424,4
Transferts du gouvernement fédéral	13 178,0	12 639,9	-	538,1
Total des revenus	111 843,0	(25 325,7)	1 291,6	137 168,7
DÉPENSES				
Rémunération	1 257,7	473,9	-	783,8
Fonctionnement	13 079,0	102,8	-	12 976,2
Transfert	97 506,3	(32 088,1)	1 291,6	129 594,4
Total des dépenses excluant le service de la dette	111 843,0	(31 511,4)	1 291,6	143 354,4
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER¹	111 843,0	(31 511,4)	1 291,6	143 354,4
Surplus (déficit) de l'exercice	-	6 185,7	-	(6 185,7)
Surplus (déficit) cumulé au début	-	(1 813,4)	-	1 813,4
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	-	-²
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	4,0	1,0	-	3,0
Ressources informationnelles	403,5	281,2	-	122,3
Total des immobilisations	407,5	282,2	-	125,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	407,5	282,2	-	125,3
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	17 809,6	(11 148,9)	-	28 958,5
Total	17 809,6	(11 148,9)	-	28 958,5

¹ De plus, un montant de 356,2 M\$ aux résultats probables 2020-2021 et de 580,5 M\$ en 2021-2022 est imputé au Fonds d'électrification et de changements climatiques.

² Le solde du surplus (déficit) cumulé à la fin tient compte du versement d'un apport en capital de 4,4 M\$, de l'entité Transition énergétique Québec vers le Fonds, suite à l'abolition de l'organisme.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	2 758,0	152,3	
Total des dépenses	2 758,0	1 297,3	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(1 145,0)	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	2 958,4	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	1 813,4	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	-	-	-

FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'information sur le territoire regroupe les activités liées à l'arpentage, au cadastre et au registre foncier de même qu'aux produits et services afférents, et ce, dans les domaines de l'information foncière et géographique. Il agit également en matière d'élaboration de politiques et de stratégies de mise en valeur du territoire public ainsi que de défense de l'intégrité du territoire du Québec.

Le financement provient de la tarification perçue pour les biens et services offerts aux diverses clientèles.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 181,3 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit 26,4 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. Cette variation provient principalement de l'ajout des revenus du territoire public afin de tenir compte des mesures annoncées dans le cadre du Budget 2020-2021, ainsi que de la hausse des revenus de placements et de l'indexation des tarifs pour l'ensemble des biens et services offerts aux clientèles.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 146,6 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit 29,6 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. La variation s'explique par l'ajout des dépenses du territoire public et du Plan de protection du territoire face aux inondations, tel qu'annoncé dans le cadre du Budget 2020-2021.

Les investissements

Les investissements prévus du fonds pour l'exercice 2021-2022 s'établissent à 63,8 M\$, soit 6,3 M\$ de moins que les investissements probables 2020-2021. Cette variation s'explique par une diminution des sommes consacrées au plan cadastral, des investissements en ressources informationnelles et des acquisitions de placements de portefeuille.

Fonds d'information sur le territoire

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Revenus divers	181 286,1	26 431,4	148 527,0	154 854,7
Total des revenus	181 286,1	26 431,4	148 527,0	154 854,7
DÉPENSES				
Rémunération	51 857,5	19 419,0	34 001,4	32 438,5
Fonctionnement	94 735,4	10 139,1	83 900,8	84 596,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	146 592,9	29 558,1	117 902,2	117 034,8
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	146 592,9	29 558,1	117 902,2	117 034,8
Surplus (déficit) de l'exercice	34 693,2	(3 126,7)	30 624,8	37 819,9
Surplus (déficit) cumulé au début	665 717,1	37 819,9	612 417,3	627 897,2
Surplus (déficit) cumulé à la fin	700 410,3	34 693,2	643 042,1	665 717,1
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	2 897,9	(2 046,7)	4 944,7	4 944,6
Ressources informationnelles	1 764,9	(2 055,8)	3 820,7	3 820,7
Total des immobilisations	4 662,8	(4 102,5)	8 765,4	8 765,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	59 123,6	(2 195,8)	46 965,8	61 319,4
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	63 786,4	(6 298,3)	55 731,2	70 084,7
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	5 970,3	-	3 000,0	5 970,3
Total	5 970,3	-	3 000,0	5 970,3

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

L'excédent des investissements réalisés en 2019-2020 par rapport au budget initial réfère principalement à des placements additionnels effectués, lesquels sont attribuables à la diminution des dépenses et des immobilisations ainsi qu'à la hausse des revenus.

Fonds d'information sur le territoire

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020
(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	145 684,8	152 920,5	
Total des dépenses	116 198,8	104 207,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	29 486,0	48 712,9	
Surplus (déficit) cumulé au début	570 379,4	579 184,3	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	599 865,4	627 897,2	
Investissements			
Immobilisations	17 234,4	10 772,6	
Prêts, placements, avances et autres coûts	36 803,6	65 003,5	
Total des investissements	54 038,0	75 776,1	21 738,1

Budget des organismes autres que budgétaires

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organismes autres que budgétaires	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Régie de l'énergie	18 319,5	18 311,1	15 930,3	17 428,5
Société de développement de la Baie-James	70 173,6	53 441,2	56 533,3	45 052,3
Société du Plan Nord	170 963,1	166 100,2	83 425,0	76 055,4
Total	259 456,2	237 852,5	155 888,6	138 536,2

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Régie de l'énergie est un tribunal administratif de régulation économique qui encadre et surveille le secteur énergétique.

Elle fixe, notamment, les tarifs et les conditions de services destinés aux consommateurs québécois d'électricité et de gaz naturel, traite les plaintes des consommateurs de gaz naturel et d'électricité, surveille les prix des produits pétroliers et adopte et surveille l'application des normes de fiabilité du réseau de transport d'électricité. Elle exerce ses fonctions de manière à assurer la conciliation de l'intérêt public avec la protection des consommateurs et un traitement équitable des entreprises règlementées, en favorisant la satisfaction des besoins énergétiques du Québec dans une perspective de développement durable.

Le financement provient principalement de redevances provenant du transporteur d'électricité ainsi que des distributeurs d'électricité, de gaz naturel et de produits pétroliers.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Pour l'exercice 2021-2022, les prévisions de revenus de la Régie s'établissent à 18,3 M\$, soit une augmentation de 2,4 M\$ comparativement à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par une augmentation de l'apport des redevances annuelles et par le versement d'une subvention du Ministère pour les nouveaux mandats découlant de la Politique énergétique 2030.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de la Régie pour l'exercice 2021-2022 s'établissent à 18,3 M\$, soit 0,9 M\$ de plus que l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par une hausse des dépenses de rémunération qui comprennent notamment des sommes pour la mise en œuvre graduelle de nouvelles activités découlant de la Politique énergétique 2030 et par une augmentation des dépenses de fonctionnement pour des projets structurants en matière de technologies de l'information et pour l'aménagement des milieux de travail des employés.

Les investissements

Les prévisions d'investissements pour l'exercice 2021-2022 s'établissent à 0,2 M\$, soit un montant similaire à l'exercice précédent.

Régie de l'énergie

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	256,3	256,3	676,4	-
Droits et permis	17 998,2	2 132,9	16 331,1	15 865,3
Revenus divers	65,0	-	80,0	65,0
Total des revenus	18 319,5	2 389,2	17 087,5	15 930,3
DÉPENSES				
Rémunération	13 382,0	647,6	13 251,9	12 734,4
Fonctionnement	4 929,1	235,0	4 869,9	4 694,1
Total des dépenses excluant le service de la dette	18 311,1	882,6	18 121,8	17 428,5
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	18 311,1	882,6	18 121,8	17 428,5
Surplus (déficit) de l'exercice	8,4	1 506,6	(1 034,3)	(1 498,2)
Surplus (déficit) cumulé au début	1 190,9	(1 498,2)	2 183,9	2 689,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 199,3	8,4	1 149,6	1 190,9
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	50,0	(6,6)	5,0	56,6
Ressources informationnelles	193,0	(144,2)	331,6	337,2
Total des immobilisations	243,0	(150,8)	336,6	393,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	243,0	(150,8)	336,6	393,8
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(38,4)	20,1	(58,5)	(58,5)
Solde des avances au (du) fonds général	3 730,8	(130,2)	4 694,6	3 861,0
Total	3 692,4	(110,1)	4 636,1	3 802,5

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE-JAMES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Société de développement de la Baie-James a pour mission de favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'Hydro-Québec, du territoire de la région de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins. Elle a également pour mission d'aménager le territoire sous réserve de la compétence municipale en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Le financement provient de la tarification perçue pour les biens et services offerts aux clientèles, notamment la gestion d'infrastructures de transport, les ventes du relais routier (carburant, hébergement et restauration), les revenus de location ainsi que des revenus de placements.

Le financement du projet de réfection de la route de la Baie-James provient de la Société du Plan Nord, du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et du gouvernement fédéral.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Pour l'exercice 2021-2022, les prévisions de revenus s'établissent à 70,2 M\$, soit une augmentation de 13,6 M\$ en comparaison de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par l'obtention de nouveaux mandats du ministère des Transports et les contributions du gouvernement fédéral au projet de réfection de la route Billy-Diamond (anciennement route de la Baie-James).

Les dépenses

Pour l'exercice 2021-2022, les prévisions de dépenses s'établissent à 53,4 M\$, soit une hausse de 8,4 M\$ en comparaison de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par des dépenses de rémunération et de fonctionnement nécessaires pour la réalisation des nouveaux mandats obtenus du ministère des Transports et par l'amortissement du projet de réfection de la route Billy-Diamond.

Les investissements

Le total des investissements pour l'exercice 2021-2022 est de 82,6 M\$. La hausse des investissements de 14,2 M\$ par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par le budget prévu dans le cadre du projet de réfection de la route Billy-Diamond.

Société de développement de la Baie-James

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	72,9	72,9	-	-
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	16 416,2	3 493,8	10 875,4	12 922,4
Revenus divers	39 000,2	4 183,3	29 484,0	34 816,9
Transferts du gouvernement fédéral	14 684,3	5 890,3	7 872,5	8 794,0
Total des revenus	70 173,6	13 640,3	48 231,9	56 533,3
DÉPENSES				
Rémunération	5 403,9	832,3	4 874,7	4 571,6
Fonctionnement	45 467,6	7 238,2	35 190,2	38 229,4
Créances douteuses et autres provisions	400,0	15,6	300,0	384,4
Total des dépenses excluant le service de la dette	51 271,5	8 086,1	40 364,9	43 185,4
Service de la dette	2 169,7	302,8	3 081,8	1 866,9
Total des dépenses	53 441,2	8 388,9	43 446,7	45 052,3
Surplus (déficit) de l'exercice	16 732,4	5 251,4	4 785,2	11 481,0
Surplus (déficit) cumulé au début	16 966,2	11 481,0	(544,3)	5 485,2
Surplus (déficit) cumulé à la fin	33 698,6	16 732,4	4 240,9	16 966,2
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	78 320,6	15 931,3	88 889,3	62 389,3
Ressources informationnelles	236,0	(12,0)	200,0	248,0
Total des immobilisations	78 556,6	15 919,3	89 089,3	62 637,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	4 000,0	(1 700,0)	2 000,0	5 700,0
Total des investissements	82 556,6	14 219,3	91 089,3	68 337,3
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(132 106,7)	(44 347,8)	(98 685,7)	(87 758,9)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(132 106,7)	(44 347,8)	(98 685,7)	(87 758,9)

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Société du Plan Nord, créée par la Loi sur la Société du Plan Nord (RLRQ, chapitre S-16.11), est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2015. Elle a pour mission, dans une perspective de développement durable, de contribuer au développement intégré et cohérent du territoire du Plan Nord, en conformité avec les orientations définies par le gouvernement relativement au Plan Nord et en concertation avec les représentants des régions et des nations autochtones concernées ainsi qu'avec le secteur privé.

Les activités qu'elle réalise ont trait, notamment, à la réalisation d'infrastructures, à l'appui aux communautés locales et autochtones dans leurs projets de développement communautaires, sociaux et économiques, à la réalisation d'activités de recherche et de développement, à la mise en place de mécanismes assurant la protection de l'environnement et la sauvegarde de la biodiversité ainsi qu'à la maximisation des retombées économiques générées par la mise en valeur des ressources naturelles du Plan Nord.

Le financement provient des contributions qu'elle reçoit, des droits qu'elle perçoit et des sommes perçues du Fonds du Plan Nord qui sont mises à sa disposition.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de la Société s'établissent à 171,0 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit une augmentation de 87,5 M\$ comparativement à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par une augmentation des revenus en provenance du ministère de l'Économie et de l'Innovation pour des projets en télécommunication et par une augmentation des revenus tirés du Fonds du Plan Nord.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de la Société s'établissent à 166,1 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit une augmentation de 90,0 M\$ en comparaison avec l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par une augmentation du montant des subventions versées dans le cadre de sa mission.

Les investissements

Le total des investissements pour l'exercice 2021-2022 est de 58,1 M\$. La hausse des investissements de 16,9 M\$ s'explique principalement par une augmentation des investissements dans la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire selon l'avancement des travaux en comparaison avec l'exercice précédent.

Société du Plan Nord

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	166 070,2	90 022,8	139 180,4	76 047,4
Revenus divers	4 892,9	(2 484,7)	7 930,0	7 377,6
Total des revenus	170 963,1	87 538,1	147 110,4	83 425,0
DÉPENSES				
Rémunération	7 915,4	1 355,4	7 265,3	6 560,0
Fonctionnement	2 645,3	1 299,5	2 729,6	1 345,8
Transfert	155 539,5	87 389,9	129 215,5	68 149,6
Total des dépenses excluant le service de la dette	166 100,2	90 044,8	139 210,4	76 055,4
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	166 100,2	90 044,8	139 210,4	76 055,4
Surplus (déficit) de l'exercice	4 862,9	(2 506,7)	7 900,0	7 369,6
Surplus (déficit) cumulé au début	105 865,2	7 369,6	99 747,4	98 495,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	110 728,1	4 862,9	107 647,4	105 865,2
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	(252,1)	252,0	252,1
Ressources informationnelles	110,1	110,1	151,5	-
Total des immobilisations	110,1	(142,0)	403,5	252,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	58 000,0	17 000,0	5 000,0	41 000,0
Total des investissements	58 110,1	16 858,0	5 403,5	41 252,1
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(109 930,6)	(58 000,0)	(44 000,0)	(51 930,6)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(109 930,6)	(58 000,0)	(44 000,0)	(51 930,6)

Budget des comptes à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Comptes à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	-	217,0	-	26,4
Financement d'infrastructures 2018	31 954,8	31 954,8	66 008,2	66 008,2
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	2 971,2	2 971,2	2 185,2	2 185,2
Total	34 926,0	35 143,0	68 193,4	68 219,8

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organismes budgétaires				
Enseignement supérieur	7 891,8	-	7 891,8	284,6
Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	0,2	-	0,2	-
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2,5	-	2,5	-
Sous-total	7 894,5	-	7 894,5	284,6
Fonds spécial				
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25,0	-	25,0	-
Sous-total	25,0	-	25,0	-
Organismes autres que budgétaires				
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	44,3	2,0	46,3	-
Office des professions du Québec	12,8	-	12,8	-
Sous-total	57,1	2,0	59,1	-
Organismes des réseaux de l'enseignement supérieur³				
Collège d'enseignement général et professionnel	3 006,0	75,6	3 081,6	-
Université du Québec et ses constituantes	1 869,1	30,3	1 899,4	-
Sous-total	4 875,1	105,9	4 981,0	-
Comptes à fin déterminée				
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	8,3	-	8,3	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	0,1	-	0,1	-
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	-	-	-	-
Formation dans les pénitenciers fédéraux	0,1	-	0,1	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,2	-	0,2	-
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	144,2	-	144,2	-
Sous-total	152,8	-	152,8	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	128,0	-	128,0	0,5
Ajustement de consolidation³	(3 927,0)	-	(3 927,0)	-
Total	9 205,5	107,9	9 313,4	285,1
Mesures du Budget ²	285,1			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	9 490,6			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)⁴	8,5			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

⁴ En excluant l'effet des mesures mises en oeuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie, la croissance des dépenses consolidées du portefeuille est de 8,2 %.

Budget et crédits du ministère et des organismes budgétaires

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Administration	75 120,4	1 130,8	2 632,1	76 621,7	75 896,1
2. Soutien aux organismes	47 632,1	16,5	19,0	47 634,6	43 416,8
3. Aide financière aux études	887 182,4	-	138 595,0	1 025 777,4	978 094,9
4. Enseignement supérieur	6 691 177,2	-	-	6 691 177,2	6 438 857,4
5. Régimes de retraite	193 349,3	-	-	193 349,3	189 269,1
	7 894 461,4	1 147,3	141 246,1	8 034 560,2	7 725 534,3
Moins :					
Crédits permanents				199 358,9	195 278,7
Crédits à voter				7 835 201,3	7 530 255,6

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	44 239,9	43 551,5
Fonctionnement	27 055,1	27 014,9
Affectation à un fonds spécial	25 000,0	25 000,0
Transfert	7 792 166,4	7 483 869,1
Créances douteuses et autres provisions	6 000,0	6 000,0
Total	7 894 461,4	7 585 435,5
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	10,0	10,0
Immobilisations en ressources informationnelles	2 639,1	2 639,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	138 597,0	138 597,0
Total	141 246,1	141 246,1

Ventilation par ministère et organisme budgétaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	7 891 820,9	7 582 798,0
Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	166,3	166,2
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 474,2	2 471,3
Total	7 894 461,4	7 585 435,5
Budget d'investissements		
Ministère	141 227,1	141 227,1
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	19,0	19,0
Total	141 246,1	141 246,1

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	284 600,0
Total	284 600,0

PROGRAMME 1 Administration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction	2 655,7	-	-	2 655,7	2 414,5
2. Performance, financement et soutien à la gestion	20 995,5	-	-	20 995,5	21 614,6
3. Développement et soutien aux réseaux	27 890,2	-	-	27 890,2	27 248,3
4. Accessibilité aux études, infrastructures et ressources informationnelles	23 579,0	1 130,8	2 632,1	25 080,3	24 618,7
	75 120,4	1 130,8	2 632,1	76 621,7	75 896,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				76 612,1	75 886,5

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement supérieur en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement de l'aide financière aux études.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	2 033,8	9 532,4	11 831,1	18 816,6	42 213,9	41 528,5
Fonctionnement	384,8	5 234,3	16 059,1	4 762,4	26 440,6	26 400,4
Transfert	237,1	6 228,8	-	-	6 465,9	6 465,9
	2 655,7	20 995,5	27 890,2	23 579,0	75 120,4	74 394,8
Budget d'investissements						
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	2 630,1	2 630,1	2 630,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	2,0	2,0	2,0
	-	-	-	2 632,1	2 632,1	2 632,1

PROGRAMME 2

Soutien aux organismes

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	33 084,1	-	-	33 084,1	31 809,3
2. Soutien à des partenaires en enseignement supérieur	11 907,5	-	-	11 907,5	8 967,5
3. Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	166,3	-	-	166,3	166,2
4. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 474,2	16,5	19,0	2 476,7	2 473,8
	47 632,1	16,5	19,0	47 634,6	43 416,8
Crédit à voter				47 634,6	43 416,8

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. De plus, il soutient le fonctionnement des organismes de consultation relevant de la ministre ainsi que le fonctionnement des divers organismes œuvrant en enseignement supérieur.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	-	-	85,5	1 940,5	2 026,0	2 023,0
Fonctionnement	-	-	80,8	533,7	614,5	614,5
Transfert	33 084,1	11 907,5	-	-	44 991,6	40 776,8
	33 084,1	11 907,5	166,3	2 474,2	47 632,1	43 414,3
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	-	-	10,0	10,0	10,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	9,0	9,0	9,0
	-	-	-	19,0	19,0	19,0

PROGRAMME 3

Aide financière aux études

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Bourses consécutives aux prêts	775 841,3	-	-	775 841,3	707 956,6
2. Intérêts et remboursements aux banques	59 320,3	-	138 595,0	197 915,3	218 117,5
3. Autres bourses	52 020,8	-	-	52 020,8	52 020,8
	887 182,4	-	138 595,0	1 025 777,4	978 094,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				6 000,0	6 000,0
Crédit à voter				1 019 777,4	972 094,9

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Transfert	775 841,3	53 320,3	52 020,8	881 182,4	833 499,9
Créances douteuses et autres provisions	-	6 000,0	-	6 000,0	6 000,0
	775 841,3	59 320,3	52 020,8	887 182,4	839 499,9
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	138 595,0	-	138 595,0	138 595,0
	-	138 595,0	-	138 595,0	138 595,0

PROGRAMME 4

Enseignement supérieur

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Cégeps	2 311 601,5	-	-	2 311 601,5	2 209 992,3
2. Universités	3 493 238,2	-	-	3 493 238,2	3 363 639,8
3. Enseignement privé au collégial	147 287,9	-	-	147 287,9	141 040,0
4. Service de la dette des cégeps	283 627,7	-	-	283 627,7	277 887,1
5. Service de la dette des universités	455 421,9	-	-	455 421,9	441 956,0
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à rendre accessibles les services d'enseignement aux étudiantes et aux étudiants des collèges et des universités, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Affectation à un fonds spécial	-	25 000,0	-	-	-	25 000,0
Transfert	2 311 601,5	3 468 238,2	147 287,9	283 627,7	455 421,9	6 666 177,2
	2 311 601,5	3 493 238,2	147 287,9	283 627,7	455 421,9	6 691 177,2

PROGRAMME 4 (suite)

Enseignement supérieur

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
6. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	-	-	-	-	4 342,2
	6 691 177,2	-	-	6 691 177,2	6 438 857,4
Crédit à voter				6 691 177,2	6 438 857,4

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	6	Éléments	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	25 000,0	-		25 000,0	25 000,0
Transfert	6 666 177,2	-		6 666 177,2	6 413 857,4
	6 691 177,2	-		6 691 177,2	6 438 857,4

PROGRAMME 5

Régimes de retraite

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	166 314,3	-	-	166 314,3	162 595,3
2. Régime de retraite du personnel d'encadrement	27 035,0	-	-	27 035,0	26 673,8
	193 349,3	-	-	193 349,3	189 269,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10)					
Élément 1				166 314,3	162 595,3
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1)					
Élément 2				27 035,0	26 673,8
Crédit à voter				-	-

Ce programme regroupe le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicables au personnel des cégeps et des collèges privés.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Budget de dépenses	Éléments		2021-2022	2020-2021
	1	2		
Transfert	166 314,3	27 035,0	193 349,3	189 269,1
	166 314,3	27 035,0	193 349,3	189 269,1

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 4 - Enseignement supérieur		
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	25 000,0
Total	25 000,0	25 000,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Support	25 000,0	25 000,0
Total	25 000,0	25 000,0

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Administration		
Autres crédits de transfert	6 465,9	6 465,9
Programme 2 - Soutien aux organismes		
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	33 084,1	31 809,3
Autres crédits de transfert	11 907,5	8 967,5
Total du programme 2	44 991,6	40 776,8
Programme 3 - Aide financière aux études		
Bourses consécutives aux prêts	775 841,3	707 956,6
Intérêts et remboursements aux banques	53 320,3	73 522,5
Autres crédits de transfert	52 020,8	52 020,8
Total du programme 3	881 182,4	833 499,9
Programme 4 - Enseignement supérieur		
Cégeps	2 311 601,5	2 209 992,3
Enseignement privé au collégial	147 287,9	141 040,0
Harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	-	4 342,2
Service de la dette des cégeps	283 627,7	277 887,1
Service de la dette des universités	455 421,9	441 956,0
Universités	3 468 238,2	3 338 639,8
Total du programme 4	6 666 177,2	6 413 857,4
Programme 5 - Régimes de retraite		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	166 314,3	162 595,3
Régime de retraite du personnel d'encadrement	27 035,0	26 673,8
Total du programme 5	193 349,3	189 269,1
Total	7 792 166,4	7 483 869,1

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises et organismes d'État	33 084,1	31 809,3
Institutions d'enseignement	6 859 526,5	6 603 126,5
Organismes à but non lucratif	12 594,6	9 654,6
Personnes	886 961,2	839 278,7
Total	7 792 166,4	7 483 869,1

CRÉDITS DE TRANSFERT (suite)

Ventilation par catégorie de dépenses (en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	5 208 354,7	5 007 972,4
Fonctionnement	906 939,6	871 102,4
Capital	588 636,3	545 345,1
Intérêt	180 330,0	207 165,9
Support	907 905,8	852 283,3
Total	7 792 166,4	7 483 869,1

Budget du fonds spécial

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	25 000,0	25 000,0	25 000,0
Total	25 000,0	25 000,0	25 000,0	25 000,0

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	-
Total à approuver	25 000,0	-

FONDS POUR L'EXCELLENCE ET LA PERFORMANCE UNIVERSITAIRES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Institué en vertu de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1), le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires vise à associer la contribution gouvernementale à des objectifs prédéfinis en matière de philanthropie, laquelle est octroyée dans le cadre du programme Placements Universités.

La totalité des activités du fonds est financée par des revenus d'affectation du ministère de l'Enseignement supérieur.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Pour l'exercice financier 2021-2022, le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires est doté d'un montant de 25,0 M\$ pour le financement du programme Placements Universités, soit le même montant qu'en 2020-2021.

Les dépenses

Pour l'exercice financier 2021-2022, les dépenses prévues pour le programme Placements Universités sont les mêmes qu'en 2020-2021 et seront normalisées en fonction de l'enveloppe disponible de 25,0 M\$.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu en 2020-2021 et 2021-2022.

Fonds pour l'excellence et la performance universitaires

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	25 000,0	-	25 000,0	25 000,0
Total des revenus	25 000,0	-	25 000,0	25 000,0
DÉPENSES				
Transfert	25 000,0	-	25 000,0	25 000,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	25 000,0	-	25 000,0	25 000,0
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	25 000,0	-	25 000,0	25 000,0
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	-	-
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	25 000,0	-	25 000,0	25 000,0
Total	25 000,0	-	25 000,0	25 000,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds pour l'excellence et la performance universitaires

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	25 000,0	25 000,0	
Total des dépenses	25 000,0	25 000,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	-	-	-

Budget des organismes autres que budgétaires

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organismes autres que budgétaires	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	45 789,4	46 318,3	37 947,7	38 575,3
Office des professions du Québec	11 891,0	12 806,0	11 900,0	12 200,0
Total	57 680,4	59 124,3	49 847,7	50 775,3

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) a pour objet de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, ainsi que de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines. Les activités de formation professionnelle comprennent des activités de perfectionnement et de recyclage.

L'institut réalise ses mandats conformément aux dispositions contenues dans sa loi constitutive. À titre de centre d'excellence en matière d'enseignement spécialisé en tourisme, en hôtellerie et en restauration, l'ITHQ mise sur une approche pédagogique distinctive, des activités de recherches appliquées ainsi que sur une collaboration soutenue avec l'industrie, dans le but de former une relève d'avant-garde et les leaders de demain.

Sur le plan financier, les revenus de l'ITHQ proviennent principalement d'un transfert du ministère de l'Enseignement supérieur. De plus, l'ITHQ génère des revenus autonomes grâce à son volet commercial d'hébergement et de restauration ainsi qu'à ses initiatives en matière de recherche et de formation s'adressant aux entreprises et au grand public. Enfin, il peut également compter sur le soutien de la Fondation de l'ITHQ pour l'octroi de bourses à ses étudiants et la réalisation de projets particuliers.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Pour 2021-2022 les prévisions de revenus s'établissent à 45,8 M\$, soit 7,8 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par la reprise prévue des activités commerciales en 2021-2022.

Les dépenses

Pour 2021-2022, les prévisions de dépenses s'établissent à 46,3 M\$, soit 7,7 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par la reprise prévue des activités commerciales en 2021-2022 et le développement de nouveaux programmes.

Les investissements

Pour l'exercice 2021-2022, les prévisions d'investissements s'établissent à 1,7 M\$, soit 12,2 M\$ de moins que les investissements probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par la rénovation des chambres de l'hôtel au cours de 2020-2021.

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	33 084,1	723,8	31 809,3	32 360,3
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	86,0	-	-	86,0
Revenus divers	12 619,3	7 117,9	12 271,2	5 501,4
Total des revenus	45 789,4	7 841,7	44 080,5	37 947,7
DÉPENSES				
Rémunération	24 303,6	1 552,3	23 834,0	22 751,3
Fonctionnement	19 980,6	6 135,1	18 355,0	13 845,5
Total des dépenses excluant le service de la dette	44 284,2	7 687,4	42 189,0	36 596,8
Service de la dette	2 034,1	55,6	2 024,4	1 978,5
Total des dépenses	46 318,3	7 743,0	44 213,4	38 575,3
Surplus (déficit) de l'exercice	(528,9)	98,7	(132,9)	(627,6)
Surplus (déficit) cumulé au début	(24 289,1)	(627,6)	(23 773,1)	(23 661,5)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(24 818,0)	(528,9)	(23 906,0)	(24 289,1)
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	1 300,0	(11 371,7)	1 160,0	12 671,7
Ressources informationnelles	365,0	(826,8)	270,0	1 191,8
Total des immobilisations	1 665,0	(12 198,5)	1 430,0	13 863,5
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	(47,1)	1 000,0	47,1
Total des investissements	1 665,0	(12 245,6)	2 430,0	13 910,6
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(50 596,5)	6 293,8	(45 813,0)	(56 890,3)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(50 596,5)	6 293,8	(45 813,0)	(56 890,3)

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'Office des professions du Québec est un organisme autonome qui relève de la ministre de l'Enseignement supérieur, laquelle, par décret, est la ministre responsable de l'application des lois professionnelles. L'Office veille à ce que chaque ordre professionnel assure la protection du public de façon à ce que les professions s'exercent et se développent en offrant au public des garanties de compétence et d'intégrité.

Les opérations de l'Office sont financées à même les contributions des membres des ordres professionnels. Ces contributions sont versées aux ordres professionnels qui en font la remise à l'Office.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de l'Office s'établissent à 11,9 M\$ en 2021-2022, soit un niveau similaire à celui des revenus probables 2020-2021.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de l'Office s'établissent à 12,8 M\$ en 2021-2022, soit 0,6 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. Cette augmentation découle principalement des impacts de la pandémie de COVID-19 sur les dépenses 2020-2021.

Les investissements

Les prévisions d'investissements de l'Office s'établissent à 0,1 M\$ en 2021-2022, soit un niveau équivalent à celui de l'exercice financier précédent.

Office des professions du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Revenus divers	11 891,0	(9,0)	11 805,9	11 900,0
Total des revenus	11 891,0	(9,0)	11 805,9	11 900,0
DÉPENSES				
Rémunération	9 757,0	157,0	9 566,0	9 600,0
Fonctionnement	3 049,0	449,0	3 240,7	2 600,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	12 806,0	606,0	12 806,7	12 200,0
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	12 806,0	606,0	12 806,7	12 200,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(915,0)	(615,0)	(1 000,8)	(300,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	1 501,1	(300,0)	1 429,5	1 801,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	586,1	(915,0)	428,7	1 501,1
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	10,0	-	10,0	10,0
Ressources informationnelles	90,0	-	90,0	90,0
Total des immobilisations	100,0	-	100,0	100,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	100,0	-	100,0	100,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Budget des comptes à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Comptes à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	8 264,4	8 264,4	8 642,6	8 642,6
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	100,0	100,0	-	-
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	-	-	8 092,2	9 858,5
Formation dans les pénitenciers fédéraux	65,0	65,0	215,9	215,9
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	216,5	216,5	148,5	148,5
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	144 200,0	144 200,0	-	-
Total	152 845,9	152 845,9	17 099,2	18 865,5

ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organisme budgétaire				
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	295,4	-	295,4	21,0
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	6,0	-	6,0	-
Sous-total	301,3	-	301,3	21,0
Fonds spéciaux				
Fonds d'électrification et de changements climatiques	1 295,3	-	1 295,3	-
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	269,5	-	269,5	-
Sous-total	1 564,7	-	1 564,7	-
Organisme autre que budgétaire				
Société québécoise de récupération et de recyclage	114,5	-	114,5	-
Sous-total	114,5	-	114,5	-
Compte à fin déterminée				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,9	-	0,9	-
Sous-total	0,9	-	0,9	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	15,0	-	15,0	-
Ajustement de consolidation³	(62,4)	-	(62,4)	-
Total	1 934,0	-	1 934,0	21,0
Mesures du Budget ²	21,0			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	1 955,0			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	52,4			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère et de l'organisme budgétaire

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Protection de l'environnement	295 351,7	20 647,6	39 001,4	313 705,5	289 036,1
2. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 977,2	28,3	127,3	6 076,2	6 000,8
	301 328,9	20 675,9	39 128,7	319 781,7	295 036,9
Moins :					
Crédits permanents				34,6	34,6
Crédits à voter				319 747,1	295 002,3

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	109 875,4	111 872,0
Fonctionnement	67 264,9	69 164,0
Transfert	124 163,6	100 259,0
Créances douteuses et autres provisions	25,0	25,0
Total	301 328,9	281 320,0
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	32 611,0	27 115,0
Immobilisations en ressources informationnelles	6 507,7	6 864,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	10,0	10,0
Total	39 128,7	33 989,8

Ventilation par ministère et organisme budgétaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	295 351,7	275 349,4
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 977,2	5 970,6
Total	301 328,9	281 320,0
Budget d'investissements		
Ministère	39 001,4	33 931,3
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	127,3	58,5
Total	39 128,7	33 989,8

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	21 000,0
Total	21 000,0

PROGRAMME 1 Protection de l'environnement

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction du Ministère	14 630,8	-	-	14 630,8	14 700,8
2. Services à la gestion	61 912,1	20 647,6	13 886,5	55 151,0	55 512,1
3. Évaluations et autorisations environnementales	36 498,5	-	-	36 498,5	43 284,0
4. Contrôle environnemental et sécurité des barrages	22 945,8	-	-	22 945,8	21 803,7
5. Expertise et politiques de l'eau et de l'air	52 487,2	-	1 738,8	54 226,0	40 929,6
6. Gestion des barrages	11 372,7	-	20 927,0	32 299,7	28 937,7
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes ayant comme objectifs la prévention ou la réduction de la contamination de l'eau, de l'atmosphère et du sol, la restauration des sites contaminés, la protection des écosystèmes et des ressources, le développement du réseau d'aires protégées, ainsi que la réalisation d'activités de contrôle et d'analyses environnementales. Ce programme vise aussi à assurer l'exploitation sécuritaire et la pérennité des barrages publics sous l'autorité du Ministère ainsi que la gestion foncière du domaine hydrique de l'État et la sécurité des barrages du Québec.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	8 380,3	23 370,9	27 646,2	18 289,7	13 580,7	4 197,8	95 465,6
Fonctionnement	1 665,5	38 510,2	1 098,9	1 856,1	9 641,9	7 129,9	59 902,5
Transfert	4 585,0	6,0	7 753,4	2 800,0	29 264,6	45,0	44 454,0
Créances douteuses et autres provisions	-	25,0	-	-	-	-	25,0
	14 630,8	61 912,1	36 498,5	22 945,8	52 487,2	11 372,7	199 847,1
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	7 481,1	-	-	1 738,8	20 927,0	30 146,9
Immobilisations en ressources informationnelles	-	6 400,4	-	-	-	-	6 400,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	5,0	-	-	-	-	5,0
	-	13 886,5	-	-	1 738,8	20 927,0	36 552,3

PROGRAMME 1 (suite) Protection de l'environnement

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
7. Développement durable et qualité de l'environnement	95 504,6	-	2 449,1	97 953,7	83 868,2
	295 351,7	20 647,6	39 001,4	313 705,5	289 036,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				25,0	25,0
Crédit à voter				313 670,9	289 001,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total		Éléments	
		7	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	95 465,6	9 931,9	105 397,5	107 400,7
Fonctionnement	59 902,5	5 863,1	65 765,6	67 664,7
Transfert	44 454,0	79 709,6	124 163,6	100 259,0
Créances douteuses et autres provisions	25,0	-	25,0	25,0
	199 847,1	95 504,6	295 351,7	275 349,4
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	30 146,9	2 444,1	32 591,0	27 095,0
Immobilisations en ressources informationnelles	6 400,4	-	6 400,4	6 826,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	5,0	5,0	10,0	10,0
	36 552,3	2 449,1	39 001,4	33 931,3

PROGRAMME 2 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 977,2	28,3	127,3	6 076,2	6 000,8
Crédit à voter				6 076,2	6 000,8

Ce programme vise à assurer la tenue de séances de consultation et d'information de la population prévues dans le processus d'examen et d'évaluation des impacts des projets de développement sur l'environnement et la tenue d'enquêtes et de consultations sur toute question relative à l'environnement.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	4 477,9		4 477,9	4 471,3
Fonctionnement	1 499,3		1 499,3	1 499,3
	5 977,2		5 977,2	5 970,6
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	20,0		20,0	20,0
Immobilisations en ressources informationnelles	107,3		107,3	38,5
	127,3		127,3	58,5

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Protection de l'environnement		
Aide à la conservation du lac Saint-Pierre	2 615,0	2 615,0
Amélioration de la protection des sources d'eau potable	12 511,7	9 063,1
Améliorer la gestion des matières résiduelles	39 645,0	40 275,0
Assainissement de l'air	3 300,0	3 300,0
Programme ClimatSol	2 361,2	3 060,9
Programme ClimatSol-Plus	1 697,0	4 897,0
Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux	2 800,0	2 500,0
Programme d'aide pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques	166,6	2 250,0
Programme de partenariat pour les milieux naturels	24 133,0	14 537,3
Programme de réhabilitation des terrains contaminés	3 083,4	4 195,0
Programme d'interactions communautaires sur le Saint-Laurent	300,0	300,0
Programme pour la mise en oeuvre de plans directeurs de l'eau	927,0	927,0
Programme pour soutenir la responsabilité élargie des producteurs	11 900,0	4 400,0
Soutien à la lutte aux plantes exotiques envahissantes	1 250,0	1 250,0
Soutien à la mission des organismes environnementaux	444,4	444,4
Soutien aux conseils régionaux en environnement	3 551,0	3 551,0
Soutien aux organismes de bassin versant	10 000,0	-
Autres crédits de transfert	3 478,3	2 693,3
Total du programme 1	124 163,6	100 259,0
Total	124 163,6	100 259,0

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Municipalités	29 819,9	33 416,0
Organismes à but non lucratif	94 343,7	66 843,0
Total	124 163,6	100 259,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Capital	4 381,1	5 827,4
Intérêt	1 042,0	1 428,5
Support	118 740,5	93 003,1
Total	124 163,6	100 259,0

Budget des fonds spéciaux

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds d'électrification et de changements climatiques	1 095 206,4	1 295 271,0	787 331,6	829 355,4
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	212 885,4	269 472,4	111 683,6	110 848,3
Total	1 308 091,8	1 564 743,4	899 015,2	940 203,7

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds d'électrification et de changements climatiques	1 295 271,0	1 273,9
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	269 472,4	250,0
Total à approuver	1 564 743,4	1 523,9

Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	248,0	-
Total à approuver	248,0	-

FONDS D'ÉLECTRIFICATION ET DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

À la suite de la sanction le 22 octobre 2020, de la Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification (L.Q. 2020, chapitre 19), le Fonds vert est devenu le Fonds d'électrification et de changements climatiques. Ces changements ont eu pour effet de transférer au Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État les activités en lien avec la gestion des matières résiduelles et la gouvernance de l'eau.

Le Fonds d'électrification et de changements climatiques est affecté au financement, dans le respect des principes, des orientations et des objectifs établis dans la politique cadre sur les changements climatiques, de toute mesure visant la lutte contre les changements climatiques, notamment au moyen de l'électrification, ainsi que des activités du Ministère en cette matière.

Le fonds vise notamment à financer des activités, des projets ou des programmes visant à stimuler l'innovation technologique et sociale, la recherche et le développement, l'acquisition de connaissances, l'amélioration des performances ainsi que la sensibilisation et l'éducation de la population en matière de lutte contre les changements climatiques.

Le Fonds d'électrification et de changements climatiques est une entité qui permet au ministre de verser les revenus afin de soutenir les divers partenaires que sont les ministères, les municipalités, les entreprises et les organismes à but non lucratif œuvrant dans le domaine des changements climatiques.

Le Fonds contribue de façon importante à la réalisation de la mission du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il est une constituante du portefeuille ministériel. Les revenus sont utilisés aux fins pour lesquelles ils sont perçus. Ce fonds s'inscrit dans la vision ministérielle en contribuant au développement québécois pour un environnement sain et une croissance économique responsable. Les principales sources de revenus du fonds sont :

- les revenus provenant de la vente d'unités d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (marché du carbone);
- les contributions du gouvernement fédéral dans le cadre de l'Entente de financement pour le Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone (FEFEC).

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Pour l'exercice 2021-2022, les revenus prévus du Fonds d'électrification et de changements climatiques sont de 1 095,2 M\$, en hausse de 307,9 M\$ comparativement aux revenus probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par des revenus du marché du carbone plus élevés que ceux prévus pour l'exercice 2020-2021. Puisque les changements apportés à ce fonds sont entrés en vigueur au 1^{er} novembre 2020, mentionnons que les résultats probables 2020-2021 comprennent les activités associées à la gestion des matières résiduelles et à la gouvernance de l'eau pour une période de sept mois.

Les dépenses

Pour l'exercice 2021-2022, les dépenses prévues du Fonds d'électrification et de changements climatiques s'élèvent à 1 295,3 M\$, en hausse de 465,9 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette augmentation est attribuable au déploiement du Plan pour une économie verte 2030. Puisque les changements apportés à ce fonds sont entrés en vigueur au 1^{er} novembre 2020, mentionnons que les résultats probables 2020-2021 comprennent les activités associées à la gestion des matières résiduelles et à la gouvernance de l'eau pour une période de sept mois.

Les investissements

Les prévisions d'investissements du Fonds d'électrification et de changements climatiques s'établissent à 1,3 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit 1,9 M\$ de moins que les investissements probables 2020-2021. Cette variation s'explique notamment par une diminution des acquisitions de biens tangibles.

Fonds d'électrification et de changements climatiques

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Droits et permis	1 047 252,0	317 278,8	1 044 820,3	729 973,2
Revenus divers	3 677,5	(4 606,3)	28 230,2	8 283,8
Transferts du gouvernement fédéral	44 276,9	(4 797,7)	104 772,8	49 074,6
Total des revenus	1 095 206,4	307 874,8	1 177 823,3	787 331,6
DÉPENSES				
Rémunération	34 100,0	(963,6)	39 903,3	35 063,6
Fonctionnement	45 581,0	13 208,4	34 997,2	32 372,6
Transfert	1 215 590,0	453 670,8	1 063 901,9	761 919,2
Total des dépenses excluant le service de la dette	1 295 271,0	465 915,6	1 138 802,4	829 355,4
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	1 295 271,0	465 915,6	1 138 802,4	829 355,4
Surplus (déficit) de l'exercice	(200 064,6)	(158 040,8)	39 020,9	(42 023,8)
Surplus (déficit) cumulé au début	1 416 496,8	(298 741,2)	1 609 363,0	1 715 238,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 216 432,2	(200 064,6)	1 648 383,9	1 416 496,8 ¹
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	1 240,1	(1 774,2)	2 345,5	3 014,3
Ressources informationnelles	33,8	(173,0)	946,5	206,8
Total des immobilisations	1 273,9	(1 947,2)	3 292,0	3 221,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	1 273,9	(1 947,2)	3 292,0	3 221,1
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	20 000,0	-	20 000,0	20 000,0
Total	20 000,0	-	20 000,0	20 000,0

¹ Ce montant correspond aux résultats nets découlant du transfert des activités de la gestion des matières résiduelles et de la gouvernance de l'eau, à la suite de la sanction de la Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Fonds d'électrification et de changements climatiques (suite)

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
Affaires municipales et Habitation ¹	7 940,2	(395,5)	15 384,6	8 335,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	754,6	(1 701,6)	1 788,8	2 456,2
Économie et Innovation	5 288,9	(24 433,7)	31 111,3	29 722,6
Éducation	12 908,7	(6 116,3)	16 750,0	19 025,0
Énergie et Ressources naturelles ²	645 657,2	285 260,4	479 561,4	360 396,8
Environnement et Lutte contre les changements climatiques ³	119 564,8	(53 293,7)	396 617,6	172 858,5
Forêts, Faune et Parcs ⁴	25 477,3	3 142,9	6 862,2	22 334,4
Relations internationales et Francophonie	-	(278,0)	278,0	278,0
Santé et Services sociaux	6 788,3	(1 809,0)	6 312,7	8 597,3
Sécurité publique	533,2	(5 608,4)	6 469,3	6 141,6
Tourisme (Fonds de partenariat touristique)	523,0	253,0	223,0	270,0
Transports ⁵	465 834,8	266 895,5	177 443,5	198 939,3
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 000,0	4 000,0	-	-
Total des dépenses	1 295 271,0	465 915,6	1 138 802,4	829 355,4

¹ Incluant un montant de 0,5 M\$ aux résultats probables 2020-2021 et de 0,1 M\$ en 2021-2022 pour la Régie du bâtiment du Québec.

² Incluant un montant de 356,2 M\$ aux résultats probables 2020-2021 et de 580,5 M\$ en 2021-2022 pour le Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques.

³ Incluant un montant de 7,4 M\$ aux résultats probables 2020-2021 et de 5,0 M\$ en 2021-2022 pour la Société québécoise de récupération et de recyclage.

⁴ Incluant un montant de 7,7 M\$ aux résultats probables 2020-2021 et de 5,5 M\$ en 2021-2022 pour le Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier.

⁵ Incluant un montant de 160,9 M\$ aux résultats probables 2020-2021 et de 410,4 M\$ en 2021-2022 pour le Fonds des réseaux de transport terrestre.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020**Fonds d'électrification et de changements climatiques**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels¹	Excédent à approuver
Total des revenus	1 070 560,4	1 198 923,0	
Total des dépenses	919 596,7	763 239,4	-
Surplus (déficit) de l'exercice	150 963,7	435 683,6	
Surplus (déficit) cumulé au début	1 287 960,1	1 279 554,4	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 438 923,8	1 715 238,0	
Investissements			
Immobilisations	3 144,5	689,2	
Prêts, placements, avances et autres coûts	400 000,0	-	
Total des investissements	403 144,5	689,2	-

¹ Ces informations reposent sur les résultats préliminaires du fonds.

FONDS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DOMAINE HYDRIQUE DE L'ÉTAT

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État a été créé à la suite de l'adoption et de la sanction, le 23 mars 2017, de la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert (L.Q. 2017, chapitre 4). En vigueur depuis le 1^{er} avril 2017 et modifié à la suite de la sanction le 22 octobre 2020 de la Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification (L.Q. 2020, chapitre 19), cette modification ajoute deux activités au Fonds, soit la gestion des matières résiduelles et la gouvernance de l'eau qui faisaient partie du Fonds vert avant ce changement effectif au 1^{er} novembre 2020. Le Fonds vise, entre autres, à appuyer la réalisation de mesures favorisant la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité. Il sert notamment à financer des activités, des projets ou des programmes visant à stimuler l'innovation technologique, la recherche et le développement, l'acquisition de connaissances, l'amélioration des performances ainsi que la sensibilisation et l'éducation de la population.

Le Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État est une entité qui permet au ministre de verser les revenus afin de contribuer à la réalisation de la mission du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les principales sources de revenus du Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État sont notamment :

- les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles;
- la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau;
- la tarification des autorisations environnementales, les amendes et les sanctions administratives;
- les droits annuels relatifs aux attestations d'assainissement en milieu industriel;
- les sommes perçues dans le cadre d'une concession des droits du domaine hydrique de l'État;
- les sommes perçues dans le cadre de l'accréditation des personnes et des municipalités;
- les sommes perçues en application de la Loi sur la sécurité des barrages (RLRQ, chapitre S-3.1.01) et des montants versés en compensation par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'entente de transfert de la gestion de trois barrages;
- la contribution du gouvernement du Canada découlant des ententes fédérales-provinciales conclues.

Ces revenus permettent notamment de financer les dépenses liées aux activités visées par la tarification, d'assurer la surveillance et le contrôle du respect de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2) et de ses règlements, de mettre en œuvre le Programme de réduction des rejets industriels, de veiller à la surveillance hydrométrique sur le territoire québécois ainsi que d'assurer la gestion, l'exploitation et l'entretien des trois barrages du Témiscamingue dont la responsabilité a été transférée au gouvernement du Québec par le gouvernement fédéral. De plus, à la suite du transfert de la gestion des matières résiduelles et de la gouvernance de l'eau, les revenus perçus en lien avec ces deux nouveaux volets du Fonds permettront de financer leurs activités respectives.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Pour l'exercice 2021-2022, les prévisions de revenus du Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État s'élèvent à 212,9 M\$, soit une augmentation de 101,2 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette hausse s'explique par l'ajout de deux activités au Fonds à compter du 1^{er} novembre 2020, soit la gestion des matières résiduelles et la gouvernance de l'eau.

Les dépenses

Pour 2021-2022, les prévisions de dépenses du Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État s'établissent à 269,5 M\$, soit une augmentation de 158,6 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette variation s'explique par l'ajout de deux activités au Fonds à compter du 1^{er} novembre 2020, soit la gestion des matières résiduelles et la gouvernance de l'eau.

Les investissements

Les prévisions d'investissements du Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État s'élèvent à 0,3 M\$ pour l'exercice 2021-2022. Ce montant est prévu pour l'acquisition de biens tangibles.

Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Droits et permis	153 933,7	64 813,6	28 589,0	89 120,1
Revenus divers	17 373,8	6 179,4	13 007,5	11 194,4
Transferts du gouvernement fédéral	41 577,9	30 208,8	5 352,1	11 369,1
Total des revenus	212 885,4	101 201,8	46 948,6	111 683,6
DÉPENSES				
Rémunération	29 510,9	6 387,4	18 174,1	23 123,5
Fonctionnement	14 917,0	3 125,1	8 199,9	11 791,9
Transfert	224 969,5	149 111,6	10 210,5	75 857,9
Créances douteuses et autres provisions	75,0	-	75,0	75,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	269 472,4	158 624,1	36 659,5	110 848,3
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	269 472,4	158 624,1	36 659,5	110 848,3
Surplus (déficit) de l'exercice	(56 587,0)	(57 422,3)	10 289,1	835,3
Surplus (déficit) cumulé au début	440 016,7	257 552,7	105 953,0	182 464,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	383 429,7	(56 587,0)	116 242,1	440 016,7 ¹
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	250,0	-	200,0	250,0
Ressources informationnelles	-	(1 611,8)	-	1 611,8
Total des immobilisations	250,0	(1 611,8)	200,0	1 861,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	250,0	(1 611,8)	200,0	1 861,8
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	2 500,0	-	2 500,0	2 500,0
Total	2 500,0	-	2 500,0	2 500,0

¹ Ce montant correspond aux résultats nets découlant du transfert des activités de la gestion des matières résiduelles et de la gouvernance de l'eau, à la suite de la sanction de la Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

L'excédent des dépenses de 0,2 M\$ à faire approuver est principalement attribuable à un ajustement des dépenses reliées aux mauvaises créances de l'exercice 2017-2018.

Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels ¹	Excédent à approuver
Total des revenus	44 055,6	56 339,4	
Total des dépenses	26 627,5	24 160,1	-
Surplus (déficit) de l'exercice	17 428,1	32 179,3	
Redressements des exercices antérieurs			
Revenus	-	58 967,0	
Dépenses	-	248,0	248,0
Total des redressements des exercices antérieurs	-	58 719,0	
Total des excédents des dépenses à approuver			248,0
Surplus (déficit) cumulé au début redressé	84 843,0	150 284,7	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	102 271,1	182 464,0	
Investissements			
Immobilisations	65,0	53,7	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	65,0	53,7	-

¹ Ces informations reposent sur les résultats préliminaires du fonds.

Budget de l'organisme autre que budgétaire

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organisme autre que budgétaire	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Société québécoise de récupération et de recyclage	109 072,8	114 462,0	55 083,6	60 422,5
Total	109 072,8	114 462,0	55 083,6	60 422,5

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RÉCUPÉRATION ET DE RECYCLAGE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Soucieuse de faire du Québec un modèle de gestion novatrice et durable des matières résiduelles pour une société sans gaspillage, RECYC-QUÉBEC a pour mission de favoriser la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles. RECYC-QUÉBEC influence ainsi les modes de production et de consommation. Elle est l'organisme désigné pour coordonner les activités de mise en valeur prévues à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

La société a pour objet de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources. À ces fins, elle peut, notamment :

- administrer tout système de consignation;
- réaliser des travaux de recherche ou de développement et mettre au point ou implanter des technologies;
- favoriser, par toute mesure technique ou financière appropriée, la création et le développement d'entreprises œuvrant dans la réduction, le réemploi, la récupération, le recyclage ou la valorisation;
- promouvoir, développer et maintenir des marchés pour les contenants, emballages, matières ou produits récupérés et pour les produits issus du recyclage ou de la valorisation;
- promouvoir, par des projets éducatifs appropriés, des mesures de conservation des ressources, de réduction, de réemploi, de récupération, de recyclage ou de valorisation;
- administrer tout programme du gouvernement, de l'un de ses ministères ou organismes, dans un domaine connexe à ses objets, ou les assister dans l'élaboration de ces programmes.

De plus, la société veille à promouvoir la mise en œuvre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, prise par le gouvernement en application de l'article 53.4 de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2).

Les principales sources de revenus sont les droits environnementaux sur les pneus, la contribution du gouvernement du Québec, la consignation des contenants à remplissage unique et la contribution des partenaires au régime de compensation pour les services municipaux de collecte sélective.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de RECYC-QUÉBEC pour l'exercice 2021-2022 s'élèvent à 109,1 M\$ comparativement à des revenus de 55,1 M\$ prévus pour l'exercice 2020-2021. Cette hausse de 54,0 M\$ s'explique principalement par des revenus additionnels destinés au Programme québécois de gestion des pneus hors d'usage et par des revenus supplémentaires provenant du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et du Fonds d'électrification et des changements climatiques, dans le cadre du Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de RECYC-QUÉBEC pour l'exercice 2021-2022 s'élèvent à 114,5 M\$ comparativement à des dépenses de 60,4 M\$ prévues pour l'exercice 2020-2021. Cette hausse de 54,0 M\$ s'explique principalement par les dépenses de nouveaux programmes du Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ainsi que par les nouvelles initiatives projetées de RECYC-QUÉBEC.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 1,0 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit une hausse 0,8 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique en grande partie par les nouveaux projets de développement de portails, indispensables aux opérations de gestion des matières résiduelles, ainsi que par l'acquisition d'équipement informatique et par l'implantation d'un nouveau logiciel comptable.

Société québécoise de récupération et de recyclage

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	56 214,0	45 020,9	27 987,5	11 193,1
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec ¹	6 219,5	2 017,0	12 083,9	4 202,5
Taxes à la consommation	35 528,2	6 670,3	7 515,3	28 857,9
Revenus divers	11 111,1	281,0	11 062,4	10 830,1
Total des revenus	109 072,8	53 989,2	58 649,1	55 083,6
DÉPENSES				
Rémunération	8 437,2	760,5	7 747,9	7 676,7
Fonctionnement	14 629,8	4 741,4	13 618,4	9 888,4
Transfert	91 395,0	48 537,6	70 989,2	42 857,4
Total des dépenses excluant le service de la dette	114 462,0	54 039,5	92 355,5	60 422,5
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	114 462,0	54 039,5	92 355,5	60 422,5
Surplus (déficit) de l'exercice	(5 389,2)	(50,3)	(33 706,4)	(5 338,9)
Surplus (déficit) cumulé au début	60 977,3	(5 338,9)	65 114,6	66 316,2
Surplus (déficit) cumulé à la fin	55 588,1	(5 389,2)	31 408,2	60 977,3
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	65,0	9,1	25,0	55,9
Ressources informationnelles	921,0	784,7	565,0	136,3
Total des immobilisations	986,0	793,8	590,0	192,2
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	986,0	793,8	590,0	192,2
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

¹ Incluant un montant de 7,4 M\$ aux résultats probables 2020-2021 et de 5,0 M\$ en 2021-2022 en provenance du Fonds d'électrification et de changements climatiques.

Budget du compte à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Compte à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	815,4	902,6	1 110,6	1 039,8
Total	815,4	902,6	1 110,6	1 039,8

FAMILLE

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organisme budgétaire				
Famille	2 911,6	-	2 911,6	31,2
Curateur public	64,5	-	64,5	-
Sous-total	2 976,1	-	2 976,1	31,2
Fonds spécial				
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 743,6	-	2 743,6	-
Sous-total	2 743,6	-	2 743,6	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	4 096,3	-	4 096,3	-
Ajustement de consolidation³	(2 743,6)	-	(2 743,6)	-
Total	7 072,4	-	7 072,4	31,2
Mesures du Budget ²	31,2			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	7 103,6			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	2,6			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère et de l'organisme budgétaire

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Planification, recherche et administration	54 932,4	3 733,0	3 456,1	54 655,5	56 390,6
2. Mesures d'aide à la famille	113 109,9	-	-	113 109,9	123 422,2
3. Services de garde	2 743 584,9	-	-	2 743 584,9	2 708 899,9
4. Curateur public	64 507,1	9 018,3	9 390,6	64 879,4	67 603,0
	2 976 134,3	12 751,3	12 846,7	2 976 229,7	2 956 315,7
Moins :					
Crédits permanents				209,6	209,6
Autres crédits déjà votés				225 400,0	219 600,0
Crédits à voter¹				2 750 620,1	2 736 506,1

¹ Le crédit à voter pour le programme 3 inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2022-2023 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	75 467,7	75 489,1
Fonctionnement	84 649,8	88 764,3
Affectation à un fonds spécial	2 743 584,9	2 708 899,9
Transfert	72 231,9	80 339,4
Créances douteuses et autres provisions	200,0	200,0
Total	2 976 134,3	2 953 692,7
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	1 100,0	400,0
Immobilisations en ressources informationnelles	11 744,7	14 972,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	2,0	2,0
Total	12 846,7	15 374,3

Ventilation par ministère et organisme budgétaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	2 911 627,2	2 888 993,7
Curateur public	64 507,1	64 699,0
Total	2 976 134,3	2 953 692,7
Budget d'investissements		
Ministère	3 456,1	3 452,0
Curateur public	9 390,6	11 922,3
Total	12 846,7	15 374,3

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	31 200,0
Total	31 200,0

PROGRAMME 1
Planification, recherche et administration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	27 706,2	3 733,0	3 454,1	27 427,3	29 009,5
2. Planification, politique et recherche	27 226,2	-	2,0	27 228,2	27 381,1
	54 932,4	3 733,0	3 456,1	54 655,5	56 390,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				100,0	100,0
Crédit à voter				54 545,9	56 281,0

Ce programme vise à assurer la réalisation de recherches ainsi que l'élaboration et l'évaluation de politiques favorables à l'épanouissement et au mieux-être des familles et des enfants, en concertation avec les ministères et organismes gouvernementaux. De plus, ce programme vise à planifier, à diriger et à coordonner les activités administratives essentielles à la gestion des programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments	Éléments		2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	9 121,9	25 271,8	34 393,7	34 690,4
Fonctionnement	18 334,3	1 954,4	20 288,7	21 731,2
Transfert	150,0	-	150,0	150,0
Créances douteuses et autres provisions	100,0	-	100,0	100,0
	27 706,2	27 226,2	54 932,4	56 671,6
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	1 000,0	-	1 000,0	300,0
Immobilisations en ressources informationnelles	2 454,1	-	2 454,1	3 150,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	2,0	2,0	2,0
	3 454,1	2,0	3 456,1	3 452,0

PROGRAMME 2
Mesures d'aide à la famille

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Soutien financier lié aux services à la famille	39 437,1	-	-	39 437,1	44 302,0
2. Administration de l'Allocation famille	34 564,8	-	-	34 564,8	35 712,2
3. Soutien financier aux organismes communautaires	39 108,0	-	-	39 108,0	43 408,0
	113 109,9	-	-	113 109,9	123 422,2
Crédit à voter				113 109,9	123 422,2

Ce programme a pour but d'accorder à des organismes communautaires oeuvrant auprès des familles le financement en lien avec leur mission. Aussi, il soutient financièrement des organismes communautaires offrant des activités de haltes-garderies. Il assure le soutien aux municipalités et aux municipalités régionales de comté qui désirent mettre en place des politiques familiales municipales. Il concerne également la coordination de la mise en oeuvre et du suivi des engagements pris relativement à la lutte contre l'intimidation ainsi que ceux pris pour renforcer les services à la petite enfance. Enfin, le programme finance l'administration de l'Allocation famille, le Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans ainsi que le développement du réseau de centres de pédiatrie sociale en communauté.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Fonctionnement	6 463,2	34 564,8	-	41 028,0	43 232,8
Transfert	32 973,9	-	39 108,0	72 081,9	80 189,4
	39 437,1	34 564,8	39 108,0	113 109,9	123 422,2

PROGRAMME 3
Services de garde

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Entente avec le Gouvernement de la nation crie	20 161,7	-	-	20 161,7	20 041,3
2. Subvention pour le financement des infrastructures des centres de la petite enfance	42 256,8	-	-	42 256,8	44 583,0
3. Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	97 814,0	-	-	97 814,0	93 757,2
4. Régime d'assurance collective	40 795,6	-	-	40 795,6	36 778,7
5. Soutien financier aux centres de la petite enfance	1 358 704,9	-	-	1 358 704,9	1 309 368,0
6. Soutien financier aux garderies	578 757,1	-	-	578 757,1	540 323,1
Suite à la page suivante					

Ce programme a pour but de favoriser l'accès à des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité. Il procure les ressources nécessaires au financement des dépenses de fonctionnement des centres de la petite enfance (CPE), des garderies subventionnées et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC), ainsi que les subventions aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial. Il finance aussi les infrastructures des CPE et les régimes de retraite et d'assurance collective à l'intention du personnel des CPE, des BC et des garderies subventionnées. Ce programme englobe également le transfert budgétaire au Gouvernement de la nation crie, en vertu de l'entente de délégation de l'exercice de certains pouvoirs en matière de services de garde éducatifs à l'enfance et autres sujets connexes.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	20 161,7	42 256,8	97 814,0	40 795,6	1 358 704,9	578 757,1	2 138 490,1
	20 161,7	42 256,8	97 814,0	40 795,6	1 358 704,9	578 757,1	2 138 490,1

PROGRAMME 3 (suite)
Services de garde

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
7. Soutien financier aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial et aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial	605 094,8	-	-	605 094,8	664 048,6
	2 743 584,9	-	-	2 743 584,9	2 708 899,9
Moins :					
Crédits déjà votés					
Loi n° 3 sur les crédits, 2020-2021 (L.Q. 2020, chapitre 14);				225 400,0	219 600,0
Loi n° 2 sur les crédits, 2019-2020 (L.Q. 2019, chapitre 7)					
Crédit à voter¹				2 518 184,9	2 489 299,9

¹ Le crédit à voter pour ce programme inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2022-2023 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	7	Éléments	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	2 138 490,1	605 094,8		2 743 584,9	2 708 899,9
	2 138 490,1	605 094,8		2 743 584,9	2 708 899,9

PROGRAMME 4 Curateur public

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration du Curateur public ¹	30 435,3	9 018,3	9 390,6	30 807,6	30 731,2
2. Mesures de protection	34 071,8	-	-	34 071,8	36 871,8
	64 507,1	9 018,3	9 390,6	64 879,4	67 603,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				100,0	100,0
Crédit à voter				64 779,4	67 503,0

Ce programme vise à assurer la protection et la représentation dans leurs droits et leurs biens des citoyens déclarés inaptes.

¹ La Loi sur le curateur public (RLRQ, chapitre C-81) prévoit que les honoraires, intérêts et autres sommes perçus par le Curateur public en application de cette loi sont versés au fonds général du fonds consolidé du revenu et constituent un crédit pour l'exercice financier au cours duquel ils sont versés, aux conditions et dans la mesure que le détermine le gouvernement. Pour l'exercice financier 2021-2022, le crédit prévu constitué en vertu de ces dispositions est de 19 800 000 \$.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments	Éléments		2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	10 421,7	30 652,3	41 074,0	40 798,7
Fonctionnement	19 913,6	3 419,5	23 333,1	23 800,3
Créances douteuses et autres provisions	100,0	-	100,0	100,0
	30 435,3	34 071,8	64 507,1	64 699,0
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	100,0	-	100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	9 290,6	-	9 290,6	11 822,3
	9 390,6	-	9 390,6	11 922,3

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 3 - Services de garde		
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 743 584,9	2 708 899,9
Total	2 743 584,9	2 708 899,9

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Capital	33 230,3	34 568,7
Intérêt	13 026,5	14 014,3
Support	2 697 328,1	2 660 316,9
Total	2 743 584,9	2 708 899,9

CRÉDITS À VOTER POUR DES DÉPENSES IMPUTABLES À L'EXERCICE FINANCIER 2022-2023

(en milliers de dollars)

	<u>2022-2023</u>
Programme 3 - Services de garde	
Élément 5 - Soutien financier aux centres de la petite enfance	
Affectation à un fonds spécial	121 500,0
Élément 6 - Soutien financier aux garderies	
Affectation à un fonds spécial	51 700,0
Élément 7 - Soutien financier aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial et aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial	
Affectation à un fonds spécial	54 400,0
Total	<u>227 600,0</u>

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, à compter du 1^{er} avril 2022, de prestations imputables à l'exercice financier 2022-2023.

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Planification, recherche et administration		
Autres crédits de transfert	150,0	150,0
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille		
Conciliation famille-travail-études	2 100,0	1 780,0
Haltes-garderies	6 132,0	6 632,0
Intimidation	1 200,0	1 400,0
Mesures pour les employés syndiqués des centres de la petite enfance	2 038,4	2 038,4
Mesures pour les responsables d'un service de garde en milieu familial	3 725,0	3 725,0
Organismes communautaires - famille	39 108,0	43 408,0
Pédiatrie sociale	7 000,0	7 000,0
Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes	-	1 400,0
Surveillance d'élèves handicapés de 12-21 ans	1 500,0	1 500,0
Autres crédits de transfert	9 278,5	11 306,0
Total du programme 2	72 081,9	80 189,4
Total	72 231,9	80 339,4

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	1,1	31,9
Institutions d'enseignement	565,6	560,7
Municipalités	2 376,2	2 332,8
Organismes à but non lucratif	67 081,4	75 206,4
Personnes	2 207,6	2 207,6
Total	72 231,9	80 339,4

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Support	72 231,9	80 339,4
Total	72 231,9	80 339,4

Budget des fonds spéciaux

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 743 584,9	2 743 584,9	2 746 299,9	2 746 299,9
Total	2 743 584,9	2 743 584,9	2 746 299,9	2 746 299,9

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 743 584,9	-
Total à approuver	2 743 584,9	-

Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds pour le développement des jeunes enfants	20 009,6	-
Total à approuver	20 009,6	-

FONDS DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance (FSGÉE) a été institué par la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RLRQ, chapitre S-4.1.1) en avril 2015. Il est affecté exclusivement au financement des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés.

Le FSGÉE est entièrement financé par une affectation de crédits alloués par le Parlement.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les revenus prévus pour l'exercice 2021-2022 sont de 2 743,6 M\$, soit sensiblement au même niveau que les revenus probables 2020-2021.

Les dépenses

Les dépenses prévues pour l'exercice 2021-2022 sont de 2 743,6 M\$, soit sensiblement au même niveau que les dépenses probables de 2020-2021.

En excluant les dépenses exceptionnelles liées à la pandémie de la COVID-19 de 25,0 M\$ en 2021-2022 et de 93,9 M\$ en 2020-2021, la prévision des dépenses pour l'exercice 2021-2022 représente une hausse de 66,2 M\$. Cette variation s'explique principalement par le financement requis pour le développement du réseau des services de garde subventionnés, incluant la création et la conversion de places.

La croissance des dépenses du réseau actuel, due à l'augmentation annuelle des salaires ainsi qu'à l'indexation des paramètres de financement, est en grande partie compensée par la diminution du financement des services de garde en milieu familial. Cette variation résulte de la baisse du taux d'occupation observée pour ce type de services.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu.

Famille**Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	2 743 584,9	(2 715,0)	2 650 099,9	2 746 299,9
Total des revenus	2 743 584,9	(2 715,0)	2 650 099,9	2 746 299,9
DÉPENSES				
Transfert	2 743 581,9	(2 715,0)	2 649 999,9	2 746 296,9
Créances douteuses et autres provisions	3,0	-	100,0	3,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	2 743 584,9	(2 715,0)	2 650 099,9	2 746 299,9
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	2 743 584,9	(2 715,0)	2 650 099,9	2 746 299,9
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	-	-
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(1 930,8)	1 156,9	(6 565,3)	(3 087,7)
Total	(1 930,8)	1 156,9	(6 565,3)	(3 087,7)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020
(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	2 657 568,7	2 629 374,6	
Total des dépenses	2 657 568,7	2 634 503,8	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(5 129,2)	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	5 129,2	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	-	-	-

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Découlant d'un partenariat entre le ministère de la Famille et la Fondation Lucie et André Chagnon, le fonds visait à soutenir le développement global des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté, afin de favoriser la réussite de leur entrée à l'école et la poursuite de leur scolarité. Le fonds était affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives à ces fins.

Les revenus annuels du fonds provenaient d'une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2) et des intérêts qui étaient produits sur les sommes portées au crédit du fonds général.

Le fonds a été aboli le 31 mars 2020.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Aucun revenu n'est prévu.

Les dépenses

Aucune dépense n'est prévue.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

L'excédent de 20,0 M\$ se compose principalement du remboursement, au fonds consolidé du revenu, des revenus de la taxe sur le tabac de 15,0 M\$, encaissés en 2019-2020.

Fonds pour le développement des jeunes enfants

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	45,1	15 179,7	
Total des dépenses	8 254,0	28 263,6	20 009,6
Surplus (déficit) de l'exercice	(8 208,9)	(13 083,9)	
Surplus (déficit) cumulé au début	8 208,9	13 083,9	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	-	-	-

FINANCES

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère				
Finances	175,6	6 199,0	6 374,6	1,0
Sous-total	175,6	6 199,0	6 374,6	1,0
Fonds spéciaux				
Fonds de financement	2,9	1 842,4	1 845,3	-
Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux	235,0	-	235,0	-
Fonds des générations	-	-	-	-
Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis	164,1	0,4	164,5	10,0
Fonds du centre financier de Montréal	1,4	-	1,4	-
Fonds du Plan Nord	130,2	-	130,2	-
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	4,4	-	4,4	-
Fonds relatif à l'administration fiscale	1 065,6	-	1 065,6	12,9
Sous-total	1 603,5	1 842,9	3 446,4	22,9
Organismes autres que budgétaires				
Agence du revenu du Québec	1 346,4	3,7	1 350,1	12,9
Autorité des marchés financiers	168,6	-	168,6	-
Financement-Québec	0,3	228,8	229,1	-
Institut de la statistique du Québec	41,8	-	41,8	-
Société de financement des infrastructures locales du Québec	869,2	-	869,2	-
Sous-total	2 426,4	232,4	2 658,8	12,9
Compte à fin déterminée				
Transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et d'un montant additionnel prévu en vertu de la loi C-66	518,3	-	518,3	-
Sous-total	518,3	-	518,3	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	684,3	-	684,3	-
Ajustement de consolidation³	(1 608,0)	(5,0)	(1 613,0)	(12,9)
Total	3 800,1	8 269,3	12 069,4	23,9
Mesures du Budget ²	23,9			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	3 824,0			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	(4,9)			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	35 105,3	1 083,9	1 450,5	35 471,9	35 033,8
2. Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière	52 078,5	86,1	400,0	52 392,4	210 989,9
3. Contributions, frais de services bancaires et provisions pour transférer des crédits	88 425,3	-	-	88 425,3	106 713,4
4. Service de la dette	6 199 000,0	(62 000,0)	-	6 261 000,0	5 438 000,0
	6 374 609,1	(60 830,0)	1 850,5	6 437 289,6	5 790 737,1
Moins :					
Crédits permanents				6 270 502,3	5 446 502,3
Crédits à voter				166 787,3	344 234,8

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	77 071,9	74 635,6
Fonctionnement	42 765,4	42 165,0
Affectation à un fonds spécial	1 062,1	1 100,0
Transfert	54 709,7	232 335,8
Sous-total	175 609,1	350 236,4
Service de la dette	6 199 000,0	5 375 000,0
Total	6 374 609,1	5 725 236,4
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	100,0	450,0
Immobilisations en ressources informationnelles	826,2	2 196,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	924,3	924,3
Total	1 850,5	3 570,7

Ventilation par ministère

(en milliers de dollars)

	<u>2021-2022</u>	<u>2020-2021</u>
Budget de dépenses		
Ministère	<u>6 374 609,1</u>	6 206 236,4
Total	6 374 609,1	6 206 236,4
Budget d'investissements		
Ministère	<u>1 850,5</u>	3 570,7
Total	1 850,5	3 570,7

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	<u>2021-2022</u>
Budget de dépenses	
Ministère	<u>1 000,0</u>
Total	1 000,0

PROGRAMME 1

Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	35 105,3	1 083,9	1 450,5	35 471,9	35 033,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				35 462,3	35 024,2

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	17 124,7		17 124,7	16 539,4
Fonctionnement	17 680,6		17 680,6	16 574,6
Transfert	300,0		300,0	300,0
	35 105,3		35 105,3	33 414,0
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	100,0		100,0	450,0
Immobilisations en ressources informationnelles	776,2		776,2	1 563,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	574,3		574,3	574,3
	1 450,5		1 450,5	2 587,7

PROGRAMME 2

Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Politiques budgétaires, fiscales, économiques et encadrement du secteur financier	20 082,3	-	-	20 082,3	18 903,5
2. Financement, gestion de la dette et opérations financières	6 046,3	-	50,0	6 096,3	6 315,8
3. Soutien aux affaires fiscales, financières et économiques et à la recherche	13 162,1	-	-	13 162,1	172 500,0
4. Contrôleur des finances	12 787,8	86,1	350,0	13 051,7	13 270,6
	52 078,5	86,1	400,0	52 392,4	210 989,9
Crédit à voter				52 392,4	210 989,9

Ce programme vise à conseiller le gouvernement dans l'élaboration de ses politiques en matière économique, fiscale, budgétaire et financière, et à assurer le financement, la gestion de la dette, les opérations financières ainsi que les activités comptables.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	18 662,3	5 844,4	-	12 037,5	36 544,2	35 170,8
Fonctionnement	1 420,0	201,9	5 550,0	750,3	7 922,2	7 388,2
Affectation à un fonds spécial	-	-	1 062,1	-	1 062,1	1 100,0
Transfert	-	-	6 550,0	-	6 550,0	166 450,0
	20 082,3	6 046,3	13 162,1	12 787,8	52 078,5	210 109,0
Budget d'investissements						
Immobilisations en ressources informationnelles	-	50,0	-	-	50,0	633,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	350,0	350,0	350,0
	-	50,0	-	350,0	400,0	983,0

PROGRAMME 3**Contributions, frais de services bancaires et provisions pour transférer des crédits**

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Contribution à l'Institut de la statistique du Québec	20 523,0	-	-	20 523,0	19 337,2
2. Frais de services bancaires	9 492,7	-	-	9 492,7	9 492,7
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour des initiatives concernant les revenus et les fraudes envers l'État ¹	52 159,1	-	-	52 159,1	53 659,1
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour moderniser les systèmes d'information dans le secteur de la santé ¹	6 250,5	-	-	6 250,5	24 224,4
	88 425,3	-	-	88 425,3	106 713,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				9 492,7	9 492,7
Crédit à voter				78 932,6	97 220,7

Ce programme vise à financer l'Institut de la statistique du Québec, les frais de services bancaires, des initiatives concernant la perception des revenus et les fraudes envers l'État ainsi que la modernisation des systèmes d'information dans le secteur de la santé.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	-	-	23 403,0	-	23 403,0	22 925,4
Fonctionnement	-	9 492,7	7 669,9	-	17 162,6	18 202,2
Transfert	20 523,0	-	21 086,2	6 250,5	47 859,7	65 585,8
	20 523,0	9 492,7	52 159,1	6 250,5	88 425,3	106 713,4

PROGRAMME 4

Service de la dette

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Service de la dette directe	5 587 000,0	-	-	5 587 000,0	4 484 000,0
2. Intérêts sur le compte des régimes de retraite	674 000,0	-	-	674 000,0	953 000,0
3. Intérêts sur le régime de rentes de survivants	-	-	-	-	1 000,0
4. Intérêts sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés ¹	(62 000,0)	(62 000,0)	-	-	-
	6 199 000,0	(62 000,0)	-	6 261 000,0	5 438 000,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				5 587 000,0	4 484 000,0
Voir lois ci-dessous ²					
Élément 2				674 000,0	953 000,0
Crédit à voter				-	1 000,0

Ce programme vise à financer les dépenses gouvernementales relatives aux intérêts sur la dette directe, sur le compte des régimes de retraite, sur le régime de rentes de survivants et sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés.

¹ Les intérêts sur cette obligation incluent des revenus de placement. Un budget de dépenses négatif signifie que les revenus de placement sont supérieurs à la dépense anticipée.

² Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires (RLRQ, chapitre R-12), Loi sur le régime de retraite de certains enseignants (RLRQ, chapitre R-9.1), Loi sur le régime de retraite des enseignants (RLRQ, chapitre R-11), Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RLRQ, chapitre R-10), Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RLRQ, chapitre C-52.1), Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RLRQ, chapitre R-9.2), Loi sur les tribunaux judiciaires (RLRQ, chapitre T-16), Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1) et Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (RLRQ, chapitre R-12.1).

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Service de la dette	5 587 000,0	674 000,0	-	(62 000,0)	6 199 000,0	5 375 000,0
	5 587 000,0	674 000,0	-	(62 000,0)	6 199 000,0	5 375 000,0

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 2 - Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière		
Fonds du centre financier de Montréal	600,0	600,0
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	462,1	500,0
Total	1 062,1	1 100,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	64,7	70,0
Fonctionnement	397,4	430,0
Support	600,0	600,0
Total	1 062,1	1 100,0

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	300,0	300,0
Programme 2 - Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière		
Autres crédits de transfert	6 550,0	166 450,0
Programme 3 - Contributions, frais de services bancaires et provisions pour transférer des crédits		
Institut de la statistique du Québec	20 523,0	19 337,2
Lutte contre l'évasion fiscale et le travail au noir	21 086,2	22 024,2
Modernisation des systèmes d'information dans le secteur de la santé	6 250,5	24 224,4
Total du programme 3	47 859,7	65 585,8
Total	54 709,7	232 335,8

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	-	160 000,0
Entreprises et organismes d'État	28 509,2	27 661,4
Établissements de santé et de services sociaux	6 250,5	24 224,4
Institutions d'enseignement	1 210,0	1 200,0
Municipalités	12 900,0	13 500,0
Organismes à but non lucratif	5 840,0	5 750,0
Total	54 709,7	232 335,8

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	16 208,9	15 791,3
Fonctionnement	4 314,1	3 545,9
Support	34 186,7	212 998,6
Total	54 709,7	232 335,8

Budget des fonds spéciaux

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds de financement	1 882 789,1	1 845 344,6	1 828 356,4	1 796 502,3
Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux	235 000,0	235 000,0	164 000,0	164 000,0
Fonds des générations	3 080 000,0	-	3 014 000,0	-
Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis	164 635,6	164 517,7	127 846,9	88 553,5
Fonds du centre financier de Montréal	1 547,2	1 390,6	1 530,1	1 376,8
Fonds du Plan Nord	94 376,3	130 165,8	94 189,4	63 042,3
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	4 375,9	4 375,9	1 668,5	3 056,5
Fonds relatif à l'administration fiscale	1 065 569,3	1 065 569,3	1 235 594,5	1 235 594,5
Total	6 528 293,4	3 446 363,9	6 467 185,8	3 352 125,9
Mesures du Budget s'ajoutant aux prévisions de dépenses à approuver				
Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis		10 000,0		
Fonds relatif à l'administration fiscale		12 900,0		
Total		22 900,0		

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de financement	2 911,1	-
Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux	235 000,0	-
Fonds des générations	-	-
Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis	174 517,7	-
Fonds du centre financier de Montréal	1 390,6	-
Fonds du Plan Nord	130 165,8	-
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	4 375,9	12 380,6
Fonds relatif à l'administration fiscale	1 078 469,3	-
Total à approuver	1 626 830,4	12 380,6

FONDS DE FINANCEMENT

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de financement, constitué par la Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M-24.01), a pour objectif de fournir du financement et d'autres services financiers aux organismes compris dans le périmètre comptable du gouvernement, comme les fonds spéciaux et les sociétés d'État.

Le Fonds de financement a pour objet de permettre au ministre des Finances, à même les sommes empruntées à cette fin par le gouvernement et versées au fonds, de faire des prêts aux organismes publics, entreprises du gouvernement, fonds spéciaux et autres organismes déterminés par le gouvernement.

Le Fonds de financement est administré par le ministre des Finances du Québec.

Les surplus cumulés par le Fonds de financement sont versés au fonds général du fonds consolidé du revenu aux dates et dans la mesure que détermine le gouvernement.

Le Fonds de financement impute aux emprunteurs des frais d'émission de prêts pour compenser ceux encourus par le gouvernement sur les emprunts qu'il effectue pour le compte du fonds. Ce dernier impute également aux emprunteurs des frais de gestion. Les tarifs liés à l'émission et aux frais de gestion sont déterminés par le gouvernement.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Pour l'exercice financier 2021-2022, les revenus prévus s'élèvent à 1 882,8 M\$, en hausse de 54,4 M\$ comparativement aux revenus probables 2020-2021. Cette variation est attribuable notamment à l'augmentation de l'encours des prêts consentis à la clientèle.

Les dépenses

Pour l'exercice financier 2021-2022, les dépenses prévues s'établissent à 1 845,3 M\$, en hausse de 48,8 M\$ comparativement aux dépenses probables 2020-2021. Cette variation est attribuable notamment à l'augmentation de l'encours des avances contractées auprès du fonds général.

Les investissements

Pour l'exercice financier 2021-2022, les investissements prévus s'élèvent à 12 570,3 M\$, en hausse de 107,6 M\$ comparativement aux investissements probables 2020-2021. Cette variation est attribuable à une hausse des besoins de financement à court terme de la clientèle.

Finances

Fonds de financement

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Revenus divers	1 882 789,1	54 432,7	1 937 297,0	1 828 356,4
Total des revenus	1 882 789,1	54 432,7	1 937 297,0	1 828 356,4
DÉPENSES				
Rémunération	1 659,0	106,1	1 530,6	1 552,9
Fonctionnement	1 252,1	83,4	1 259,0	1 168,7
DÉPENSES À APPROUVER	2 911,1	189,5	2 789,6	2 721,6
Service de la dette ¹	1 842 433,5	48 652,8	1 929 128,2	1 793 780,7
Total des dépenses	1 845 344,6	48 842,3	1 931 917,8	1 796 502,3
Surplus (déficit) de l'exercice	37 444,5	5 590,4	5 379,2	31 854,1
Surplus (déficit) cumulé au début	687 546,1	31 854,1	654 687,9	655 692,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	724 990,6	37 444,5	660 067,1	687 546,1
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts ²	12 570 265,3	107 632,9	11 006 553,3	12 462 632,4
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	12 570 265,3	107 632,9	11 006 553,3	12 462 632,4
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(79 429 208,9)	(6 767 610,6)	(70 101 648,9)	(72 661 598,3)
Total	(79 429 208,9)	(6 767 610,6)	(70 101 648,9)	(72 661 598,3)

¹ La Loi sur le ministère des Finances prévoit un traitement particulier pour le Fonds de financement, compte tenu de son rôle d'intermédiaire financier entre le fonds général et sa clientèle composée d'organismes publics et de fonds spéciaux. Ainsi, conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Finances, ne sont pas soumises à l'autorisation du Parlement, les dépenses au titre du service de la dette du Fonds de financement puisque les avances qu'il reçoit proviennent d'emprunts du gouvernement. Les dépenses du service de la dette des emprunts sont déjà pourvues à même le fonds général et sont remboursées par la clientèle.

² Conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Finances, les prévisions de prêts, placements, avances et autres coûts n'ont pas à être approuvées par le Parlement.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds de financement

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 963 371,2	1 861 185,0	
Dépenses	2 751,4	2 746,6	-
Service de la dette ¹	1 922 000,2	1 813 783,4	
Total des dépenses	1 924 751,6	1 816 530,0	
Surplus (déficit) de l'exercice	38 619,6	44 655,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	609 984,7	611 037,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	648 604,3	655 692,0	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	10 625 513,7	9 681 861,9	
Total des investissements²	10 625 513,7	9 681 861,9	-

¹ La Loi sur le ministère des Finances prévoit un traitement particulier pour le Fonds de financement, compte tenu de son rôle d'intermédiaire financier entre le fonds général et sa clientèle composée d'organismes publics et de fonds spéciaux. Ainsi, conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Finances, ne sont pas soumises à l'autorisation du Parlement, les dépenses au titre du service de la dette du Fonds de financement puisque les avances qu'il reçoit proviennent d'emprunts du gouvernement. Les dépenses du service de la dette des emprunts sont déjà pourvues à même le fonds général et sont remboursées par la clientèle.

² Conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Finances, les prévisions de prêts, placements, avances et autres coûts n'ont pas à être approuvées par le Parlement.

FONDS DE L'AIDE FINANCIÈRE À L'INVESTISSEMENT ET DES CONTRATS SPÉCIAUX

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux (FAFICS), constitué par la Loi concernant le Programme d'aide financière à l'investissement et instituant le Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux (RLRQ, chapitre P-30.1.1), a pour objet d'assurer le financement :

- du Programme d'aide financière à l'investissement, lequel permet aux entreprises réalisant un projet admissible d'obtenir une aide financière applicable sous la forme d'un paiement partiel de leurs factures d'électricité;
- de la compensation d'Hydro-Québec pour les diminutions de tarifs résultant des contrats spéciaux déterminés par le ministre des Finances et conclus après le 31 décembre 2016.

Le FAFICS est administré par le ministre des Finances.

Les revenus du FAFICS sont constitués d'une affectation d'une portion du dividende d'Hydro-Québec.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du FAFICS s'établissent à 235,0 M\$ pour l'exercice 2021-2022, en hausse de 71,0 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique par l'augmentation de la portion du dividende d'Hydro-Québec affectée au FAFICS, laquelle correspond aux sommes nécessaires au paiement des dépenses.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du FAFICS s'établissent à 235,0 M\$ pour l'exercice 2021-2022, en hausse de 71,0 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette augmentation est principalement attribuable au fait que le paiement partiel des coûts d'électricité des entreprises bénéficiaires du Programme d'aide financière à l'investissement n'a pas été imputé au fonds en 2020-2021.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu pour le FAFICS.

Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	235 000,0	71 000,0	-	164 000,0
Total des revenus	235 000,0	71 000,0	-	164 000,0
DÉPENSES				
Transfert	235 000,0	71 000,0	-	164 000,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	235 000,0	71 000,0	-	164 000,0
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	235 000,0	71 000,0	-	164 000,0
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	-	-
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

FONDS DES GÉNÉRATIONS

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Constitué par la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations (RLRQ, chapitre R-2.2.0.1), ce fonds est affecté exclusivement au remboursement de la dette brute du gouvernement du Québec.

Le Fonds des générations est essentiellement alimenté par les sommes suivantes :

- les redevances hydrauliques provenant d'Hydro-Québec et des producteurs privés d'hydroélectricité;
- les revenus découlant de l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale;
- une contribution additionnelle d'Hydro-Québec;
- les revenus miniers perçus par le gouvernement;
- un montant provenant de la taxe spécifique sur les boissons alcooliques;
- les biens non réclamés administrés par Revenu Québec;
- une partie du produit des ventes d'actifs du gouvernement;
- les dons, legs et autres contributions reçus par le ministre des Finances;
- les revenus provenant du placement des sommes le constituant.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du Fonds des générations s'établissent à 3 080,0 M\$ en 2021-2022, soit 66,0 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021.

La variation s'explique principalement par l'effet combiné de l'augmentation des revenus découlant de l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale et par la diminution des revenus de placement.

Les dépenses

Le fonds n'a aucune dépense.

Les investissements

Les prévisions d'investissements du Fonds des générations s'établissent à 3 080,0 M\$ pour l'exercice financier 2021-2022.

Fonds des générations

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Taxes à la consommation	500 000,0	-	500 000,0	500 000,0
Droits et permis	1 238 000,0	47 000,0	1 149 000,0	1 191 000,0
Revenus divers	632 000,0	(94 000,0)	477 000,0	726 000,0
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	710 000,0	113 000,0	603 000,0	597 000,0
Total des revenus	3 080 000,0	66 000,0	2 729 000,0	3 014 000,0
DÉPENSES¹				
Surplus (déficit) de l'exercice	3 080 000,0	66 000,0	2 729 000,0	3 014 000,0
Surplus (déficit) cumulé au début	11 913 156,3	3 014 000,0	8 926 377,6	8 899 156,3
Remboursement d'emprunts	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	14 993 156,3	3 080 000,0	11 655 377,6	11 913 156,3
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts ²	3 080 000,0	66 000,0	2 729 000,0	3 014 000,0
TOTAL DES INVESTISSEMENTS¹	3 080 000,0	66 000,0	2 729 000,0	3 014 000,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

¹ En vertu de l'article 8 de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations, les prévisions de dépenses et d'investissements du Fonds des générations n'ont pas à être approuvées par le Parlement.

² Ce montant correspond aux sommes investies auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds des générations

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	2 504 000,0	2 605 778,7	
Total des dépenses¹	-	-	-
Surplus (déficit) de l'exercice	2 504 000,0	2 605 778,7	
Surplus (déficit) cumulé au début	7 922 064,1	8 293 377,6	
Remboursement d'emprunts	(2 000 000,0)	(2 000 000,0)	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	<u>8 426 064,1</u>	<u>8 899 156,3</u>	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts ²	2 504 000,0	2 647 721,2	
Total des investissements¹	<u>2 504 000,0</u>	<u>2 647 721,2</u>	-

¹ En vertu de l'article 8 de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations, les prévisions de dépenses et d'investissements du Fonds des générations n'ont pas à être approuvées par le Parlement.

² Ce montant correspond aux sommes investies auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

FONDS DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE CANNABIS

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis (FRVC) a été institué au ministère des Finances par la Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière (L.Q. 2018, chapitre 19).

Les revenus du FRVC proviennent principalement :

- des sommes payées par la Société québécoise du cannabis (SQDC) à titre de dividendes;
- de la part du Québec du droit d'accise fédéral applicable sur les produits du cannabis.

Les dépenses du FRVC sont affectées :

- à la résorption de tout déficit que pourrait subir la SQDC;
- au virement des sommes attribuées au Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis (FPRMC);
- à la prévention de l'usage de substances psychoactives, de même qu'à la lutte contre les méfaits qui s'y rapportent.

La majorité des revenus, après résorption de tout déficit de la SQDC, doit être versée au FPRMC. Le ministre des Finances peut désigner un ministre afin de lui permettre de venir porter des sommes au débit du FRVC pour la réalisation d'activités de prévention de l'usage de substances psychoactives, de même qu'à la lutte contre les méfaits qui s'y rapportent.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

En 2021-2022, la prévision de revenus du FRVC s'établit à 164,6 M\$, soit une augmentation de 36,8 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. La variation s'explique par la hausse des revenus provenant du droit d'accise et du dividende de la SQDC.

Les dépenses

En 2021-2022, la prévision de dépenses s'établit à 164,5 M\$, soit une augmentation de 76,0 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. La variation est principalement attribuable au montant plus élevé qui sera viré au FPRMC en 2021-2022 et à des dépenses moins élevées que prévu en 2020-2021.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu pour le FRVC.

Finances

Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Taxes à la consommation	76 302,6	8 726,7	48 180,7	67 575,9
Revenus divers	-	(8,0)	-	8,0
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	88 333,0	28 070,0	50 070,0	60 263,0
Total des revenus	164 635,6	36 788,7	98 250,7	127 846,9
DÉPENSES				
Fonctionnement	13 096,1	1 572,1	10 198,5	11 524,0
Transfert	150 998,8	74 203,3	87 843,6	76 795,5
Total des dépenses excluant le service de la dette	164 094,9	75 775,4	98 042,1	88 319,5
Service de la dette	422,8	188,8	208,6	234,0
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	164 517,7	75 964,2	98 250,7	88 553,5
Surplus (déficit) de l'exercice	117,9	(39 175,5)	-	39 293,4
Surplus (déficit) cumulé au début	48 565,8	39 293,4	918,1	9 272,4
Surplus (déficit) cumulé à la fin	48 683,7	117,9	918,1	48 565,8
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(22 706,0)	(8 338,0)	(20 166,3)	(14 368,0)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(22 706,0)	(8 338,0)	(20 166,3)	(14 368,0)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	49 643,4	55 368,4	
Total des dépenses	49 643,4	47 014,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	8 354,4	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	918,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	9 272,4	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	-	-	-

FONDS DU CENTRE FINANCIER DE MONTRÉAL

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du centre financier de Montréal est un fonds spécial institué en 1999 par la Loi sur les centres financiers internationaux (LCFI) (RLRQ, chapitre C-8.3). Il est géré par le ministre des Finances et affecté au financement d'activités de promotion et de développement de Montréal comme place financière internationale.

Les revenus du fonds proviennent de crédits de transfert du gouvernement ainsi que des frais et de la contribution annuelle exigibles des exploitants de centres financiers internationaux en vertu de la LCFI.

Les dépenses du fonds s'effectuent presque exclusivement sous la forme de rémunération des services rendus par Finance Montréal-La Grappe Financière du Québec, un organisme chargé par le ministre de la mise en œuvre de la stratégie de promotion et de démarchage en vue de susciter l'établissement dans l'agglomération de Montréal de nouveaux centres financiers internationaux et de nouvelles activités financières internationales.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 1,5 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit un montant semblable aux revenus probables 2020-2021.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 1,4 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit un montant semblable aux dépenses probables 2020-2021.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu pour le fonds.

Fonds du centre financier de Montréal

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	600,0	-	600,0	600,0
Droits et permis	947,2	17,1	887,8	930,1
Total des revenus	1 547,2	17,1	1 487,8	1 530,1
DÉPENSES				
Transfert	1 390,6	13,8	1 376,8	1 376,8
Total des dépenses excluant le service de la dette	1 390,6	13,8	1 376,8	1 376,8
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	1 390,6	13,8	1 376,8	1 376,8
Surplus (déficit) de l'exercice	156,6	3,3	111,0	153,3
Surplus (déficit) cumulé au début	1 365,5	153,3	1 228,5	1 212,2
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 522,1	156,6	1 339,5	1 365,5
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	1 522,1	156,6	1 339,5	1 365,5
Total	1 522,1	156,6	1 339,5	1 365,5

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020**Fonds du centre financier de Montréal**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	779,0	1 533,4	
Total des dépenses	1 363,2	1 363,2	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(584,2)	170,2	
Surplus (déficit) cumulé au début	1 049,3	1 042,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	<u>465,1</u>	<u>1 212,2</u>	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	<u>-</u>	<u>-</u>	-

FONDS DU PLAN NORD

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi instituant le Fonds du Plan Nord (RLRQ, chapitre F-3.2.1.1.1) a été édictée en juin 2011. L'objet du fonds consiste à favoriser le développement et la protection du territoire du Plan Nord.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la Société du Plan Nord (RLRQ, chapitre S-16.011), le 1^{er} avril 2015, le Fonds du Plan Nord est affecté à l'administration de la Société du Plan Nord et au financement de ses activités.

Le Fonds du Plan Nord est principalement alimenté par une partie des retombées fiscales attribuables aux investissements réalisés sur le territoire du Plan Nord, par des contributions d'Hydro-Québec, de même que de partenaires qui bénéficient des investissements du fonds.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Pour l'exercice financier 2021-2022, les prévisions de revenus du Fonds du Plan Nord sont de 94,4 M\$, soit 0,2 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. Cette hausse s'explique par une révision à la hausse des revenus de placements du Fonds du Plan Nord.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du Fonds du Plan Nord sont estimées à 130,2 M\$ pour l'exercice financier 2021-2022, en hausse de 67,1 M\$ par rapport à ce qui est prévu pour l'exercice 2020-2021. Cette variation est notamment attribuable au report de certains transferts à la Société du Plan Nord en raison de la pandémie de la COVID-19 et à la mise en œuvre du Plan d'action nordique 2020-2023 de la Société du Plan Nord.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu pour le fonds.

Finances

Fonds du Plan Nord

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	15 000,0	-	15 000,0	15 000,0
Impôts sur le revenu et les biens	79 021,9	-	79 021,9	79 021,9
Revenus divers	354,4	186,9	69,1	167,5
Total des revenus	94 376,3	186,9	94 091,0	94 189,4
DÉPENSES				
Fonctionnement	95,6	1,5	111,1	94,1
Transfert	130 070,2	67 122,0	99 766,5	62 948,2
Total des dépenses excluant le service de la dette	130 165,8	67 123,5	99 877,6	63 042,3
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	130 165,8	67 123,5	99 877,6	63 042,3
Surplus (déficit) de l'exercice	(35 789,5)	(66 936,6)	(5 786,6)	31 147,1
Surplus (déficit) cumulé au début	59 068,4	31 147,1	7 732,6	27 921,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	23 278,9	(35 789,5)	1 946,0	59 068,4
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	22 242,2	(31 242,2)	1 892,8	53 484,4
Total	22 242,2	(31 242,2)	1 892,8	53 484,4

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds du Plan Nord

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	96 998,8	95 573,2	
Total des dépenses	87 166,3	67 669,9	-
Surplus (déficit) de l'exercice	9 832,5	27 903,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	33 491,0	18,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	43 323,5	27 921,3	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	-	-	-

FONDS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers est institué par l'article 115.15.50 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier (LESF) (RLRQ, chapitre E-6.1). Il pourvoit aux engagements financiers nécessaires à l'exercice des fonctions juridictionnelles du Tribunal.

Le Tribunal a pour mission principale de tenir des audiences et de rendre des décisions dans les domaines des valeurs mobilières, des instruments dérivés, de la distribution de produits et services financiers, des assureurs, des coopératives de services financiers, des sociétés de fiducie et d'épargne, des institutions de dépôts et des entreprises de services monétaires.

En vertu de la LESF, le Tribunal soumet chaque année, au ministre des Finances, ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier suivant. Ces prévisions sont soumises ensuite à l'approbation du gouvernement, sur recommandation du ministre des Finances. Ainsi, suivant l'adoption de ce décret, tel que prévu à la LESF, l'Autorité des marchés financiers (AMF) verse au fonds les sommes qui y sont prévues. Les autres revenus du fonds proviennent des droits, honoraires et frais afférents établis selon les tarifs en vigueur ainsi que des revenus d'intérêts.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 4,4 M\$ en 2021-2022, soit une augmentation de 2,7 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette augmentation s'explique principalement par la diminution de la contribution de l'AMF en 2020-2021 de façon à utiliser une partie du surplus cumulé du Tribunal pour payer une partie de ses dépenses.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 4,4 M\$ en 2021-2022, en hausse de 1,3 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette augmentation s'explique principalement par les dépenses prévues pour le projet concernant le virage technologique des tribunaux administratifs.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 12,4 M\$ en 2021-2022, principalement en placements.

Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	462,1	362,1	500,0	100,0
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	3 347,1	1 812,6	1 534,5	1 534,5
Droits et permis	8,0	6,0	8,0	2,0
Revenus divers	558,7	526,7	50,0	32,0
Total des revenus	4 375,9	2 707,4	2 092,5	1 668,5
DÉPENSES				
Rémunération	2 613,3	313,3	2 477,6	2 300,0
Fonctionnement	1 762,6	1 006,1	1 270,1	756,5
Total des dépenses excluant le service de la dette	4 375,9	1 319,4	3 747,7	3 056,5
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	4 375,9	1 319,4	3 747,7	3 056,5
Surplus (déficit) de l'exercice	-	1 388,0	(1 655,2)	(1 388,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	4 102,3	(1 388,0)	5 789,1	5 490,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	4 102,3	-	4 133,9	4 102,3
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	10,0	(253,0)	263,0	263,0
Ressources informationnelles	10,0	(5,0)	15,0	15,0
Total des immobilisations	20,0	(258,0)	278,0	278,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	12 360,6	(1 538,8)	13 800,0	13 899,4
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	12 380,6	(1 796,8)	14 078,0	14 177,4
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020**Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	3 932,3	3 584,7	
Total des dépenses	3 932,1	2 706,3	-
Surplus (déficit) de l'exercice	0,2	878,4	
Surplus (déficit) cumulé au début	4 464,4	4 611,9	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	<u>4 464,6</u>	<u>5 490,3</u>	
Investissements			
Immobilisations	211,3	193,9	
Prêts, placements, avances et autres coûts	2 800,0	-	
Total des investissements	<u>3 011,3</u>	<u>193,9</u>	-

FONDS RELATIF À L'ADMINISTRATION FISCALE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds relatif à l'administration fiscale (FRAF) a été institué au ministère des Finances par la Loi sur l'Agence du revenu du Québec (RLRQ, chapitre A-7.003).

D'une part, le FRAF permet la rétribution des services que Revenu Québec rend au ministre, tels que :

- la perception des impôts et des taxes dus au gouvernement;
- l'administration du Programme de perception des pensions alimentaires et des biens non réclamés;
- l'administration et la perception de différents programmes sociofiscaux, comme pour Retraite Québec.

D'autre part, le FRAF permet de pourvoir aux obligations du ministre en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, chapitre A-6.002). Selon la Loi sur l'administration fiscale, tout intérêt payable à l'occasion d'un remboursement effectué par le ministre suite à l'application d'une loi fiscale est porté au débit du FRAF.

De plus, en 2020-2021, le FRAF a servi à pourvoir au financement du Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels, mis en place dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

La rétribution de Revenu Québec provenant du FRAF représente environ 75 % de son financement annuel et est fixée, annuellement, par décret après avoir été déterminée conjointement avec le ministère des Finances selon l'Entente de financement et de performance.

Le versement au FRAF par Revenu Québec est constitué de 80 % de l'impôt sur le revenu des particuliers et de 20 % de l'impôt sur le revenu des sociétés. Ces sommes sont portées au crédit du fonds général par Revenu Québec et versées au FRAF, comme le décret annuel le prévoit.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

En 2021-2022, la prévision de revenus du FRAF s'établit à 1 065,6 M\$, soit une diminution de 170,0 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021.

La diminution est attribuable au financement du Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels en 2020-2021.

Les dépenses

En 2021-2022, les prévisions de dépenses s'établissent à 1 065,6 M\$, soit 1 030,6 M\$ en rétribution à Revenu Québec et 35,0 M\$ pour le paiement d'intérêts (obligation du ministre en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'administration fiscale).

Les dépenses en rétribution à Revenu Québec de 2021-2022 sont supérieures de 29,7 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu pour le FRAF.

Fonds relatif à l'administration fiscale

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Impôts sur le revenu et les biens	1 065 569,3	(170 025,2)	1 024 765,8	1 235 594,5
Total des revenus	1 065 569,3	(170 025,2)	1 024 765,8	1 235 594,5
DÉPENSES				
Fonctionnement	1 065 569,3	29 703,6	1 024 765,8	1 035 865,7
Transfert	-	(199 728,8)	-	199 728,8
Total des dépenses excluant le service de la dette	1 065 569,3	(170 025,2)	1 024 765,8	1 235 594,5
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	1 065 569,3	(170 025,2)	1 024 765,8	1 235 594,5
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	-	-
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020**Fonds relatif à l'administration fiscale**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	981 292,3	978 808,5	
Total des dépenses	981 292,3	978 808,5	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	-	-	-

Budget des organismes autres que budgétaires

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organismes autres que budgétaires	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Agence du revenu du Québec	1 341 235,4	1 350 112,0	1 262 181,2	1 305 888,5
Autorité des marchés financiers	228 723,6	168 625,8	211 300,7	149 750,1
Financement-Québec	244 330,8	229 098,1	236 699,7	214 130,8
Institut de la statistique du Québec	41 771,2	41 771,2	33 694,2	33 556,8
Société de financement des infrastructures locales du Québec	836 055,0	869 176,0	819 461,0	880 345,0
Total	2 692 116,0	2 658 783,1	2 563 336,8	2 583 671,2
Mesures du Budget s'ajoutant aux prévisions de dépenses				
Agence du revenu du Québec		12 900,0		
Total		12 900,0		

AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Revenu Québec a la charge :

- d'assurer la perception des impôts et des taxes afin que chacun paie sa juste part du financement des services publics;
- d'administrer le Programme de perception des pensions alimentaires afin d'assurer la régularité du soutien financier prévu auquel ont droit les enfants et les parents gardiens;
- d'administrer les programmes sociofiscaux et tout autre programme de perception et de redistribution de fonds que lui confie le gouvernement;
- d'assurer l'administration provisoire des biens non réclamés et leur liquidation pour en verser la valeur aux ayants droit ou, à défaut, au ministre des Finances;
- de recommander au gouvernement des modifications à apporter à la politique fiscale ou à d'autres programmes.

Cette mission est fondamentale pour le gouvernement. Elle est la source du financement de son fonctionnement et de celui de la majorité des services publics. Elle permet aussi à certains citoyens de pouvoir compter sur les interventions de Revenu Québec pour avoir accès rapidement aux montants auxquels ils ont droit.

Les sources de revenus de Revenu Québec sont :

- les contributions du Fonds relatif à l'administration fiscale (FRAF);
- la tarification de services au gouvernement du Canada;
- les tarifications fiscale et alimentaire;
- la tarification de services à des ministères et organismes provinciaux;
- les honoraires pour l'administration des biens non réclamés;
- les contributions du gouvernement du Canada.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Le total des revenus du budget 2021-2022 s'établit à 1 341,2 M\$, soit 79,1 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. Cette augmentation de revenus provient principalement de la reprise des activités de recouvrement de Revenu Québec et de l'ajout des revenus relatifs à l'intégration des activités confiées à Revenu Québec en vertu de la Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec (L.Q. 2020, chapitre 2).

Les dépenses

Le total des dépenses du budget 2021-2022 s'établit à 1 350,1 M\$, soit 44,2 M\$ de plus que les dépenses prévues de 2020-2021. Cette variation est principalement due à une hausse des dépenses de rémunération et de fonctionnement, ainsi qu'à l'ajout des dépenses relatives à l'intégration des activités confiées à Revenu Québec en vertu de la Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec.

Les investissements

Les investissements prévus pour l'exercice 2021-2022 s'établissent à 108,6 M\$, en baisse de 11,0 M\$ par rapport à ceux de 2020-2021. Cette variation s'explique notamment par la baisse des investissements en ressources informationnelles, partiellement compensée par une hausse des investissements en gestion immobilière.

Finances

Agence du revenu du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Revenus divers	1 340 549,9	79 054,2	1 263 560,2	1 261 495,7
Transferts du gouvernement fédéral	685,5	-	685,5	685,5
Total des revenus	1 341 235,4	79 054,2	1 264 245,7	1 262 181,2
DÉPENSES				
Rémunération	942 979,0	28 599,6	902 027,2	914 379,4
Fonctionnement	397 453,7	14 934,3	351 356,6	382 519,4
Transfert	6 000,0	(400,0)	6 400,0	6 400,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	1 346 432,7	43 133,9	1 259 783,8	1 303 298,8
Service de la dette	3 679,3	1 089,6	4 461,9	2 589,7
Total des dépenses	1 350 112,0	44 223,5	1 264 245,7	1 305 888,5
Surplus (déficit) de l'exercice	(8 876,6)	34 830,7	-	(43 707,3)
Surplus (déficit) cumulé au début	36 819,2	(43 707,3)	106 561,0	80 526,5
Surplus (déficit) cumulé à la fin	27 942,6	(8 876,6)	106 561,0	36 819,2
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	23 158,0	13 493,8	20 183,0	9 664,2
Ressources informationnelles	85 477,7	(24 522,4)	85 575,9	110 000,1
Total des immobilisations	108 635,7	(11 028,6)	105 758,9	119 664,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	108 635,7	(11 028,6)	105 758,9	119 664,3
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(252 232,0)	(16 218,8)	(165 978,6)	(236 013,2)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	5 000,0	-	5 000,0	5 000,0
Total	(247 232,0)	(16 218,8)	(160 978,6)	(231 013,2)

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Instituée par la Loi sur l'Autorité des marchés financiers (RLRQ, chapitre A-33.2), le 1^{er} février 2004, l'Autorité des marchés financiers (AMF) se distingue par un encadrement intégré du secteur financier québécois, notamment dans les domaines des assurances, des valeurs mobilières, des instruments dérivés, des institutions de dépôt à l'exception des banques et de la distribution de produits et services financiers.

Elle a aussi le mandat d'encadrer les entreprises de services monétaires et de délivrer les autorisations pour les administrateurs de régimes volontaires d'épargne-retraite.

La mission de l'AMF vise à :

- assister les consommateurs de produits financiers et les utilisateurs de services financiers, faciliter le traitement des plaintes et mettre en place des programmes d'éducation;
- assurer le respect des normes de solvabilité applicables aux institutions financières et autres intervenants du secteur financier;
- encadrer la distribution des produits et services financiers;
- encadrer les activités de bourse et de compensation ainsi que l'encadrement des marchés de valeurs mobilières;
- assurer l'encadrement des marchés de dérivés, notamment des bourses et des chambres de compensation de dérivés;
- voir à la mise en place de programmes de protection et d'indemnisation des consommateurs de produits et d'utilisateurs de services financiers et administrer le fonds d'indemnisation prévu à la loi.

Les revenus de l'AMF proviennent essentiellement du paiement de droits, de cotisations, de primes, d'intérêts sur placements, de sanctions administratives et amendes et de contributions du gouvernement du Québec (lutte à l'évasion fiscale).

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions 2021-2022 de revenus s'établissent à 228,7 M\$, soit 17,4 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021.

Cette variation s'explique principalement par une augmentation des revenus de primes au Fonds d'assurance-dépôt à la suite d'un changement réglementaire.

Les dépenses

Les prévisions 2021-2022 de dépenses s'établissent à 168,6 M\$, soit 18,9 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021.

Cette variation s'explique principalement par une augmentation des dépenses de rémunération reliée à la progression et l'indexation salariale des employés de l'AMF, par une hausse des dépenses de services professionnels, ainsi que par une augmentation de la dépense d'amortissement découlant de la mise en production de projets majeurs en développement de systèmes informatiques.

Les investissements

Les prévisions d'investissements 2021-2022 s'établissent à 90,0 M\$, dont 71,7 M\$ en placements, soit une croissance de 2,8 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021.

Cette variation s'explique essentiellement par une augmentation des investissements en placements de portefeuille.

Autorité des marchés financiers

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Droits et permis	191 717,7	22 157,7	176 973,9	169 560,0
Revenus divers ¹	37 005,9	(4 734,8)	29 605,1	41 740,7
Total des revenus	228 723,6	17 422,9	206 579,0	211 300,7
DÉPENSES				
Rémunération	107 716,2	6 029,8	104 686,4	101 686,4
Fonctionnement ¹	55 221,2	11 277,2	47 869,4	43 944,0
Transfert	4 938,4	818,7	3 394,1	4 119,7
Créances douteuses et autres provisions	750,0	750,0	-	-
Total des dépenses excluant le service de la dette	168 625,8	18 875,7	155 949,9	149 750,1
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	168 625,8	18 875,7	155 949,9	149 750,1
Surplus (déficit) de l'exercice	60 097,8	(1 452,8)	50 629,1	61 550,6
Surplus (déficit) cumulé au début	1 010 406,5	61 550,6	936 723,7	948 855,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 070 504,3	60 097,8	987 352,8	1 010 406,5
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	2 214,0	(5 197,0)	4 148,0	7 411,0
Ressources informationnelles	16 000,0	(2 098,0)	18 000,0	18 098,0
Total des immobilisations	18 214,0	(7 295,0)	22 148,0	25 509,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	71 742,0	10 135,0	50 958,0	61 607,0
Total des investissements	89 956,0	2 840,0	73 106,0	87 116,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

¹ Il y a eu changement de présentation à la suite du dépôt des prévisions des résultats 2020-2021

FINANCEMENT-QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Financement-Québec (la Société) a été instituée par la Loi sur Financement-Québec (RLRQ, chapitre F-2.01) entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1999. La Société est une personne morale à fonds social, mandataire de l'État.

La Société a pour mission de fournir des services financiers aux organismes publics visés par sa loi constitutive. Elle les finance directement en leur accordant des prêts et les conseille en vue de faciliter leur accès au crédit tout en minimisant leurs coûts de financement. La Société peut, en outre, fournir aux organismes publics des services en matière d'analyse et de gestion financière.

La Société impute aux emprunteurs des frais d'émission de prêts pour compenser ceux engagés sur les emprunts effectués. La Société impute également aux emprunteurs des frais d'administration. Le niveau de frais imputés est soumis à l'approbation du gouvernement.

Les titres de créance émis par la Société sont garantis par le gouvernement du Québec.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Pour l'exercice financier 2021-2022, les revenus de la Société s'élèvent à 244,3 M\$, en hausse de 7,6 M\$ comparativement aux revenus probables 2020-2021. Cette variation est principalement attribuable à l'augmentation des prêts consentis à la clientèle.

Les dépenses

Pour l'exercice financier 2021-2022, les dépenses de la Société s'établissent à 229,1 M\$, en hausse de 15,0 M\$ comparativement aux dépenses probables 2020-2021. Cette variation est notamment attribuable à l'augmentation des emprunts de la Société afin de financer la hausse des prêts consentis à la clientèle.

Les investissements

Pour l'exercice financier 2021-2022, les investissements prévus de la Société se chiffrent à 3 188,6 M\$, en hausse de 2 135,4 M\$ comparativement aux investissements probables 2020-2021. Cette variation est attribuable à une hausse des besoins de financement à long terme de la clientèle ainsi qu'au report de certains financements prévus en 2020-2021.

Financement-Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Revenus divers	244 330,8	7 631,1	248 311,8	236 699,7
Total des revenus	244 330,8	7 631,1	248 311,8	236 699,7
DÉPENSES				
Rémunération	1 043,1	134,0	1 012,3	909,1
Fonctionnement ¹	(695,6)	(79,1)	(684,9)	(616,5)
Total des dépenses excluant le service de la dette	347,5	54,9	327,4	292,6
Service de la dette	228 750,6	14 912,4	223 210,3	213 838,2
Total des dépenses	229 098,1	14 967,3	223 537,7	214 130,8
Surplus (déficit) de l'exercice	15 232,7	(7 336,2)	24 774,1	22 568,9
Surplus (déficit) cumulé au début	811 497,6	(22 214,6)	712 673,4	833 712,2
Variation de la valeur marchande des produits dérivés	(26 527,6)	18 255,9	(21 263,6)	(44 783,5)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	800 202,7	(11 294,9)	716 183,9	811 497,6
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	3 188 579,5	2 135 350,6	1 389 709,2	1 053 228,9
Total des investissements	3 188 579,5	2 135 350,6	1 389 709,2	1 053 228,9
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(14 182,3)	4 727,4	(18 909,7)	(18 909,7)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(2 105 023,7)	183 686,7	(2 239 002,4)	(2 288 710,4)
Solde des avances au (du) fonds général	(7 351 622,0)	(2 154 054,9)	(5 610 081,9)	(5 197 567,1)
Total	(9 470 828,0)	(1 965 640,8)	(7 867 994,0)	(7 505 187,2)

¹ Le poste fonctionnement est réduit des dépenses assumées par le Fonds de financement en vertu d'une entente de services.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

En vertu de sa loi constitutive, l'Institut de la statistique du Québec (l'Institut) est l'organisme gouvernemental responsable de produire, d'analyser et de diffuser des informations statistiques officielles, objectives et de qualité pour le Québec.

À titre de responsable des statistiques pour le Québec, l'Institut établit un programme statistique public « de base ». Les informations statistiques sont produites sur une base provinciale, régionale ou locale et touchent divers aspects de la société québécoise tels que l'économie, la démographie, la santé, l'éducation, le travail et la rémunération, la culture et les communications. L'Institut établit et tient à jour le bilan démographique du Québec. Il assure également le suivi et la diffusion des indicateurs de la Stratégie gouvernementale de développement durable.

À titre de coordonnateur de la statistique publique pour le Québec, l'Institut est le responsable de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. Ainsi, il répond à des mandats confiés par des ministères et organismes pour lesquels il recueille, produit, analyse et diffuse des informations statistiques fiables et objectives.

L'Institut répond aux besoins statistiques des organismes parapublics des milieux de la santé et de l'enseignement, des municipalités, des centres de recherche, des entreprises privées et des organisations des milieux syndical, patronal et associatif. L'administration publique québécoise constitue toutefois un partenaire de premier plan.

L'Institut agit aussi à titre de porte-parole du Québec auprès de Statistique Canada.

L'Institut a également le mandat d'assurer l'accès aux données administratives du gouvernement du Québec aux fins de la recherche scientifique.

L'Institut dispose de deux sources de financement, soit une subvention annuelle versée par le ministère des Finances et des revenus autonomes générés par les travaux statistiques réalisés pour différents clients, principalement des ministères et des organismes.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de l'exercice 2021-2022 s'établissent à 41,8 M\$, soit 8,1 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des revenus provenant des ministères du gouvernement du Québec clients de l'Institut.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2021-2022 s'établissent à 41,8 M\$, soit une augmentation de 8,2 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette variation s'explique par l'augmentation des dépenses nécessaires à la réalisation des projets planifiés de l'exercice 2021-2022 et par l'augmentation des dépenses reliées au projet annoncé dans le Budget 2020-2021 du gouvernement du Québec, soit « bonifier le processus d'accès aux données pour la recherche ».

Les investissements

Les prévisions d'investissements de l'exercice 2021-2022 s'établissent à 2,9 M\$, ce qui représente une diminution de 0,3 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021.

Finances

Institut de la statistique du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	20 523,0	(114,2)	17 837,2	20 637,2
Revenus divers	21 248,2	8 191,2	21 449,1	13 057,0
Total des revenus	41 771,2	8 077,0	39 286,3	33 694,2
DÉPENSES				
Rémunération	31 753,0	5 602,7	30 263,1	26 150,3
Fonctionnement	10 018,2	2 611,7	9 023,2	7 406,5
Total des dépenses excluant le service de la dette	41 771,2	8 214,4	39 286,3	33 556,8
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	41 771,2	8 214,4	39 286,3	33 556,8
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(137,4)	-	137,4
Surplus (déficit) cumulé au début	6 069,3	137,4	4 935,0	5 931,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	6 069,3	-	4 935,0	6 069,3
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	75,0	(757,0)	847,0	832,0
Ressources informationnelles	2 873,2	436,4	1 891,5	2 436,8
Total des immobilisations	2 948,2	(320,6)	2 738,5	3 268,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	2 948,2	(320,6)	2 738,5	3 268,8
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) est une personne morale, mandataire de l'État, instituée en vertu de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec (RLRQ, chapitre S-11.0102) en date du 17 décembre 2004.

La SOFIL a pour mission de verser une aide financière aux municipalités et aux organismes municipaux pour contribuer à la réalisation de projets d'infrastructures en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun ainsi que de projets d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

Les revenus de la SOFIL proviennent de trois sources, à savoir les transferts du gouvernement fédéral, les recettes provenant des droits sur les véhicules munis de moteur de forte cylindrée (droit d'immatriculation additionnel et droit d'acquisition) ainsi que les revenus d'intérêts.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Pour l'exercice financier 2021-2022, la SOFIL prévoit des revenus de 836,1 M\$, soit 16,6 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. Cette augmentation est essentiellement attribuable à une hausse des revenus provenant des droits sur les véhicules munis de moteur de forte cylindrée et des transferts du gouvernement fédéral. Les transferts fédéraux proviennent du Fonds de la taxe sur l'essence et sont comptabilisés à titre de revenus selon l'avancement des projets d'infrastructures subventionnés par la SOFIL.

Les dépenses

Pour l'exercice financier 2021-2022, la SOFIL anticipe des dépenses de 869,2 M\$, soit 11,2 M\$ de moins que les dépenses probables 2020-2021. La SOFIL anticipe pour cet exercice un niveau élevé de la valeur des projets d'infrastructures locales de la part des municipalités et des organismes municipaux bénéficiant d'un soutien financier de la SOFIL.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu par la SOFIL.

Finances

Société de financement des infrastructures locales du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Droits et permis	98 077,0	6 552,0	92 706,0	91 525,0
Revenus divers	15 912,0	(6 461,0)	39 313,0	22 373,0
Transferts du gouvernement fédéral	722 066,0	16 503,0	679 751,0	705 563,0
Total des revenus	836 055,0	16 594,0	811 770,0	819 461,0
DÉPENSES				
Fonctionnement	4 660,0	363,0	3 820,0	4 297,0
Transfert	864 516,0	(11 532,0)	860 482,0	876 048,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	869 176,0	(11 169,0)	864 302,0	880 345,0
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	869 176,0	(11 169,0)	864 302,0	880 345,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(33 121,0)	27 763,0	(52 532,0)	(60 884,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	309 731,2	(60 884,0)	323 690,0	370 615,2
Surplus (déficit) cumulé à la fin	276 610,2	(33 121,0)	271 158,0	309 731,2
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(1 636,0)	-	-	(1 636,0)
Total	(1 636,0)	-	-	(1 636,0)

Budget du compte à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Compte à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et d'un montant additionnel prévu en vertu de la loi C-66	518 305,0	518 305,0	495 770,0	495 770,0
Total	518 305,0	518 305,0	495 770,0	495 770,0

FORÊTS, FAUNE ET PARCS

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère				
Forêts, Faune et Parcs	553,9	-	553,9	84,8
Sous-total	553,9	-	553,9	84,8
Fonds spécial				
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	575,3	-	575,3	-
Sous-total	575,3	-	575,3	-
Organismes autres que budgétaires				
Fondation de la faune du Québec	12,9	-	12,9	-
Société des établissements de plein air du Québec	158,8	2,7	161,4	6,0
Sous-total	171,6	2,7	174,3	6,0
Comptes à fin déterminée				
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	4,6	-	4,6	-
Sous-total	4,6	-	4,6	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	23,8	-	23,8	0,8
Ajustement de consolidation³	(274,5)	-	(274,5)	(6,0)
Total	1 054,7	2,7	1 057,4	85,6
Mesures du Budget ²	85,6			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	1 140,3			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	(7,9)			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	7 845,4	103,0	415,2	8 157,6	8 226,5
2. Gestion des ressources forestières	400 950,2	5 966,6	11 375,9	406 359,5	458 474,6
3. Gestion des ressources fauniques et des parcs	145 085,2	5 799,0	23 355,3	162 641,5	186 356,0
	553 880,8	11 868,6	35 146,4	577 158,6	653 057,1
Moins :					
Crédits permanents				25 104,6	47 104,6
Crédits à voter				552 054,0	605 952,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	135 239,9	138 200,4
Fonctionnement	116 965,1	147 375,0
Affectation à un fonds spécial	242 889,7	268 680,7
Transfert	58 711,1	67 340,1
Créances douteuses et autres provisions	75,0	75,0
Total	553 880,8	621 671,2
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	33 235,8	39 184,8
Immobilisations en ressources informationnelles	1 850,4	6 509,5
Prêts, placements, avances et autres coûts	60,2	60,2
Total	35 146,4	45 754,5

Ventilation par ministère

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	553 880,8	621 671,2
Total	553 880,8	621 671,2
Budget d'investissements		
Ministère	35 146,4	45 754,5
Total	35 146,4	45 754,5

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	84 800,0
Total	84 800,0

PROGRAMME 1

Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	7 845,4	103,0	415,2	8 157,6	8 226,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				8 148,0	8 216,9

Ce programme vise à soutenir les autorités du Ministère dans la gestion et la coordination des activités de nature législative, gouvernementale et ministérielle.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Élément	2021-2022	2020-2021
	1		
Budget de dépenses			
Rémunération	4 092,9	4 092,9	4 134,4
Fonctionnement	3 352,5	3 352,5	3 485,8
Transfert	400,0	400,0	400,0
	7 845,4	7 845,4	8 020,2
Budget d'investissements			
Immobilisations tangibles	100,0	100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	265,0	265,0	182,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	50,2	50,2	50,2
	415,2	415,2	332,5

PROGRAMME 2

Gestion des ressources forestières

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Aménagement durable du territoire forestier	202 943,9	-	-	202 943,9	226 492,7
2. Suppression des feux de forêts	25 000,0	-	-	25 000,0	47 000,0
3. Forestier en chef	5 455,6	28,0	111,6	5 539,2	5 762,4
4. Opérations régionales	167 550,7	5 938,6	11 264,3	172 876,4	179 219,5
	400 950,2	5 966,6	11 375,9	406 359,5	458 474,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (RLRQ, chapitre A-18.1)					
Élément 2				25 000,0	47 000,0
Loi sur le crédit forestier, (RLRQ, chapitre C-78)					
Élément 1				20,0	20,0
Crédit à voter				381 339,5	411 454,6

Ce programme vise à gérer l'aménagement durable des forêts publiques, à participer au développement de l'industrie des produits forestiers et à la mise en valeur des forêts privées.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	-	-	4 623,1	76 597,7	81 220,8	81 718,7
Fonctionnement	-	25 000,0	832,5	35 595,8	61 428,3	86 968,4
Affectation à un fonds spécial	202 923,9	-	-	39 965,8	242 889,7	268 680,7
Transfert	20,0	-	-	15 391,4	15 411,4	14 962,3
	202 943,9	25 000,0	5 455,6	167 550,7	400 950,2	452 330,1
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	-	111,6	10 908,4	11 020,0	11 020,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	355,9	355,9	2 208,4
	-	-	111,6	11 264,3	11 375,9	13 228,4

PROGRAMME 3

Gestion des ressources fauniques et des parcs

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Protection de la faune	56 751,1	3 314,6	2 500,0	55 936,5	56 560,8
2. Conservation, gestion et mise en valeur de la faune et des parcs	33 170,3	2 484,4	20 855,3	51 541,2	66 490,7
3. Société des établissements de plein air du Québec	55 163,8	-	-	55 163,8	63 304,5
	145 085,2	5 799,0	23 355,3	162 641,5	186 356,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				75,0	75,0
Crédit à voter¹				162 566,5	186 281,0

Ce programme a pour objectifs la conservation, la protection, le développement, la connaissance et la mise en valeur des ressources fauniques ainsi que la surveillance et le contrôle de l'utilisation de la ressource faunique et de ses habitats. Il permet également de développer un réseau de parcs nationaux et d'en assurer la gestion et la protection.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	37 510,7	12 415,5	-	49 926,2	52 347,3
Fonctionnement	18 191,9	15 192,1	18 800,3	52 184,3	56 920,8
Transfert	1 048,5	5 487,7	36 363,5	42 899,7	51 977,8
Créances douteuses et autres provisions	-	75,0	-	75,0	75,0
	56 751,1	33 170,3	55 163,8	145 085,2	161 320,9
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	2 500,0	19 615,8	-	22 115,8	28 064,8
Immobilisations en ressources informationnelles	-	1 229,5	-	1 229,5	4 118,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	10,0	-	10,0	10,0
	2 500,0	20 855,3	-	23 355,3	32 193,6

CRÉDIT AU NET

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 3 - Gestion des ressources fauniques et des parcs		
Protection et mise en valeur de la ressource faunique		
Revenus prévus associés au crédit au net	34 661,7	35 727,0
Crédit au net prévu	10 762,4	11 667,9
Ce crédit au net concerne les activités de protection et de mise en valeur de la ressource faunique. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la vente des permis de chasse, de pêche et de piégeage.		
Lorsque ces revenus dépassent 22 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent à 85 % des revenus qui excèdent ce montant.		

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 2 - Gestion des ressources forestières		
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	242 889,7	268 680,7
Total	242 889,7	268 680,7

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	58 426,1	59 483,4
Fonctionnement	110 690,1	120 146,8
Capital	1 891,5	1 891,5
Intérêt	88,2	88,2
Support	71 793,8	87 070,8
Total	242 889,7	268 680,7

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	400,0	400,0
Programme 2 - Gestion des ressources forestières		
Prêts forestiers	20,0	20,0
Autres crédits de transfert	15 391,4	14 942,3
Total du programme 2	15 411,4	14 962,3
Programme 3 - Gestion des ressources fauniques et des parcs		
Société des établissements de plein air du Québec	36 344,9	33 320,5
Autres crédits de transfert	6 554,8	18 657,3
Total du programme 3	42 899,7	51 977,8
Total	58 711,1	67 340,1

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises et organismes d'État	36 364,9	41 340,5
Municipalités	15 091,4	14 612,3
Organismes à but non lucratif	7 254,8	11 387,3
Total	58 711,1	67 340,1

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Capital	25 655,3	23 367,6
Intérêt	5 591,7	6 992,2
Support	27 464,1	36 980,3
Total	58 711,1	67 340,1

Budget du fonds spécial

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	577 100,2	575 300,3	666 145,9	715 290,9
Total	577 100,2	575 300,3	666 145,9	715 290,9

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	575 300,3	15 985,6
Total à approuver	575 300,3	15 985,6

Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	12 348,8	-
Total à approuver	12 348,8	-

FONDS DES RESSOURCES NATURELLES - VOLET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des ressources naturelles a été institué le 1^{er} juillet 2011 et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est responsable du volet Aménagement durable du territoire forestier.

Ce volet, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2013, est affecté au financement des activités liées à l'aménagement durable des forêts et à sa gestion, à l'intensification de la production ligneuse, à la recherche forestière et à d'autres activités liées à la sensibilisation et à l'éducation forestière ainsi qu'à la protection, à la mise en valeur ou à la transformation des ressources du milieu forestier.

Le financement provient principalement de crédits alloués par le Parlement et du virement de sommes provenant de la vente des bois et des droits exigés.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 577,1 M\$ pour l'exercice financier 2021-2022, soit une baisse de 89,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par le financement obtenu en 2020-2021 pour les mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie, par des sommes allouées aux agences régionales de mise en valeur des forêts privées en 2020-2021 et par la fin de mesures budgétaires des années précédentes.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 575,3 M\$ pour 2021-2022, soit une baisse de 140,0 M\$ comparativement aux dépenses probables de l'exercice 2020-2021. Cette diminution s'explique principalement par les mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie, par des coûts additionnels encourus en 2020-2021 pour les travaux réalisés dans le cadre du Programme de remboursement pour des coûts des chemins multiressources, par des sommes allouées aux agences régionales de mise en valeur des forêts privées en 2020-2021 et par la fin de mesures budgétaires des années précédentes.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 16,0 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit une réduction de 2,3 M\$ comparativement aux investissements probables de l'exercice 2020-2021. Cette variation s'explique par la révision des programmations des investissements et des dépenses en ressources informationnelles.

Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	242 889,7	(99 539,9)	256 379,6	342 429,6
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	1 500,0	1 500,0	-	-
Droits et permis	307 700,0	8 704,5	301 707,0	298 995,5
Revenus divers	5 552,5	(4 823,3)	6 627,7	10 375,8
Transferts du gouvernement fédéral	19 458,0	5 113,0	18 616,0	14 345,0
Total des revenus	577 100,2	(89 045,7)	583 330,3	666 145,9
DÉPENSES				
Rémunération	69 798,2	1 609,7	67 566,0	68 188,5
Fonctionnement	329 382,1	(27 541,6)	354 136,7	356 923,7
Transfert	176 120,0	(114 058,7)	176 798,6	290 178,7
Total des dépenses excluant le service de la dette	575 300,3	(139 990,6)	598 501,3	715 290,9
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER¹	575 300,3	(139 990,6)	598 501,3	715 290,9
Surplus (déficit) de l'exercice	1 799,9	50 944,9	(15 171,0)	(49 145,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	(19 294,1)	(49 145,0)	15 171,0	29 850,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(17 494,2)	1 799,9	-	(19 294,1)
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	15 021,1	(73,2)	15 128,0	15 094,3
Ressources informationnelles	964,5	(2 184,4)	3 121,9	3 148,9
Total des immobilisations	15 985,6	(2 257,6)	18 249,9	18 243,2
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	15 985,6	(2 257,6)	18 249,9	18 243,2
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	1 000,0	-	30 000,0	1 000,0
Total	1 000,0	-	30 000,0	1 000,0

¹ De plus, un montant de 7,7 M\$ aux résultats probables 2020-2021 et de 5,5 M\$ en 2021-2022 est imputé au Fonds d'électrification et de changements climatiques.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

L'excédent des dépenses découle de l'augmentation de la cotisation générale pour la suppression des feux de forêt.

Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	534 620,3	535 149,0	
Total des dépenses	534 620,3	546 969,1	12 348,8
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(11 820,1)	
Surplus (déficit) cumulé au début	34 864,5	41 671,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	34 864,5	29 850,9	
Investissements			
Immobilisations	10 000,0	6 032,2	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	10 000,0	6 032,2	-

Budget des organismes autres que budgétaires

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organismes autres que budgétaires	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fondation de la faune du Québec	12 881,0	12 856,0	12 413,5	11 817,2
Société des établissements de plein air du Québec	155 132,4	161 439,1	152 269,7	152 269,7
Total	168 013,4	174 295,1	164 683,2	164 086,9
Mesures du Budget s'ajoutant aux prévisions de dépenses				
Société des établissements de plein air du Québec		6 000,0		
Total		6 000,0		

FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Fondation de la faune du Québec a pour fonction de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats.

Le financement provient principalement des contributions versées par tous les détenteurs de permis de pêche sportive, de chasse ou de piégeage ainsi que de dons de particuliers ou d'entreprises, de contributions de ministères, de municipalités ou d'organismes partenaires et de collectes de fonds.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de la Fondation de la faune du Québec s'élèvent à 12,9 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit une augmentation de 0,5 M\$ comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des contributions de partenaires gouvernementaux pour la gestion de programmes d'aides financières.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de la Fondation de la faune du Québec s'élèvent à 12,9 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit une augmentation de 1,0 M\$ comparativement à l'exercice précédent. Cette hausse des dépenses est reliée à l'augmentation des versements pour les programmes d'aides financières qu'elle administre.

Les investissements

Le budget d'investissements prévu pour l'exercice 2021-2022 s'élève à moins de 0,1 M\$ et sera utilisé pour renouveler une partie du parc informatique.

Fondation de la faune du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	1 173,4	(73,0)	1 023,4	1 246,4
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	6 763,0	1 012,9	5 483,0	5 750,1
Droits et permis	4 025,0	143,0	4 025,0	3 882,0
Revenus divers	919,6	(615,4)	891,6	1 535,0
Total des revenus	12 881,0	467,5	11 423,0	12 413,5
DÉPENSES				
Rémunération	1 852,3	(88,7)	1 824,9	1 941,0
Fonctionnement	781,7	88,7	772,1	693,0
Transfert	10 222,0	1 038,8	8 802,0	9 183,2
Total des dépenses excluant le service de la dette	12 856,0	1 038,8	11 399,0	11 817,2
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	12 856,0	1 038,8	11 399,0	11 817,2
Surplus (déficit) de l'exercice	25,0	(571,3)	24,0	596,3
Surplus (déficit) cumulé au début	8 980,1	596,3	8 095,1	8 383,8
Surplus (déficit) cumulé à la fin	9 005,1	25,0	8 119,1	8 980,1
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	32,9	4,8	41,0	28,1
Total des immobilisations	32,9	4,8	41,0	28,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	32,9	4,8	41,0	28,1
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) est une société d'État en activité depuis le 20 mars 1985, date d'entrée en vigueur de sa loi constitutive. La Sépaq est un organisme à vocation commerciale, administré par un conseil d'administration composé de neuf membres nommés par le gouvernement; le ministre des Finances en est l'actionnaire unique. Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs est responsable de l'application de sa loi constitutive.

La Sépaq a pour mission de rendre accessibles, de développer et d'assurer la pérennité du territoire, des sites touristiques et des actifs qui lui sont confiés en tenant compte des dimensions publique, environnementale, sociale et économique et de les rendre accessibles.

La Sépaq assume la gestion et la mise en valeur des territoires et des établissements que lui confie le gouvernement du Québec. Par le biais de ses 23 parcs nationaux, auxquels s'ajoute le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, de ses 13 réserves fauniques, de la pourvoirie Sépaq Anticosti ainsi que de ses 8 autres établissements, la Sépaq offre une panoplie d'activités et de services sachant répondre à l'ensemble des attentes de sa clientèle diversifiée, chaque établissement possédant ses attraits particuliers.

La Sépaq, par la nature même de ses activités, est fortement présente dans les régions du Québec. Elle met à la disposition de ses clientèles des territoires immenses et contrastés et offre des activités et services touristiques diversifiés. Elle gère près de 52 000 km² de territoires naturels par le biais de ses établissements répartis dans 14 régions administratives du Québec et 16 régions touristiques. La Sépaq emploie annuellement, en haute saison, plus de 3 530 personnes, dont la majorité sont à l'extérieur des grands centres urbains. Elle a reçu au cours de l'année 2019-2020 plus de 8,3 millions de jours visite. Elle offre à ses visiteurs 740 chalets, 657 hébergements en prêt-à-camper et plus de 7 000 sites de camping.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les revenus financés par le portefeuille ministériel sont composés des subventions relatives au service de dette sur les emprunts subventionnés de la Sépaq, ainsi que des sommes prévues pour la Société des parcs de sciences naturelles du Québec. Ces revenus ont été établis en fonction du calendrier de remboursement de dettes relatives aux investissements subventionnés.

Les autres revenus sont composés des revenus commerciaux de la Sépaq et ont été établis en fonction de l'indexation des tarifs ainsi que de l'achalandage prévu dans les établissements.

La hausse des revenus de 2,9 M\$ pour l'exercice 2021-2022 s'explique principalement par la hausse prévue des revenus commerciaux.

Les dépenses

Les dépenses sont composées des montants requis pour les opérations commerciales de la Sépaq, pour la mission mandataire qui lui est confiée, ainsi que pour les intérêts sur le service de dette. Les prévisions pour l'exercice 2021-2022 ont été établies en fonction du volume prévu d'opérations commerciales et de la mission mandataire, ainsi qu'en fonction du calendrier de remboursement de dettes pour les intérêts.

L'augmentation des dépenses de 9,2 M\$ pour l'exercice 2021-2022 s'explique principalement par la hausse des dépenses liées au volet commercial et mandataire en regard de la hausse de l'achalandage anticipée dans les établissements et par l'indexation des différents postes budgétaires de la Sépaq.

Les investissements

Les investissements de la Sépaq sont composés des immobilisations réalisées dans le cadre de divers financements subventionnés ainsi que des projets de maintien de ses actifs réalisés à même ses fonds autogénérés. La réalisation des investissements est tributaire notamment des conditions météorologiques et des autorisations de conformité diverses devant être obtenues.

Les investissements prévus pour l'exercice 2021-2022 augmentent de 17,2 M\$ par rapport à 2020-2021, en lien avec le Plan québécois des infrastructures. Cette hausse s'explique par la mise en chantier de projets annoncés lors des budgets précédents.

Société des établissements de plein air du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	36 344,9	(4 975,6)	38 320,5	41 320,5
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	-	(5 000,0)	-	5 000,0
Revenus divers	118 787,5	12 838,3	127 025,5	105 949,2
Total des revenus	155 132,4	2 862,7	165 346,0	152 269,7
DÉPENSES				
Rémunération	81 830,8	6 906,3	86 864,6	74 924,5
Fonctionnement	76 923,1	1 501,7	73 247,3	75 421,4
Total des dépenses excluant le service de la dette	158 753,9	8 408,0	160 111,9	150 345,9
Service de la dette	2 685,2	761,4	5 234,1	1 923,8
Total des dépenses	161 439,1	9 169,4	165 346,0	152 269,7
Surplus (déficit) de l'exercice	(6 306,7)	(6 306,7)	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	66 045,0	-	64 898,0	66 045,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	59 738,3	(6 306,7)	64 898,0	66 045,0
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	91 768,9	16 991,4	77 485,6	74 777,5
Ressources informationnelles	6 053,9	208,4	3 594,2	5 845,5
Total des immobilisations	97 822,8	17 199,8	81 079,8	80 623,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	97 822,8	17 199,8	81 079,8	80 623,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(296 441,3)	(69 212,3)	(250 025,7)	(227 229,0)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(296 441,3)	(69 212,3)	(250 025,7)	(227 229,0)

Budget des comptes à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Comptes à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3 794,2	4 630,4	2 385,3	1 941,1
Total	3 794,2	4 630,4	2 385,3	1 941,1

IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère				
Immigration, Francisation et Intégration	522,8	-	522,8	84,9
Sous-total	522,8	-	522,8	84,9
Compte à fin déterminée				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	4,8	-	4,8	-
Sous-total	4,8	-	4,8	-
Total	527,5	-	527,5	84,9
Mesures du Budget ²	84,9			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	612,4			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	64,7			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

Budget et crédits du ministère

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et soutien aux activités du Ministère	55 701,7	5 520,0	11 590,6	61 772,3	68 665,1
2. Immigration, francisation et intégration	467 065,4	-	-	467 065,4	478 689,7
	522 767,1	5 520,0	11 590,6	528 837,7	547 354,8
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				528 828,1	547 345,2

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	115 245,4	124 644,0
Fonctionnement	251 419,5	252 574,8
Transfert	156 102,2	157 769,9
Total	522 767,1	534 988,7
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	30,0	300,0
Immobilisations en ressources informationnelles	11 474,6	17 500,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	86,0	86,0
Total	11 590,6	17 886,1

Ventilation par ministère

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	522 767,1	534 988,7
Total	522 767,1	534 988,7
Budget d'investissements		
Ministère	11 590,6	17 886,1
Total	11 590,6	17 886,1

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	84 900,0
Total	84 900,0

PROGRAMME 1

Direction et soutien aux activités du Ministère

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	55 701,7	5 520,0	11 590,6	61 772,3	68 665,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				61 762,7	68 655,5

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion. En outre, il comprend les sommes investies en technologies de l'information et l'amortissement des systèmes informatiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	25 432,7		25 432,7	25 608,2
Fonctionnement	30 021,5		30 021,5	30 443,3
Transfert	247,5		247,5	247,5
	55 701,7		55 701,7	56 299,0
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	30,0		30,0	300,0
Immobilisations en ressources informationnelles	11 474,6		11 474,6	17 500,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	86,0		86,0	86,0
	11 590,6		11 590,6	17 886,1

PROGRAMME 2

Immigration, francisation et intégration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Services de francisation	168 166,8	-	-	168 166,8	171 964,5
2. Intégration	106 846,8	-	-	106 846,8	112 174,6
3. Immigration et prospection	18 527,9	-	-	18 527,9	20 867,3
4. Planification de l'immigration, de la performance et des relations extérieures	7 774,4	-	-	7 774,4	7 933,8
5. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants ¹	165 749,5	-	-	165 749,5	165 749,5
	467 065,4	-	-	467 065,4	478 689,7
Crédit à voter²				467 065,4	478 689,7

Ce programme vise à assurer une sélection de l'immigration en adéquation avec les besoins du Québec, tout en favorisant une société francophone et inclusive qui vise la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

² Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Budget de dépenses	Éléments					2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4	5		
Rémunération	57 896,9	15 775,6	10 059,8	6 080,4	-	89 812,7	99 035,8
Fonctionnement	38 530,7	9 825,7	5 598,1	1 694,0	165 749,5	221 398,0	222 131,5
Transfert	71 739,2	81 245,5	2 870,0	-	-	155 854,7	157 522,4
	168 166,8	106 846,8	18 527,9	7 774,4	165 749,5	467 065,4	478 689,7

CRÉDIT AU NET

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 2 - Immigration, francisation et intégration		
Sélection des immigrants		
Revenus prévus associés au crédit au net	39 560,9	37 382,4
Crédit au net prévu	35 060,9	32 882,4
Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l'analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants.		
Lorsque ces revenus dépassent 4 500 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus compris entre 4 500 000 \$ et 49 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 50 % des revenus qui excèdent 49 000 000 \$.		

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Direction et soutien aux activités du Ministère		
Autres crédits de transfert	247,5	247,5
Programme 2 - Immigration, francisation et intégration		
Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration	57 029,4	58 333,3
Programme d'aide à la reconnaissance des compétences	2 370,0	2 370,0
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	69 739,2	69 739,2
Programme d'appui aux collectivités	15 913,0	16 276,8
Programme d'appui aux régions en recrutement international	500,0	500,0
Programme Interconnexion	2 800,0	2 800,0
Programme Soutien à la mission	5 403,1	5 403,1
Autres crédits de transfert	2 100,0	2 100,0
Total du programme 2	155 854,7	157 522,4
Total	156 102,2	157 769,9

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Municipalités	4 115,1	4 115,1
Organismes à but non lucratif	70 516,1	71 915,6
Personnes	81 471,0	81 739,2
Total	156 102,2	157 769,9

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Support	156 102,2	157 769,9
Total	156 102,2	157 769,9

Budget du compte à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Compte à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3 196,9	4 764,8	2 158,5	2 862,8
Total	3 196,9	4 764,8	2 158,5	2 862,8

JUSTICE

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organismes budgétaires				
Justice	924,3	-	924,3	85,1
Comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales	0,4	-	0,4	-
Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales	0,3	-	0,3	-
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	17,7	-	17,7	-
Conseil de la justice administrative	0,8	-	0,8	-
Conseil de la magistrature	3,1	-	3,1	-
Conseil supérieur de la langue française	1,2	-	1,2	-
Directeur des poursuites criminelles et pénales	167,7	-	167,7	-
Office de la protection du consommateur	8,8	-	8,8	-
Office québécois de la langue française	29,7	-	29,7	-
Tribunal des droits de la personne	0,3	-	0,3	-
Sous-total	1 154,2	-	1 154,2	85,1
Fonds spéciaux				
Fonds Accès Justice	27,8	-	27,8	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	47,3	-	47,3	-
Fonds des registres du ministère de la Justice	46,4	-	46,4	-
Fonds du Tribunal administratif du Québec	49,6	-	49,6	-
Fonds relatif aux contrats publics	-	-	-	-
Sous-total	171,1	-	171,1	-
Organismes autres que budgétaires				
Commission des services juridiques	198,4	-	198,4	-
Fonds d'aide aux actions collectives	4,4	-	4,4	-
Société québécoise d'information juridique	20,8	-	20,8	-
Sous-total	223,6	-	223,6	-
Comptes à fin déterminée				
Accord relatif à la Loi sur les contraventions	0,6	-	0,6	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,3	-	0,3	-
Sous-total	0,9	-	0,9	-
Ajustement de consolidation³	(220,6)	-	(220,6)	-
Total	1 329,2	-	1 329,2	85,1

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget² (4)
Mesures du Budget ²	85,1			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	1 414,3			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	6,6			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère et des organismes budgétaires

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Administration de la justice	417 829,7	16 208,8	36 467,1	438 088,0	432 588,9
2. Activité judiciaire	131 770,0	-	495,0	132 265,0	133 994,9
3. Justice administrative	20 630,8	-	1,5	20 632,3	17 876,2
4. Indemnisation et reconnaissance	169 483,3	-	-	169 483,3	171 064,0
5. Autres organismes relevant du ministre	205 127,7	75,0	810,5	205 863,2	213 867,6
6. Poursuites criminelles et pénales	167 982,3	1 731,5	5 180,7	171 431,5	179 554,7
7. Langue française	41 407,5	229,0	574,8	41 753,3	42 484,4
	1 154 231,3	18 244,3	43 529,6	1 179 516,6	1 191 430,7
Moins :					
Crédits permanents				275 542,3	291 071,1
Crédits à voter				903 974,3	900 359,6

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	484 598,6	480 115,3
Fonctionnement	282 320,8	281 996,8
Affectation à un fonds spécial	28 247,7	23 032,7
Transfert	354 054,9	365 449,7
Créances douteuses et autres provisions	5 009,3	17 822,4
Total	1 154 231,3	1 168 416,9
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	1 359,6	4 622,6
Immobilisations en ressources informationnelles	42 125,9	36 106,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	44,1	44,1
Total	43 529,6	40 773,5

Justice**Ventilation par ministère et organisme budgétaire**

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	924 274,6	935 615,3
Comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales	400,0	400,0
Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales	300,5	-
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	17 721,2	17 780,4
Conseil de la justice administrative	797,1	706,5
Conseil de la magistrature	3 098,1	3 098,3
Conseil supérieur de la langue française	1 191,9	1 223,1
Directeur des poursuites criminelles et pénales	167 681,8	170 408,7
Office de la protection du consommateur	8 757,6	8 852,4
Office québécois de la langue française	29 716,3	30 040,0
Tribunal des droits de la personne	292,2	292,2
Total	1 154 231,3	1 168 416,9
Budget d'investissements		
Ministère	36 962,1	27 917,3
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	370,5	163,0
Conseil de la justice administrative	1,5	1,5
Conseil supérieur de la langue française	8,5	8,5
Directeur des poursuites criminelles et pénales	5 180,7	10 846,7
Office de la protection du consommateur	440,0	894,0
Office québécois de la langue française	566,3	942,5
Total	43 529,6	40 773,5

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	85 100,0
Total	85 100,0

PROGRAMME 1 Administration de la justice

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction, gouvernance et administration	74 753,4	16 208,8	5,1	58 549,7	54 438,3
2. Soutien technologique et Transformation organisationnelle de la justice	63 445,2	-	35 972,5	99 417,7	81 285,7
3. Soutien administratif à l'activité judiciaire	174 886,1	-	476,9	175 363,0	184 033,5
4. Affaires juridiques, législatives et accès à la justice	88 734,4	-	2,6	88 737,0	83 940,7
5. Bureau des infractions et amendes	16 010,6	-	10,0	16 020,6	28 890,7
	417 829,7	16 208,8	36 467,1	438 088,0	432 588,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16)					
Élément 1				6 157,6	6 259,4
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 5				5 009,3	17 822,4
Crédit à voter¹				426 911,5	408 497,5

Ce programme vise à assurer le soutien administratif nécessaire au fonctionnement des cours de justice et à la publicité des droits, à fournir un soutien d'ordre juridique, législatif et réglementaire à toutes les activités gouvernementales.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	43 375,6	20 593,4	59 852,2	56 909,8	8 956,1	189 687,1	183 709,6
Fonctionnement	27 296,2	42 851,8	115 033,9	10 232,9	2 045,2	197 460,0	199 212,1
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	8 414,0	-	8 414,0	5 864,5
Transfert	4 081,6	-	-	13 177,7	-	17 259,3	14 313,0
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	-	5 009,3	5 009,3	17 822,4
	74 753,4	63 445,2	174 886,1	88 734,4	16 010,6	417 829,7	420 921,6
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	-	445,5	-	10,0	455,5	2 497,5
Immobilisations en ressources informationnelles	-	35 972,5	-	-	-	35 972,5	24 885,7
Prêts, placements, avances et autres coûts	5,1	-	31,4	2,6	-	39,1	39,1
	5,1	35 972,5	476,9	2,6	10,0	36 467,1	27 422,3

PROGRAMME 2

Activité judiciaire

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Magistrature	94 821,0	-	345,0	95 166,0	96 509,3
2. Conseil de la magistrature	3 098,1	-	-	3 098,1	3 098,3
3. Soutien à la magistrature	33 450,9	-	150,0	33 600,9	33 987,3
4. Comité sur la rémunération des juges	400,0	-	-	400,0	400,0
	131 770,0	-	495,0	132 265,0	133 994,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16)					
Élément 1				91 083,9	92 417,4
Élément 2				3 098,1	3 098,3
Élément 4				400,0	400,0
Crédit à voter				37 683,0	38 079,2

Ce programme permet aux tribunaux des diverses juridictions d'exercer le pouvoir judiciaire et les diverses fonctions juridictionnelles qui y sont rattachées, soit de rendre jugement ou de favoriser le règlement de litiges au moyen de la conciliation judiciaire. Il comprend les activités reliées aux règles déontologiques applicables à la magistrature, au perfectionnement des juges et au soutien administratif nécessaire. Il comprend également le comité mandaté pour évaluer la rémunération des juges de la Cour du Québec, des juges des cours municipales et des juges de paix magistrats ainsi que pour formuler des recommandations au gouvernement.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	90 523,0	418,6	31 645,0	190,0	122 776,6	123 951,0
Fonctionnement	4 298,0	2 679,5	1 805,9	210,0	8 993,4	9 548,9
	94 821,0	3 098,1	33 450,9	400,0	131 770,0	133 499,9
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	345,0	-	150,0	-	495,0	495,0
	345,0	-	150,0	-	495,0	495,0

PROGRAMME 3 Justice administrative

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Contribution du ministère de la Justice au Fonds du Tribunal administratif du Québec	19 833,7	-	-	19 833,7	17 168,2
2. Conseil de la justice administrative	797,1	-	1,5	798,6	708,0
	20 630,8	-	1,5	20 632,3	17 876,2
Crédit à voter				20 632,3	17 876,2

Ce programme vise à assurer la part du Ministère au financement du Tribunal administratif du Québec. Celui-ci a pour fonction, dans les cas prévus par la Loi sur la justice administrative (RLRQ, chapitre J-3), de statuer sur les recours exercés relatifs à des décisions rendues par une autorité administrative gouvernementale ou une unité décentralisée. De plus, ce programme inclut le financement du Conseil de la justice administrative, organisme à vocation déontologique intervenant à l'égard des membres des différents tribunaux administratifs.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	-	585,2	585,2	494,6
Fonctionnement	-	211,9	211,9	211,9
Affectation à un fonds spécial	19 833,7	-	19 833,7	17 168,2
	19 833,7	797,1	20 630,8	17 874,7
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	-	1,5	1,5	1,5
	-	1,5	1,5	1,5

PROGRAMME 4 Indemnisation et reconnaissance

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Indemnisation des personnes victimes d'actes criminels	168 167,5	-	-	168 167,5	169 748,2
2. Indemnisation et reconnaissance des actes de civisme	1 315,8	-	-	1 315,8	1 315,8
	169 483,3	-	-	169 483,3	171 064,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (RLRQ, chapitre I-6)					
Élément 1				168 167,5	169 748,2
Loi visant à favoriser le civisme, (RLRQ, chapitre C-20)					
Élément 2				1 315,8	1 315,8
Crédit à voter				-	-

Ce programme vise à assurer une compensation financière aux personnes ayant été blessées en accomplissant un acte de civisme ainsi qu'aux victimes d'actes criminels. Il vise également à reconnaître les personnes ayant accompli un acte de civisme.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Budget de dépenses	Éléments		2021-2022	2020-2021
	1	2		
Fonctionnement	23 651,6	215,0	23 866,6	19 366,6
Transfert	144 515,9	1 100,8	145 616,7	151 697,4
	168 167,5	1 315,8	169 483,3	171 064,0

PROGRAMME 5

Autres organismes relevant du ministre

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Commission des services juridiques	178 648,9	-	-	178 648,9	186 252,8
2. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	17 721,2	25,0	370,5	18 066,7	17 918,4
3. Office de la protection du consommateur	8 757,6	50,0	440,0	9 147,6	9 696,4
	205 127,7	75,0	810,5	205 863,2	213 867,6
Crédit à voter¹				205 863,2	213 867,6

Ce programme comprend trois organismes à savoir, la Commission des services juridiques qui vise à offrir des services d'aide juridique aux personnes financièrement défavorisées ainsi qu'aux enfants et aux familles aux prises avec certains problèmes sociaux et ayant un rapport avec la justice, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui veille au respect de la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12) ainsi que l'Office de la protection du consommateur qui vise à assurer la protection des droits des citoyens en regard de l'application de la Loi sur la protection du consommateur (RLRQ, chapitre P-40.1).

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	-	14 386,3	6 794,8	21 181,1	21 299,5
Fonctionnement	-	3 334,9	1 745,1	5 080,0	5 115,6
Transfert	178 648,9	-	217,7	178 866,6	186 470,5
	178 648,9	17 721,2	8 757,6	205 127,7	212 885,6
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	10,0	10,0	20,0	260,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	357,5	429,0	786,5	793,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	3,0	1,0	4,0	4,0
	-	370,5	440,0	810,5	1 057,0

PROGRAMME 6

Poursuites criminelles et pénales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction, gouvernance et administration	13 995,9	-	-	13 995,9	13 980,7
2. Directeur des poursuites criminelles et pénales	153 685,9	1 731,5	5 180,7	157 135,1	165 574,0
3. Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales	300,5	-	-	300,5	-
	167 982,3	1 731,5	5 180,7	171 431,5	179 554,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le processus de détermination de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales et sur leur régime de négociation collective, (RLRQ, chapitre P-27.1)					
Élément 3					
				300,5	-
Crédit à voter				171 131,0	179 554,7

Ce programme permet le financement des activités du Directeur des poursuites criminelles et pénales. Ce dernier dirige pour l'État les poursuites criminelles et pénales au Québec. Le programme couvre également le financement du comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales dont le mandat est d'évaluer, tous les quatre ans, la rémunération et certaines conditions de travail à incidences pécuniaires des procureurs aux poursuites criminelles et pénales.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	10 666,5	117 171,3	110,5	127 948,3	128 405,7
Fonctionnement	3 329,4	36 514,6	190,0	40 034,0	42 003,0
	13 995,9	153 685,9	300,5	167 982,3	170 408,7
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	382,6	-	382,6	1 363,6
Immobilisations en ressources informationnelles	-	4 797,1	-	4 797,1	9 482,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	1,0	-	1,0	1,0
	-	5 180,7	-	5 180,7	10 846,7

PROGRAMME 7 Langue française

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Conseil supérieur de la langue française	1 191,9	14,0	8,5	1 186,4	1 217,6
2. Office québécois de la langue française	29 716,3	215,0	566,3	30 067,6	30 767,5
3. Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française	10 499,3	-	-	10 499,3	10 499,3
	41 407,5	229,0	574,8	41 753,3	42 484,4
Crédit à voter				41 753,3	42 484,4

Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect, la valorisation et la promotion du français dans tous les secteurs d'activité. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	758,1	19 882,4	1 779,8	22 420,3	22 254,9
Fonctionnement	429,8	5 742,6	502,5	6 674,9	6 538,7
Transfert	4,0	4 091,3	8 217,0	12 312,3	12 968,8
	1 191,9	29 716,3	10 499,3	41 407,5	41 762,4
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	5,0	-	5,0	5,0
Immobilisations en ressources informationnelles	8,5	561,3	-	569,8	946,0
	8,5	566,3	-	574,8	951,0

CRÉDIT AU NET

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Administration de la justice		
Bureau des infractions et amendes		
Revenus prévus associés au crédit au net	153 200,0	114 000,0
Crédit au net prévu	350,0	340,0
Ce crédit au net vise les activités du Bureau des infractions et amendes. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent, sauf disposition contraire, des sommes perçues en application du Code de procédure pénale (RLRQ, chapitre C-25.1) excluant le produit d'aliénation d'un bien devenu la propriété de l'État par suite d'une confiscation et des sommes perçues en application de l'article 8.1 de ce Code.		
Lorsque ces revenus dépassent 80 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent à 1 % des revenus qui excèdent ce montant, sans excéder 350 000 \$.		

	2021-2022	2020-2021
Programme 5 - Autres organismes relevant du ministre		
Office de la protection du consommateur		
Revenus prévus associés au crédit au net	4 643,5	4 466,3
Crédit au net prévu	4 643,5	4 466,3
Ce crédit au net vise les activités de l'Office de la protection du consommateur. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification applicable aux droits et permis exigés des vendeurs itinérants, des prêteurs d'argent, des studios de santé, des agences de recouvrement de créances, des agences de voyages, des conseillers en voyages, des commerçants (garanties supplémentaires et certificats d'exemption), des commerçants et recycleurs de véhicules routiers, des services de règlement de dettes, des crédits à coûts élevés et des représentants d'agents de recouvrement, de même que des revenus d'inscription au registre des contrats préalables pour les services funéraires et de sépulture.		
Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.		

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Administration de la justice		
Fonds Accès Justice	1 225,0	110,8
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	7 189,0	5 753,7
Total du programme 1	8 414,0	5 864,5
Programme 3 - Justice administrative		
Fonds du Tribunal administratif du Québec	19 833,7	17 168,2
Total	28 247,7	23 032,7

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	10 989,9	10 973,6
Fonctionnement	17 081,8	11 883,1
Capital	176,0	176,0
Total	28 247,7	23 032,7

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Administration de la justice		
Accompagnement des victimes de violences sexuelles	3 134,3	8 000,0
Autres crédits de transfert	14 125,0	6 313,0
Total du programme 1	17 259,3	14 313,0
Programme 4 - Indemnisation et reconnaissance		
Actes de civisme	1 100,8	1 100,8
Indemnisation des victimes d'actes criminels	144 515,9	150 596,6
Total du programme 4	145 616,7	151 697,4
Programme 5 - Autres organismes relevant du ministre		
Aide juridique	69 814,9	72 891,4
Autres services juridiques	2 500,0	2 500,0
Bourse d'études	4,0	4,0
Commission des services juridiques	106 334,0	110 861,4
Projets et partenariats stratégiques	213,7	213,7
Total du programme 5	178 866,6	186 470,5
Programme 7 - Langue française		
Promotion et diffusion de la langue française	8 508,3	9 152,3
Réussir ensemble en français	3 800,0	3 800,0
Autres crédits de transfert	4,0	16,5
Total du programme 7	12 312,3	12 968,8
Total	354 054,9	365 449,7

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	250,0	300,0
Entreprises et organismes d'État	108 736,3	110 861,4
Institutions d'enseignement	3 700,0	3 125,0
Municipalités	75,0	150,0
Organismes à but non lucratif	23 354,0	23 904,0
Personnes	217 939,6	227 109,3
Total	354 054,9	365 449,7

CRÉDITS DE TRANSFERT (suite)**Ventilation par catégorie de dépenses**
(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	87 245,3	90 891,0
Fonctionnement	21 144,2	19 623,6
Capital	346,8	346,8
Support	245 318,6	254 588,3
Total	354 054,9	365 449,7

Budget des fonds spéciaux

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds Accès Justice	21 507,3	27 777,2	14 928,7	19 957,7
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	25 301,0	47 318,5	24 919,4	47 255,4
Fonds des registres du ministère de la Justice	38 863,3	46 444,9	46 033,9	50 071,8
Fonds du Tribunal administratif du Québec	52 587,1	49 584,7	45 540,4	46 428,2
Fonds relatif aux contrats publics	37,3	6,3	43,2	6,3
Total	138 296,0	171 131,6	131 465,6	163 719,4

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds Accès Justice	27 777,2	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	47 318,5	-
Fonds des registres du ministère de la Justice	46 444,9	1 550,0
Fonds du Tribunal administratif du Québec	49 584,7	4 342,4
Fonds relatif aux contrats publics	6,3	-
Total à approuver	171 131,6	5 892,4

Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	5 600,2	-
Fonds du Tribunal administratif du Québec	1 292,7	-
Total à approuver	6 892,9	-

FONDS ACCÈS JUSTICE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds Accès Justice (FAJ) a été institué au sein du ministère de la Justice le 5 avril 2012. Ce fonds spécial soutient les actions qui ont pour objectif d'améliorer, dans la collectivité, la connaissance et la compréhension du droit ou du système de justice québécois ainsi que l'utilisation de celui-ci. Pour sa part, le Règlement sur l'aide financière pour favoriser l'accès à la justice (RLRQ, chapitre M-19, r. 0. 1), qui prévoit les conditions à remplir pour recevoir de l'aide du ministre de la Justice ainsi que les catégories de personnes ou d'organismes exemptées de son application, est entré en vigueur le 25 juillet 2013.

La principale source de financement du FAJ provient de la contribution pénale prévue à l'article 8.1 du Code de procédure pénale (RLRQ, chapitre C-25.1).

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 21,5 M\$ en 2021-2022, soit 6,6 M\$ de plus que les revenus probables de 2020-2021. La variation s'explique principalement par une augmentation de la contribution ministérielle concernant le projet de médiation automatique et la mesure « Appuyer des initiatives prioritaires visant à favoriser le bien-être des communautés autochtones ».

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 27,8 M\$ en 2021-2022, soit 7,8 M\$ de plus que les dépenses probables de 2020-2021. La variation s'explique principalement par une augmentation des dépenses au projet de médiation automatique et pour la mesure « Appuyer des initiatives prioritaires visant à favoriser le bien-être des communautés autochtones ».

Les investissements

Le FAJ ne prévoit aucun investissement pour 2021-2022.

Justice

Fonds Accès Justice

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	8 061,0	5 398,7	110,8	2 662,3
Revenus divers	10 841,2	1 179,9	15 154,0	9 661,3
Transferts du gouvernement fédéral	2 605,1	-	2 605,1	2 605,1
Total des revenus	21 507,3	6 578,6	17 869,9	14 928,7
DÉPENSES				
Rémunération	1 672,0	509,0	1 218,9	1 163,0
Fonctionnement	19 214,7	6 874,1	13 582,5	12 340,6
Transfert	6 890,5	445,0	5 053,4	6 445,5
Créances douteuses et autres provisions	-	(8,6)	-	8,6
Total des dépenses excluant le service de la dette	27 777,2	7 819,5	19 854,8	19 957,7
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	27 777,2	7 819,5	19 854,8	19 957,7
Surplus (déficit) de l'exercice	(6 269,9)	(1 240,9)	(1 984,9)	(5 029,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	7 687,9	(5 029,0)	10 406,8	12 716,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 418,0	(6 269,9)	8 421,9	7 687,9
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	6 721,4	(13 203,5)	10 879,8	19 924,9
Total	6 721,4	(13 203,5)	10 879,8	19 924,9

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds Accès Justice

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	15 915,9	19 042,5	
Total des dépenses	19 051,7	17 718,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(3 135,8)	1 323,9	
Surplus (déficit) cumulé au début	8 278,2	11 393,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	<u>5 142,4</u>	<u>12 716,9</u>	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	<u>-</u>	<u>-</u>	-

FONDS D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (FAVAC) est institué par la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels (RLRQ, chapitre A-13.2).

Le FAVAC permet d'offrir une aide financière à toute personne ou organisme qui favorise :

- le développement de services d'aide aux victimes, notamment pour assurer l'implantation et le maintien des centres d'aide aux victimes d'actes criminels;
- la recherche sur toute question relative à l'aide aux victimes de même que la réalisation et la diffusion de programmes d'information, de sensibilisation et de formation.

Les sources de revenus du fonds sont notamment constituées des suramendes compensatoires imposées en vertu du Code criminel et des sommes provenant du partage des produits de la criminalité. S'ajoute à ces sommes, depuis le 1^{er} juillet 2003, une partie de la contribution pénale exigible de tous les contrevenants reconnus coupables d'une infraction à une loi du Québec, excluant les règlements municipaux.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 25,3 M\$ en 2021-2022, soit 0,4 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021.

La variation s'explique principalement par l'augmentation des revenus découlant de l'application du Code de procédure pénale.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 47,3 M\$ en 2021-2022, soit un niveau similaire à celui des dépenses probables 2020-2021.

Les investissements

Le FAVAC ne prévoit aucun investissement pour 2021-2022.

Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	7 189,0	(1 458,7)	5 753,7	8 647,7
Revenus divers	17 100,6	1 489,5	22 152,3	15 611,1
Transferts du gouvernement fédéral	1 011,4	350,8	854,3	660,6
Total des revenus	25 301,0	381,6	28 760,3	24 919,4
DÉPENSES				
Rémunération	1 685,0	684,7	776,2	1 000,3
Fonctionnement	3 196,1	2 179,9	930,7	1 016,2
Transfert	37 832,9	(1 815,0)	37 643,3	39 647,9
Créances douteuses et autres provisions	4 604,5	(986,5)	-	5 591,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	47 318,5	63,1	39 350,2	47 255,4
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	47 318,5	63,1	39 350,2	47 255,4
Surplus (déficit) de l'exercice	(22 017,5)	318,5	(10 589,9)	(22 336,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	48 720,1	(22 336,0)	43 678,4	71 056,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	26 702,6	(22 017,5)	33 088,5	48 720,1
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	26 702,6	(22 017,5)	33 120,7	48 720,1
Total	26 702,6	(22 017,5)	33 120,7	48 720,1

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

L'excédent s'explique principalement par la comptabilisation d'une dépense pour mauvaises créances et le redressement des états financiers en ce sens.

Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	19 013,1	22 868,1	
Total des dépenses	32 598,2	34 349,1	1 750,9
Surplus (déficit) de l'exercice	(13 585,1)	(11 481,0)	
Redressements des exercices antérieurs			
Revenus	-	39 921,0	
Dépenses	-	9 001,0	3 849,3
Total des redressements des exercices antérieurs	-	30 920,0	
Total des excédents des dépenses à approuver			5 600,2 ¹
Surplus (déficit) cumulé au début redressé	48 350,5	82 537,1	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	34 765,4	71 056,1	
Investissements			
Immobilisations	170,0	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	170,0	-	-

¹ Incluant un excédent de 1,7 M\$ pour l'exercice financier 2019-2020 et des excédents respectifs de 1,3 M\$, de 1,7 M\$ et de 0,9 M\$ pour les exercices financiers 2018-2019, 2017-2018 et 2016-2017.

FONDS DES REGISTRES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des registres du ministère de la Justice est un fonds spécial qui a pour objet la gestion et le financement des biens et services fournis sous l'autorité du ministre de la Justice et qui sont reliés :

- à l'enregistrement, à la publicité des documents d'État en vertu de la Loi sur le ministère de la Justice (RLRQ, chapitre M-19), à l'inscription et à la publication des droits personnels, des droits réels mobiliers et des autres documents dont l'inscription et la publication au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) sont prévues par le Code civil du Québec (CCQ-1991);
- à la certification requise pour assurer la sécurité des échanges électroniques impliquant le gouvernement, ses ministères et ses organismes, dans le cadre de fonctions qui ont été déléguées en application de l'article 66 de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01) ou à toute autre activité découlant des fonctions assignées au ministre par le gouvernement ou de mandats gouvernementaux qui lui sont confiés en vue de mettre à profit l'expertise développée pour le RDPRM en matière d'utilisation sécurisée des technologies de l'information;
- à tout registre dont la tenue est confiée au ministre de la Justice ou à l'Officier de la publicité des droits personnels et réels mobiliers.

Le fonds comprend les secteurs d'activités suivants :

- le Registre des droits personnels et réels mobiliers;
- le Service de certification de l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG);
- le Registre des lobbyistes;
- le Registre des commissaires à l'assermentation;
- le Registre des lettres patentes en matière foncière ainsi que la délivrance de documents d'État émis sous le grand sceau;
- le Registre des ventes.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

La prévision de revenus du Fonds des registres pour 2021-2022 s'établit à 38,9 M\$, soit 7,2 M\$ de moins que les revenus probables de 2020-2021. Cette diminution provient de l'affectation ministérielle de 7,2 M\$, en 2020-2021, pour le Programme Lexius qui vise la transformation du système de justice.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du Fonds des registres pour l'exercice 2021-2022 s'établissent à 46,4 M\$, soit 3,6 M\$ de moins que les dépenses probables pour 2020-2021. Cette diminution s'explique principalement par la variation de la contribution du Fonds au Programme Lexius qui vise la transformation du système de justice.

Les investissements

Des investissements de 1,6 M\$ sont prévus pour 2021-2022, en hausse de 0,3 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021. Cette variation est attribuable aux développements informatiques.

Fonds des registres du ministère de la Justice

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	-	(7 170,6)	-	7 170,6
Revenus divers	38 863,3	-	40 457,6	38 863,3
Total des revenus	38 863,3	(7 170,6)	40 457,6	46 033,9
DÉPENSES				
Rémunération	28 747,5	(2 020,2)	33 376,5	30 767,7
Fonctionnement	17 697,4	(1 606,7)	26 088,9	19 304,1
Total des dépenses excluant le service de la dette	46 444,9	(3 626,9)	59 465,4	50 071,8
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	46 444,9	(3 626,9)	59 465,4	50 071,8
Surplus (déficit) de l'exercice	(7 581,6)	(3 543,7)	(19 007,8)	(4 037,9)
Surplus (déficit) cumulé au début	119 843,5	(4 037,9)	110 585,6	123 881,4
Surplus (déficit) cumulé à la fin	112 261,9	(7 581,6)	91 577,8	119 843,5
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	200,0	-
Ressources informationnelles	1 550,0	297,5	3 057,0	1 252,5
Total des immobilisations	1 550,0	297,5	3 257,0	1 252,5
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	1 550,0	297,5	3 257,0	1 252,5
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	126 723,5	(8 194,6)	100 738,6	134 918,1
Total	126 723,5	(8 194,6)	100 738,6	134 918,1

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds des registres du ministère de la Justice

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	40 524,0	44 810,7	
Total des dépenses	56 153,2	44 477,9	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(15 629,2)	332,8	
Surplus (déficit) cumulé au début	119 261,9	123 548,6	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	<u>103 632,7</u>	<u>123 881,4</u>	
Investissements			
Immobilisations	10 196,9	2 006,4	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	<u>10 196,9</u>	<u>2 006,4</u>	-

FONDS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du Tribunal administratif du Québec finance le Tribunal administratif du Québec qui a la compétence pour décider des recours exercés à l'encontre des décisions administratives rendues par certaines autorités de l'Administration publique, telles les ministères, les régies, les commissions et les municipalités.

Les revenus annuels du Tribunal administratif du Québec proviennent principalement des contributions du ministère de la Justice, de la Société de l'assurance automobile du Québec, du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de Retraite Québec et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 52,6 M\$, soit 7,0 M\$ de plus que les revenus probables de 2020-2021. À noter que les contributions demandées aux ministères et organismes pour 2020-2021 ont été déterminées en tenant compte d'une appropriation de surplus.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du Tribunal administratif du Québec s'établissent à 49,6 M\$, soit 3,2 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021, principalement en raison de l'incidence financière relative à la rémunération des juges administratifs à la suite de la majoration des classes de traitement.

Les investissements

Les prévisions d'investissements du Tribunal administratif du Québec s'établissent à 4,3 M\$, soit une augmentation de 2,3 M\$ par rapport aux investissements de 2020-2021. Cette hausse est attribuable aux travaux d'optimisation des espaces.

Fonds du Tribunal administratif du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	19 833,7	2 665,5	17 168,2	17 168,2
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	10 633,9	108,2	10 525,7	10 525,7
Droits et permis	500,0	-	500,0	500,0
Revenus divers	21 619,5	4 273,0	17 346,5	17 346,5
Total des revenus	52 587,1	7 046,7	45 540,4	45 540,4
DÉPENSES				
Rémunération	36 971,2	2 879,3	34 091,9	34 091,9
Fonctionnement	12 596,4	275,2	12 321,2	12 321,2
Total des dépenses excluant le service de la dette	49 567,6	3 154,5	46 413,1	46 413,1
Service de la dette	17,1	2,0	15,1	15,1
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	49 584,7	3 156,5	46 428,2	46 428,2
Surplus (déficit) de l'exercice	3 002,4	3 890,2	(887,8)	(887,8)
Surplus (déficit) cumulé au début	15 806,1	(887,8)	17 667,7	16 693,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	18 808,5	3 002,4	16 779,9	15 806,1
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	2 650,0	2 080,0	570,0	570,0
Ressources informationnelles	1 692,4	214,7	1 477,7	1 477,7
Total des immobilisations	4 342,4	2 294,7	2 047,7	2 047,7
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	4 342,4	2 294,7	2 047,7	2 047,7
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

L'excédent se justifie principalement par l'ajout de ressources afin de faciliter le transfert d'expertise et par la réquisition à certaines expertises supplémentaires relativement à des besoins qui se sont précisés en cours de route lors de la mise en œuvre de la programmation des dépenses en services professionnels, dans le cadre d'études préalables à des projets de développements de systèmes d'envergure (transformation du Tribunal).

Fonds du Tribunal administratif du Québec

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	40 537,0	40 855,8	
Total des dépenses	42 003,1	43 295,8	1 292,7
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 466,1)	(2 440,0)	
Surplus (déficit) cumulé au début	18 441,2	19 133,9	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	16 975,1	16 693,9	
Investissements			
Immobilisations	1 065,8	1 024,7	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	1 065,8	1 024,7	-

FONDS RELATIF AUX CONTRATS PUBLICS

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds relatif aux contrats publics avait pour but la récupération des sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de l'adjudication, de l'attribution ou de la gestion de contrats publics. Afin de réaliser la mission du fonds, le Programme de remboursement volontaire à durée déterminée visant à permettre que soient remboursées de telles sommes lorsqu'il aurait pu y avoir fraudes ou manœuvres dolosives, est entré en vigueur le 2 novembre 2015 et a pris fin le 15 décembre 2017.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du fonds sont quasi nulles pour 2021-2022 et sont constituées de revenus d'intérêts.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du fonds pour l'exercice 2021-2022 sont quasi nulles.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu pour 2021-2022.

Fonds relatif aux contrats publics

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Revenus divers	37,3	(5,9)	149,9	43,2
Total des revenus	37,3	(5,9)	149,9	43,2
DÉPENSES				
Fonctionnement	6,3	-	7,7	6,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	6,3	-	7,7	6,3
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	6,3	-	7,7	6,3
Surplus (déficit) de l'exercice	31,0	(5,9)	142,2	36,9
Surplus (déficit) cumulé au début	8 673,2	36,9	8 562,9	8 636,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	8 704,2	31,0	8 705,1	8 673,2
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	8 704,2	31,0	8 705,1	8 673,2
Total	8 704,2	31,0	8 705,1	8 673,2

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds relatif aux contrats publics

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	145,7	216,7	
Total des dépenses	6,0	5,3	-
Surplus (déficit) de l'exercice	139,7	211,4	
Surplus (déficit) cumulé au début	8 045,6	8 424,9	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	8 185,3	8 636,3	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	-	-	-

Budget des organismes autres que budgétaires

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organismes autres que budgétaires	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Commission des services juridiques	182 488,9	198 409,5	189 855,3	185 514,1
Fonds d'aide aux actions collectives	3 340,0	4 353,0	3 300,0	4 318,7
Société québécoise d'information juridique	20 140,9	20 830,2	19 948,1	19 308,6
Total	205 969,8	223 592,7	213 103,4	209 141,4

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Commission des services juridiques (CSJ) est l'organisme chargé d'appliquer la Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques (RLRQ, chapitre A-14). Elle veille à ce que l'aide juridique soit fournie de façon cohérente et uniforme sur l'ensemble du territoire québécois par les centres régionaux aux personnes financièrement admissibles tout en s'assurant de la gestion efficace de ses ressources.

De plus, depuis 2010, par l'ajout du chapitre III de la Loi, elle fournit certains autres services juridiques, notamment lorsque le droit aux services d'un avocat rémunéré par l'État a été reconnu par une ordonnance judiciaire.

Plus récemment, la Loi favorisant l'accès à la justice en instituant le Service administratif de rajustement des pensions alimentaires pour enfants (RLRQ, chapitre A-2.02), sanctionnée le 15 juin 2012, a créé deux nouveaux services offerts et disponibles à toute la population du Québec.

Le Service d'aide à l'homologation a été ajouté au panier de services offerts dans le cadre de la Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques depuis le 10 octobre 2013.

Depuis le 1^{er} avril 2014, la CSJ a le mandat de gérer le Service administratif de rajustement des pensions alimentaires pour enfants.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'élèvent à 182,5 M\$ en 2021-2022, soit 7,4 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de la contribution ministérielle à l'organisme.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 198,4 M\$ en 2021-2022, soit 12,9 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. Cette augmentation s'explique par le nouveau tarif des honoraires de la pratique privée et par la baisse constatée de la dépense de la pratique privée en 2020-2021, due au ralentissement des activités judiciaires en raison de la pandémie.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 2,2 M\$, soit un niveau similaire à celui des investissements probables 2020-2021.

Commission des services juridiques

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022
(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	178 648,9	(7 603,9)	176 883,0	186 252,8
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	340,0	237,5	325,0	102,5
Revenus divers	3 500,0	-	3 000,0	3 500,0
Total des revenus	182 488,9	(7 366,4)	180 208,0	189 855,3
DÉPENSES				
Rémunération	99 070,8	945,2	100 224,1	98 125,6
Fonctionnement	99 338,7	11 950,2	92 814,3	87 388,5
Total des dépenses excluant le service de la dette	198 409,5	12 895,4	193 038,4	185 514,1
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	198 409,5	12 895,4	193 038,4	185 514,1
Surplus (déficit) de l'exercice	(15 920,6)	(20 261,8)	(12 830,4)	4 341,2
Surplus (déficit) cumulé au début	59 696,6	4 341,2	54 319,8	55 355,4
Surplus (déficit) cumulé à la fin	43 776,0	(15 920,6)	41 489,4	59 696,6
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	1 363,0	(41,1)	1 144,3	1 404,1
Ressources informationnelles	800,0	(150,0)	740,0	950,0
Total des immobilisations	2 163,0	(191,1)	1 884,3	2 354,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	2 163,0	(191,1)	1 884,3	2 354,1
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(2 000,0)	-	(2 000,0)	(2 000,0)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(2 000,0)	-	(2 000,0)	(2 000,0)

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'aide aux actions collectives a pour mandat d'assurer le financement des actions collectives en première instance et en appel, devant la Cour d'appel du Québec ou la Cour suprême du Canada, ainsi que de diffuser des informations relatives à l'exercice de ces actions.

Les revenus du fonds proviennent des revenus de subrogations et de reliquats perçus en application du Code de procédure civile du Québec (RLRQ, chapitre C-25.01), ainsi que des intérêts de placements.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 3,3 M\$ en 2021-2022, soit un niveau comparable aux revenus probables 2020-2021.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 4,4 M\$ en 2021-2022, soit un niveau comparable aux dépenses probables 2020-2021.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 2,9 M\$ en 2021-2022, soit 0,6 M\$ de plus que les investissements probables 2020-2021. Cette augmentation s'explique par l'acquisition de placements à long terme.

Fonds d'aide aux actions collectives

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Revenus divers	3 340,0	40,0	3 300,0	3 300,0
Total des revenus	3 340,0	40,0	3 300,0	3 300,0
DÉPENSES				
Rémunération	630,1	21,1	609,0	609,0
Fonctionnement	3 722,9	13,2	3 709,7	3 709,7
Total des dépenses excluant le service de la dette	4 353,0	34,3	4 318,7	4 318,7
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	4 353,0	34,3	4 318,7	4 318,7
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 013,0)	5,7	(1 018,7)	(1 018,7)
Surplus (déficit) cumulé au début	18 789,3	(1 018,7)	18 909,8	19 808,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	17 776,3	(1 013,0)	17 891,1	18 789,3
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	2 912,2	612,2	-	2 300,0
Total des investissements	2 912,2	612,2	-	2 300,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) a pour mission d'analyser, d'organiser, d'enrichir et de diffuser le droit au Québec, ce qui permet d'accompagner les professionnels dans leurs recherches de solutions ainsi que l'ensemble de la population dans sa compréhension du droit.

Les revenus annuels de la SOQUIJ proviennent principalement des consultations d'informations juridiques incluant des résumés et textes intégraux de jugements, des plunitifs et des doctrines qui sont accessibles par le biais de son site de recherche juridique. Des revenus sont aussi attribuables à la vente de publications et de bulletins électroniques, aux services, en lien avec le droit, offerts à différentes organisations, et à des revenus de transfert en provenance du portefeuille ministériel pour le développement et le maintien du projet JuridiQc.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus pour l'exercice 2021-2022 s'établissent à 20,1 M\$ et représentent une hausse de 0,2 M\$ comparativement aux revenus probables de 2020-2021. Cette variation nette est attribuable à l'effet combiné de l'augmentation de la contribution ministérielle pour le projet JuridiQc et d'une réduction des revenus courants.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2021-2022 s'établissent à 20,8 M\$ et représentent une hausse de 1,5 M\$ comparativement aux dépenses probables de l'exercice 2020-2021. Cette variation est attribuable aux coûts engendrés pour le projet JuridiQc et à une hausse des coûts des opérations courantes.

Les investissements

Les prévisions d'investissements pour l'exercice 2021-2022 s'élèvent à 5,7 M\$, soit une hausse de 4,1 M\$ par rapport aux prévisions 2020-2021. Cette variation s'explique essentiellement par une augmentation des coûts de développement du projet JuridiQc.

Société québécoise d'information juridique

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	4 386,8	769,4	2 541,6	3 617,4
Revenus divers	15 754,1	(576,6)	16 611,4	16 330,7
Total des revenus	20 140,9	192,8	19 153,0	19 948,1
DÉPENSES				
Rémunération	12 993,6	569,5	12 701,3	12 424,1
Fonctionnement	7 833,6	964,1	6 451,7	6 869,5
Créances douteuses et autres provisions	3,0	(12,0)	-	15,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	20 830,2	1 521,6	19 153,0	19 308,6
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	20 830,2	1 521,6	19 153,0	19 308,6
Surplus (déficit) de l'exercice	(689,3)	(1 328,8)	-	639,5
Surplus (déficit) cumulé au début	7 107,7	639,5	5 341,9	6 468,2
Surplus (déficit) cumulé à la fin	6 418,4	(689,3)	5 341,9	7 107,7
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	(60,0)	60,0	60,0
Ressources informationnelles	5 650,2	4 118,3	3 467,7	1 531,9
Total des immobilisations	5 650,2	4 058,3	3 527,7	1 591,9
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	5 650,2	4 058,3	3 527,7	1 591,9
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Budget des comptes à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Comptes à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Accord relatif à la Loi sur les contraventions	600,0	600,0	500,0	500,0
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	251,0	251,0	250,0	250,0
Total	851,0	851,0	750,0	750,0

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère				
Relations internationales et Francophonie	126,6	-	126,6	-
Sous-total	126,6	-	126,6	-
Organisme autre que budgétaire				
Office Québec-Monde pour la jeunesse	10,8	-	10,8	-
Sous-total	10,8	-	10,8	-
Ajustement de consolidation³	(2,4)	-	(2,4)	-
Total	135,0	-	135,0	-
Mesures du Budget ²	-			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	135,0			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	5,6			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	20 035,9	308,0	1 874,0	21 601,9	20 010,8
2. Affaires internationales	106 563,6	2 390,0	4 950,0	109 123,6	99 250,9
	126 599,5	2 698,0	6 824,0	130 725,5	119 261,7
Moins :					
Crédits permanents				100,0	100,0
Crédits à voter				130 625,5	119 161,7

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	65 140,0	59 325,7
Fonctionnement	29 160,5	28 005,9
Affectation à un fonds spécial	3 248,1	3 248,1
Transfert	29 050,9	27 330,0
Total	126 599,5	117 909,7
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	4 850,0	2 500,0
Immobilisations en ressources informationnelles	474,0	550,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 500,0	1 000,0
Total	6 824,0	4 050,0

Ventilation par ministère

(en milliers de dollars)

	<u>2021-2022</u>	<u>2020-2021</u>
Budget de dépenses		
Ministère	<u>126 599,5</u>	<u>117 909,7</u>
Total	126 599,5	117 909,7
Budget d'investissements		
Ministère	<u>6 824,0</u>	<u>4 050,0</u>
Total	6 824,0	4 050,0

PROGRAMME 1 Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	20 035,9	308,0	1 874,0	21 601,9	20 010,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				100,0	100,0
Crédit à voter				21 501,9	19 910,8

Ce programme permet au Ministère d'assumer les activités administratives nécessaires à la réalisation de sa mission.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	11 822,9		11 822,9	11 707,2
Fonctionnement	8 100,5		8 100,5	7 569,1
Transfert	112,5		112,5	112,5
	20 035,9		20 035,9	19 388,8
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	1 400,0		1 400,0	400,0
Immobilisations en ressources informationnelles	474,0		474,0	550,0
	1 874,0		1 874,0	950,0

PROGRAMME 2 Affaires internationales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales	30 372,0	-	-	30 372,0	27 909,0
2. Représentation du Québec à l'étranger	56 050,2	2 390,0	4 950,0	58 610,2	54 481,5
3. Relations bilatérales	8 876,9	-	-	8 876,9	7 741,8
4. Protocole et Bureau des missions	2 244,1	-	-	2 244,1	2 549,1
5. Relations économiques et interministérielles	5 512,0	-	-	5 512,0	1 873,3

Suite à la page suivante

Ce programme vise à promouvoir et à défendre les intérêts du Québec sur le plan international, en s'assurant du respect des compétences et de la cohérence de l'action gouvernementale.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Rémunération	4 888,9	39 340,2	4 556,9	1 769,1	2 762,0	53 317,1
Fonctionnement	800,0	16 710,0	1 025,0	475,0	2 050,0	21 060,0
Affectation à un fonds spécial	3 248,1	-	-	-	-	3 248,1
Transfert	21 435,0	-	3 295,0	-	700,0	25 430,0
	30 372,0	56 050,2	8 876,9	2 244,1	5 512,0	103 055,2
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	3 450,0	-	-	-	3 450,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	1 500,0	-	-	-	1 500,0
	-	4 950,0	-	-	-	4 950,0

PROGRAMME 2 (suite)

Affaires internationales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
6. Soutien aux Offices jeunesse internationaux du Québec	3 508,4	-	-	3 508,4	4 696,2
	106 563,6	2 390,0	4 950,0	109 123,6	99 250,9
Crédit à voter				109 123,6	99 250,9

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total		Éléments	
		6	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	53 317,1	-	53 317,1	47 618,5
Fonctionnement	21 060,0	-	21 060,0	20 436,8
Affectation à un fonds spécial	3 248,1	-	3 248,1	3 248,1
Transfert	25 430,0	3 508,4	28 938,4	27 217,5
	103 055,2	3 508,4	106 563,6	98 520,9
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	3 450,0	-	3 450,0	2 100,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 500,0	-	1 500,0	1 000,0
	4 950,0	-	4 950,0	3 100,0

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 2 - Affaires internationales		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	3 248,1	3 248,1
Total	3 248,1	3 248,1

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	108,9	108,9
Fonctionnement	10,0	20,0
Support	3 129,2	3 119,2
Total	3 248,1	3 248,1

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	112,5	112,5
Programme 2 - Affaires internationales		
Organismes voués à la jeunesse	3 508,4	4 696,2
Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales	21 435,0	19 584,2
Relations bilatérales	3 295,0	2 937,1
Relations économiques et interministérielles	700,0	-
Total du programme 2	28 938,4	27 217,5
Total	29 050,9	27 330,0

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	2 118,8	1 745,0
Entreprises et organismes d'État	4 343,8	4 795,2
Institutions d'enseignement	2 198,4	2 040,6
Organismes à but non lucratif	20 090,5	18 408,8
Personnes	299,4	340,4
Total	29 050,9	27 330,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Fonctionnement	51,0	51,0
Support	28 999,9	27 279,0
Total	29 050,9	27 330,0

Budget de l'organisme autre que budgétaire

Prévisions des revenus et des dépenses (en milliers de dollars)

Organisme autre que budgétaire	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Office Québec-Monde pour la jeunesse	9 986,1	10 790,7	7 270,0	7 438,9
Total	9 986,1	10 790,7	7 270,0	7 438,9

OFFICE QUÉBEC-MONDE POUR LA JEUNESSE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) a pour mission de développer les relations entre les jeunes du Québec et ceux de territoires et de pays que la ministre lui indique et qui ne sont pas couverts par l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Ces relations ont pour objet de favoriser chez ces jeunes la connaissance mutuelle de leur culture respective, d'accroître entre eux les échanges sur le plan individuel et collectif et de susciter le développement de réseaux de coopération.

Plus particulièrement, l'OQMJ est chargé d'établir des contacts avec des organismes publics ou privés de ces territoires et de ces pays en vue d'élaborer, en partenariat avec ces organismes, des programmes d'échanges et de coopérations accessibles aux jeunes de tous les milieux. Les programmes d'échanges et de coopérations ont en commun de comporter des activités formatrices sur le plan personnel, académique ou professionnel, telles que des séminaires, des stages en milieu de travail et des productions culturelles.

L'OQMJ peut également apporter son soutien financier ou technique à la conception et à la réalisation de projets de coopération dont l'initiative provient du milieu.

Les revenus annuels de l'OQMJ proviennent principalement de subventions du gouvernement du Québec, notamment celles du ministère des Relations internationales et de la Francophonie et celles du Secrétariat à la jeunesse.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les revenus de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse s'établissent à 10,0 M\$ en 2021-2022, en hausse de 2,7 M\$ par rapport aux revenus probables de l'exercice 2020-2021. Cette augmentation s'explique notamment par l'augmentation de la subvention provenant du Secrétariat à la jeunesse du Québec et par une augmentation des revenus divers en lien avec l'anticipation de la reprise des activités.

Les dépenses

Les dépenses de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse s'établissent à 10,8 M\$ en 2021-2022, en hausse de 3,4 M\$ par rapport aux dépenses probables de l'exercice 2020-2021. Cette augmentation s'explique notamment par l'anticipation de la reprise des activités, montant consacré à la mobilité jeunesse.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent sensiblement au même niveau qu'en 2020-2021.

Office Québec-Monde pour la jeunesse

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	2 414,1	-	2 988,9	2 414,1
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	5 200,0	1 375,0	5 100,0	3 825,0
Revenus divers	2 372,0	1 341,1	2 239,2	1 030,9
Total des revenus	9 986,1	2 716,1	10 328,1	7 270,0
DÉPENSES				
Rémunération	3 517,5	338,5	3 236,5	3 179,0
Fonctionnement	1 078,3	131,5	1 132,5	946,8
Transfert	6 191,1	2 883,3	5 953,8	3 307,8
Total des dépenses excluant le service de la dette	10 786,9	3 353,3	10 322,8	7 433,6
Service de la dette	3,8	(1,5)	5,3	5,3
Total des dépenses	10 790,7	3 351,8	10 328,1	7 438,9
Surplus (déficit) de l'exercice	(804,6)	(635,7)	-	(168,9)
Surplus (déficit) cumulé au début	1 948,4	(168,9)	2 299,8	2 117,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 143,8	(804,6)	2 299,8	1 948,4
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	20,0	-	20,0	20,0
Ressources informationnelles	30,0	20,0	50,0	10,0
Total des immobilisations	50,0	20,0	70,0	30,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	50,0	20,0	70,0	30,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(70,3)	34,5	(104,8)	(104,8)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(70,3)	34,5	(104,8)	(104,8)

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organismes budgétaires				
Santé et Services sociaux	47 094,6	-	47 094,6	-
Commissaire à la santé et au bien-être	3,2	-	3,2	-
Office des personnes handicapées du Québec	16,1	-	16,1	-
Sous-total	47 113,9	-	47 113,9	-
Fonds spéciaux				
Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis	134,8	-	134,8	-
Fonds de soutien aux proches aidants	10,5	-	10,5	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	356,9	0,2	357,1	-
Sous-total	502,2	0,2	502,4	-
Organismes autres que budgétaires				
Corporation d'urgences-santé	167,0	0,7	167,7	-
Fonds de l'assurance médicaments	4 138,2	2,1	4 140,3	-
Héma-Québec	501,4	1,3	502,7	-
Institut national de santé publique du Québec	87,8	0,6	88,5	-
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	29,4	-	29,4	-
Régie de l'assurance maladie du Québec	13 544,2	0,6	13 544,8	-
Sous-total	18 468,0	5,3	18 473,4	-
Organismes du réseau de la santé et des services sociaux³				
Réseau de la santé et des services sociaux	31 716,0	615,0	32 331,0	-
Sous-total	31 716,0	615,0	32 331,0	-
Comptes à fin déterminée				
Coûts des services de santé occasionnés par les accidents d'automobile	104,0	-	104,0	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	0,2	-	0,2	-
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	22,0	-	22,0	-
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	52,9	-	52,9	-
Mise en oeuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	19,5	-	19,5	-
Sous-total	198,7	-	198,7	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	1 057,2	-	1 057,2	10,5
Ajustement de consolidation³	(46 708,5)	-	(46 708,5)	-
Total	52 347,5	620,6	52 968,1	10,5

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget² (4)
Mesures du Budget ²	10,5			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	52 358,0			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)⁴	(2,6)			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

⁴ En excluant l'effet des mesures mises en oeuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie, la croissance des dépenses consolidées du portefeuille est de 5,8 %.

Budget et crédits du ministère et des organismes budgétaires

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Fonctions de coordination	200 135,9	1 000,0	5 335,5	204 471,4	2 194 205,0
2. Services dispensés à la population	35 769 364,0	-	494 600,0	36 263 964,0	37 426 956,8
3. Office des personnes handicapées du Québec	16 092,6	75,0	75,0	16 092,6	14 209,5
4. Régie de l'assurance maladie du Québec	11 092 010,8	-	-	11 092 010,8	10 580 474,2
5. Condition des Aînés	36 296,7	-	-	36 296,7	34 359,0
	47 113 900,0	1 075,0	500 010,5	47 612 835,5	50 250 204,5
Moins :					
Crédits permanents				9 718 804,0	13 306 135,0
Fonds des services de santé				8 398 000,0	8 417 000,0
Crédits à voter				29 496 031,5	26 515 169,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	117 373,5	101 535,8
Fonctionnement	76 426,7	2 081 211,1
Affectation à un fonds spécial	293 461,7	292 167,9
Transfert	46 626 638,1	47 767 331,3
Total	47 113 900,0	50 242 246,1
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	314,1	2 968,4
Immobilisations en ressources informationnelles	5 096,4	6 080,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	494 600,0	-
Total	500 010,5	9 048,4

Ventilation par ministère et organisme budgétaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	47 094 583,3	50 224 871,6
Commissaire à la santé et au bien-être	3 224,1	3 200,0
Office des personnes handicapées du Québec	16 092,6	14 174,5
Total	47 113 900,0	50 242 246,1
Budget d'investissements		
Ministère	499 935,5	8 923,4
Office des personnes handicapées du Québec	75,0	125,0
Total	500 010,5	9 048,4

PROGRAMME 1 Fonctions de coordination

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et gestion ministérielle	172 440,1	1 000,0	5 335,5	176 775,6	2 168 803,9
2. Organisme-conseil	3 224,1	-	-	3 224,1	3 200,0
3. Activités nationales	24 471,7	-	-	24 471,7	22 201,1
	200 135,9	1 000,0	5 335,5	204 471,4	2 194 205,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				28,8	28,8
Crédit à voter				204 442,6	182 276,2

Ce programme vise à procurer au Ministère ainsi qu'à l'organisme-conseil les ressources et les services nécessaires pour établir, mettre en oeuvre et contrôler les programmes de santé et de services sociaux. Il vise également à permettre la participation de la population à la définition de ses besoins et à assurer la coordination nationale du développement et de la prestation des services de santé et des services sociaux.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	105 736,4	1 666,7	-	107 403,1	91 708,7
Fonctionnement	66 703,7	1 327,4	2 745,8	70 776,9	2 074 863,0
Transfert	-	230,0	21 725,9	21 955,9	19 709,9
	172 440,1	3 224,1	24 471,7	200 135,9	2 186 281,6
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	294,1	-	-	294,1	2 923,4
Immobilisations en ressources informationnelles	5 041,4	-	-	5 041,4	6 000,0
	5 335,5	-	-	5 335,5	8 923,4

PROGRAMME 2

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Santé publique	577 381,8	-	-	577 381,8	3 051 870,2
2. Services généraux - Activités cliniques et d'aide	1 074 505,2	-	-	1 074 505,2	987 705,0
3. Soutien à l'autonomie des personnes âgées - Soutien à domicile	1 869 941,9	-	-	1 869 941,9	1 665 440,4
4. Soutien à l'autonomie des personnes âgées - Hébergement	4 296 817,7	-	-	4 296 817,7	5 090 259,3
5. Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme	1 189 918,9	-	-	1 189 918,9	1 158 632,7
6. Jeunes en difficulté	1 714 479,1	-	-	1 714 479,1	1 636 178,8

Suite à la page suivante

Ce programme vise à assurer à la population les services favorisant l'atteinte des objectifs définis par la politique de la santé et du bien-être qui répondent aux besoins qui touchent l'ensemble de la population ou à des problématiques particulières.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	-	-
Transfert	577 381,8	1 074 505,2	1 869 941,9	4 296 817,7	1 189 918,9	1 714 479,1	10 723 044,6
	577 381,8	1 074 505,2	1 869 941,9	4 296 817,7	1 189 918,9	1 714 479,1	10 723 044,6
Budget d'investissements							
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-

PROGRAMME 2 (suite)

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
7. Dépendances	168 181,3	-	-	168 181,3	164 357,9
8. Santé mentale	1 663 624,8	-	-	1 663 624,8	1 517 240,4
9. Santé physique	9 996 496,2	-	-	9 996 496,2	10 389 160,7
10. Administration	1 183 301,5	-	-	1 183 301,5	1 177 532,6
11. Soutien aux services	1 106 833,1	-	-	1 106 833,1	1 187 173,3

Suite à la page suivante

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	Éléments					Sous-total
		7	8	9	10	11	
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	-	-
Transfert	10 723 044,6	168 181,3	1 663 624,8	9 996 496,2	1 183 301,5	1 106 833,1	24 841 481,5
	10 723 044,6	168 181,3	1 663 624,8	9 996 496,2	1 183 301,5	1 106 833,1	24 841 481,5
Budget d'investissements							
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-

PROGRAMME 2 (suite)

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
12. Gestion des bâtiments et des équipements	1 447 113,5	-	-	1 447 113,5	1 411 691,8
13. Organismes communautaires et autres organismes	777 381,8	-	-	777 381,8	837 285,6
14. Activités connexes	4 048 522,2	-	-	4 048 522,2	4 323 365,0
15. Service de la dette	1 809 290,0	-	-	1 809 290,0	1 738 589,0
16. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	46 201,9	-	-	46 201,9	46 201,9

Suite à la page suivante

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	Éléments					Sous-total
		12	13	14	15	16	
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	293 461,7	-	-	293 461,7
Transfert	24 841 481,5	1 447 113,5	777 381,8	3 755 060,5	1 809 290,0	46 201,9	32 676 529,2
	24 841 481,5	1 447 113,5	777 381,8	4 048 522,2	1 809 290,0	46 201,9	32 969 990,9
Budget d'investissements							
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-

PROGRAMME 2 (suite)

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
17. Programme d'aide financière pour les gicleurs dans les résidences privées pour aînés	70 000,0	-	-	70 000,0	28 301,0
18. Déficience physique	717 172,5	-	-	717 172,5	702 971,2
19. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour l'accessibilité des services en médecine spécialisée ¹	428 400,6	-	494 600,0	923 000,6	313 000,0
20. Financement des actions temporaires pour vaincre la crise sanitaire	1 583 800,0	-	-	1 583 800,0	-
	35 769 364,0	-	494 600,0	36 263 964,0	37 426 956,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi visant à favoriser le civisme, (RLRQ, chapitre C-20)					
Élément 9				39,6	38,7
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (RLRQ, chapitre I-6)					
Élément 9				11 103,4	10 868,9
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10)					
Élément 14				1 112 794,7	1 087 838,9
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1)					
Élément 14				117 601,5	115 260,3
Loi sur la santé publique, (RLRQ, chapitre S-2.2)					
Élément 1				-	2 562 100,0
Élément 4				-	1 752 356,0
Élément 8				-	12 800,0
Élément 9				-	818 292,0
Élément 11				-	110 580,0
Élément 13				-	87 600,0
Élément 14				425,2	376 397,2
Élément 20				1 583 800,0	-
Fonds des services de santé					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5)					
Élément 9				4 199 000,0	4 208 500,0
Crédit à voter				29 239 199,6	26 284 324,8

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Sous-total	Éléments				2021-2022	2020-2021
		17	18	19	20		
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	293 461,7	-	-	-	-	293 461,7	292 167,9
Transfert	32 676 529,2	70 000,0	717 172,5	428 400,6	1 583 800,0	35 475 902,3	37 134 788,9
	32 969 990,9	70 000,0	717 172,5	428 400,6	1 583 800,0	35 769 364,0	37 426 956,8
Budget d'investissements							
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	494 600,0	-	494 600,0	-
	-	-	-	494 600,0	-	494 600,0	-

PROGRAMME 3

Office des personnes handicapées du Québec

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Administration et soutien à l'intégration des personnes handicapées	16 092,6	75,0	75,0	16 092,6	14 209,5
Crédit à voter				16 092,6	14 209,5

Ce programme vise à assurer la mise en oeuvre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, chapitre E-20.1).

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	9 970,4		9 970,4	9 827,1
Fonctionnement	3 104,4		3 104,4	3 346,8
Transfert	3 017,8		3 017,8	1 000,6
	16 092,6		16 092,6	14 174,5
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	20,0		20,0	45,0
Immobilisations en ressources informationnelles	55,0		55,0	80,0
	75,0		75,0	125,0

PROGRAMME 4

Régie de l'assurance maladie du Québec

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Services médicaux	7 696 798,5	-	-	7 696 798,5	7 391 891,7
2. Services optométriques	110 906,6	-	-	110 906,6	82 629,6
3. Services dentaires	184 636,0	-	-	184 636,0	140 385,4
4. Services pharmaceutiques et médicaments	2 799 720,1	-	-	2 799 720,1	2 696 000,8
5. Autres services	187 833,7	-	-	187 833,7	171 140,9
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à défrayer le coût des services assurés et les frais d'administration, notamment dans le cadre des régimes d'assurance maladie et d'assurance médicaments.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Transfert	7 696 798,5	110 906,6	184 636,0	2 799 720,1	187 833,7	10 979 894,9
	7 696 798,5	110 906,6	184 636,0	2 799 720,1	187 833,7	10 979 894,9

PROGRAMME 4 (suite)

Régie de l'assurance maladie du Québec

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
6. Administration	112 115,9	-	-	112 115,9	98 425,8
	11 092 010,8	-	-	11 092 010,8	10 580 474,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5)					
Élément 1				3 799 340,2	3 500 848,2
Élément 2				54 746,4	21 814,5
Élément 3				91 141,1	36 594,2
Élément 4				2 799 720,1	2 696 000,8
Élément 5				92 719,6	68 494,5
Élément 6				49 197,2	42 075,8
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (RLRQ, chapitre I-6)					
Élément 6				6 146,2	6 146,2
Fonds des services de santé					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5)					
Élément 1				3 897 458,3	3 891 043,5
Élément 2				56 160,2	60 815,1
Élément 3				93 494,9	103 791,2
Élément 5				95 114,1	102 646,4
Élément 6				56 772,5	50 203,8
Crédit à voter				-	-

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	6	Éléments	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses					
Transfert	10 979 894,9	112 115,9		11 092 010,8	10 580 474,2
	10 979 894,9	112 115,9		11 092 010,8	10 580 474,2

PROGRAMME 5

Condition des Aînés

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Vieillessement actif	22 641,4	-	-	22 641,4	20 713,7
2. Soutien aux personnes âgées en situation de vulnérabilité	13 655,3	-	-	13 655,3	13 645,3
	36 296,7	-	-	36 296,7	34 359,0
Crédit à voter				36 296,7	34 359,0

Ce programme poursuit deux objectifs. Il vise d'abord à favoriser le vieillissement actif au sein de la société québécoise. Ensuite, il assure la mise en place des mesures permettant de lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées et de soutenir de façon particulière les personnes âgées plus vulnérables. Enfin, ce programme permet de planifier, conseiller, concerter et soutenir des politiques ou mesures propices pour combattre les préjugés et favoriser la participation, la santé et la sécurité des personnes âgées, et ce, dans une perspective d'équité intergénérationnelle et de respect de la diversité.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Fonctionnement	680,0	1 865,4	2 545,4	3 001,3
Transfert	21 961,4	11 789,9	33 751,3	31 357,7
	22 641,4	13 655,3	36 296,7	34 359,0

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 2 - Services dispensés à la population		
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	293 461,7	292 167,9
Total	293 461,7	292 167,9

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	11 752,6	8 552,6
Fonctionnement	173 418,1	164 818,5
Capital	1 208,6	1 208,6
Intérêt	239,0	239,0
Support	106 843,4	117 349,2
Total	293 461,7	292 167,9

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Fonctions de coordination		
Autres crédits de transfert	21 955,9	19 709,9
Programme 2 - Services dispensés à la population		
Accessibilité des services en médecine spécialisée	428 400,6	313 000,0
Achat de vaccins et de produits biologiques	99 086,9	97 526,5
Aide financière aux personnes handicapées pour divers besoins spéciaux	105 286,7	103 629,1
Aide financière pour l'achat de lunettes et de lentilles	40 461,1	36 240,0
Contribution gouvernementale aux régimes de retraite	1 230 396,2	1 203 099,2
Établissements privés	721 949,0	750 038,7
Établissements publics	24 849 224,0	28 003 162,0
Harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	46 201,9	46 201,9
Loyer - établissements du réseau	104 768,2	107 260,1
Organismes communautaires et autres organismes	777 381,8	837 285,6
Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	114 194,9	103 236,5
Rémunération des résidents en médecine	290 226,0	294 186,0
Ressources de type familial	653 330,7	646 084,0
Service de la dette	1 704 521,8	1 631 328,9
Services hospitaliers hors Québec	234 898,7	240 857,2
Services sanitaires aériens	51 682,5	46 270,5
Soutien aux proches aidants	59 582,1	39 942,1
Système du sang	505 019,5	490 487,6
Transporteurs ambulanciers	703 563,9	670 026,9
Autres crédits de transfert	2 755 725,8	1 474 926,1
Total du programme 2	35 475 902,3	37 134 788,9
Programme 3 - Office des personnes handicapées du Québec		
Soutien à l'intégration des personnes handicapées	3 017,8	1 000,6
Programme 4 - Régie de l'assurance maladie du Québec		
Aides techniques	165 484,8	148 365,2
Bourses d'études et de recherche	22 348,9	22 775,7
Frais afférents à l'administration du régime d'assurance maladie	112 115,9	98 425,8
Services dentaires	184 636,0	140 385,4
Services médicaux	7 696 798,5	7 391 891,7
Services optométriques	110 906,6	82 629,6
Services pharmaceutiques et médicaments	2 799 720,1	2 696 000,8
Total du programme 4	11 092 010,8	10 580 474,2
Programme 5 - Condition des Aînés		
Lutte contre la maltraitance envers les aînés	11 789,9	11 364,0
Politique Vieillir et vivre ensemble	21 961,4	19 993,7
Total du programme 5	33 751,3	31 357,7
Total	46 626 638,1	47 767 331,3

CRÉDITS DE TRANSFERT (suite)

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	633 848,8	564 102,8
Entreprises et organismes d'État	414 434,9	389 849,5
Établissements de santé et de services sociaux	33 242 348,8	34 930 097,2
Municipalités	1 464,0	1 536,0
Organismes à but non lucratif	848 130,4	901 107,1
Personnes	11 486 411,2	10 980 638,7
Total	46 626 638,1	47 767 331,3

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	31 201 329,6	30 778 701,1
Fonctionnement	9 613 974,1	11 488 173,5
Capital	1 101 996,4	1 025 193,9
Intérêt	424 036,6	425 229,0
Support	4 285 301,4	4 050 033,8
Total	46 626 638,1	47 767 331,3

Budget des fonds spéciaux

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis	82 317,8	134 840,4	64 033,8	37 689,9
Fonds de soutien aux proches aidants	8 821,1	10 488,3	15 111,4	17 980,0
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	352 040,1	357 118,7	381 153,7	383 274,0
Total	443 179,0	502 447,4	460 298,9	438 943,9

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis	134 840,4	-
Fonds de soutien aux proches aidants	10 488,3	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	357 118,7	54 714,2
Total à approuver	502 447,4	54 714,2

Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	23 257,5	-
Total à approuver	23 257,5	-

FONDS DE PRÉVENTION ET DE RECHERCHE EN MATIÈRE DE CANNABIS

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi encadrant le cannabis (L.Q. 2018, chapitre 9) constitue, au ministère de la Santé et des Services sociaux, le Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis. Ce fonds est affecté au financement :

- d'activités et de programmes de surveillance et de recherche concernant les effets du cannabis sur l'état de santé de la population;
- de soins curatifs en lien avec l'usage du cannabis;
- d'activités et de programmes de prévention des méfaits du cannabis et de promotion de la santé.

Les revenus du fonds proviennent principalement du Fonds des revenus provenant de la vente du cannabis qui est sous la responsabilité du ministre des Finances.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis s'établissent à 82,3 M\$ en 2021-2022, soit une croissance de 18,3 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique par une augmentation des revenus provenant du Fonds des revenus provenant de la vente du cannabis.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis s'établissent à 134,8 M\$ en 2021-2022, soit une croissance de 97,2 M\$ par rapport à la dépense probable 2020-2021. Cette variation s'explique par une augmentation des dépenses en lien avec l'utilisation du surplus cumulé de 2020-2021.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu pour le Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis en 2021-2022.

Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	82 317,8	18 394,3	49 125,4	63 923,5
Revenus divers	-	(110,3)	-	110,3
Total des revenus	82 317,8	18 284,0	49 125,4	64 033,8
DÉPENSES				
Rémunération	3 659,7	71,8	2 026,0	3 587,9
Fonctionnement	4 184,0	82,0	3 000,0	4 102,0
Transfert	126 996,7	96 996,7	67 674,0	30 000,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	134 840,4	97 150,5	72 700,0	37 689,9
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	134 840,4	97 150,5	72 700,0	37 689,9
Surplus (déficit) de l'exercice	(52 522,6)	(78 866,5)	(23 574,6)	26 343,9
Surplus (déficit) cumulé au début	52 593,2	26 343,9	23 989,6	26 249,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	70,6	(52 522,6)	415,0	52 593,2
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	174,6	(52 520,6)	517,0	52 695,2
Total	174,6	(52 520,6)	517,0	52 695,2

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020**Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	25 000,0	28 656,0	
Total des dépenses	42 926,5	22 741,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(17 926,5)	5 915,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	17 926,5	20 334,3	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	26 249,3	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	-	-	-

FONDS DE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Découlant d'un partenariat entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et Sojecci II Ltée, société de la famille de Lucie et André Chagnon, le fonds contribue à la réalisation de la mission de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants en soutenant les proches aidants qui fournissent, sans rémunération, des soins et du soutien régulier à domicile à des aînés ayant une incapacité significative ou persistante susceptible de compromettre leur maintien à domicile.

Les revenus annuels du fonds proviennent des intérêts produits sur les sommes portées au crédit du fonds général.

Le fonds cessera ses activités en octobre 2021.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du Fonds de soutien aux proches aidants s'établissent à 8,8 M\$ en 2021-2022, soit une réduction de 6,3 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique par une diminution des revenus découlant de la fermeture du fonds.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du Fonds de soutien aux proches aidants s'établissent à 10,5 M\$ en 2021-2022, soit une réduction de 7,5 M\$ par rapport à la dépense probable 2020-2021 qui s'explique par une diminution des subventions mensuelles.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu pour le Fonds de soutien aux proches aidants en 2021-2022.

Fonds de soutien aux proches aidants

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Taxes à la consommation	8 750,0	(6 250,0)	-	15 000,0
Revenus divers	71,1	(40,3)	616,4	111,4
Total des revenus	8 821,1	(6 290,3)	616,4	15 111,4
DÉPENSES				
Transfert	10 488,3	(7 491,7)	17 980,0	17 980,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	10 488,3	(7 491,7)	17 980,0	17 980,0
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	10 488,3	(7 491,7)	17 980,0	17 980,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 667,2)	1 201,4	(17 363,6)	(2 868,6)
Surplus (déficit) cumulé au début	43 044,7	(2 868,6)	43 409,8	45 913,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	- ¹	(43 044,7)	26 046,2	43 044,7
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	(43 017,5)	25 922,1	43 017,5
Total	-	(43 017,5)	25 922,1	43 017,5

¹ À la date de cessation du fonds, les surplus existants seront versés au fonds général du fonds consolidé du revenu.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds de soutien aux proches aidants

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	689,4	15 822,0	
Total des dépenses	16 171,7	16 171,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(15 482,3)	(349,7)	
Surplus (déficit) cumulé au début	46 263,0	46 263,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	<u>30 780,7</u>	<u>45 913,3</u>	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	<u>-</u>	<u>-</u>	-

FONDS DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (L.Q. 2012, chapitre 31) a été adoptée à l'Assemblée nationale le 7 décembre 2012. Le fonds reprend les activités transférées de la Société de gestion informatique SOGIQUE au Ministère dans le cadre de la Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE (L.Q. 2012, chapitre 9).

Ce fonds est affecté au financement des activités relatives aux services d'installation, d'entretien et de réparation de tout support technologique utilisé par le Ministère, par un établissement de santé et de services sociaux ou par un autre organisme ou personne liés au réseau de la santé et des services sociaux. Il assure aussi le financement des services de soutien aux utilisateurs de ces supports technologiques, des services de gestion de leurs ressources informationnelles ainsi que des services de conception, de réalisation et de fourniture d'actifs informationnels pour ces intervenants.

Les revenus annuels du fonds proviennent de la facturation de services au réseau de la santé et des services sociaux et des crédits du Ministère.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (FRISSSS) s'établissent à 352,0 M\$ pour l'exercice financier 2021-2022, soit une diminution de 29,1 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique par des besoins de financement plus faibles.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 357,1 M\$ pour l'exercice financier 2021-2022, soit une diminution de 26,2 M\$ par rapport à la dépense probable 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par l'ajustement des prévisions des travaux liés à la pandémie de COVID-19, l'ajout de ressources humaines ainsi que la diminution des frais de gestion d'une entente avec la RAMQ.

Les investissements

Les prévisions d'investissements du fonds s'établissent à 54,7 M\$ pour l'exercice financier 2021-2022, soit une diminution de 58,2 M\$. Cette variation s'explique par l'ajustement des échéanciers de plusieurs projets afin de respecter le PQI 2021-2031 et de libérer des effectifs pour les travaux liés à la pandémie.

Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	299 996,8	(31 713,6)	273 014,2	331 710,4
Revenus divers	52 043,3	2 600,0	45 072,7	49 443,3
Total des revenus	352 040,1	(29 113,6)	318 086,9	381 153,7
DÉPENSES				
Rémunération	33 874,2	3 801,6	25 781,9	30 072,6
Fonctionnement	213 057,6	(25 544,5)	184 825,4	238 602,1
Transfert	109 948,7	(4 398,4)	109 662,7	114 347,1
Total des dépenses excluant le service de la dette	356 880,5	(26 141,3)	320 270,0	383 021,8
Service de la dette	238,2	(14,0)	256,5	252,2
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	357 118,7	(26 155,3)	320 526,5	383 274,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(5 078,6)	(2 958,3)	(2 439,6)	(2 120,3)
Surplus (déficit) cumulé au début	7 442,2	(2 120,3)	5 548,7	9 562,5
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 363,6	(5 078,6)	3 109,1	7 442,2
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles				
Ressources informationnelles	54 714,2	(58 196,8)	113 741,6	112 911,0
Total des immobilisations	54 714,2	(58 196,8)	113 741,6	112 911,0
Prêts, placements, avances et autres coûts				
	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	54 714,2	(58 196,8)	113 741,6	112 911,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(215 305,6)	(99 002,9)	(146 940,8)	(116 302,7)
Solde des avances au (du) fonds général	89 940,1	82 233,5	82 303,3	7 706,6
Total	(125 365,5)	(16 769,4)	(64 637,5)	(108 596,1)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

L'excédent des dépenses est attribuable à des transferts au réseau de la santé et des services sociaux dans le cadre du développement des systèmes d'information unifiés.

Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	239 265,7	250 873,7	
Total des dépenses	230 805,5	254 063,0	23 257,5
Surplus (déficit) de l'exercice	8 460,2	(3 189,3)	
Surplus (déficit) cumulé au début	13 073,0	12 751,8	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	21 533,2	9 562,5	
Investissements			
Immobilisations	83 934,2	50 222,6	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	83 934,2	50 222,6	-

Budget des organismes autres que budgétaires

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organismes autres que budgétaires	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Corporation d'urgences-santé	167 679,8	167 679,8	172 755,2	172 755,2
Fonds de l'assurance médicaments	4 140 314,1	4 140 314,1	4 002 213,4	4 002 213,4
Héma-Québec	502 701,3	502 701,3	442 853,3	442 853,3
Institut national de santé publique du Québec	85 965,1	88 465,1	85 809,1	88 281,0
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	27 039,8	29 439,9	25 951,8	29 135,9
Régie de l'assurance maladie du Québec	13 544 773,2	13 544 773,2	12 869 279,1	12 869 279,1
Total	18 468 473,3	18 473 373,4	17 598 861,9	17 604 517,9

CORPORATION D'URGENCES-SANTÉ

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Corporation d'urgences-santé a pour mission de planifier, d'organiser et de coordonner l'organisation des services préhospitaliers d'urgence sur son territoire, y compris la mise en place d'un service de premiers répondants. De plus, elle exploite un centre de communication santé et un service ambulancier. Les revenus proviennent principalement d'une subvention du Ministère et de revenus de facturation pour les transports ambulanciers.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de la Corporation d'urgence-santé s'établissent à 167,7 M\$ en 2021-2022 soit une diminution de 5,1 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette diminution s'explique notamment par un financement attendu moins élevé des coûts associés à la COVID-19.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de la Corporation d'urgence-santé s'établissent à 167,7 M\$ en 2021-2022, soit une diminution de 5,1 M\$ par rapport à la dépense probable 2020-2021. Cette diminution s'explique notamment par une diminution des coûts associés à la COVID-19.

Les investissements

Les prévisions d'investissements de la Corporation d'urgence-santé s'établissent à 8,3 M\$ en 2021-2022, soit une augmentation de 2,0 M\$. Cette variation s'explique principalement par des investissements dans les infrastructures de télécommunication. Les investissements s'effectueront selon le Plan québécois des infrastructures.

Corporation d'urgences-santé

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	137 538,3	(7 139,7)	130 809,3	144 678,0
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	689,7	54,4	5 043,6	635,3
Revenus divers	29 386,4	2 169,5	30 283,5	27 216,9
Transferts du gouvernement fédéral	65,4	(159,6)	-	225,0
Total des revenus	167 679,8	(5 075,4)	166 136,4	172 755,2
DÉPENSES				
Rémunération	129 034,2	(3 780,8)	131 045,8	132 815,0
Fonctionnement	36 447,4	(1 247,8)	32 115,3	37 695,2
Créances douteuses et autres provisions	1 513,7	29,7	2 197,2	1 484,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	166 995,3	(4 998,9)	165 358,3	171 994,2
Service de la dette	684,5	(76,5)	778,1	761,0
Total des dépenses	167 679,8	(5 075,4)	166 136,4	172 755,2
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	5 140,6	-	11 914,0	5 140,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	5 140,6	-	11 914,0	5 140,6
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	3 061,0	514,0	9 071,6	2 547,0
Ressources informationnelles	5 255,5	1 525,4	2 500,0	3 730,1
Total des immobilisations	8 316,5	2 039,4	11 571,6	6 277,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	8 316,5	2 039,4	11 571,6	6 277,1
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(19 809,3)	(5 339,1)	(8 390,6)	(14 470,2)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(13 299,7)	1 051,3	(15 359,8)	(14 351,0)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(33 109,0)	(4 287,8)	(23 750,4)	(28 821,2)

FONDS DE L'ASSURANCE MÉDICAMENTS

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de l'assurance médicaments (FAM) a été institué en vertu de la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec (RLRQ, chapitre R-5). Il a pour but d'assumer le coût des médicaments et des services pharmaceutiques fournis à toute personne admissible qui n'a pas accès à un régime d'assurance collective ou d'avantages sociaux.

Ses sources de revenus sont les primes des personnes assurées et la contribution du fonds général du fonds consolidé du revenu pour en assurer l'équilibre financier.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du FAM s'établissent à 4 140,3 M\$ en 2021-2022, soit 138,1 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique par une hausse de 72,5 M\$ des crédits octroyés par le Ministère et par une hausse des revenus de prime de 65,6 M\$.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du FAM s'établissent à 4 140,3 M\$ en 2021-2022, soit 138,1 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par une augmentation des coûts relatifs à la consommation de médicaments et de services pharmaceutiques.

Les investissements

Le FAM ne réalise aucun investissement.

Fonds de l'assurance médicaments

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	2 768 483,9	72 494,5	2 589 200,8	2 695 989,4
Revenus divers	1 371 830,2	65 606,2	1 305 345,8	1 306 224,0
Total des revenus	4 140 314,1	138 100,7	3 894 546,6	4 002 213,4
DÉPENSES				
Fonctionnement	11 660,7	2 010,1	9 566,3	9 650,6
Transfert	4 126 523,0	142 257,8	3 876 598,4	3 984 265,2
Total des dépenses excluant le service de la dette	4 138 183,7	144 267,9	3 886 164,7	3 993 915,8
Service de la dette	2 130,4	(6 167,2)	8 381,9	8 297,6
Total des dépenses	4 140 314,1	138 100,7	3 894 546,6	4 002 213,4
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	-	-
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(1 074 865,7)	19 311,8	(1 048 157,0)	(1 094 177,5)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(1 074 865,7)	19 311,8	(1 048 157,0)	(1 094 177,5)

HÉMA-QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Héma-Québec a pour mission de répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et ses dérivés, en tissus humains, en sang de cordon, en lait maternel et en produits cellulaires sécuritaires et de qualité optimale tout en développant et en offrant une expertise et des services spécialisés et novateurs dans le domaine des produits biologiques humains.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus d'Héma-Québec s'établissent à 502,7 M\$ en 2021-2022, soit une augmentation de 59,8 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette augmentation s'explique par une croissance de la demande de consommation des hôpitaux en produits sanguins et par la fluctuation des tarifs de ces produits sanguins

Les dépenses

Les prévisions de dépenses d'Héma-Québec s'établissent à 502,7 M\$ en 2021-2022, soit une variation de 59,8 M\$ par rapport à la dépense probable 2020-2021. Ceci s'explique par la demande de consommation des hôpitaux en produits sanguins.

Les investissements

Les prévisions d'investissements d'Héma-Québec s'établissent à 17,0 M\$ en 2021-2022, soit une augmentation de 5,7 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021. Cette augmentation s'explique par le nouveau site de prélèvement de plasma sous la bannière Plasmavie.

Héma-Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	58 256,6	(11 788,7)	40 408,0	70 045,3
Revenus divers	444 444,7	71 636,7	419 153,0	372 808,0
Total des revenus	502 701,3	59 848,0	459 561,0	442 853,3
DÉPENSES				
Rémunération	131 286,0	10 588,0	117 392,0	120 698,0
Fonctionnement	370 071,3	49 293,0	340 792,0	320 778,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	501 357,3	59 881,0	458 184,0	441 476,3
Service de la dette	1 344,0	(33,0)	1 377,0	1 377,0
Total des dépenses	502 701,3	59 848,0	459 561,0	442 853,3
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	(15 599,0)	-	15 599,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	-	- ¹
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	11 926,0	5 818,0	10 415,4	6 108,0
Ressources informationnelles	5 115,1	(79,9)	8 129,6	5 195,0
Total des immobilisations	17 041,1	5 738,1	18 545,0	11 303,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	17 041,1	5 738,1	18 545,0	11 303,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(179 145,0)	(71 714,0)	(76 688,0)	(107 431,0)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(179 145,0)	(71 714,0)	(76 688,0)	(107 431,0)

¹ Héma-Québec a reclassé aux résultats 2020-2021, le gain non réalisé attribuable à ses dérivés et à ses actifs et passifs monétaires libellés en devises au 31 mars 2020.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a pour mission de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, les autorités régionales de santé publique ainsi que les établissements dans l'exercice de leurs responsabilités, en rendant disponibles son expertise et ses services spécialisés de laboratoire et de dépistage.

L'INSPQ est également appelé à desservir d'autres acteurs tels que les autres ministères et organismes gouvernementaux, les milieux de l'enseignement et de la recherche, les organismes canadiens et internationaux en santé publique, les milieux autochtones, le secteur privé et le grand public.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 86,0 M\$ pour l'exercice financier 2021-2022, soit 0,2 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par la reprise d'activités du portefeuille de projets financés par des crédits en provenance du Ministère et par une diminution des activités en lien avec la COVID-19.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 88,5 M\$ pour l'exercice financier 2021-2022, soit 0,2 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. Cette variation s'explique notamment par l'augmentation des dépenses en lien avec le portefeuille de projets et la diminution des dépenses additionnelles en lien avec la COVID-19.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 3,4 M\$ pour l'exercice financier 2021-2022, soit une augmentation de 0,3 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021. Cette augmentation s'explique par une hausse attendue des investissements en immobilisations tangibles plus importante que la diminution des investissements en technologies de l'information.

Institut national de santé publique du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	56 618,8	(9 571,0)	56 186,3	66 189,8
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	12 026,9	2 908,7	8 856,4	9 118,2
Revenus divers	14 799,5	6 182,5	13 562,2	8 617,0
Transferts du gouvernement fédéral	2 519,9	635,8	1 969,6	1 884,1
Total des revenus	85 965,1	156,0	80 574,5	85 809,1
DÉPENSES				
Rémunération	57 794,2	1 171,0	54 032,3	56 623,2
Fonctionnement	30 010,1	(978,8)	27 182,8	30 988,9
Créances douteuses et autres provisions	45,0	-	45,0	45,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	87 849,3	192,2	81 260,1	87 657,1
Service de la dette	615,8	(8,1)	619,4	623,9
Total des dépenses	88 465,1	184,1	81 879,5	88 281,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 500,0)	(28,1)	(1 305,0)	(2 471,9)
Surplus (déficit) cumulé au début	18 604,8	(2 471,9)	21 136,9	21 076,7
Surplus (déficit) cumulé à la fin	16 104,8	(2 500,0)	19 831,9	18 604,8
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	2 500,0	1 296,5	2 500,0	1 203,5
Ressources informationnelles	915,0	(981,4)	600,0	1 896,4
Total des immobilisations	3 415,0	315,1	3 100,0	3 099,9
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	3 415,0	315,1	3 100,0	3 099,9
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(13 593,6)	2 174,7	(15 373,1)	(15 768,3)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(13 593,6)	2 174,7	(15 373,1)	(15 768,3)

INSTITUT NATIONAL D'EXCELLENCE EN SANTÉ ET EN SERVICES SOCIAUX

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) a pour mission de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux.

L'INESSS évalue notamment les avantages cliniques et les coûts des technologies, des médicaments et des interventions en santé et en services sociaux personnels. Il émet des recommandations quant à leur adoption, à leur utilisation ou à leur couverture par le régime public, et il élabore des guides de pratique clinique afin d'en assurer l'usage optimal.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de l'INESSS s'établissent à 27,0 M\$ en 2021-2022, soit une augmentation de 1,1 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique par des revenus supplémentaires en lien avec la technologie de la santé, l'unité d'évaluation en soins intensifs, l'unité d'évaluation cardiovasculaire ainsi que par une augmentation des revenus d'évaluation scientifique.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de l'INESSS s'établissent à 29,4 M\$ en 2021-2022, soit une augmentation de 0,3 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette variation s'explique par l'indexation annuelle des salaires et des dépenses de fonctionnement.

Les investissements

Les prévisions d'investissements de l'INESSS s'établissent à 0,2 M\$ en 2021-2022, soit une diminution de 0,1 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021. Cette variation s'explique par des investissements non récurrents dus à la pandémie en 2020-2021.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	23 828,6	900,7	23 804,7	22 927,9
Revenus divers	3 211,2	187,3	3 691,4	3 023,9
Total des revenus	27 039,8	1 088,0	27 496,1	25 951,8
DÉPENSES				
Rémunération	24 780,2	771,3	24 986,3	24 008,9
Fonctionnement	4 659,7	(467,3)	5 751,6	5 127,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	29 439,9	304,0	30 737,9	29 135,9
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	29 439,9	304,0	30 737,9	29 135,9
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 400,1)	784,0	(3 241,8)	(3 184,1)
Surplus (déficit) cumulé au début	4 037,9	(3 184,1)	7 571,8	7 222,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 637,8	(2 400,1)	4 330,0	4 037,9
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	32,0	10,0	120,0	22,0
Ressources informationnelles	143,0	(130,0)	232,0	273,0
Total des immobilisations	175,0	(120,0)	352,0	295,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	175,0	(120,0)	352,0	295,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) a pour fonction d'administrer les régimes publics d'assurance maladie et d'assurance médicaments ainsi que tout autre programme que la loi ou le gouvernement du Québec lui confie. Elle informe la population, gère l'admissibilité des personnes, rémunère les professionnels de la santé et assure une circulation sécuritaire de l'information.

Ses revenus proviennent principalement du Fonds des services de santé, du Fonds de l'assurance médicaments, du fonds général du fonds consolidé du revenu, de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, du Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux et des ententes réciproques avec d'autres provinces.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de la RAMQ s'établissent à 13 544,8 M\$ en 2021-2022, soit 675,5 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021.

La variation s'explique par la reprise attendue des activités régulières suite à la pandémie de la COVID-19, notamment par une hausse des crédits octroyés par le Ministère, par une hausse des revenus provenant du Fonds de l'assurance médicaments et par une hausse des autres revenus. Ces revenus supplémentaires servent à financer la croissance des dépenses.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de la RAMQ s'établissent à 13 544,8 M\$ en 2021-2022, soit 675,5 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021.

La variation s'explique par la reprise attendue des activités régulières suite à la pandémie de la COVID-19, notamment par une hausse des coûts relatifs aux services médicaux et des coûts relatifs aux médicaments et services pharmaceutiques.

Les investissements

Les prévisions des investissements de la RAMQ s'établissent à 15,2 M\$ en 2021-2022, soit une diminution de 3,1 M\$ par rapport à 2020-2021, à la suite d'une révision du Plan québécois des infrastructures.

Régie de l'assurance maladie du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	9 006 618,7	478 378,0	8 939 475,9	8 528 240,7
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	4 191 613,9	136 739,4	3 952 168,0	4 054 874,5
Revenus divers	346 540,6	60 376,7	332 939,8	286 163,9
Total des revenus	13 544 773,2	675 494,1	13 224 583,7	12 869 279,1
DÉPENSES				
Rémunération	9 696 696,6	504 922,8	9 530 977,6	9 191 773,8
Fonctionnement	1 313 029,8	62 501,0	1 286 822,2	1 250 528,8
Transfert	2 534 491,7	108 343,3	2 405 976,9	2 426 148,4
Total des dépenses excluant le service de la dette	13 544 218,1	675 767,1	13 223 776,7	12 868 451,0
Service de la dette	555,1	(273,0)	807,0	828,1
Total des dépenses	13 544 773,2	675 494,1	13 224 583,7	12 869 279,1
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	-	-
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	2 791,2	545,4	2 800,0	2 245,8
Ressources informationnelles	12 365,2	(3 618,4)	36 394,6	15 983,6
Total des immobilisations	15 156,4	(3 073,0)	39 194,6	18 229,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	15 156,4	(3 073,0)	39 194,6	18 229,4
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(5 194,2)	9 612,1	(14 806,3)	(14 806,3)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(668,0)	106,8	(774,8)	(774,8)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(5 862,2)	9 718,9	(15 581,1)	(15 581,1)

Budget des comptes à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Comptes à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Coûts des services de santé occasionnés par les accidents d'automobile	103 985,0	103 985,0	103 985,0	103 985,0
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	-	221,9	396,5	237,4
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	22 000,0	22 000,0	22 000,0	22 000,0
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	-	-	-	39,6
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	43 828,7	52 942,4	39 670,1	40 076,4
Mise en oeuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	9 171,0	19 539,3	-	20 000,0
Total	178 984,7	198 688,6	166 051,6	186 338,4

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organismes budgétaires				
Sécurité publique	1 685,3	-	1 685,3	37,6
Bureau des enquêtes indépendantes	7,9	-	7,9	-
Bureau du coroner	10,7	-	10,7	-
Comité de déontologie policière	2,0	-	2,0	-
Commissaire à la déontologie policière	3,8	-	3,8	-
Commissaire à la lutte contre la corruption	22,0	-	22,0	-
Commission québécoise des libérations conditionnelles	5,6	-	5,6	-
Régie des alcools, des courses et des jeux	15,8	-	15,8	-
Sous-total	1 753,1	-	1 753,1	37,6
Fonds spéciaux				
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	25,0	-	25,0	-
Fonds des services de police	709,8	0,2	710,0	-
Sous-total	734,8	0,2	735,0	-
Organismes autres que budgétaires				
Commission de la capitale nationale du Québec	22,1	1,7	23,9	-
École nationale de police du Québec	45,0	0,1	45,1	-
École nationale des pompiers du Québec	2,6	-	2,6	-
Sous-total	69,8	1,8	71,6	-
Comptes à fin déterminée				
Administration de la Loi sur les armes à feu	5,9	-	5,9	-
Financement des unités autonomes de service - Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	3,7	-	3,7	-
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3,2	-	3,2	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	20,2	-	20,2	-
Sous-total	33,0	-	33,0	-
Ajustement de consolidation³	(414,7)	-	(414,7)	-
Total	2 176,0	2,0	2 178,0	37,6
Mesures du Budget ²	37,6			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	2 213,6			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	(0,3)			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère et des organismes budgétaires

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	84 144,1	7 127,1	12 181,0	89 198,0	86 939,7
2. Services de la Sûreté du Québec	754 502,6	14 125,5	13 357,6	753 734,7	737 780,2
3. Gestion du système correctionnel	545 332,5	-	42,1	545 374,6	542 514,9
4. Sécurité et prévention	218 589,8	-	14,5	218 604,3	201 702,8
5. Expertises scientifiques et médico-légales	24 955,4	-	31,4	24 986,8	24 631,7
6. Encadrement et surveillance	51 495,7	996,9	2 254,7	52 753,5	53 345,2
7. Promotion et développement de la Capitale-Nationale	74 076,6	5,6	10,0	74 081,0	70 428,2
	1 753 096,7	22 255,1	27 891,3	1 758 732,9	1 717 342,7
Moins :					
Crédits permanents				33 402,6	24 485,8
Crédits à voter				1 725 330,3	1 692 856,9

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	775 650,7	746 937,2
Fonctionnement	432 763,4	412 532,1
Affectation à un fonds spécial	371 356,9	376 054,3
Transfert	173 294,7	168 852,1
Créances douteuses et autres provisions	31,0	31,0
Total	1 753 096,7	1 704 406,7
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	16 039,3	13 972,9
Immobilisations en ressources informationnelles	11 754,6	19 355,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	97,4	97,4
Total	27 891,3	33 425,7

Ventilation par ministère et organisme budgétaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	1 685 328,4	1 636 252,7
Bureau des enquêtes indépendantes	7 872,6	7 932,7
Bureau du coroner	10 659,0	10 753,5
Comité de déontologie policière	1 991,8	2 008,9
Commissaire à la déontologie policière	3 845,2	3 760,7
Commissaire à la lutte contre la corruption	21 997,5	22 149,3
Commission québécoise des libérations conditionnelles	5 613,6	5 650,9
Régie des alcools, des courses et des jeux	15 788,6	15 898,0
Total	1 753 096,7	1 704 406,7
Budget d'investissements		
Ministère	25 573,1	30 769,7
Bureau des enquêtes indépendantes	16,0	16,0
Bureau du coroner	31,4	31,4
Comité de déontologie policière	9,8	9,8
Commissaire à la déontologie policière	13,0	13,0
Commissaire à la lutte contre la corruption	441,0	441,0
Commission québécoise des libérations conditionnelles	32,1	32,1
Régie des alcools, des courses et des jeux	1 774,9	2 112,7
Total	27 891,3	33 425,7

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	37 600,0
Total	37 600,0

PROGRAMME 1

Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	84 144,1	7 127,1	12 181,0	89 198,0	86 939,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				<u>9,6</u>	<u>9,6</u>
Crédit à voter				89 188,4	86 930,1

Ce programme permet de planifier et de coordonner les activités nécessaires à la gestion des programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	38 332,2		38 332,2	35 209,6
Fonctionnement	45 569,4		45 569,4	40 778,0
Transfert	242,5		242,5	244,8
	84 144,1		84 144,1	76 232,4
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	4 237,0		4 237,0	2 737,0
Immobilisations en ressources informationnelles	7 934,0		7 934,0	13 447,5
Prêts, placements, avances et autres coûts	10,0		10,0	10,0
	12 181,0		12 181,0	16 194,5

PROGRAMME 2 Services de la Sûreté du Québec

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Surveillance du territoire	461 249,1	5 226,5	4 700,4	460 723,0	465 428,5
2. Enquêtes criminelles	293 253,5	8 899,0	8 657,2	293 011,7	272 351,7
	754 502,6	14 125,5	13 357,6	753 734,7	737 780,2
Crédit à voter¹				753 734,7	737 780,2

Ce programme vise à protéger la société, ses citoyens et leurs biens.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	112 475,3	173 200,9	285 676,2	270 027,5
Fonctionnement	41 012,2	81 457,3	122 469,5	112 157,7
Affectation à un fonds spécial	307 761,6	38 595,3	346 356,9	355 054,3
	461 249,1	293 253,5	754 502,6	737 239,5
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	3 932,1	7 261,5	11 193,6	10 627,2
Immobilisations en ressources informationnelles	768,3	1 375,7	2 144,0	3 893,5
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	20,0	20,0	20,0
	4 700,4	8 657,2	13 357,6	14 540,7

PROGRAMME 3 Gestion du système correctionnel

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Services correctionnels	507 949,6	-	10,0	507 959,6	506 745,8
2. Prestation des organismes communautaires	31 769,3	-	-	31 769,3	30 086,1
3. Commission québécoise des libérations conditionnelles	5 613,6	-	32,1	5 645,7	5 683,0
	545 332,5	-	42,1	545 374,6	542 514,9
Crédit à voter				545 374,6	542 514,9

Ce programme vise à protéger la société en assurant aux personnes contrevenantes en détention ou suivies dans la communauté des services pour favoriser leur réinsertion sociale. Il inclut également la Commission québécoise des libérations conditionnelles, dont le mandat consiste notamment à examiner le cas des personnes détenues admissibles à une libération conditionnelle.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	325 783,8	-	4 808,3	330 592,1	330 558,0
Fonctionnement	181 528,9	31 769,3	805,3	214 103,5	211 271,3
Transfert	636,9	-	-	636,9	643,5
	507 949,6	31 769,3	5 613,6	545 332,5	542 472,8
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	-	30,9	30,9	30,9
Prêts, placements, avances et autres coûts	10,0	-	1,2	11,2	11,2
	10,0	-	32,1	42,1	42,1

PROGRAMME 4 Sécurité et prévention

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Organisation et pratiques policières	9 865,9	-	-	9 865,9	12 611,0
2. Soutien aux services policiers en milieu autochtone	63 638,4	-	-	63 638,4	64 180,7
3. Sécurité et protection des personnes et des institutions	42 315,9	-	10,0	42 325,9	42 532,8
4. Prévention et lutte contre le crime	11 345,2	-	-	11 345,2	14 252,9
5. Prévention des sinistres et atténuation des risques	35 675,4	-	4,5	35 679,9	24 854,3
6. Interventions de sécurité civile	11 787,2	-	-	11 787,2	9 693,9

Suite à la page suivante

Ce programme assure l'inspection des services de police et prévoit le financement des services policiers autochtones. De plus, il agit dans la lutte contre le terrorisme et en prévention de la criminalité, voit au transport et à la protection des membres du Conseil exécutif et gère les services de sécurité dans les palais de justice et certains édifices gouvernementaux. Il veille également à la mise en place des mesures et des activités de prévention et d'atténuation des risques de sinistres portant atteinte à la sécurité des personnes et de leurs biens. Lorsqu'un sinistre survient, ce programme facilite un retour à la vie normale.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	2 164,9	234,5	33 543,8	1 341,6	4 239,9	8 555,9	50 080,6
Fonctionnement	591,5	101,8	7 828,6	4 940,0	7 095,9	3 148,4	23 706,2
Transfert	7 109,5	63 302,1	943,5	5 063,6	24 339,6	82,9	100 841,2
	9 865,9	63 638,4	42 315,9	11 345,2	35 675,4	11 787,2	174 628,0
Budget d'investissements							
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	10,0	-	4,5	-	14,5
	-	-	10,0	-	4,5	-	14,5

PROGRAMME 4 (suite) Sécurité et prévention

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
7. Gestion du rétablissement et adaptation	37 032,0	-	-	37 032,0	26 657,4
8. Prévention des incendies	6 929,8	-	-	6 929,8	6 919,8
	218 589,8	-	14,5	218 604,3	201 702,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur la sécurité civile, (RLRQ, chapitre S-2.3)					
Élément 7				33 358,6	24 441,8
Crédit à voter				185 245,7	177 261,0

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	Éléments		2021-2022	2020-2021
		7	8		
Budget de dépenses					
Rémunération	50 080,6	13 155,5	2 410,9	65 647,0	55 998,7
Fonctionnement	23 706,2	3 897,6	109,3	27 713,1	25 243,1
Transfert	100 841,2	19 978,9	4 409,6	125 229,7	120 446,5
	174 628,0	37 032,0	6 929,8	218 589,8	201 688,3
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres coûts	14,5	-	-	14,5	14,5
	14,5	-	-	14,5	14,5

PROGRAMME 5

Expertises scientifiques et médico-légales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Services et expertises judiciaires	14 296,4	-	-	14 296,4	13 846,8
2. Bureau du coroner	10 659,0	-	31,4	10 690,4	10 784,9
	24 955,4	-	31,4	24 986,8	24 631,7
Crédit à voter				24 986,8	24 631,7

Ce programme est chargé de fournir des services divers en matière de médecine légale et d'expertise judiciaire. Il inclut également le Bureau du coroner, dont le mandat est d'investiguer ou d'enquêter sur les causes et les circonstances des décès obscurs ou violents et, s'il y a lieu, de formuler des recommandations afin d'assurer une meilleure protection de la vie humaine.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	10 389,5	7 165,2	17 554,7	17 286,0
Fonctionnement	3 906,9	3 493,8	7 400,7	7 314,3
	14 296,4	10 659,0	24 955,4	24 600,3
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	-	28,4	28,4	28,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	3,0	3,0	3,0
	-	31,4	31,4	31,4

PROGRAMME 6

Encadrement et surveillance

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Commissaire à la déontologie policière	3 845,2	-	13,0	3 858,2	3 773,7
2. Comité de déontologie policière	1 991,8	-	9,8	2 001,6	2 018,7
3. Régie des alcools, des courses et des jeux	15 788,6	996,9	1 774,9	16 566,6	17 013,8
4. Commissaire à la lutte contre la corruption	21 997,5	-	441,0	22 438,5	22 590,3
5. Bureau des enquêtes indépendantes	7 872,6	-	16,0	7 888,6	7 948,7
	51 495,7	996,9	2 254,7	52 753,5	53 345,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, (RLRQ, chapitre L-6)					
Élément 3				3,4	3,4
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 3				31,0	31,0
Crédit à voter				52 719,1	53 310,8

Ce programme regroupe les organisations qui exercent un rôle dans l'encadrement, la surveillance ou le contrôle des activités policières, des activités d'attribution de contrats pour le secteur public ou des secteurs économiques des boissons, des courses, des jeux et des sports de combat.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	3 228,1	1 404,5	11 794,1	13 927,0	6 001,8	36 355,5	36 360,8
Fonctionnement	617,1	587,3	3 963,5	8 070,5	1 870,8	15 109,2	15 357,8
Créances douteuses et autres provisions	-	-	31,0	-	-	31,0	31,0
	3 845,2	1 991,8	15 788,6	21 997,5	7 872,6	51 495,7	51 749,6
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	12,0	6,8	90,6	415,0	15,0	539,4	539,4
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	1 676,6	-	-	1 676,6	2 014,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	1,0	3,0	7,7	26,0	1,0	38,7	38,7
	13,0	9,8	1 774,9	441,0	16,0	2 254,7	2 592,5

PROGRAMME 7

Promotion et développement de la Capitale-Nationale

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Secrétariat à la Capitale-Nationale	51 891,0	5,6	10,0	51 895,4	47 710,9
2. Commission de la capitale nationale du Québec	22 185,6	-	-	22 185,6	22 717,3
	74 076,6	5,6	10,0	74 081,0	70 428,2
Crédit à voter				74 081,0	70 428,2

Ce programme a pour objet le développement et la promotion de la région de la Capitale-Nationale en renforçant le rôle de Québec à titre de capitale nationale, en contribuant à l'aménagement et la mise en valeur de ses sites, ses monuments et ses activités et en agissant en complémentarité des milieux locaux et régionaux afin de soutenir leur développement économique, social, culturel et touristique.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	1 493,0	-	1 493,0	1 496,6
Fonctionnement	398,0	-	398,0	409,9
Affectation à un fonds spécial	25 000,0	-	25 000,0	21 000,0
Transfert	25 000,0	22 185,6	47 185,6	47 517,3
	51 891,0	22 185,6	74 076,6	70 423,8
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	10,0	-	10,0	10,0
	10,0	-	10,0	10,0

CRÉDIT AU NET

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 2 - Services de la Sûreté du Québec		
Sûreté du Québec		
Revenus prévus associés au crédit au net	1 597,0	1 475,9
Crédit au net prévu	1 497,0	1 375,9
<p>Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des activités de vérification relatives aux habilitations sécuritaires effectuées par la Sûreté du Québec pour les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés et le programme civil de filtrage de sécurité.</p> <p>Lorsque ces revenus dépassent 100 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.</p>		

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 2 - Services de la Sûreté du Québec		
Fonds des services de police	346 356,9	355 054,3
Programme 7 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	25 000,0	21 000,0
Total	371 356,9	376 054,3

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	272 869,2	275 859,3
Fonctionnement	42 775,2	57 255,4
Capital	9 414,9	8 802,3
Intérêt	97,6	137,3
Support	46 200,0	34 000,0
Total	371 356,9	376 054,3

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	242,5	244,8
Programme 3 - Gestion du système correctionnel		
Autres crédits de transfert	636,9	643,5
Programme 4 - Sécurité et prévention		
Cadre pour la prévention de sinistres	24 330,5	15 132,7
Formation des policiers et des pompiers	11 219,5	11 221,0
Lutte contre le commerce illégal des produits du tabac	1 009,0	1 050,0
Prévention de la criminalité, sécurité et aide aux victimes	4 766,4	7 764,6
Sécurité civile	20 340,5	17 707,4
Services policiers en milieu autochtone	63 302,1	63 842,3
Autres crédits de transfert	261,7	3 728,5
Total du programme 4	125 229,7	120 446,5
Programme 7 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Aide à la Ville de Québec	14 800,0	14 800,0
Commission de la capitale nationale du Québec	22 185,6	22 717,3
Programme d'appui aux actions régionales	10 200,0	10 000,0
Total du programme 7	47 185,6	47 517,3
Total	173 294,7	168 852,1

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	3 820,3	3 348,1
Entreprises et organismes d'État	29 405,1	29 938,3
Institutions d'enseignement	347,6	350,0
Municipalités	98 901,4	95 283,4
Organismes à but non lucratif	31 947,3	32 155,9
Personnes	8 873,0	7 776,4
Total	173 294,7	168 852,1

CRÉDITS DE TRANSFERT (suite)**Ventilation par catégorie de dépenses**
(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	4 557,6	4 595,1
Fonctionnement	14 359,8	13 185,9
Capital	6 897,9	7 224,6
Intérêt	1 426,6	3 116,5
Support	146 052,8	140 730,0
Total	173 294,7	168 852,1

Budget des fonds spéciaux

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	25 000,0	25 000,0	21 000,0	21 050,0
Fonds des services de police	710 015,3	710 015,3	689 538,5	689 538,5
Total	735 015,3	735 015,3	710 538,5	710 588,5

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	25 000,0	-
Fonds des services de police	710 015,3	17 700,0
Total à approuver	735 015,3	17 700,0

FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de la région de la Capitale-Nationale a pour objet de soutenir les projets qui contribuent au dynamisme, à la vitalité, au développement et au rayonnement de la région de la Capitale-Nationale dans le cadre de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs (L.Q. 2016, chapitre 31).

Les revenus du fonds proviennent d'une affectation des crédits alloués au ministre responsable par le Parlement.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du fonds s'élèvent à 25,0 M\$ en 2021-2022, représentant une hausse de 4,0 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette augmentation est prévue à l'Entente sur les engagements du gouvernement et de la Ville de Québec pour le statut particulier de la capitale nationale.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du fonds s'élèvent à 25,0 M\$ en 2021-2022, soit une augmentation de 4,0 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des sommes dédiées aux projets en 2021-2022.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu pour le fonds en 2021-2022.

Fonds de la région de la Capitale-Nationale

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	25 000,0	4 000,0	21 000,0	21 000,0
Total des revenus	25 000,0	4 000,0	21 000,0	21 000,0
DÉPENSES				
Transfert	25 000,0	3 950,0	21 050,0	21 050,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	25 000,0	3 950,0	21 050,0	21 050,0
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	25 000,0	3 950,0	21 050,0	21 050,0
Surplus (déficit) de l'exercice	-	50,0	(50,0)	(50,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	-	(50,0)	50,0	50,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	-	-
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds de la région de la Capitale-Nationale

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	19 000,0	19 000,0	
Total des dépenses	19 000,0	19 000,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	50,0	50,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	50,0	50,0	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	-	-	-

FONDS DES SERVICES DE POLICE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des services de police est affecté au financement du coût des biens et services fournis, par la Sûreté du Québec, aux municipalités et à tout organisme autre qu'une municipalité, à la suite d'une entente conclue conformément à la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1). Il s'agit essentiellement de la desserte policière dans les municipalités régionales de comté qui repose sur le modèle de police de proximité.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les revenus proviennent de la tarification aux municipalités en vertu du Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec (RLRQ, chapitre P13.1, r. 7), à raison de 349,8 M\$, ainsi que du gouvernement fédéral pour la desserte des ponts Jacques-Cartier et Samuel-De Champlain, la vérification des antécédents judiciaires et les escortes de véhicules hors normes, à raison de 13,8 M\$. S'ajoutent également les revenus découlant d'une affectation de 346,4 M\$ du budget de dépenses en provenance du ministère de la Sécurité publique pour assurer l'équilibre financier du fonds. La variation de 20,5 M\$ s'explique par l'augmentation de la contribution des municipalités et du gouvernement en lien avec la hausse des dépenses afférentes à la desserte policière.

Les dépenses

Les dépenses de 710,0 M\$ prévues en 2021-2022 sont supérieures de 20,5 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la rémunération.

Les investissements

Les investissements prévus de 17,7 M\$ sont constitués des montants requis pour le renouvellement des véhicules dans les postes des municipalités régionales de comté, la modernisation des équipements de radiocommunication de l'ensemble des véhicules de transport, les équipements et le développement informatiques ainsi que pour des équipements spécialisés.

Le budget d'investissements est en hausse de 0,9 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021.

Fonds des services de police

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	346 356,9	(4 923,4)	355 054,3	351 280,3
Revenus divers	363 658,4	25 400,2	362 939,7	338 258,2
Total des revenus	710 015,3	20 476,8	717 994,0	689 538,5
DÉPENSES				
Rémunération	559 369,1	13 643,1	557 845,3	545 726,0
Fonctionnement	150 446,2	6 743,7	159 898,7	143 702,5
Total des dépenses excluant le service de la dette	709 815,3	20 386,8	717 744,0	689 428,5
Service de la dette	200,0	90,0	250,0	110,0
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	710 015,3	20 476,8	717 994,0	689 538,5
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	-	-
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	15 700,0	2 391,1	13 809,0	13 308,9
Ressources informationnelles	2 000,0	(1 443,5)	3 556,8	3 443,5
Total des immobilisations	17 700,0	947,6	17 365,8	16 752,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	17 700,0	947,6	17 365,8	16 752,4
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(60 000,0)	-	(70 000,0)	(60 000,0)
Solde des avances au (du) fonds général	(28 758,3)	(6 785,1)	(36 413,7)	(21 973,2)
Total	(88 758,3)	(6 785,1)	(106 413,7)	(81 973,2)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds des services de police

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	687 097,4	683 152,0	
Total des dépenses	687 097,4	683 152,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements			
Immobilisations	24 785,5	12 562,5	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	24 785,5	12 562,5	-

Budget des organismes autres que budgétaires

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organismes autres que budgétaires	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Commission de la capitale nationale du Québec	25 059,2	23 887,8	24 076,8	22 924,0
École nationale de police du Québec	44 994,5	45 084,7	41 911,7	41 922,4
École nationale des pompiers du Québec	1 952,0	2 624,0	1 606,1	2 192,5
Total	72 005,7	71 596,5	67 594,6	67 038,9

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Commission de la capitale nationale du Québec veille à ce que la capitale soit aménagée et développée en mettant en valeur ses attributs de lieu central d'exercice du pouvoir politique et administratif et de symbole national de rassemblement de tous les citoyens du Québec. Elle en assure également la promotion.

À cette fin, la Commission peut notamment, sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec:

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale.

La Commission veille aussi à l'entretien et à la mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres du Québec, que ces lieux soient ou non situés sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec.

La Commission peut exceptionnellement, avec l'autorisation du gouvernement et lorsque les circonstances particulières le justifient, aménager des sites, monuments et biens historiques contribuant au rayonnement de la capitale à l'extérieur du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec.

La Commission contribue à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale.

Les revenus annuels de la Commission proviennent principalement de la subvention du gouvernement du Québec.

La Commission reçoit également des contributions de partenaires ainsi que des revenus autonomes (locations de salles, stationnements, droits d'entrée, activités éducatives, redevances et revenus d'intérêts).

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de la Commission s'établissent à 25,1 M\$ en 2021-2022, soit un niveau comparable aux revenus probables 2020-2021.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de la Commission s'établissent à 23,9 M\$ en 2021-2022, soit un niveau comparable aux dépenses probables 2020-2021.

Les investissements

Les prévisions d'investissements de la Commission s'établissent à 62,6 M\$ en 2021-2022, en hausse de 43,3 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021. Cette hausse s'explique par l'avancement des projets en cours de réalisation confiés à la Commission dont celui de la Promenade Samuel-De Champlain.

Commission de la capitale nationale du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	22 185,6	(531,7)	22 717,3	22 717,3
Revenus divers	1 012,8	(346,7)	2 723,1	1 359,5
Transferts du gouvernement fédéral	1 860,8	1 860,8	-	-
Total des revenus	25 059,2	982,4	25 440,4	24 076,8
DÉPENSES				
Rémunération	4 771,0	339,4	4 995,3	4 431,6
Fonctionnement	17 373,9	861,6	18 172,4	16 512,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	22 144,9	1 201,0	23 167,7	20 943,9
Service de la dette	1 742,9	(237,2)	2 275,7	1 980,1
Total des dépenses	23 887,8	963,8	25 443,4	22 924,0
Surplus (déficit) de l'exercice	1 171,4	18,6	(3,0)	1 152,8
Surplus (déficit) cumulé au début	66 140,5	1 152,8	64 846,6	64 987,7
Surplus (déficit) cumulé à la fin	67 311,9	1 171,4	64 843,6	66 140,5
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	62 545,9	43 376,1	50 218,0	19 169,8
Ressources informationnelles	75,0	(81,7)	115,3	156,7
Total des immobilisations	62 620,9	43 294,4	50 333,3	19 326,5
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	62 620,9	43 294,4	50 333,3	19 326,5
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(141 657,5)	(49 713,4)	(118 932,0)	(91 944,1)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(141 657,5)	(49 713,4)	(118 932,0)	(91 944,1)

ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'École nationale de police du Québec a pour mission, en tant que lieu privilégié de réflexion et d'intégration des activités relatives à la formation policière, d'assurer la pertinence, la qualité et la cohérence de cette dernière. Sa mission est aussi d'effectuer de la recherche, et de conseiller, d'encourager et de faciliter l'échange d'expertise en matière de formation policière.

L'École nationale de police du Québec assure en exclusivité la formation initiale des compétences des policiers québécois dans les domaines de la patrouille-gendarmerie, de l'enquête et de la gestion policière. Elle offre des activités de perfectionnement professionnel aux corps de police du Québec et de formation sur mesure aux diverses clientèles du milieu de la sécurité publique. Enfin, elle conseille en matière de formation professionnelle, favorise la concertation des diverses institutions offrant de la formation policière et effectue des recherches et des études dans son domaine d'activité.

Les revenus de l'École nationale de police du Québec proviennent des contributions annuelles des corps de police, des frais de scolarité fixés par règlement, des frais ou honoraires qu'elle fixe en contrepartie de ses autres services ainsi que de la subvention du ministère de la Sécurité publique.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 45,0 M\$ pour l'exercice 2021-2022, en hausse de 3,1 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique par l'arrêt de formation et la diminution des activités de formation occasionnés par la COVID-19 au cours de l'exercice 2020-2021, ainsi que par une contribution ministérielle pour des initiatives en faveur des communautés autochtones, applicables à compter de 2021-2022.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 45,1 M\$ pour l'exercice 2021-2022, en hausse de 3,2 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette variation est en cohérence avec les volumes d'activités, ainsi que la mise en place des mesures sanitaires en lien avec la COVID-19. Elle reflète également la mise en œuvre, pour l'exercice 2021-2022, d'initiatives en faveur des communautés autochtones.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 1,5 M\$ pour l'exercice 2021-2022, en diminution de 1,0 M\$. Cette variation s'explique par la réfection de la cafétéria au cours de l'exercice 2020-2021.

École nationale de police du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	7 069,4	(151,6)	5 404,8	7 221,0
Revenus divers	37 925,1	3 234,4	38 483,3	34 690,7
Total des revenus	44 994,5	3 082,8	43 888,1	41 911,7
DÉPENSES				
Rémunération	28 135,5	2 772,7	26 637,3	25 362,8
Fonctionnement	16 899,2	357,6	17 331,0	16 541,6
Total des dépenses excluant le service de la dette	45 034,7	3 130,3	43 968,3	41 904,4
Service de la dette	50,0	32,0	10,0	18,0
Total des dépenses	45 084,7	3 162,3	43 978,3	41 922,4
Surplus (déficit) de l'exercice	(90,2)	(79,5)	(90,2)	(10,7)
Surplus (déficit) cumulé au début	1 992,4	(10,7)	3 797,5	2 003,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 902,2	(90,2)	3 707,3	1 992,4
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	980,0	(1 320,0)	1 880,0	2 300,0
Ressources informationnelles	550,0	300,0	480,0	250,0
Total des immobilisations	1 530,0	(1 020,0)	2 360,0	2 550,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	1 530,0	(1 020,0)	2 360,0	2 550,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(5 000,0)	-	(3 750,0)	(5 000,0)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(2 245,2)	83,9	-	(2 329,1)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(7 245,2)	83,9	(3 750,0)	(7 329,1)

ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'École nationale des pompiers du Québec a pour mission de veiller à la pertinence, à la qualité et à la cohérence de la formation professionnelle qualifiante des pompiers et des autres membres du personnel municipal travaillant en sécurité incendie. À ce titre, elle conseille en matière de formation professionnelle, favorise la concertation des diverses institutions offrant de la formation au personnel municipal travaillant en sécurité incendie et effectue des recherches et des études dans son domaine d'activité.

Les revenus de l'École nationale des pompiers du Québec proviennent des frais de scolarité fixés par règlement des frais ou honoraires qu'elle fixe en contrepartie de ses autres services.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 2,0 M\$ pour l'exercice 2021-2022, en hausse de 0,3 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par l'arrêt des opérations durant trois mois pendant l'exercice 2020-2021, en raison de la COVID-19.

Les dépenses

Les prévisions des dépenses s'établissent à 2,6 M\$ pour l'exercice 2021-2022, en hausse de 0,4 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette variation s'explique notamment par certains ajustements salariaux, par le comblement de postes vacants et par certaines dépenses d'amortissement.

Les investissements

L'École nationale des pompiers du Québec ne prévoit pas d'investissements importants. La baisse des investissements de 0,5 M\$ par rapport aux investissements probables de l'exercice 2020-2021 est notamment attribuable à des améliorations locatives.

École nationale des pompiers du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Revenus divers	1 952,0	345,9	2 177,0	1 606,1
Total des revenus	1 952,0	345,9	2 177,0	1 606,1
DÉPENSES				
Rémunération	1 533,0	228,4	1 403,0	1 304,6
Fonctionnement	1 086,4	198,5	934,0	887,9
Total des dépenses excluant le service de la dette	2 619,4	426,9	2 337,0	2 192,5
Service de la dette	4,6	4,6	-	-
Total des dépenses	2 624,0	431,5	2 337,0	2 192,5
Surplus (déficit) de l'exercice	(672,0)	(85,6)	(160,0)	(586,4)
Surplus (déficit) cumulé au début	3 416,5	(586,4)	4 002,9	4 002,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 744,5	(672,0)	3 842,9	3 416,5
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	20,0	(435,3)	10,6	455,3
Ressources informationnelles	25,0	(66,1)	9,0	91,1
Total des immobilisations	45,0	(501,4)	19,6	546,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	45,0	(501,4)	19,6	546,4
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(326,9)	55,6	-	(382,5)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(326,9)	55,6	-	(382,5)

Budget des comptes à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Comptes à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Administration de la Loi sur les armes à feu	5 871,0	5 871,0	5 871,0	5 871,0
Financement des unités autonomes de service - Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	3 675,0	3 675,0	3 660,0	3 660,0
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3 000,0	3 185,0	3 000,0	2 900,0
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	20 229,4	20 241,8	40 243,1	40 253,1
Total	32 775,4	32 972,8	52 774,1	52 684,1

TOURISME

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère				
Tourisme	215,7	-	215,7	53,1
Sous-total	215,7	-	215,7	53,1
Fonds spécial				
Fonds de partenariat touristique	235,3	-	235,3	37,5
Sous-total	235,3	-	235,3	37,5
Organismes autres que budgétaires				
Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique	60,0	7,8	67,8	-
Société du Centre des congrès de Québec	25,7	1,6	27,2	-
Société du Palais des congrès de Montréal	48,2	6,0	54,2	-
Sous-total	133,9	15,4	149,2	-
Ajustement de consolidation³	(221,9)	-	(221,9)	(37,5)
Total	363,0	15,4	378,4	53,1
Mesures du Budget ²	53,1			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	416,1			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	(2,5)			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction, administration et gestion des programmes	14 917,7	-	-	14 917,7	16 318,2
2. Développement du tourisme	97 128,4	-	-	97 128,4	65 828,1
3. Organismes relevant du ministre	103 665,6	-	-	103 665,6	125 011,6
	215 711,7	-	-	215 711,7	207 157,9
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				215 702,1	207 148,3

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Affectation à un fonds spécial	112 046,1	82 146,3
Transfert	103 665,6	125 011,6
Total	215 711,7	207 157,9

Ventilation par ministère

(en milliers de dollars)

	<u>2021-2022</u>	<u>2020-2021</u>
Budget de dépenses		
Ministère	<u>215 711,7</u>	<u>207 157,9</u>
Total	215 711,7	207 157,9

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	<u>2021-2022</u>
Budget de dépenses	
Ministère	<u>53 100,0</u>
Total	53 100,0

PROGRAMME 1
Direction, administration et gestion des programmes

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	4 421,6	-	-	4 421,6	4 531,5
2. Gestion des programmes	10 496,1	-	-	10 496,1	11 786,7
	14 917,7	-	-	14 917,7	16 318,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				14 908,1	16 308,6

Ce programme vise à allouer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des unités administratives afin d'assurer la gestion des différents programmes dédiés à l'industrie touristique du Québec, l'élaboration et la mise en œuvre des orientations et des stratégies touchant l'industrie touristique ainsi que le traitement des plaintes et les services d'accueil et d'information touristique.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2021-2022	2020-2021
	1	2		
Budget de dépenses				
Affectation à un fonds spécial	4 421,6	10 496,1	14 917,7	16 318,2
	4 421,6	10 496,1	14 917,7	16 318,2

PROGRAMME 2 Développement du tourisme

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Soutien aux projets de développement du tourisme	37 695,4	-	-	37 695,4	11 595,1
2. Appui aux organisations de développement touristique régional	30 023,0	-	-	30 023,0	25 223,0
3. Soutien aux événements touristiques	29 410,0	-	-	29 410,0	29 010,0
	97 128,4	-	-	97 128,4	65 828,1
Crédit à voter				97 128,4	65 828,1

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en orientant et concertant l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, en suscitant et soutenant le développement de l'offre et en assurant la promotion du Québec.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	37 695,4	30 023,0	29 410,0	97 128,4	65 828,1
	37 695,4	30 023,0	29 410,0	97 128,4	65 828,1

PROGRAMME 3
Organismes relevant du ministre

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Société du Centre des congrès de Québec	17 031,0	-	-	17 031,0	19 522,5
2. Société du Palais des congrès de Montréal	32 899,5	-	-	32 899,5	50 578,3
3. Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique	53 735,1	-	-	53 735,1	54 910,8
	103 665,6	-	-	103 665,6	125 011,6
Crédit à voter				103 665,6	125 011,6

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en aménageant et en exploitant les installations publiques à caractère touristique.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Transfert	17 031,0	32 899,5	53 735,1	103 665,6	125 011,6
	17 031,0	32 899,5	53 735,1	103 665,6	125 011,6

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Direction, administration et gestion des programmes		
Fonds de partenariat touristique	14 917,7	16 318,2
Programme 2 - Développement du tourisme		
Fonds de partenariat touristique	97 128,4	65 828,1
Total	112 046,1	82 146,3

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	10 050,7	10 036,0
Fonctionnement	4 417,0	5 832,2
Capital	5 599,0	9 670,1
Intérêt	1 062,4	1 925,0
Support	90 917,0	54 683,0
Total	112 046,1	82 146,3

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 3 - Organismes relevant du ministre		
Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique	53 735,1	54 910,8
Société du Centre des congrès de Québec	17 031,0	19 522,5
Société du Palais des congrès de Montréal	32 899,5	50 578,3
Total du programme 3	103 665,6	125 011,6
Total	103 665,6	125 011,6

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises et organismes d'État	103 665,6	125 011,6
Total	103 665,6	125 011,6

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	17 505,0	17 979,9
Fonctionnement	17 450,6	46 317,3
Capital	55 383,2	47 223,1
Intérêt	13 326,8	13 491,3
Total	103 665,6	125 011,6

Budget du fonds spécial

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds de partenariat touristique	228 280,0	235 311,6	261 410,9	271 360,1
Total	228 280,0	235 311,6	261 410,9	271 360,1
Mesures du Budget s'ajoutant aux prévisions de dépenses à approuver				
Fonds de partenariat touristique		37 500,0		
Total		37 500,0		

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de partenariat touristique	272 811,6	1 169,0
Total à approuver	272 811,6	1 169,0

Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de partenariat touristique	17 893,1	-
Total à approuver	17 893,1	-

FONDS DE PARTENARIAT TOURISTIQUE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de partenariat touristique a pour mission de soutenir le développement et la promotion du tourisme au Québec en favorisant la concertation et le partenariat des intervenants qui y sont associés, dans une perspective de développement durable et de prospérité économique pour l'ensemble des régions.

Les revenus annuels du fonds proviennent d'une partie du produit de la taxe de vente du Québec, de la taxe sur l'hébergement, d'une affectation à partir des crédits alloués au ministère du Tourisme, des sommes provenant de la vente de biens ou services et des contributions versées pour aider à la réalisation des objectifs du Fonds de partenariat touristique.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 228,3 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit 33,1 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par la contribution du gouvernement du Québec en 2020-2021 pour la relance de l'industrie touristique dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et par une augmentation anticipée en 2021-2022 des revenus provenant de la taxe sur l'hébergement.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 235,3 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit 36,0 M\$ de moins que les dépenses probables 2020-2021. La variation s'explique principalement par les subventions versées en 2020-2021 pour la relance de l'industrie touristique dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et par une augmentation du soutien aux associations touristiques régionales en 2021-2022.

Les investissements

Les prévisions d'investissements du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 1,2 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit 0,3 M\$ de moins que les investissements probables 2020-2021. La variation découle principalement de la baisse des investissements en ressources informationnelles.

Fonds de partenariat touristique

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	130 621,6	(69 305,7)	83 408,7	199 927,3
Taxes à la consommation	94 742,5	39 547,8	129 910,2	55 194,7
Revenus divers	2 915,9	(3 373,0)	2 251,0	6 288,9
Total des revenus	228 280,0	(33 130,9)	215 569,9	261 410,9
DÉPENSES				
Rémunération	18 926,9	1 619,5	18 565,4	17 307,4
Fonctionnement	10 354,0	(604,9)	11 286,6	10 958,9
Transfert	206 000,7	(37 063,1)	190 352,5	243 063,8
Créances douteuses et autres provisions	30,0	-	30,0	30,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	235 311,6	(36 048,5)	220 234,5	271 360,1
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	235 311,6	(36 048,5)	220 234,5	271 360,1
Surplus (déficit) de l'exercice	(7 031,6)	2 917,6	(4 664,6)	(9 949,2)
Surplus (déficit) cumulé au début	5 748,7	(9 949,2)	12 664,2	15 697,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(1 282,9)	(7 031,6)	7 999,6	5 748,7
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	5,0	-	5,0	5,0
Ressources informationnelles	75,0	(290,0)	75,0	365,0
Total des immobilisations	80,0	(290,0)	80,0	370,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 089,0	(25,0)	1 114,0	1 114,0
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	1 169,0	(315,0)	1 194,0	1 484,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	23 839,7	(26 578,2)	36 950,6	50 417,9
Total	23 839,7	(26 578,2)	36 950,6	50 417,9

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Les dépenses du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 224,4 M\$ pour l'exercice 2019-2020, soit 17,9 M\$ de plus que les prévisions. Les revenus sont à 224,5 M\$ pour la même période, soit une augmentation de 19,0 M\$.

Les variations s'expliquent notamment par une majoration du soutien aux associations touristiques régionales et sectorielles à la suite d'une augmentation équivalente de la contribution du gouvernement du Québec.

Fonds de partenariat touristique

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020
(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	205 539,3	224 522,3	
Total des dépenses	206 539,3	224 432,4	17 893,1
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 000,0)	89,9	
Surplus (déficit) cumulé au début	10 258,5	15 608,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	9 258,5	15 697,9	
Investissements			
Immobilisations	1 280,0	367,5	
Prêts, placements, avances et autres coûts	170,0	986,7	
Total des investissements	1 450,0	1 354,2	-

Budget des organismes autres que budgétaires

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organismes autres que budgétaires	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique	54 848,7	67 797,1	63 404,9	63 404,9
Société du Centre des congrès de Québec	20 633,9	27 232,8	21 864,7	24 040,6
Société du Palais des congrès de Montréal	37 616,2	54 206,1	55 737,5	55 737,5
Total	113 098,8	149 236,0	141 007,1	143 183,0

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU PARC OLYMPIQUE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Création architecturale audacieuse, le Parc olympique a été construit pour la présentation des Jeux olympiques d'été de 1976. Depuis son inauguration, il a accueilli plus de cent millions de visiteurs, que ce soit pour admirer la ville de Montréal du sommet de la plus haute tour inclinée au monde, pour assister à un événement présenté au Stade, pour s'entraîner au Centre sportif, qui est aussi l'hôte de compétitions d'envergure nationale et internationale, ou encore pour participer à une activité extérieure sur l'Esplanade Financière Sun Life.

Son quadrilatère, en considérant ses installations et sa centaine de partenaires sur le site, est fréquenté par quatre millions de visiteurs chaque année. Générateur de plus de 2 500 emplois et symbole international de Montréal, le Parc olympique se positionne comme étant un important moteur de développement économique et touristique.

Ouvert sur le monde et en harmonie avec sa communauté environnante qu'est l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le Parc olympique aspire à devenir un parc urbain moderne, un site récréotouristique unique où se côtoient création, découvertes, divertissement et activité physique.

MISSION

Exploiter tout le potentiel du Parc olympique, en complémentarité avec ses partenaires et la communauté environnante, en assurant la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural.

Les revenus du Parc olympique sont composés de revenus autonomes provenant de l'exploitation du Stade, du Centre sportif et de la Tour de Montréal ainsi que d'une subvention du gouvernement du Québec.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du Parc olympique s'établissent à 54,8 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit 8,6 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021.

En excluant l'effet des mesures de la COVID-19 de 5,3 M\$ sur les revenus probables 2020-2021, les prévisions de revenus 2021-2022 sont en baisse de 3,3 M\$.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du Parc olympique s'établissent à 67,8 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit 4,4 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. Cette hausse s'explique par la reprise des activités commerciales progressive anticipée après la pandémie. Les frais de financement sont à la hausse suivant les prévisions d'investissements inscrites au Plan québécois des infrastructures.

Les investissements

Les prévisions d'investissements pour l'exercice 2021-2022 s'établissent à 99,7 M\$, soit 52,0 M\$ de plus que les investissements probables 2020-2021. Cette hausse est attribuable à l'ordonnancement des travaux du plan d'immobilisations.

Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	42 716,1	(10 020,5)	44 231,7	52 736,6
Revenus divers	12 132,6	1 464,3	26 729,8	10 668,3
Total des revenus	54 848,7	(8 556,2)	70 961,5	63 404,9
DÉPENSES				
Rémunération	18 558,2	(102,0)	21 981,4	18 660,2
Fonctionnement	41 395,7	4 123,4	43 540,7	37 272,3
Créances douteuses et autres provisions	12,5	4,2	12,5	8,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	59 966,4	4 025,6	65 534,6	55 940,8
Service de la dette	7 830,7	366,6	9 541,6	7 464,1
Total des dépenses	67 797,1	4 392,2	75 076,2	63 404,9
Surplus (déficit) de l'exercice	(12 948,4)	(12 948,4)	(4 114,7)	-
Surplus (déficit) cumulé au début	5 484,8	-	4 529,4	5 484,8
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(7 463,6)	(12 948,4)	414,7	5 484,8
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	97 225,0	51 407,1	65 143,3	45 817,9
Ressources informationnelles	2 483,3	628,2	1 755,0	1 855,1
Total des immobilisations	99 708,3	52 035,3	66 898,3	47 673,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	99 708,3	52 035,3	66 898,3	47 673,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(361 277,4)	(73 652,6)	(352 555,9)	(287 624,8)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(361 277,4)	(73 652,6)	(352 555,9)	(287 624,8)

SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La mission de la Société du Centre des congrès de Québec est de solliciter la venue de congrès et d'événements d'envergure, d'offrir un centre de congrès de calibre international et une expérience de service exceptionnelle, de manière à positionner la région de Québec comme destination d'excellence pour les événements d'affaires et ainsi contribuer à son activité économique. Les sources de revenus de la Société sont les suivantes : une subvention d'équilibre provenant du gouvernement du Québec et des revenus autonomes résultant des opérations du Centre des congrès de Québec.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de la Société s'établissent à 20,6 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit 1,2 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021.

En excluant l'effet des mesures de la COVID-19 de 3,5 M\$ sur les revenus probables 2020-2021, les prévisions de revenus 2021-2022 sont légèrement supérieures aux revenus probables 2020-2021 résultant des revenus autonomes d'événements.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de la Société s'établissent à 27,2 M\$ pour l'exercice 2021-2022 soit un niveau légèrement supérieur aux dépenses probables 2020-2021 résultant de la reprise des activités d'événements.

Les investissements

Les prévisions d'investissements de la Société s'établissent à 12,6 M\$ pour l'exercice 2021-2022. La variation à la hausse s'explique notamment par le projet de réfection de la toiture de l'édifice du centre des congrès.

Société du Centre des congrès de Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	15 623,5	(3 165,9)	15 601,3	18 789,4
Revenus divers	5 010,4	1 935,1	12 308,1	3 075,3
Total des revenus	20 633,9	(1 230,8)	27 909,4	21 864,7
DÉPENSES				
Rémunération	6 030,5	318,0	6 031,5	5 712,5
Fonctionnement	19 634,9	2 986,4	22 267,7	16 648,5
Créances douteuses et autres provisions	-	(12,0)	-	12,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	25 665,4	3 292,4	28 299,2	22 373,0
Service de la dette	1 567,4	(100,2)	1 787,5	1 667,6
Total des dépenses	27 232,8	3 192,2	30 086,7	24 040,6
Surplus (déficit) de l'exercice	(6 598,9)	(4 423,0)	(2 177,3)	(2 175,9)
Surplus (déficit) cumulé au début	19 058,9	(2 175,9)	21 002,4	21 234,8
Surplus (déficit) cumulé à la fin	12 460,0	(6 598,9)	18 825,1	19 058,9
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	12 258,1	7 717,4	9 039,7	4 540,7
Ressources informationnelles	391,0	38,0	422,9	353,0
Total des immobilisations	12 649,1	7 755,4	9 462,6	4 893,7
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	12 649,1	7 755,4	9 462,6	4 893,7
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(54 149,9)	(10 093,0)	(52 214,4)	(44 056,9)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(54 149,9)	(10 093,0)	(52 214,4)	(44 056,9)

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Société du Palais des congrès de Montréal contribue à l'essor économique, touristique et hôtelier de la région de Montréal et de l'ensemble du Québec.

La Société a pour mission de solliciter et d'accueillir des congrès, des expositions, des conférences, des réunions et d'autres événements. Institution publique à vocation commerciale, la Société génère d'importantes retombées économiques et intellectuelles pour le Québec et contribue au rayonnement international de Montréal à titre de destination de premier choix.

Les principales sources de revenus autonomes de la Société proviennent de la location d'espaces, de redevances provenant de fournisseurs exclusifs et officiels et de la vente de services (aménagement, manutention, électricité, plomberie, audiovisuels et télécommunications).

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de la Société s'établissent à 37,6 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit 18,1 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021.

En excluant l'effet des mesures de la COVID-19 de 17,7 M\$ sur les revenus probables 2020-2021, les prévisions de revenus 2021-2022 sont à un niveau comparable aux revenus probables 2020-2021.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de la Société s'établissent à 54,2 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit un niveau comparable aux dépenses probables 2020-2021.

Les investissements

Les prévisions d'investissements de la Société s'établissent à 11,3 M\$ pour l'exercice 2021-2022. La variation à la hausse s'explique notamment par l'ajout d'interventions rendues nécessaires conformément au plus récent rapport d'état d'immeuble du Palais des congrès de Montréal.

Société du Palais des congrès de Montréal

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	32 899,5	(17 678,8)	32 857,6	50 578,3
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	-	(34,8)	-	34,8
Revenus divers	4 716,7	(195,3)	30 716,2	4 912,0
Transferts du gouvernement fédéral	-	(212,4)	-	212,4
Total des revenus	37 616,2	(18 121,3)	63 573,8	55 737,5
DÉPENSES				
Rémunération	10 652,4	(409,6)	13 782,5	11 062,0
Fonctionnement	37 593,6	(613,3)	43 332,7	38 206,9
Total des dépenses excluant le service de la dette	48 246,0	(1 022,9)	57 115,2	49 268,9
Service de la dette	5 960,1	(508,5)	6 020,1	6 468,6
Total des dépenses	54 206,1	(1 531,4)	63 135,3	55 737,5
Surplus (déficit) de l'exercice	(16 589,9)	(16 589,9)	438,5	-
Surplus (déficit) cumulé au début	9 741,1	-	6 166,1	9 741,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(6 848,8)	(16 589,9)	6 604,6	9 741,1
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	10 498,7	1 909,7	8 400,0	8 589,0
Ressources informationnelles	848,5	(320,0)	705,0	1 168,5
Total des immobilisations	11 347,2	1 589,7	9 105,0	9 757,5
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	11 347,2	1 589,7	9 105,0	9 757,5
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(157 658,6)	17 031,6	(174 713,4)	(174 690,2)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(157 658,6)	17 031,6	(174 713,4)	(174 690,2)

TRANSPORTS

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organisme budgétaire				
Transports	1 210,0	-	1 210,0	508,4
Commission des transports du Québec	11,3	-	11,3	-
Sous-total	1 221,3	-	1 221,3	508,4
Fonds spéciaux				
Fonds aérien	86,3	1,0	87,3	-
Fonds de gestion de l'équipement roulant	127,2	5,0	132,2	-
Fonds de la sécurité routière	58,2	-	58,2	-
Fonds des réseaux de transport terrestre	4 328,2	750,1	5 078,3	5,0
Sous-total	4 599,9	756,1	5 356,0	5,0
Organismes autres que budgétaires				
Société de l'assurance automobile du Québec	303,5	3,9	307,4	-
Société des Traversiers du Québec	204,6	19,6	224,2	-
Sous-total	508,1	23,5	531,6	-
Compte à fin déterminée				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	17,9	-	17,9	-
Sous-total	17,9	-	17,9	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	2,3	-	2,3	-
Ajustement de consolidation³	(575,6)	-	(575,6)	(470,0)
Total	5 773,8	779,6	6 553,4	43,4
Mesures du Budget ²	43,4			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	5 817,2			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	(8,1)			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère et de l'organisme budgétaire

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Infrastructures et systèmes de transport	1 156 367,2	12 147,0	149 656,9	1 293 877,1	2 709 936,7
2. Administration et services corporatifs	64 909,8	8 025,5	4 796,2	61 680,5	63 602,8
	1 221 277,0	20 172,5	154 453,1	1 355 557,6	2 773 539,5
Moins :					
Crédits permanents				44,2	44,2
Crédits à voter				1 355 513,4	2 773 495,3

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	111 628,8	111 718,2
Fonctionnement	439 880,1	420 329,2
Affectation à un fonds spécial	293 360,5	1 772 080,0
Transfert	376 382,6	348 766,9
Créances douteuses et autres provisions	25,0	25,0
Total	1 221 277,0	2 652 919,3
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	148 238,8	132 590,8
Immobilisations en ressources informationnelles	6 164,3	8 151,9
Prêts, placements, avances et autres coûts	50,0	50,0
Total	154 453,1	140 792,7

Ventilation par ministère et organisme budgétaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	1 209 984,0	2 641 599,8
Commission des transports du Québec	11 293,0	11 319,5
Total	1 221 277,0	2 652 919,3
Budget d'investissements		
Ministère	154 178,1	140 492,7
Commission des transports du Québec	275,0	300,0
Total	154 453,1	140 792,7

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	508 400,0
Total	508 400,0

PROGRAMME 1 Infrastructures et systèmes de transport

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Transport terrestre	904 817,3	2 288,1	109 760,9	1 012 290,1	2 424 037,6
2. Transport maritime	197 628,8	105,6	1 608,0	199 131,2	215 925,6
3. Transport aérien	42 628,1	8 688,6	38 013,0	71 952,5	59 418,7
4. Commission des transports du Québec	11 293,0	1 064,7	275,0	10 503,3	10 554,8
	1 156 367,2	12 147,0	149 656,9	1 293 877,1	2 709 936,7
Crédit à voter¹				1 293 877,1	2 709 936,7

Ce programme vise à assurer l'entretien d'hiver des infrastructures routières de même que l'amélioration, la réfection, et l'entretien des infrastructures ferroviaires, maritimes et aériennes. Il vise aussi à établir des politiques et à verser des subventions notamment en transport adapté et à la Société des Traversiers du Québec. De plus, ce programme regroupe les activités et mandats du Secrétariat aux affaires maritimes et comprend une contribution du Ministère au Fonds des réseaux de transport terrestre pour le financement des infrastructures routières et de transport collectif.

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2021-2022	2020-2021
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	57 439,3	2 353,0	1 171,2	8 365,8	69 329,3	69 237,6
Fonctionnement	398 751,0	642,1	15 474,5	2 927,2	417 794,8	398 232,1
Affectation à un fonds spécial	293 360,5	-	-	-	293 360,5	1 772 080,0
Transfert	155 266,5	194 633,7	25 982,4	-	375 882,6	348 266,9
	904 817,3	197 628,8	42 628,1	11 293,0	1 156 367,2	2 587 816,6
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	108 310,9	1 608,0	38 013,0	100,0	148 031,9	132 383,9
Immobilisations en ressources informationnelles	1 400,0	-	-	175,0	1 575,0	1 833,2
Prêts, placements, avances et autres coûts	50,0	-	-	-	50,0	50,0
	109 760,9	1 608,0	38 013,0	275,0	149 656,9	134 267,1

PROGRAMME 2

Administration et services corporatifs

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction	9 046,4	-	15,9	9 062,3	9 085,9
2. Services corporatifs	47 939,3	8 025,5	4 754,4	44 668,2	46 544,4
3. Planification, recherche et développement	7 924,1	-	25,9	7 950,0	7 972,5
	64 909,8	8 025,5	4 796,2	61 680,5	63 602,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				25,0	25,0
Crédit à voter				61 636,3	63 558,6

Ce programme vise à fournir les divers services de direction, de soutien à la gestion des activités du Ministère. Il vise aussi à favoriser l'expertise en soutenant les activités de recherche et de développement.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	8 060,1	27 564,6	6 674,8	42 299,5	42 480,6
Fonctionnement	686,3	20 349,7	1 049,3	22 085,3	22 097,1
Transfert	300,0	-	200,0	500,0	500,0
Créances douteuses et autres provisions	-	25,0	-	25,0	25,0
	9 046,4	47 939,3	7 924,1	64 909,8	65 102,7
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	15,9	165,1	25,9	206,9	206,9
Immobilisations en ressources informationnelles	-	4 589,3	-	4 589,3	6 318,7
	15,9	4 754,4	25,9	4 796,2	6 525,6

CRÉDIT AU NET

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Infrastructures et systèmes de transport		
Opération des ports de Matane, Rimouski, Gaspé et Gros-Cacouna		
Revenus prévus associés au crédit au net	1 293,0	1 268,0
Crédit au net prévu	1 293,0	1 268,0

Ce crédit au net concerne les activités des installations portuaires de Matane, Rimouski, Gaspé et Gros-Cacouna. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des usagers et de la location d'espaces d'entreposage.

Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Infrastructures et systèmes de transport		
Fonds des réseaux de transport terrestre	293 360,5	1 772 080,0
Total	293 360,5	1 772 080,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Support	293 360,5	1 772 080,0
Total	293 360,5	1 772 080,0

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Infrastructures et systèmes de transport		
Aide à l'adaptation des taxis et autocars	3 500,0	3 500,0
Aide à l'adaptation des véhicules pour personnes handicapées	12 250,0	12 250,0
Aide aux chemins d'accès isolés	937,6	937,6
Aide spécifique pour le transport adapté	117 780,0	114 580,0
Société des Traversiers du Québec	161 103,7	196 977,3
Autres crédits de transfert	80 311,3	20 022,0
Total du programme 1	375 882,6	348 266,9
Programme 2 - Administration et services corporatifs		
Aide à la recherche et au développement en transport	200,0	200,0
Autres crédits de transfert	300,0	300,0
Total du programme 2	500,0	500,0
Total	376 382,6	348 766,9

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	59 782,4	24 296,9
Entreprises et organismes d'État	161 103,7	196 977,3
Institutions d'enseignement	260,0	200,0
Municipalités	126 393,0	107 517,6
Organismes à but non lucratif	2 043,5	300,0
Personnes	26 800,0	19 475,1
Total	376 382,6	348 766,9

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Capital	85 172,6	40 388,6
Intérêt	6 160,3	3 638,1
Support	285 049,7	304 740,2
Total	376 382,6	348 766,9

Budget des fonds spéciaux

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds aérien	87 892,3	87 277,4	89 722,8	89 046,4
Fonds de gestion de l'équipement roulant	133 558,4	132 207,0	124 524,4	124 004,5
Fonds de la sécurité routière	79 211,4	58 219,9	50 649,5	28 062,0
Fonds des réseaux de transport terrestre	4 614 615,9	5 078 291,5	5 743 974,5	5 743 974,5
Total	4 915 278,0	5 355 995,8	6 008 871,2	5 985 087,4
Mesures du Budget s'ajoutant aux prévisions de dépenses à approuver				
Fonds des réseaux de transport terrestre		5 000,0		
Total		5 000,0		

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds aérien	87 277,4	37 971,0
Fonds de gestion de l'équipement roulant	132 207,0	55 963,2
Fonds de la sécurité routière	58 219,9	3 197,5
Fonds des réseaux de transport terrestre	4 992 873,7	2 932 815,6
Total à approuver	5 270 578,0	3 029 947,3

Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds aérien	13 432,6	-
Fonds des réseaux de transport terrestre	295 625,6	139 293,2
Total à approuver	309 058,2	139 293,2

FONDS AÉRIEN

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Partenaire des ministères et des organismes du gouvernement du Québec, le Service aérien gouvernemental (SAG) soutient ceux-ci, sept jours sur sept, jour et nuit, dans la réalisation de leur mission respective.

Le SAG exploite une flotte diversifiée de 21 aéronefs pour assurer, en collaboration avec ses partenaires, une réponse adéquate lors de situations d'urgence ou nécessitant des services aériens spécialisés sur l'ensemble du territoire québécois. Les quatre principales missions sont :

- le transport sanitaire aérien en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux : évacuations aéromédicales d'urgence et vols sanitaires programmés (navettes);
- la lutte contre les incendies de forêt en collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) au Québec, au Canada dans le cadre d'une entente pancanadienne et ailleurs dans le monde selon les besoins des différents organismes gouvernementaux;
- la surveillance aérienne du territoire en collaboration avec la Sûreté du Québec;
- le transport des personnes et des marchandises afin de répondre aux besoins de déplacement des membres des équipes ministérielles via le nolisement d'aéronefs du secteur privé.

Le SAG est sous la responsabilité du ministère des Transports depuis le 1^{er} janvier 2016.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du SAG s'établissent à 87,9 M\$ pour l'exercice 2021-2022, en baisse de 1,8 M\$ par rapport aux revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique par la révision du financement des partenaires en fonction des services prévus pour 2021-2022.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses totales du SAG s'établissent à 87,3 M\$ pour l'exercice 2021-2022, en baisse de 1,8 M\$ par rapport aux dépenses probables 2020-2021. Cette variation s'explique par la révision du niveau de dépenses, lequel est établi en collaboration avec les partenaires selon le niveau de service convenu, l'historique du nombre de vols et des heures de vols des aéronefs des différentes missions conformément à la réglementation aérienne.

Les investissements

Les prévisions d'investissements du SAG s'établissent à 38,0 M\$ pour l'exercice 2021-2022, en hausse de 17,4 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par des acquisitions pour le maintien de la flotte d'aéronefs plus importantes en 2021-2022 qu'en 2020-2021.

Fonds aérien

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Revenus divers	87 892,3	(1 830,5)	79 081,8	89 722,8
Total des revenus	87 892,3	(1 830,5)	79 081,8	89 722,8
DÉPENSES				
Rémunération	25 445,0	1 332,1	22 008,1	24 112,9
Fonctionnement	60 851,6	(3 276,0)	54 895,0	64 127,6
Total des dépenses excluant le service de la dette	86 296,6	(1 943,9)	76 903,1	88 240,5
Service de la dette	980,8	174,9	934,4	805,9
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	87 277,4	(1 769,0)	77 837,5	89 046,4
Surplus (déficit) de l'exercice	614,9	(61,5)	1 244,3	676,4
Surplus (déficit) cumulé au début	62 475,0	676,4	61 946,2	61 798,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	63 089,9	614,9	63 190,5	62 475,0
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	37 007,6	16 929,5	8 650,0	20 078,1
Ressources informationnelles	963,4	429,4	50,0	534,0
Total des immobilisations	37 971,0	17 358,9	8 700,0	20 612,1
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	37 971,0	17 358,9	8 700,0	20 612,1
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(64 618,5)	(19 855,3)	(38 663,2)	(44 763,2)
Solde des avances au (du) fonds général	63 030,1	1 706,1	49 276,6	61 324,0
Total	(1 588,4)	(18 149,2)	10 613,4	16 560,8

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

L'excédent des dépenses réelles par rapport au budget 2019-2020 provient de dépenses de fonctionnement pour des entretiens et réparations qui ont été connus et réalisés après l'élaboration du budget 2019-2020 (10,0 M\$). De plus, l'écrasement d'un hélicoptère en janvier 2020 a engendré des dépenses supplémentaires de 0,9 M\$ en 2019-2020. Le résiduel de l'excédent provient de diverses dépenses dont le réel a fluctué par rapport au budget, notamment en raison du nombre d'heures de vol.

Fonds aérien

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	69 425,0	82 848,7	
Total des dépenses	68 452,0	81 884,6	13 432,6
Surplus (déficit) de l'exercice	973,0	964,1	
Surplus (déficit) cumulé au début	60 743,4	60 834,5	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	61 716,4	61 798,6	
Investissements			
Immobilisations	15 055,0	10 852,2	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	15 055,0	10 852,2	-

FONDS DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de gestion de l'équipement roulant (FGER) a été constitué le 1^{er} avril 1998 par la Loi sur le ministère des Transports (RLRQ, chapitre M-28). Il est affecté au financement des activités de gestion de l'équipement roulant.

L'objectif premier du FGER est d'offrir aux organismes publics du Québec des services complets de gestion de parc de véhicules, selon les meilleures pratiques d'affaires, dans une perspective d'optimisation des ressources et de développement durable.

Les revenus proviennent de la location clés en main de véhicules, de services de génie-conseil, de la formation des conducteurs, de la réparation et de l'entretien de véhicules selon une tarification horaire, de l'analyse de gestion de parc de véhicules et de la fourniture de carburant.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du FGER s'établissent à 133,6 M\$ en 2021-2022, soit 9,0 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021.

La variation s'explique principalement par une reprise des activités après le ralentissement lié à la pandémie.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du FGER s'établissent à 132,2 M\$ en 2021-2022, soit 8,2 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021.

La variation s'explique principalement par une reprise des activités après le ralentissement lié à la pandémie.

Les investissements

Les prévisions d'investissements pour 2021-2022 s'établissent à 56,0 M\$, soit une augmentation de 12,8 M\$ en regard des investissements probables 2020-2021. Cette croissance s'explique par le fait que plusieurs investissements prévus en 2020-2021 ont dû être reportés à l'exercice 2021-2022 compte tenu des difficultés d'approvisionnement causées par la pandémie.

Transports

Fonds de gestion de l'équipement roulant

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	1 268,0	643,0	2 616,0	625,0
Revenus divers	132 290,4	8 391,0	132 483,8	123 899,4
Total des revenus	133 558,4	9 034,0	135 099,8	124 524,4
DÉPENSES				
Rémunération	31 285,6	1 713,4	30 873,3	29 572,2
Fonctionnement	95 906,1	6 380,4	97 193,8	89 525,7
Total des dépenses excluant le service de la dette	127 191,7	8 093,8	128 067,1	119 097,9
Service de la dette	5 015,3	108,7	6 512,8	4 906,6
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	132 207,0	8 202,5	134 579,9	124 004,5
Surplus (déficit) de l'exercice	1 351,4	831,5	519,9	519,9
Surplus (déficit) cumulé au début	16 251,3	519,9	15 495,0	15 731,4
Surplus (déficit) cumulé à la fin	17 602,7	1 351,4	16 014,9	16 251,3
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	55 330,2	12 301,0	54 771,1	43 029,2
Ressources informationnelles	633,0	533,0	443,0	100,0
Total des immobilisations	55 963,2	12 834,0	55 214,1	43 129,2
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	55 963,2	12 834,0	55 214,1	43 129,2
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(237 697,9)	(2 737,6)	(245 144,3)	(234 960,3)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(237 697,9)	(2 737,6)	(245 144,3)	(234 960,3)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds de gestion de l'équipement roulant

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	134 971,0	130 159,9	
Total des dépenses	133 772,8	128 725,3	-
Surplus (déficit) de l'exercice	1 198,2	1 434,6	
Surplus (déficit) cumulé au début	14 243,9	14 296,8	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	15 442,1	15 731,4	
Investissements			
Immobilisations	69 093,8	54 635,7	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	69 093,8	54 635,7	-

FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de la sécurité routière, constitué par l'article 12.30 de la Loi sur le ministère des Transports (RLRQ, chapitre M-28), est affecté exclusivement au financement de mesures ou de programmes de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route. Il vise à sauver des vies et à réduire le nombre de blessés en améliorant le bilan routier par un changement de comportement des conducteurs.

Les activités du fonds ont débuté le 3 septembre 2008 et la première mesure de sécurité routière mise en place a été l'introduction du projet pilote permettant l'utilisation d'appareils de contrôle automatisé (cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges) sur le réseau routier québécois. Les premiers constats délivrés à la suite de l'utilisation de ces systèmes l'ont été pour des infractions constatées le 19 août 2009.

Les revenus du Fonds de la sécurité routière proviennent essentiellement des amendes et des frais découlant des infractions au Code de la sécurité routière détectées par les appareils de contrôle automatisé.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du Fonds de la sécurité routière s'établissent à 79,2 M\$ en 2021-2022, soit 28,6 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021.

La hausse des revenus en 2021-2022 s'explique par l'augmentation du nombre de dossiers d'infraction au cours de cette période.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du Fonds de la sécurité routière s'établissent à 58,2 M\$ en 2021-2022, soit 30,2 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021.

La hausse des dépenses en 2021-2022 s'explique par les coûts d'opération additionnels liés à l'augmentation du volume de traitement ainsi qu'à la constatation de dépenses en transfert pour des engagements financiers des exercices antérieurs.

Les investissements

Les prévisions d'investissements pour 2021-2022 s'établissent à 3,2 M\$, soit une augmentation de 3,0 M\$ en regard des investissements probables 2020-2021. Ces investissements visent l'amélioration des infrastructures déjà en place concernant les appareils de contrôle automatisé et les systèmes de traitement des dossiers d'infraction.

Fonds de la sécurité routière

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Revenus divers	79 211,4	28 561,9	55 092,0	50 649,5
Total des revenus	79 211,4	28 561,9	55 092,0	50 649,5
DÉPENSES				
Rémunération	15 717,8	4 235,4	13 189,5	11 482,4
Fonctionnement	20 280,7	7 124,0	20 044,9	13 156,7
Transfert	18 260,8	15 497,8	12 090,0	2 763,0
Créances douteuses et autres provisions	3 960,6	3 300,7	-	659,9
Total des dépenses excluant le service de la dette	58 219,9	30 157,9	45 324,4	28 062,0
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	58 219,9	30 157,9	45 324,4	28 062,0
Surplus (déficit) de l'exercice	20 991,5	(1 596,0)	9 767,6	22 587,5
Surplus (déficit) cumulé au début	58 929,4	22 587,5	22 757,4	36 341,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	79 920,9	20 991,5	32 525,0	58 929,4
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	3 197,5	2 972,5	197,5	225,0
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	3 197,5	2 972,5	197,5	225,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	3 197,5	2 972,5	197,5	225,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	59 205,4	14 139,0	18 694,5	45 066,4
Total	59 205,4	14 139,0	18 694,5	45 066,4

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020**Fonds de la sécurité routière**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	55 576,5	49 145,6	
Total des dépenses	47 011,7	28 022,2	-
Surplus (déficit) de l'exercice	8 564,8	21 123,4	
Surplus (déficit) cumulé au début	3 360,7	15 218,5	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	<u>11 925,5</u>	<u>36 341,9</u>	
Investissements			
Immobilisations	220,7	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	<u>220,7</u>	<u>-</u>	-

FONDS DES RÉSEAUX DE TRANSPORT TERRESTRE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi mettant en œuvre certaines dispositions du Discours sur le budget du 31 mars 2010, et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (L.Q. 2010, chapitre 20), adoptée en juin 2010, a institué le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT). Le FORT est affecté au financement :

- des services de transport en commun des organismes publics;
- de la construction et de l'exploitation d'infrastructures routières et d'infrastructures de transport en commun, notamment celles faisant l'objet d'ententes de partenariat;
- des autres activités reliées à l'offre de biens et services au sein du réseau de parcs routiers, ainsi que de l'ensemble des opérations relatives à la conception, à la mise en œuvre, à la gestion et aux activités de ce réseau;
- des frais de fonctionnement des services de transport en commun des conseils intermunicipaux de transport, des organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun, des conseils régionaux de transport et des régies intermunicipales;
- des services de transport par traversier permettant la liaison entre la municipalité de Baie-Sainte-Catherine et le village de Tadoussac;
- des programmes d'aide financière dédiés aux véhicules hors route;
- d'un programme d'aide financière pour les titulaires d'un permis de propriétaire de taxi délivré avant le 15 novembre 2000;
- du développement, de l'amélioration, de la conservation et de l'entretien des infrastructures de transport actif et de leurs accessoires.

Les revenus annuels du FORT proviennent principalement :

- d'une partie de la taxe sur le carburant;
- des droits sur les permis de conduire et certains droits d'immatriculation;
- des contributions de partenaires associées à la construction et à l'exploitation de routes;
- d'une partie des revenus de la vente d'unités d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre provenant du Fonds d'électrification et de changements climatiques;
- d'une contribution du ministère des Transports pour le financement des infrastructures routières et de transport collectif.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du FORT s'établissent à 4 614,6 M\$ pour l'exercice financier 2021-2022, soit 1 129,4 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021. Cet écart s'explique principalement par une variation des revenus de la taxe sur les carburants, des revenus de droits et permis sur les véhicules automobiles et des revenus en provenance du Fonds d'électrification et de changements climatiques, ainsi que par l'affectation spéciale accordée en 2020-2021 pour les programmes d'aide d'urgence au transport collectif des personnes et d'aide d'urgence au transport interurbain par autobus dans le contexte de la COVID-19.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du FORT s'établissent à 5 078,3 M\$ pour l'exercice financier 2021-2022, soit une variation à la baisse de 665,7 M\$ par rapport à la dépense probable 2020-2021. Cette variation s'explique notamment par la mise en place des programmes d'aide d'urgence au transport collectif des personnes et d'aide d'urgence au transport interurbain par autobus dans le contexte de la COVID-19 en 2020-2021.

Les investissements

Les prévisions d'investissements du FORT s'établissent à 2 932,8 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit 613,4 M\$ de plus que les investissements probables 2020-2021.

Ce niveau d'investissement, essentiellement pour le secteur Réseau routier, est présenté au tableau des « Investissements au PQI 2021-2031 par mission, par secteur et par année » apparaissant au volume « Plan québécois des infrastructures 2021-2031 » joint au Budget de dépenses 2021-2022.

Les prévisions d'investissements en immobilisations comprennent les projets de 20,0 M\$ et plus présentés au volume « Plan québécois des infrastructures 2021-2031 » et au « Tableau de bord des projets d'infrastructures » sur le site Web du Secrétariat du Conseil du trésor pour ce même secteur ainsi que des projets de moins de 20,0 M\$. Une liste plus exhaustive des projets en immobilisations se retrouve sur le site Web du ministère des Transports sous la rubrique « Investissements routiers, maritimes, ferroviaires et aéroportuaires » de l'onglet « Projets et infrastructures ».

Fonds des réseaux de transport terrestre

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	293 360,5	(1 678 719,5)	1 460 000,0	1 972 080,0
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec ¹	421 375,4	251 271,5	134 098,6	170 103,9
Taxes à la consommation	2 205 000,0	205 000,0	2 291 000,0	2 000 000,0
Droits et permis	1 203 302,3	42 727,7	1 200 074,6	1 160 574,6
Revenus divers	168 977,2	(47 776,1)	162 348,1	216 753,3
Transferts du gouvernement fédéral	322 600,5	98 137,8	539 529,9	224 462,7
Total des revenus	4 614 615,9	(1 129 358,6)	5 787 051,2	5 743 974,5
DÉPENSES				
Rémunération	296 094,4	12 218,1	297 297,6	283 876,3
Fonctionnement	1 851 800,1	56 289,1	1 808 822,9	1 795 511,0
Transfert	2 171 647,7	(748 178,2)	3 213 054,2	2 919 825,9
Créances douteuses et autres provisions	8 656,6	1 031,6	9 500,0	7 625,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	4 328 198,8	(678 639,4)	5 328 674,7	5 006 838,2
Service de la dette	750 092,7	12 956,4	705 168,6	737 136,3
Total des dépenses	5 078 291,5	(665 683,0)	6 033 843,3	5 743 974,5
Contribution des automobilistes au transport en commun	(90 417,8) ²	1 948,0	(92 365,8)	(92 365,8)
DÉPENSES À APPROUVER	4 987 873,7	(663 735,0)	5 941 477,5	5 651 608,7
Surplus (déficit) de l'exercice	(463 675,6) ³	(463 675,6)	(246 792,1)	-
Surplus (déficit) cumulé au début	1 266 151,9	-	1 416 788,2	1 266 151,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	802 476,3	(463 675,6)	1 169 996,1	1 266 151,9
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	2 908 151,6	611 465,5	2 255 404,1	2 296 686,1
Ressources informationnelles	24 664,0	1 980,4	17 000,0	22 683,6
Total des immobilisations	2 932 815,6	613 445,9	2 272 404,1	2 319 369,7
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	2 932 815,6	613 445,9	2 272 404,1	2 319 369,7
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(24 866 923,9)	(1 380 590,9)	(23 795 971,5)	(23 486 333,0)
Solde des avances au (du) fonds général	(857,7)	(798,4)	-	(59,3)
Total	(24 867 781,6)	(1 381 389,3)	(23 795 971,5)	(23 486 392,3)

¹ Incluant un montant de 160,9 M\$ aux résultats probables 2020-2021 et de 410,4 M\$ en 2021-2022 en provenance du Fonds d'électrification et de changements climatiques.

² Ce montant a déjà fait l'objet d'une approbation par l'Assemblée nationale en vertu de la Loi sur les transports (RLRQ, chapitre T-12).

³ Des crédits d'affectation au fonds spécial de 465,0 M\$ sont intégrés au Fonds de suppléance. Ils permettront d'augmenter les revenus au Fonds des réseaux de transport terrestre et n'auront aucun impact sur les dépenses.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

L'excédent des dépenses est justifié par le versement de contributions pour le Programme d'aide financière à la modernisation des services de transport par taxi.

L'excédent des investissements est justifié par des travaux plus importants que prévus en 2019-2020.

Fonds des réseaux de transport terrestre

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	4 561 459,5	4 299 615,6	
Dépenses	4 406 847,7	4 702 473,3	295 625,6
Contribution des automobilistes au transport en commun	87 124,3	88 298,6	
Total des dépenses	4 493 972,0	4 790 771,9	
Surplus (déficit) de l'exercice	67 487,5	(491 156,3)	
Surplus (déficit) cumulé au début	1 752 091,7	1 757 308,1	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 819 579,2	1 266 151,8	
Investissements			
Immobilisations	2 168 918,0	2 308 209,7	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	1,5	
Total des investissements	2 168 918,0	2 308 211,2	139 293,2

Budget des organismes autres que budgétaires

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Organismes autres que budgétaires	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Société de l'assurance automobile du Québec	279 108,0	307 401,0	265 561,0	279 100,0
Société des Traversiers du Québec	197 043,0	224 160,6	231 820,3	231 820,3
Total	476 151,0	531 561,6	497 381,3	510 920,3

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Mission et mandats

La Société de l'assurance automobile du Québec a pour mission de protéger la personne contre les risques liés à l'usage de la route. À cette fin :

- elle mène des actions de promotion de la sécurité routière et de prévention;
- elle fixe les contributions d'assurance et gère le patrimoine fiduciaire;
- elle gère l'accès au réseau routier (le permis de conduire et l'immatriculation des véhicules);
- elle surveille et contrôle le transport routier des personnes et des biens;
- elle indemnise les personnes accidentées de la route et facilite leur réadaptation.

La Société exécute également tout autre mandat qui lui est donné par la loi ou par entente avec le gouvernement, avec l'un de ses ministères ou organismes ou avec la Ville de Montréal.

Clientèle

Toutes les personnes physiques et morales du Québec sont susceptibles de bénéficier des services de la Société, souvent à plus d'un titre, que ce soit en matière d'assurance, de sécurité routière et de contrôle routier.

Sources de revenus

Les prévisions budgétaires présentées n'incluent pas les activités de nature fiduciaire du Fonds d'assurance automobile du Québec, car ces dernières sont exclues du périmètre comptable du gouvernement.

La Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec (RLRQ, chapitre S-11.011) prévoit que la Société peut percevoir des frais pour l'immatriculation d'un véhicule et la délivrance d'un permis de conduire.

À l'égard des mandats qui sont confiés à la Société par la loi ou à la suite d'une entente, des ententes en prévoient le financement.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de la Société s'établissent à 279,1 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit 13,5 M\$ de plus que les revenus probables de l'exercice 2020-2021.

La variation s'explique principalement par l'indexation des revenus et la reprise des activités de la Société à la suite du ralentissement de 2020-2021 découlant de la pandémie.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de la Société s'établissent à 307,4 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit une hausse de 28,3 M\$ par rapport aux dépenses probables de l'exercice 2020-2021.

La variation s'explique principalement par la bonification des services à la clientèle.

Les investissements

Les prévisions d'investissements de la Société s'établissent à 105,9 M\$ pour l'exercice 2021-2022. La hausse de 4,3 M\$ par rapport aux investissements probables 2020-2021 est principalement attribuable aux investissements en technologies de l'information relatifs à la mesure structurante « Modernisation des ressources informationnelles ».

Transports

Société de l'assurance automobile du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	12 250,0	-	12 250,0	12 250,0
Droits et permis	102 163,0	2 158,0	100 083,0	100 005,0
Revenus divers	164 695,0	11 389,0	176 476,0	153 306,0
Total des revenus	279 108,0	13 547,0	288 809,0	265 561,0
DÉPENSES				
Rémunération	154 489,0	15 627,0	131 384,0	138 862,0
Fonctionnement	137 183,0	12 581,0	140 973,0	124 602,0
Transfert	11 639,0	(137,0)	11 584,0	11 776,0
Créances douteuses et autres provisions	225,0	-	225,0	225,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	303 536,0	28 071,0	284 166,0	275 465,0
Service de la dette	3 865,0	230,0	3 945,0	3 635,0
Total des dépenses	307 401,0	28 301,0	288 111,0	279 100,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(28 293,0)	(14 754,0)	698,0	(13 539,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	(151 539,0)	(13 539,0)	(142 571,0)	(138 000,0)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(179 832,0)	(28 293,0)	(141 873,0)	(151 539,0)
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	5 000,0	-	5 000,0	5 000,0
Ressources informationnelles	100 900,0	4 300,0	85 000,0	96 600,0
Total des immobilisations	105 900,0	4 300,0	90 000,0	101 600,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	105 900,0	4 300,0	90 000,0	101 600,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(333 612,0)	(72 026,0)	(268 380,0)	(261 586,0)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(333 612,0)	(72 026,0)	(268 380,0)	(261 586,0)

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le mandat de la Société des Traversiers (STQ) est de fournir des services de transport par traversiers dans plusieurs régions du Québec. Elle possède les navires, les embarcations et les infrastructures terrestres nécessaires à l'exécution de son mandat et peut procéder à la réalisation de travaux destinés à assurer les services de traversiers. Elle peut aussi fournir des services accessoires ou complémentaires.

Les revenus annuels de la STQ proviennent d'une part, du produit des services qu'elle offre aux clients des services de traversiers et, d'autre part, d'une contribution du ministère des Transports.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus de la STQ s'établissent à 197,0 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit 34,8 M\$ de moins que les revenus probables 2020-2021.

Cette diminution des revenus s'explique principalement par une subvention additionnelle du ministère des Transports au cours de l'exercice 2020-2021 afin de compenser notamment une baisse de revenus autonomes dans le contexte de la pandémie.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses de la STQ s'établissent à 224,2 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit près de 7,7 M\$ de moins que les dépenses probables 2020-2021. Les services offerts par la STQ ayant été considérés essentiels dans le contexte de la pandémie, leur maintien a entraîné des coûts non planifiés au cours de l'exercice 2020-2021 pour la mise en place et le respect des mesures sanitaires. D'autre part, les dépenses d'entretien des équipements devraient être moins élevées au cours de l'exercice 2021-2022.

Les investissements

Les prévisions d'investissements de la STQ s'établissent à 50,0 M\$ pour l'exercice 2021-2022, soit 26,5 M\$ de plus que les investissements probables 2020-2021. Cette augmentation est principalement liée à des projets destinés à assurer la pérennité du service et à en améliorer la qualité, notamment la réalisation du projet de modernisation du NM *Joseph-Savard*, à la construction d'un bâtiment multifonctionnel à Chevery et à la réfection du quai de la rivière Saint-Augustin.

Transports

Société des Traversiers du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	161 103,7	(35 873,6)	140 577,2	196 977,3
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	20 106,9	-	20 106,9	20 106,9
Revenus divers	15 832,4	1 096,3	27 306,0	14 736,1
Total des revenus	197 043,0	(34 777,3)	187 990,1	231 820,3
DÉPENSES				
Rémunération	54 992,4	3 120,0	48 065,5	51 872,4
Fonctionnement	110 858,6	(8 164,8)	106 400,7	119 023,4
Transfert	38 707,4	(1 976,1)	37 704,1	40 683,5
Total des dépenses excluant le service de la dette	204 558,4	(7 020,9)	192 170,3	211 579,3
Service de la dette	19 602,2	(638,8)	20 241,0	20 241,0
Total des dépenses	224 160,6	(7 659,7)	212 411,3	231 820,3
Surplus (déficit) de l'exercice	(27 117,6)	(27 117,6)	(24 421,2)	-
Surplus (déficit) cumulé au début	(8 053,9)	-	-	(8 053,9)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(35 171,5)	(27 117,6)	(24 421,2)	(8 053,9)
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	48 574,9	26 727,0	14 939,0	21 847,9
Ressources informationnelles	1 038,0	(165,4)	4 393,1	1 203,4
Total des immobilisations	49 612,9	26 561,6	19 332,1	23 051,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	433,7	(50,7)	484,4	484,4
Total des investissements	50 046,6	26 510,9	19 816,5	23 535,7
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(713 848,8)	(25 397,6)	(702 084,9)	(688 451,2)
Solde des emprunts auprès d'autres entités	(25 551,4)	-	(25 551,4)	(25 551,4)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	(739 400,2)	(25 397,6)	(727 636,3)	(714 002,6)

Budget du compte à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Compte à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	17 852,0	-	1 379,9
Total	-	17 852,0	-	1 379,9

TRAVAIL, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

Dépenses consolidées du portefeuille 2021-2022¹

(en millions de dollars)

	Dépenses du portefeuille (1)	Service de la dette (2)	Total (3)=(1)+(2)	Mesures du Budget ² (4)
Ministère et organisme budgétaire				
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 556,7	-	4 556,7	41,3
Commission des partenaires du marché du travail	2,7	-	2,7	-
Sous-total	4 559,4	-	4 559,4	41,3
Fonds spéciaux				
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	41,8	-	41,8	-
Fonds de développement du marché du travail	1 276,6	-	1 276,6	12,5
Fonds des biens et des services	127,1	-	127,1	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	23,1	0,7	23,8	-
Fonds du Tribunal administratif du travail	82,1	0,1	82,2	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	31,6	-	31,6	-
Sous-total	1 582,4	0,8	1 583,2	12,5
Organisme autre que budgétaire				
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	29,3	-	29,3	-
Sous-total	29,3	-	29,3	-
Comptes à fin déterminée				
Financement du Bureau d'évaluation médicale	6,7	-	6,7	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,4	-	0,4	-
Sous-total	7,1	-	7,1	-
Dépenses financées par le régime fiscal³	478,8	-	478,8	1,5
Ajustement de consolidation³	(1 241,8)	-	(1 241,8)	(12,5)
Total	5 415,2	0,8	5 416,0	42,8
Mesures du Budget ²	42,8			
Dépenses du portefeuille (incluant les mesures du Budget)	5 458,0			
Variation des dépenses du portefeuille par rapport à celles prévues en 2020-2021 (en %)	3,4			

¹ Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

² Pour les ministères et les organismes budgétaires, les mesures du Budget 2021-2022 sont intégrées au Fonds de suppléance. Pour les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, elles s'ajoutent aux prévisions de dépenses.

³ Source : ministère des Finances.

Budget et crédits du ministère et de l'organisme budgétaire

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Gouvernance, administration et services à la clientèle	571 641,4	1 315,3	1 626,0	571 952,1	568 278,9
2. Mesures d'aide financière	3 113 740,4	-	1 640,0	3 115 380,4	3 011 240,9
3. Mesures d'aide à l'emploi	874 035,5	-	-	874 035,5	865 465,4
	4 559 417,3	1 315,3	3 266,0	4 561 368,0	4 444 985,2
Moins :					
Crédits permanents				5 510,3	5 510,3
Crédits à voter				4 555 857,7	4 439 474,9

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Rémunération	202 141,2	204 541,9
Fonctionnement	132 443,5	128 843,7
Affectation à un fonds spécial	1 150 007,7	1 138 031,5
Transfert	3 069 324,2	2 966 116,7
Créances douteuses et autres provisions	5 500,7	5 500,7
Total	4 559 417,3	4 443 034,5
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	1 585,0	1 585,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 681,0	1 681,0
Total	3 266,0	3 266,0

Ventilation par ministère et organisme budgétaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses		
Ministère	4 556 680,3	4 440 131,0
Commission des partenaires du marché du travail	2 737,0	2 903,5
Total	4 559 417,3	4 443 034,5
Budget d'investissements		
Ministère	3 266,0	3 266,0
Total	3 266,0	3 266,0

Mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

	2021-2022
Budget de dépenses	
Ministère	41 300,0
Total	41 300,0

PROGRAMME 1 Gouvernance, administration et services à la clientèle

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Direction et administration	213 671,6	1 315,3	1 626,0	213 982,3	205 138,3
2. Solidarité sociale et analyse stratégique	128 304,2	-	-	128 304,2	131 318,7
3. Services d'aide à l'emploi	118 150,3	-	-	118 150,3	120 192,8
4. Services Québec	70 844,3	-	-	70 844,3	70 430,6
5. Recouvrement	7 093,6	-	-	7 093,6	7 250,9
6. Relations du travail	28 174,3	-	-	28 174,3	27 913,3

Suite à la page suivante

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère tels que les mesures d'aide financière, les mesures d'aide à l'emploi ainsi que le développement des politiques d'emploi, de sécurité du revenu et d'assurance parentale. Ce programme vise aussi à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières essentielles à l'exercice de la mission dévolue au Ministère. Également, il assure l'administration de la Commission des partenaires du marché du travail. De plus, ce programme vise à élaborer, mettre en œuvre, surveiller l'application et coordonner l'exécution des politiques et des mesures en matière de conditions minimales de travail et de relations du travail. Aussi, il vise à pourvoir au financement des activités de planification et de coordination ministérielle et de services aux citoyennes et citoyens. Enfin, il permet de verser au Fonds du Tribunal administratif du Québec les sommes requises pour soutenir les causes reliées au Ministère et il contribue à financer le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	69 919,5	113 370,3	1 374,6	-	5 348,0	12 128,8	202 141,2
Fonctionnement	112 171,3	14 819,4	1 362,4	-	1 745,6	2 344,8	132 443,5
Affectation à un fonds spécial	31 010,7	-	115 413,3	70 844,3	-	-	217 268,3
Transfert	570,1	114,5	-	-	-	13 700,0	14 384,6
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	-	-	0,7	0,7
	213 671,6	128 304,2	118 150,3	70 844,3	7 093,6	28 174,3	566 238,3
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	1 585,0	-	-	-	-	-	1 585,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	41,0	-	-	-	-	-	41,0
	1 626,0	-	-	-	-	-	1 626,0

PROGRAMME 1 (suite)

Gouvernance, administration et services à la clientèle

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
7. Contribution financière du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale au Tribunal administratif du travail	5 403,1	-	-	5 403,1	6 034,3
	571 641,4	1 315,3	1 626,0	571 952,1	568 278,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 6				0,7	0,7
Crédit à voter¹				571 941,8	568 268,6

¹ Incluant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total		Éléments	
		7	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Rémunération	202 141,2	-	202 141,2	204 541,9
Fonctionnement	132 443,5	-	132 443,5	128 843,7
Affectation à un fonds spécial	217 268,3	5 403,1	222 671,4	220 511,8
Transfert	14 384,6	-	14 384,6	14 070,1
Créances douteuses et autres provisions	0,7	-	0,7	0,7
	566 238,3	5 403,1	571 641,4	567 968,2
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	1 585,0	-	1 585,0	1 585,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	41,0	-	41,0	41,0
	1 626,0	-	1 626,0	1 626,0

PROGRAMME 2 Mesures d'aide financière

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Aide aux personnes et aux familles	3 041 404,3	-	1 640,0	3 043 044,3	2 940 067,8
2. Action communautaire	43 024,1	-	-	43 024,1	42 699,1
3. Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	29 312,0	-	-	29 312,0	28 474,0
	3 113 740,4	-	1 640,0	3 115 380,4	3 011 240,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1					
				5 500,0	5 500,0
Crédit à voter				3 109 880,4	3 005 740,9

Ce programme vise à rendre accessibles à toutes les citoyennes et tous les citoyens qui en font la demande et qui en démontrent le besoin, des services de soutien financier. Plus précisément, il permet à des personnes de recevoir une aide financière de dernier recours égale à la différence entre les ressources et les besoins essentiels qui leur sont reconnus. Les programmes d'aide et d'accompagnement social permettent aux prestataires de recevoir un soutien et un accompagnement personnalisés dans le but d'une préparation adéquate pour participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi. Ce programme permet aussi d'allouer, à l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, les sommes requises pour soutenir les activités traditionnelles des membres de cette communauté. De plus, ce programme accorde à des organismes communautaires le financement en lien avec leur mission globale. Enfin, il vise aussi à pourvoir en crédits le Fonds québécois d'initiatives sociales.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2021-2022	2020-2021
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	31 669,3	36 631,5	-	68 300,8	67 054,3
Transfert	3 004 235,0	6 392,6	29 312,0	3 039 939,6	2 937 046,6
Créances douteuses et autres provisions	5 500,0	-	-	5 500,0	5 500,0
	3 041 404,3	43 024,1	29 312,0	3 113 740,4	3 009 600,9
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 640,0	-	-	1 640,0	1 640,0
	1 640,0	-	-	1 640,0	1 640,0

PROGRAMME 3

Mesures d'aide à l'emploi

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2021-2022	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2021-2022	Crédits 2020-2021
1. Mesures d'aide à l'emploi	874 035,5	-	-	874 035,5	865 465,4
Crédit à voter				874 035,5	865 465,4

Ce programme vise à pourvoir au financement des mesures d'aide à l'emploi. Le Ministère est responsable de l'offre de services publics d'emploi dont l'information sur le marché du travail, le placement et les mesures actives d'emploi liées à la politique active du marché du travail aux niveaux national, régional, local et sectoriel. Le Ministère est également responsable de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3) et de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5).

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2021-2022	2020-2021
Budget de dépenses				
Affectation à un fonds spécial	859 035,5		859 035,5	850 465,4
Transfert	15 000,0		15 000,0	15 000,0
	874 035,5		874 035,5	865 465,4

CRÉDIT AU NET

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Gouvernance, administration et services à la clientèle		
Revenus de recouvrement		
Revenus prévus associés au crédit au net	88 465,0	64 716,0
Crédit au net prévu	7 250,0	6 317,6
<p>Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des revenus de recouvrement du Ministère notamment de l'aide financière de dernier recours et du recouvrement des sommes dues par les garants défaillants.</p> <p>Lorsque ces revenus dépassent 1 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent à 10 % des revenus compris entre 1 000 000 \$ et 67 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 5 % des revenus qui excèdent 67 000 000 \$, sans excéder 80 000 000 \$.</p>		

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Gouvernance, administration et services à la clientèle		
Fonds de développement du marché du travail	115 413,3	117 289,3
Fonds des biens et des services	70 844,3	70 430,6
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	19 986,4	17 626,1
Fonds du Tribunal administratif du Québec	11 024,3	9 131,5
Fonds du Tribunal administratif du travail	5 403,1	6 034,3
Total du programme 1	222 671,4	220 511,8
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	36 631,5	36 354,7
Fonds québécois d'initiatives sociales	31 669,3	30 699,6
Total du programme 2	68 300,8	67 054,3
Programme 3 - Mesures d'aide à l'emploi		
Fonds de développement du marché du travail	859 035,5	850 465,4
Total	1 150 007,7	1 138 031,5

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	155 305,2	155 732,5
Fonctionnement	50 802,8	50 431,5
Capital	17 948,3	15 787,0
Intérêt	933,0	933,0
Support	925 018,4	915 147,5
Total	1 150 007,7	1 138 031,5

CRÉDITS DE TRANSFERT

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Programme 1 - Gouvernance, administration et services à la clientèle		
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	13 000,0	13 000,0
Autres crédits de transfert	1 384,6	1 070,1
Total du programme 1	14 384,6	14 070,1
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Aide aux personnes et aux familles	3 004 235,0	2 902 228,2
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	29 312,0	28 474,0
Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires	459,0	459,0
Programme de soutien financier aux corporations de développement communautaire	5 933,6	5 885,4
Total du programme 2	3 039 939,6	2 937 046,6
Programme 3 - Mesures d'aide à l'emploi		
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre	15 000,0	15 000,0
Total	3 069 324,2	2 966 116,7

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Entreprises	15 000,0	15 000,0
Entreprises et organismes d'État	15 812,0	15 221,7
Institutions d'enseignement	114,5	400,0
Organismes à but non lucratif	11 762,7	11 714,5
Personnes	3 026 635,0	2 923 780,5
Total	3 069 324,2	2 966 116,7

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022	2020-2021
Rémunération	1 434,0	1 411,6
Fonctionnement	678,0	710,1
Support	3 067 212,2	2 963 995,0
Total	3 069 324,2	2 966 116,7

Budget des fonds spéciaux

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	40 119,6	41 818,7	39 817,8	42 204,5
Fonds de développement du marché du travail	1 365 259,8	1 276 643,9	1 444 304,5	1 305 959,6
Fonds des biens et des services	122 104,8	127 104,8	121 281,9	121 281,9
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	23 785,5	23 785,5	22 275,9	22 275,9
Fonds du Tribunal administratif du travail	82 240,7	82 240,7	78 388,3	78 388,3
Fonds québécois d'initiatives sociales	31 739,3	31 585,4	30 769,6	31 710,6
Total	1 665 249,7	1 583 179,0	1 736 838,0	1 601 820,8
Mesures du Budget s'ajoutant aux prévisions de dépenses à approuver				
Fonds de développement du marché du travail		12 500,0		
Total		12 500,0		

Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	41 818,7	-
Fonds de développement du marché du travail	1 289 143,9	-
Fonds des biens et des services	127 104,8	1 000,0
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	23 785,5	17 149,4
Fonds du Tribunal administratif du travail	82 240,7	2 870,0
Fonds québécois d'initiatives sociales	31 585,4	-
Total à approuver	1 595 679,0	21 019,4

Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de développement du marché du travail	73 635,3	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	2 559,5	-
Total à approuver	76 194,8	-

FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, constitué par la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, chapitre M-30), a pour mission le financement de l'aide à l'action communautaire autonome et de l'aide humanitaire internationale. Ce fonds est administré par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) pour ce qui est des activités relatives à l'action communautaire autonome et par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) pour les activités d'aide humanitaire internationale.

Les revenus du fonds proviennent du MTESS et du MRIF. D'autres contributions sont versées par le ministère de la Justice pour la réalisation du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus pour 2021-2022 s'établissent à 40,1 M\$, soit un montant comparable aux revenus probables 2020-2021.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses pour 2021-2022 s'établissent à 41,8 M\$, soit un montant comparable aux dépenses probables 2020-2021.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu pour ce fonds en 2021-2022.

Fonds d'aide à l'action communautaire autonome

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	36 631,5	301,8	36 404,7	36 329,7
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	3 488,1	-	3 488,1	3 488,1
Total des revenus	40 119,6	301,8	39 892,8	39 817,8
DÉPENSES				
Rémunération	1 648,4	17,6	1 519,5	1 630,8
Fonctionnement	987,4	362,3	619,2	625,1
Transfert	39 182,9	(765,7)	38 738,6	39 948,6
Total des dépenses excluant le service de la dette	41 818,7	(385,8)	40 877,3	42 204,5
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	41 818,7	(385,8)	40 877,3	42 204,5
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 699,1)	687,6	(984,5)	(2 386,7)
Surplus (déficit) cumulé au début	3 626,2	(2 386,7)	5 344,7	6 012,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 927,1	(1 699,1)	4 360,2	3 626,2
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	1 927,1	(1 699,1)	4 360,2	3 626,2
Total	1 927,1	(1 699,1)	4 360,2	3 626,2

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds d'aide à l'action communautaire autonome

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	38 545,1	38 680,7	
Total des dépenses	39 837,4	37 839,4	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 292,3)	841,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	4 222,2	5 171,6	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	<u>2 929,9</u>	<u>6 012,9</u>	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	<u>-</u>	<u>-</u>	-

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de développement du marché du travail, mis en place le 1^{er} janvier 1998, vise à financer la mise en œuvre et la gestion des mesures et des programmes relatifs à la prestation des services publics d'emploi.

Les revenus proviennent principalement d'une affectation à partir des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ainsi que d'ententes avec le gouvernement fédéral.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 1 365,3 M\$ en 2021-2022, soit 79,0 M\$ de moins que les revenus probables de 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par l'obtention de revenus fédéraux additionnels en 2020-2021 découlant du plan de relance économique en lien avec la pandémie de la COVID-19.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 1 276,6 M\$ en 2021-2022, soit 29,3 M\$ de moins que les dépenses probables 2020-2021. La mise en place de certains programmes en 2020-2021 en lien avec la pandémie de la COVID-19 explique cette variation.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu pour ce fonds en 2021-2022.

Fonds de développement du marché du travail

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	974 448,8	7 032,8	967 754,7	967 416,0
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	23 000,0	-	23 000,0	23 000,0
Droits et permis	5 800,0	400,0	6 000,0	5 400,0
Revenus divers	70 764,7	204,3	68 852,4	70 560,4
Transferts du gouvernement fédéral	291 246,3	(86 681,8)	172 391,0	377 928,1
Total des revenus	1 365 259,8	(79 044,7)	1 237 998,1	1 444 304,5
DÉPENSES				
Rémunération	153 446,6	4 192,4	145 301,5	149 254,2
Fonctionnement	54 964,3	(4 297,8)	55 773,0	59 262,1
Transfert	1 068 233,0	(29 210,3)	1 068 790,8	1 097 443,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	1 276 643,9	(29 315,7)	1 269 865,3	1 305 959,6
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	1 276 643,9	(29 315,7)	1 269 865,3	1 305 959,6
Surplus (déficit) de l'exercice	88 615,9	(49 729,0)	(31 867,2)	138 344,9
Surplus (déficit) cumulé au début	245 855,2	138 344,9	91 163,9	107 510,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	334 471,1	88 615,9	59 296,7	245 855,2
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	435 209,0	(10 184,1)	157 000,0	445 393,1
Total	435 209,0	(10 184,1)	157 000,0	445 393,1

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

L'accroissement des dépenses de 73,6 M\$ est attribuable essentiellement à l'intensification des interventions auprès des entreprises. Les activités entourant la Grande Corvée et les différentes priorités ministérielles au cours de l'exercice 2019-2020 ont mis l'accent sur les mesures d'aide à l'emploi.

Fonds de développement du marché du travail

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 157 118,1	1 177 127,1	
Total des dépenses	1 114 989,1	1 188 624,4	73 635,3
Surplus (déficit) de l'exercice	42 129,0	(11 497,3)	
Surplus (déficit) cumulé au début	109 377,9	119 007,6	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	151 506,9	107 510,3	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	-	-	-

FONDS DES BIENS ET DES SERVICES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des biens et des services est en opération depuis le 1^{er} avril 2013. Il est affecté au financement des biens et des services qui sont liés aux fonctions du Directeur de l'état civil et du Registraire des entreprises ainsi qu'aux services aux citoyens et aux entreprises. Ce fonds est aussi affecté au financement des activités de fourniture de biens ou de services afférents au savoir-faire du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Les revenus annuels du fonds proviennent des services du Directeur de l'état civil, d'ententes de services avec différents ministères et organismes et d'une affectation à partir des crédits du Ministère.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 122,1 M\$ en 2021-2022, soit 0,8 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique principalement par les activités confiées au Ministère suite à l'abolition du Centre de services partagés du Québec au 1^{er} septembre 2020. Cette augmentation est compensée en partie par une diminution des revenus découlant de certaines ententes de partenariat.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 127,1 M\$ en 2021-2022, soit 5,8 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. Cette variation est attribuable à la hausse du niveau d'activités prévu du fonds au cours de l'exercice 2021-2022.

Les investissements

Les prévisions d'investissements du fonds s'établissent à 1,0 M\$ en 2021-2022, soit 0,3 M\$ de plus que les investissements probables 2020-2021. Cette augmentation s'explique principalement par les projets concernant le déploiement de Services Québec.

Fonds des biens et des services

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	70 844,3	1 262,0	69 582,3	69 582,3
Revenus divers	51 260,5	(439,1)	47 205,6	51 699,6
Total des revenus	122 104,8	822,9	116 787,9	121 281,9
DÉPENSES				
Rémunération	64 847,3	(2 096,3)	67 710,9	66 943,6
Fonctionnement	62 220,7	7 921,8	54 008,0	54 298,9
Créances douteuses et autres provisions	20,1	-	50,6	20,1
Total des dépenses excluant le service de la dette	127 088,1	5 825,5	121 769,5	121 262,6
Service de la dette	16,7	(2,6)	18,4	19,3
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	127 104,8	5 822,9	121 787,9	121 281,9
Surplus (déficit) de l'exercice	(5 000,0)	(5 000,0)	(5 000,0)	-
Surplus (déficit) cumulé au début	68 407,8	-	64 621,6	68 407,8
Surplus (déficit) cumulé à la fin	63 407,8	(5 000,0)	59 621,6	68 407,8
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	1 000,0	334,6	2 794,0	665,4
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	1 000,0	334,6	2 794,0	665,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	1 000,0	334,6	2 794,0	665,4
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	45 073,2	(5 475,8)	31 954,7	50 549,0
Total	45 073,2	(5 475,8)	31 954,7	50 549,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

Fonds des biens et des services

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	117 611,4	112 847,2	
Total des dépenses	122 611,4	104 411,1	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(5 000,0)	8 436,1	
Surplus (déficit) cumulé au début	49 146,3	59 971,7	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	<u>44 146,3</u>	<u>68 407,8</u>	
Investissements			
Immobilisations	3 500,0	702,4	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	<u>3 500,0</u>	<u>702,4</u>	-

FONDS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a été institué par un décret du gouvernement du Québec, selon les dispositions prévues à la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001). Ce fonds est affecté au financement de charges engagées, par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dans le cadre de ses projets d'investissements en technologies de l'information et de ses travaux de mise à niveau des actifs informationnels commencés après la date de début des activités du fonds.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 23,8 M\$ en 2021-2022, soit 1,5 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. Cette variation s'explique par la hausse de la dépense d'amortissement.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 23,8 M\$ en 2021-2022, soit 1,5 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. Cette variation s'explique notamment par des montants additionnels investis dans de nouveaux projets.

Les investissements

Les prévisions d'investissements s'établissent à 17,1 M\$ en 2021-2022, soit 4,5 M\$ de moins que les investissements probables 2020-2021. Cette variation s'explique par une diminution des projets à réaliser.

Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	19 986,4	2 360,3	17 626,1	17 626,1
Revenus divers	3 799,1	(850,7)	4 315,5	4 649,8
Total des revenus	23 785,5	1 509,6	21 941,6	22 275,9
DÉPENSES				
Fonctionnement	23 085,5	1 609,6	20 741,6	21 475,9
Total des dépenses excluant le service de la dette	23 085,5	1 609,6	20 741,6	21 475,9
Service de la dette	700,0	(100,0)	1 200,0	800,0
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	23 785,5	1 509,6	21 941,6	22 275,9
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	-	-
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	17 149,4	(4 537,9)	20 400,0	21 687,3
Total des immobilisations	17 149,4	(4 537,9)	20 400,0	21 687,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	17 149,4	(4 537,9)	20 400,0	21 687,3
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(37 000,0)	7 000,0	(50 000,0)	(44 000,0)
Solde des avances au (du) fonds général	1 102,2	(860,9)	3 478,1	1 963,1
Total	(35 897,8)	6 139,1	(46 521,9)	(42 036,9)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020**Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	21 326,1	15 584,3	
Total des dépenses	21 326,1	15 584,3	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements			
Immobilisations	18 549,6	15 262,0	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	18 549,6	15 262,0	-

FONDS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du Tribunal administratif du travail a été institué par l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi instituant le Tribunal administratif du travail (RLRQ, chapitre T-15.1).

Le fonds est constitué des sommes portées à son crédit. Il s'agit des sommes suivantes :

- les sommes virées par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur les crédits alloués à cette fin par le Parlement;
- les sommes versées par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail en vertu de l'article 366.1 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (RLRQ, chapitre A-3.001), de l'article 28.1 de la Loi sur les normes du travail (RLRQ, chapitre N-1.1) et de l'article 228.1 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (RLRQ, chapitre S-2.1);
- les sommes versées par la Commission de la construction du Québec en vertu de l'article 8.1 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20), par une corporation mandataire et par la Régie du bâtiment du Québec en vertu des articles 129.11.1 et 152.1 de la Loi sur le bâtiment (RLRQ, chapitre B-1.1);
- les sommes virées par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'application de l'article 41.1 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5);
- les sommes perçues en application du tarif des droits, honoraires et autres frais afférents aux affaires, aux actes de procédure ou aux autres documents déposés auprès du Tribunal administratif du travail (TAT) ou aux services rendus par celui-ci;
- les sommes virées par le ministre des Finances en application du premier alinéa de l'article 54 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Ces sommes servent au financement des activités du TAT, qui exerce de multiples compétences dans différents domaines du travail, soit les relations du travail, la santé et la sécurité du travail, les services essentiels ainsi que la construction et la qualification professionnelle.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 82,2 M\$ en 2021-2022, soit 3,9 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021. La hausse des revenus compense l'augmentation du financement relatif aux dépenses.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 82,2 M\$ en 2021-2022, soit 3,9 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021. Cette hausse s'explique par la dépense de rémunération en lien avec les conditions de travail.

Les investissements

Les prévisions d'investissements en 2021-2022 s'établissent à 2,9 M\$, soit 1,5 M\$ de plus que les investissements probables 2020-2021. Cette variation s'explique notamment par la mise en œuvre de nouveaux projets d'aménagement en plus de ceux n'ayant pas pu être réalisés en 2020-2021.

Fonds du Tribunal administratif du travail

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	5 403,1	(631,2)	6 034,3	6 034,3
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	33,7	-	33,7	33,7
Revenus divers	76 803,9	4 483,6	74 578,4	72 320,3
Total des revenus	82 240,7	3 852,4	80 646,4	78 388,3
DÉPENSES				
Rémunération	63 062,8	2 149,3	61 198,6	60 913,5
Fonctionnement	19 078,9	1 664,1	19 363,8	17 414,8
Total des dépenses excluant le service de la dette	82 141,7	3 813,4	80 562,4	78 328,3
Service de la dette	99,0	39,0	84,0	60,0
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	82 240,7	3 852,4	80 646,4	78 388,3
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	11 487,6	-	11 487,6	11 487,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	11 487,6	-	11 487,6	11 487,6
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	1 810,0	620,0	1 880,0	1 190,0
Ressources informationnelles	1 060,0	860,0	1 060,0	200,0
Total des immobilisations	2 870,0	1 480,0	2 940,0	1 390,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	2 870,0	1 480,0	2 940,0	1 390,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	10 500,0	(942,5)	9 092,9	11 442,5
Total	10 500,0	(942,5)	9 092,9	11 442,5

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020**Fonds du Tribunal administratif du travail**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	78 477,5	76 701,4	
Total des dépenses	78 477,5	76 701,4	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	11 487,6	11 487,6	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	11 487,6	11 487,6	
Investissements			
Immobilisations	9 635,0	1 757,8	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	9 635,0	1 757,8	-

FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds québécois d'initiatives sociales a été institué par la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (RLRQ, chapitre L-7). Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, responsable de l'application de la Loi, est aussi chargé d'administrer le fonds. Les revenus du fonds proviennent majoritairement du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 31,7 M\$ en 2021-2022, soit environ 1,0 M\$ de plus comparativement aux revenus probables 2020-2021. Cette hausse s'explique par des investissements additionnels annoncés au Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 31,6 M\$ en 2021-2022, soit un montant comparable aux dépenses probables 2020-2021.

Les investissements

Aucun investissement n'est prévu pour ce fonds en 2021-2022.

Fonds québécois d'initiatives sociales

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	31 669,3	969,7	30 699,6	30 699,6
Revenus divers	70,0	-	70,0	70,0
Total des revenus	31 739,3	969,7	30 769,6	30 769,6
DÉPENSES				
Rémunération	353,9	3,1	350,8	350,8
Fonctionnement	277,4	123,2	187,7	154,2
Transfert	30 954,1	(251,5)	31 275,6	31 205,6
Total des dépenses excluant le service de la dette	31 585,4	(125,2)	31 814,1	31 710,6
Service de la dette	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER	31 585,4	(125,2)	31 814,1	31 710,6
Surplus (déficit) de l'exercice	153,9	1 094,9	(1 044,5)	(941,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	538,1	(941,0)	1 319,6	1 479,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	692,0	153,9	275,1	538,1
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	692,0	153,9	275,1	538,1
Total	692,0	153,9	275,1	538,1

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2019-2020

L'accroissement des dépenses de 2,6 M\$ s'explique par des ajustements apportés à l'échéancier des versements effectués dans le cadre des Alliances pour la solidarité 2018-2023.

Fonds québécois d'initiatives sociales

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	29 744,2	29 959,0	
Total des dépenses	32 406,9	34 966,4	2 559,5
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 662,7)	(5 007,4)	
Surplus (déficit) cumulé au début	5 567,7	6 486,5	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 905,0	1 479,1	
Investissements			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
Total des investissements	-	-	-

Budget de l'organisme autre que budgétaire

Prévisions des revenus et des dépenses (en milliers de dollars)

Organisme autre que budgétaire	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	29 312,0	29 312,0	28 482,0	28 474,0
Total	29 312,0	29 312,0	28 482,0	28 474,0

OFFICE DE LA SÉCURITÉ DU REVENU DES CHASSEURS ET PIÉGEURS CRIS

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris (Office) est constitué en vertu de la Loi sur l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris (RLRQ, chapitre O-2.1). Il a pour mission d'administrer le Programme de sécurité du revenu établi par cette loi aux fins de fournir aux piégeurs et chasseurs cris une garantie de revenu. Les revenus de l'Office proviennent en totalité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les revenus

Les prévisions de revenus s'établissent à 29,3 M\$ en 2021-2022, soit 0,8 M\$ de plus que les revenus probables 2020-2021.

Les dépenses

Les prévisions de dépenses s'établissent à 29,3 M\$ en 2021-2022, soit 0,8 M\$ de plus que les dépenses probables 2020-2021.

Les investissements

Les projets d'investissement s'établissent à 0,2 M\$ en 2021-2022.

Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2021-2022

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2021-2022 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2020-2021 (3)	Résultats probables 2020-2021 (4)
REVENUS				
Transferts provenant du ministère responsable	29 312,0	838,0	28 474,0	28 474,0
Revenus divers	-	(8,0)	-	8,0
Total des revenus	29 312,0	830,0	28 474,0	28 482,0
DÉPENSES				
Rémunération	1 434,0	22,4	1 411,6	1 411,6
Fonctionnement	678,0	(32,1)	710,1	710,1
Transfert	27 200,0	847,7	26 352,3	26 352,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	29 312,0	838,0	28 474,0	28 474,0
Service de la dette	-	-	-	-
Total des dépenses	29 312,0	838,0	28 474,0	28 474,0
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(8,0)	-	8,0
Surplus (déficit) cumulé au début	1 379,1	8,0	1 352,0	1 371,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 379,1	-	1 352,0	1 379,1
INVESTISSEMENTS				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	150,0	(35,3)	151,8	185,3
Total des immobilisations	150,0	(35,3)	151,8	185,3
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
Total des investissements	150,0	(35,3)	151,8	185,3
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des emprunts auprès d'autres entités	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Budget des comptes à fin déterminée

Prévisions des revenus et des dépenses

(en milliers de dollars)

Comptes à fin déterminée	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
Financement du Bureau d'évaluation médicale	6 725,2	6 725,2	4 657,8	4 657,8
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	403,0	403,0	402,9	402,9
Total	7 128,2	7 128,2	5 060,7	5 060,7

